

**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DES ARTS ET DE L'ACTION CULTURELLE**

# **SANKOFA**

**REVUE IVOIRIENNE DES ARTS ET DE LA CULTURE**



**ISBN: 978-2-9535414-0-3      EAN: 9782953541441**

**ISSN : 2226-5503**

**N°14, juin 2018**

# SANKOFA



## Revue scientifique des Arts, de la Culture, des Lettres et Sciences Humaines

Publication semestrielle de l’Institut National  
Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle

Numéro coordonné par

Institut National Supérieur des Arts et  
de l’Action Culturelle (INSAAC)  
Boulevard de l’Université  
08 BP 49 Abidjan 08

UFR Information, Communication et Art  
(UFRICA)  
Université FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY  
BP V 34 ABIDJAN

ISBN: 978-2-9535414-0-3

EAN: 9782953541441

# **REVUE IVOIRIENNE DES ARTS ET DE LA CULTURE**

**DIRECTION SCIENTIFIQUE :** Prof. KOUADIO N'guessan Jérémie

Rédacteur en chef : Prof. GORAN Koffi Modeste Armand

Rédacteur en chef adjoint : Dr ADIGRAN Jean-Pierre

## **COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE**

Pr. KOUADIO N'guessan Jérémie, Université de Cocody

Pr. LEZOU Dago Gérard, Université de Cocody

Pr. KONATE Yacouba, Université de Cocody

Pr. SIDIBE Valy, Université de Cocody

Pr. N'DA Paul, Ecole Normale Supérieure

Pr. ABOLOU Camille Roger, Université de Bouaké

Pr. Eliane CHIRON, Université de Paris 1 (France)

Pr. Mohamed ABIDINE, Université de Tunis (Tunisie)

Pr. BROU Benjamin, Université de Lille/Ecole des Beaux-arts de la Martinique (France)

Pr. Jean-Louis LELEU, Université de Nice Sophia-Antipolis (France)

Pr. Eric MELOCHE, François-Rabelais de Tours (France)

Pr. Michel De LANNOY, François-Rabelais de Tours (France)

Pr. SCHEINFEIGEL Maxime, Université Paul-Valery-Montpellier III (France)

Pr. LIBER Gérard, Université Paul-Valery-Montpellier III (France)

Pr. ROLOT Christian, Université Paul-Valery-Montpellier III (France)

Pr. ACHEMCHAME Julien, Université Paul-Valery-Montpellier III (France)

Pr. LE BIHAN Loig, Université Paul-Valery-Montpellier III (France)

## **COMITE DE REDACTION**

ADIGRAN Jean-Pierre

NANGA-ADJAFFI Angéline

GORAN Koffi Modeste Armand

HIEN Sié

KAMATE Banhouman

KOUASSI Adack

OYOROU Benson

OUMOU Dosso

## **MARKETING ET PUBLICITE**

INSAAC

## **INFOGRAPHIE/WEB MASTER**

ALI Djaniklo

AMANI Yao

**EDITEUR : INSAAC**

# Sommaire

## Communication

---

<b>DJE BI</b> Kahou Albert	<b>7</b>
Le discours médiatique de l'État à propos de l'émergence à l'horizon 2020 en Côte d'Ivoire : propagande politique ou communication publique ?	
 <b>KAHI Oulaï Honoré</b>	 <b>29</b>
Entités communicantes et traçage : entre transparence et opacité	

## Arts

---

<b>NDINGA NZIENGUI</b> Alphonse	<b>43</b>
Création artistique et influence du christianisme en Afrique subsaharienne précoloniale: rupture et évolution	
 <b>KOUASSI</b> Adack Gilbert	 <b>61</b>
Système de codification esthétique du Èbe (bel homme en pays abouré)	

## Sociologie

---

<b>TOUNG</b> Nzue Jérôme	<b>80</b>
Enjeux et précarisation foncière au Gabon	
 <b>KONE</b> Ténon	 <b>96</b>
Représentation du triptyque mariage-polygamie-procréation en Afrique : Cas de Lambert Obama Ondo dans El metro de Donato Ndongo-Bidyogo	
 <b>KONE</b> Siandou	 <b>109</b>
Les activités informelles et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans la ville d'Abidjan : une analyse socioéconomique.	

## Littérature

---

<b>DJERE</b> Youetto Roger Didier	<b>123</b>
D'Icare à Faust ou le schéma de la tragédie d'Afitémanou dans La Bible et le fusil de Maurice Bandaman	
 <b>KING-ZOK</b> Melang Laititia Fleurette	 <b>133</b>
Dzibayo, une figure de la modernité dans Féminin interdit d'Honorine Ngou	
 <b>NKOULA-MOULONGO</b> Solange	 <b>150</b>
Fonctionnement du groupe nominal démonstratif comme anaphore conceptuelle dans La Nouvelle romance et Une Enfant de Poto-Poto de Henri Lopes	

<b>EPOUNDA</b> Mexan Serge & <b>BOKOTIABATO</b> MOKOGNA Zéphirin Factsand political realism in Chinua Achebe's anthills of the savannah.	<b>169</b>
---	------------

## **Psychologie**

---

<b>BOULINGUI</b> Jean-Baptiste Étude des facteurs de stress en institution hospitalière et leurs effets sur la motivation au travail du personnel	<b>187</b>
<b>YEO</b> Elisabeth Étude de l'effet de l'iniquité perçue dans le travail et du plan de carrière sur l'absentéisme professionnel chez les fonctionnaires d'Abidjan	<b>216</b>

## **Théâtre**

---

<b>KOUA</b> Assey Félicie La place du personnage féminin dans le théâtre de Giraudoux : cas de Judith, Electre et pour Lucrèce	<b>233</b>
---	------------

## **Sciences du langage**

---

<b>ANDREDOU</b> Assouan Pierre & <b>ALLOU</b> Serge Yannick Analyse du dérive nominal parasynthétique Dandji	<b>245</b>
<b>SOME</b> Paulin and <b>BAMOGO</b> Pascaline Reflective teaching: a strategy for the improvement of english teachers' professional development	<b>243</b>

## **Anthropologie**

---

<b>TOGOLA</b> Kawélé Esclavage et mobilité sociale au Mali : l'exemple de la commune rurale de Sokolo au Mali	<b>269</b>
--	------------

## **Culture et développement**

---

<b>COULIBALY</b> Amadou Nanguin Référencement des bibliothèques universitaires publiques dans les décrets de création des universités de Côte d'Ivoire	<b>283</b>
---	------------

## **Communication**

---

## LE DISCOURS MEDIATIQUE DE L'ÉTAT A PROPOS DE L'EMERGENCE A L'HORIZON 2020 EN COTE D'IVOIRE : PROPAGANDE POLITIQUE OU COMMUNICATION PUBLIQUE ?

DJE BI Kahou Albert  
Enseignant-Chercheur  
Maître-Assistant  
Université Alassane Ouattara (Bouaké)  
Contacts : (225) 09 59 98 22 / 01 21 89 64  
Email : [djeybs@yahoo.fr](mailto:djeybs@yahoo.fr)

### Résumé :

Les autorités ivoiriennes, dans le souci de redonner une nouvelle identité politique, économique, sociale et institutionnelle à la Côte d'Ivoire, décident de s'engager dans des projets de (re) construction, de croissance et de développement, après la grave crise qu'a connu le pays pendant plus de dix (10) ans, d'où le concept de « l'émergence ». Pour une meilleure appréhension et une parfaite adoption de la lettre et l'esprit de ce projet de grande envergure, le gouvernement va s'investir et investir dans la communication publique tous azimuts. Communication publique qui se trouve être une branche de la communication qui permet de répondre à l'obligation d'information du citoyen sur les données et les actions à caractère public. Pour atteindre cet objectif, l'État va déployer tout un arsenal de moyens et de stratégies de communication composés de textes, d'images, de sons..., qui seront diffusés à profusion à travers les médias de service public et certains médias privés. Au bout du compte, des années après, les signes de l'émergence ne semblent pas très visibles, mieux, le flot de communication ne correspond toujours pas à la réalité des faits. Les fruits n'auraient-ils pas tenu la promesse des fleurs ? L'on s'en interroge avec raison. Tout cela donne lieu finalement à une véritable propagande politique plutôt qu'à une communication publique de masse.

**Mots clés :** Discours médiatique, État, Émergence, communication publique, propagande politique.

### Abstract:

In the view to giving a new political, economic, social and institutional identity to the country, the Ivorian authorities have decided to commit themselves in projects of (re)construction, growth and development, after the difficult crisis that the country faced during more than ten (10) years, hence the concept of "emergence". For a better understanding and perfect appropriation of the core of this important project, the government will commit itself in sort of public communication investment. This public communication which is an aspect of communication allows answering to the need of information of the citizen on data and actions of public kinds. To reach this goal, the state will deploy an arsenal of means and communication strategies made of texts, images and sounds that are broadcasted unceasingly through media of public services but also through some private media. Finally, some years after, the signs of emergence seem not really visible, and worst, the flow of communication does not always correspond to the reality of facts. Did the fruits not stand the promises of the flowers, people reasonably wonder. All this finally leads to an actual political propaganda rather than a mass public communication.

**Key words:** media discourse-State-emergence-public communication-political propaganda.

## INTRODUCTION

Après plus d'une décennie de crise politico-militaire, la Côte d'Ivoire renoue en 2012 avec « *sa politique de planification* ». Le PND (Plan National de Développement) 2012-2015 est donc élaboré. Selon les gouvernants, il « *constitue le cadre de référence de l'action publique pour l'administration, les partenaires au développement et le secteur privé* ». Ce plan adopté le 10 mars 2012, devrait poser les fondements de l'émergence<sup>1</sup>.

Selon le rapport d'évaluation du PND 2012-2015, qui est le PND1, la paix a été retrouvée, la cohésion sociale a été rétablie et la réconciliation nationale est en bonne voie. L'économie a également renoué avec une forte croissance. Le pays se trouve depuis 2012 parmi les dix premiers pays avec le plus fort taux de croissance au monde. Les premiers ouvrages structurants prévus dans le cadre de l'émergence à l'horizon 2020 sont livrés. Il s'agit entre autres de l'autoroute du Nord l'axe Singrobo-Yamoussoukro, de l'échangeur de la Rivière 2, du Pont Henri Konan Bédié, du Pont de Bouaflé et celui de Jacqueville, sans oublier d'autres actions dans le domaine de l'emploi des jeunes, d'équipement des établissements scolaires, la construction des châteaux d'eau et pompes villageoises pour l'accroissement de l'accès à l'eau potable, la réalisation des barrages hydro électriques. Toutes ces réalisations vont faire l'objet de communication gouvernementale à profusion et à répétition.

Le PND 2016-2020 s'est fait selon une approche participative aux dires de ses concepteurs. Ils le présentent comme le fruit des concertations avec les populations sur le terrain, de l'exploitation des travaux d'études, des politiques sectorielles et de l'évaluation de la mise en œuvre du PND 1. Il représente à ce titre, le cadre dans lequel le pays et ses partenaires s'engagent en vue de relever le défi de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

La présente contribution se propose d'élucider le contexte de production du discours médiatique de l'État sur la perspective de cette émergence, son mode de diffusion, mais aussi et surtout, le caractère propagandiste de ce discours à des finalités politiques et partisanes.

Pour ce faire, nous allons analyser les discours des médias de service public en rapport avec la mise en œuvre effective des activités de développement et le progrès social, toute chose qui devrait concourir à l'émergence de la Côte d'Ivoire. Selon Charron Danielle (1991, p.15) : « *À première vue, on pourrait croire que le canal n'exerce qu'un rôle accessoire, celui de favoriser la communication entre des personnes éloignées l'un de l'autre ; or, son rôle est bien plus déterminant* ». Et c'est le cas en Côte d'Ivoire avec la RTI (*Radiodiffusion Télévision Ivoirienne*) et ses différents supports d'information et de communication. Ainsi, des questionnements

---

<sup>1</sup> Plan National de Développement PND 2016-2020, Diagnostique Stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence, République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan et du Développement, Tome. P. 12.

vont émailler notre démarche argumentative pour une bien meilleure articulation. Il s'agit entre autres de savoir si :

- Les populations savent-elles exactement ce qu'est l'émergence ?
- Existe-t-il une relation de cause à effet entre les discours médiatiques du gouvernement et les actions posées dans la perspective de l'émergence ?
- La Côte d'Ivoire a-t-elle les moyens d'atteindre l'émergence à l'horizon 2020 ?
- L'émergence tant souhaitée, concerne-t-elle toute la Côte d'Ivoire ou la capitale économique qu'est Abidjan seulement ?
- Les discours à propos de l'émergence sont-ils à propos et appropriés ?
- N'y a-t-il pas de manipulation des esprits à travers le discours médiatique public pour servir d'autres causes ou ambitions politiques?
- Ne sommes-nous pas dans une spirale de propagande à finalité politique ?
- L'État de Côte d'Ivoire ne met-elle pas les populations dans une sorte de spirale du silence pour atteindre d'autres objectifs inavoués?

Autant d'interrogations auxquelles nous allons essayer de trouver des solutions à travers des entretiens qualitatifs, des observations directes et indirectes, des questionnaires, des revues de presse nationale et internationale, et les méthodes d'analyse en groupe. Nous mettrons surtout en lumière le caractère propagandiste de la plupart des discours du gouvernement ivoirien à propos du projet de l'émergence.

Avant toute forme de spéulation, nous présentons d'ores et déjà le contexte et la justification du choix de ce sujet de réflexion.

## I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

L'État ivoirien depuis le 11 avril 2011, date de l'arrestation de Laurent Gbagbo, par ailleurs ancien président de la république de Côte d'Ivoire, a placé sa gouvernance sous le sceau de la croissance économique, du développement, et de la cohésion sociale. Le raffermissement des relations diplomatiques, et le repositionnement du pays sur l'échiquier international font également parmi des défis à relever par les nouveaux gouvernants. Au menu de cette politique de nouvelle gouvernance, figure en bonne place, le projet de l'émergence à l'horizon 2020. Faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Voilà un challenge que tente de relever le Président Ouattara, qui a souhaité briguer un deuxième et dernier mandat en 2015 afin de réaliser cet objectif très ambitieux. Aujourd'hui, l'atteinte de cet objectif peut paraître utopique au regard de tant de dysfonctionnements, d'indiscipline, de pauvreté et de retard en matière économique, sociale et de développement en Côte d'Ivoire selon certains observateurs critiques de la situation politique ivoirienne.

Cependant, il reste réalisable à condition que soient réunis plusieurs facteurs qui le favorisent. Mais, avant toute chose, il faut d'abord préciser cette notion d'émergence telle que la conçoit le Chef de l'État ivoirien. Pour le Chef de l'Exécutif ivoirien, lors d'une interview accordée à la presse nationale et internationale, un pays émergent : « *c'est un peuple qui vit dans un climat social serein, éduqué, qui a accès à des soins de qualité, mange à sa faim, se développe en créant de nombreux emplois de manière à réduire considérablement le chômage et surtout vit en harmonie, dans un esprit de fraternité* ». En tant que projet, objectif et politique gouvernemental ; pour les atteindre et les réaliser, l'État mobilise toutes les ressources possibles. Les médias de service public y occupent une place de choix car, les gouvernés sont régulièrement informés des actions menées par le gouvernement par l'entremise des canaux de diffusion de ces médias de masse. C'est le traitement et la diffusion des informations à propos de ce projet d'émergence qui a suscité la rédaction de cet article car pour nous, il semble claire que la stratégie de communication à propos de l'émergence à l'horizon 2020 frise plus la propagande politique, que la simple communication publique faite par l'État.

## II- ÉLUCIDATION DES TERMES DE RÉFÉRENCE DU SUJET

Pour la bonne conduite de la démarche argumentative de cet article, la définition des mots clés et certains concepts importants sont d'importance capitale. Nous en avons répertorié trois.

### 1- Le discours médiatique

Le terme discours médiatique est un groupe de mot composé de la notion de discours et du mot médiatique.

En effet, le discours est un type de message verbal de diffusion, préparé pour la communication immédiate et directe à des auditeurs. Par extension, le texte même du discours transcrit est diffusé par les moyens de communication de masse. En théorie des communications, le discours est un type de message linguistique constitué d'une séquence plus ou moins longue de mots et de phrases susceptibles d'être transmis, principalement par voie orale en mettant l'accent sur la continuité d'un message long et par conséquent sur ses superstructures par rapport aux éléments linguistiques qui le constituent : les mots, les phonèmes etc. Le discours c'est également le flux du langage parlé, c'est son déroulé. Le but recherché dans un discours est le transfert depuis un individu créateur ou émetteur du discours jusqu'à l'individu récepteur, non seulement d'une « communauté » de connaissances de base, qui sont le fondement de la communication, mais de le faire participer à un certain nombre de valeurs, d'attitudes, ou d'opinions, de le vaincre (discours de l'avocat), de le convaincre (discours du politicien), ou de le séduire (discours du poète). C'est en fin de compte, l'idée de transmission de la conviction, c'est-à-dire de modification de la table de valeurs et des éléments de raisonnement du récepteur en vue de modifier ultérieurement ses comportements.

En ce qui concerne le terme médiatique, il est d'une construction suffixale et préfixale. Il dérive en effet du mot « *média* » qui en est le préfixe et « *tique* », le suffixe. Le terme média se prête à de nombreuses acceptations et acceptations. Les médias concernent en règle générale, les supports matériels de diffusion des messages à caractère collectif, dans le temps et dans l'espace, réalisant une liaison entre l'individu et l'environnement culturel. Est médiatique tout ce qui est relatif aux médias ou à la communication par les médias. Plusieurs auteurs ont défini et décrit les médias selon les usages et les fonctions que l'on peut leur attribuer.

Pour Mc Luhan (1968), les médias constituent pour l'homme ce que l'antenne représente pour les insectes. Il leur attribue une ambivalence thermique : médias chaux et médias froids. Quant à Francis Balle (1988), il catégorise les médias en deux grands groupes : médias autonomes et médias non autonomes. Jean Cloutier (1975) à propos des médias, fait une typologie de plusieurs ordres selon qu'ils sont audio, visuels, scripto, scriptovisuels, audiovisuels, et audio-scripto-visuel.

En fin de compte, les médias comprennent les moyens de communication de masse tels, la radio, la télévision, la presse écrite, le Cinéma, les affiches, et internet avec tous ses dérivés. La liste des médias présentée ici n'est pas exhaustive.

En fait, parler de discours médiatique, c'est parler de la communication de masse car, seuls les médias de masse assurent et diffusent les discours et communications des hommes politiques, des leaders d'opinion, des gouvernants, etc. Pour Lazar Judith (1991), la communication de masse est le processus social particulier qui se réalise en faisant appel à la masse de l'audience, aux communicateurs et à la pratique communicationnelle. En définitive, le discours médiatique dont nous parlons dans cet article, est toute communication ou information que les hommes politiques, les gouvernants, ou autres relais d'information parmi les populations, utilisent pour entrer en relation avec les gouvernés dans le cadre du projet d'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020.

## 2- Le concept de l'émergence

L'émergence est un terme difficile à cerner car lié à plusieurs réalités. L'émergence concerne la réalité politique, économique, sociale, culturelle, etc., d'une nation. Selon le *Dictionnaire de Français Larousse*, émerger c'est sortir d'une situation difficile, confuse, etc., dans laquelle on était comme englouti. Un pays émergent est un pays dont le PIB (Produit Intérieur Brut) est supérieur à celui d'un pays développé. Le pays émergent a pour caractéristique d'enregistrer une croissance rapide, avec un niveau de vie qui tend vers celui d'un pays développé. C'est au sein des pays en développement que sont apparus les pays émergents. L'acronyme (BRIC) est le premier terme à désigner les quatre principaux pays émergents que sont : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Ces États sont susceptibles de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale dans un futur plus ou moins proche.

Le concept de « pays émergent » apparaît dans les années 80 avec le développement des marchés boursiers dans les pays en développement. L'un des premiers auteurs à utiliser le terme « marché émergent » est Antonio Van Agtmael, économiste néerlandais en 1981, à la Société Financière Internationale, pour parler « *de pays en développement offrant des opportunités pour les investisseurs* »<sup>1</sup>. Dans ce contexte, trois critères sont donc indispensables à savoir :

- la rénovation juridique et institutionnelle ;
- le passage d'un type de production grégaire à un type industriel ;
- l'ouverture au marché mondial des produits et services et aux flux internationaux de capitaux<sup>2</sup>.

### 3- La notion de propagande

L'origine du mot vient de « propagation », apparu en 1622 avec l'institution de la Sacrée Congrégation de propagation et de la foi. L'objectif vise à diffuser la foi catholique après la Réforme. Le sens du mot a changé mais, elle a toujours gardé l'idée d'adversité. Le mot a été utilisé dans les régimes totalitaires pour diffuser leur idéologie.

Le phénomène commence très tôt à intéresser les chercheurs en étude de communication. Le politologue Lasswell a été le premier chercheur à étudier la propagande et ses techniques. Il la définit en effet, comme « *le maniement des attitudes collectives par la manipulation des symboles significatifs*<sup>3</sup> » et affirme par la même occasion, qu'il s'agit de l'un des plus puissants instruments dans le monde moderne. Il souligne ici, l'immense rôle joué par les moyens de communication de masse dans la conscience nationale et patriotique.

La propagande est une politique de communication de masse de grande envergure. Elle apparaît étroitement liée à une ambition ou à une pratique totalitaire, ce qui conduit évidemment à sa dépréciation. Selon Georges Henein (1969) dans l'ouvrage « *une petite encyclopédie politique*<sup>4</sup> », la propagande est « *une action de persuasion agissante qui tend à substituer l'émotivité à la raison en abolissant la ligne de démarcation entre le vrai et le faux* ». La réputation de la propagande est pire que celle de la publicité dont il faut la distinguer. Si en apparence, la publicité se rapporte de la promotion des produits commerciaux, et la propagande de celle des idées, des hommes et des partis politiques, il est sans doute plus correct de considérer que la première se situe au niveau des choix, et la seconde à celui de la modification culturelle.

Pour Thoveron Gabriel (1990), la propagande doit nous faire changer d'idées. Elle vise à nous faire changer de croyances ; aspirations, actes de foi nouveaux, qui modifie nos attitudes et comportement. Dans l'histoire

---

<sup>1</sup> Pays émergents, <http://fr.wikipedia.org/wiki/pays%C3%A9mergent>, consulté le 24 Mai 2018 à 07 H 16 mn.

<sup>2</sup> Pays émergents, <http://fr.wikipedia.org/wiki/pays%C3%A9mergent>, consulté le 24 Mai 2018 à 07 H 30 mn.

<sup>3</sup> Lasswell H. D. *Propaganda Technique in the World War*, New Work, 1927, p. 627.

<sup>4</sup> Paris, Seuil, coll, 'L'histoire immédiate', 1969.

de la manipulation des esprits par la propagande, l'exemple le plus probant reste certainement la propagande Nazi à l'époque d'Hitler en Allemagne. Eric Maigret (2007, p47), dira de la propagande que : « *L'étymologie du mot ramène à l'idée de bouture, de jeune pousse coupée et plantée pour donner une nouvelle plante. De même, dans le vocabulaire religieux, la propagande s'apparente à l'idée de transmission, ou de diffusion édifiante avant qu'il ne soit doté à partir de la fin du XVIIIème siècle d'une connotation négative, celle d'exercer une influence sur l'opinion* ».

De façon générale, la propagande existe dans l'intention de l'émetteur, qui désire noyer toute résistance, influencer, imposer son opinion à l'interlocuteur. Elle ne permet pas de comprendre les actes du récepteur qui dispose des capacités de fuite et de contradiction. La propagande en tant que technique de communication de masse, peut « marcher » parce qu'elle entre en résonnance avec les attentes des populations auxquelles elle s'adresse.

### **III- LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE PUBLIQUE AU SUJET DE L'ÉMERGENCE EN CÔTE D'IVOIRE**

Toute société humaine, indépendamment de son degré de développement, dépend de son système de communication. Il permet à ses membres de vivre ensemble, de maintenir ou de modifier ses règles et de maîtriser leur environnement existentiel.

Pour Well Pascale (1990), la communication institutionnelle est apparue pour souligner une nouveauté : celle qui n'était pas destinée à vendre un produit. En Côte d'Ivoire, l'objectif d'atteindre l'émergence à l'horizon 2020 est une politique et une vision phare du gouvernement actuel. Le chef de l'État lui-même en a fait un défi personnel et un cheval de bataille économique, politique et social. Toutes les ressources publiques de l'État y sont mobilisées. À l'endroit du monde entier, des bailleurs de fonds, des partenaires au développement, des citoyens ivoiriens, etc., la communication autour de l'émergence fait rage. Cette communication dite institutionnelle se développe sous l'influence conjointe de tendance et d'événements qui poussent le pays à formuler globalement son identité et à affirmer sa vocation de nation stable et en développement. La complexité de la situation politique actuelle et les péripéties de la croissance économique actuelle en Côte d'Ivoire, appellent un tel discours central. C'est donc du ressort de l'État que d'exprimer le fil conducteur de la gestion des affaires publiques. Le rôle de la communication publique est de présenter les projets de l'État, d'y faire adhérer, pour contribuer à sa réalisation.

Le discours de la communication institutionnelle par excellence en Côte d'Ivoire, est celui basé sur la souveraineté davantage que sur les activités ou autres vocations. C'est un discours de caution, de garantie qui met en exergue l'autorité de l'État, sa puissance, son rang, sa place dans le concert des nations.

## **1- Les médias de service public, moyens privilégiés de la communication institutionnelle publique**

Le service public est un principe de droit qui se fonde sur le devoir qu'a l'État de fournir à la population dont il a la charge, les services nécessaires à son développement et à son épanouissement. Ces devoirs pour l'État, qui sont des droits pour les citoyens, nous pouvons citer : le droit à la santé, le droit à l'éducation ; le droit à la sécurité, au logement, et surtout à l'information.

Dans le regard porté désormais sur la communication, l'accent est largement mis sur les médias de masse par un effet de nouveauté évident, ceux-ci ayant fait une bruyante irruption dans la grande majorité des individus à partir de la fin du XIX ème siècle (Maigret E., 2007). Mais il existe une autre raison à ce succès : les médias de masse constituent le fait communicationnel le plus original et le plus déterminant dans les sociétés qui se définissent désormais majoritairement par la démocratie.

En Côte d'Ivoire, la mission de service public de la *RTI* (*Radiodiffusion Télévision Ivoirienne*) est assurée par trois chaînes de télévision (*RTI1*, *RTI2* et la chaîne régionale de Bouaké, dénommée *RTI Bouaké*). La radiodiffusion y est présente avec trois stations à savoir : *Radio Côte d'Ivoire*, *Fréquence 2* et *Radio Bouaké*. Au niveau de la presse écrite, seule le quotidien *Fraternité Matin* fait office de journal pro gouvernemental.

## **2- Organisation et fonctionnement des médias de service public en Côte d'Ivoire**

Selon Jacques Barrat, (1992, p.9), « *La mutation fondamentale la plus importante depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale en matière d'information est sans doute la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel dans un contexte d'internationalisation de tous secteurs de la communication* ». Les progrès réalisés dans l'informatique et la télématiche ont permis depuis les années soixante l'extraordinaire développement médiatique que nous connaissons aujourd'hui. Les médias en Côte d'Ivoire ne sont pas en marge de cette marche vers le progrès technologique.

En effet, depuis les années soixante, période de son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire s'est dotée de structures médiatiques sous la tutelle de l'État dans un contexte de démocratie de l'époque avec le parti unique le PDCI RDA (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire Rassemblement Démocratique Africain) du premier Président de la Côte d'Ivoire indépendante Félix Houphouët Boigny. Ces médias d'État ou encore appelés médias de service public vont toujours fonctionner en fonction de l'évolution de la conjoncture politico-sociale du pays jusqu'en 1990 date du retour au multipartisme dans le pays. À cette époque, les médias d'État, convertis en médias de développement selon les gouvernants de l'époque, vont se frotter aux nombreux médias surtout au niveau de la presse écrite aux médias proche des partis politiques de l'opposition incarnés par Laurent Gbagbo et ses compagnons de lutte politique. Ainsi, la nomenclature des médias en Côte d'Ivoire, se présente

de la façon suivante : Le secteur des médias audio et audio-visuel, restent l'apanage de l'État. Le secteur de la presse écrite quant à lui, est aussitôt libéralisé et y enregistre plusieurs titres aux cotés de la presse gouvernementale incarnée par Fraternité Matin et ses supports. Comment sont organisés et fonctionnent les médias de service public?

### **2.1- *Fraternité Matin, le seul journal gouvernemental en Côte d'Ivoire***

Les informations gouvernementales à propos de l'émergence à l'horizon 2020 ne tarissent pas dans les colonnes de *Fraternité Matin*. Depuis que cette politique a vu le jour, plusieurs communications ont été faites par des membres du gouvernement et le Chef de l'État lui-même dans cet organe de presse du gouvernement ivoirien.

Médias scripto-visuel, autonome, de support papier, la presse écrite est pour reprendre Charaudeau, *une aire scripturale faite de mots, de graphiques, de dessins, et d'images fixes*<sup>1</sup>. Son caractère communicationnel de type monologal, permet aux autorités ivoiriennes d'être en roue libre dans le cadre de la sensibilisation au sujet de l'émergence. Les citoyens et l'État ne sont pas en coprésence lors de la production du message. Il n'y a pas non plus véritablement de possibilité de réversibilité du discours pour les citoyens lecteurs. Ici, le journaliste écrit son article en fonction de la représentation qu'il se fait de l'information et du lecteur. À *Fraternité Matin*, tous les journalistes sont des fonctionnaires de l'instance du pouvoir .Par conséquent, ils sont assujettis à suivre les programmes de l'État. Les médias de service public en Côte d'Ivoire ont toujours eu les mêmes habitudes en matière de traitement de l'information. Tous les pouvoirs et gouvernements qui se sont succédés ont fait l'objet des mêmes critiques et reproches par les opposants et souvent les populations. Les médias d'État en règle générale, n'ont ainsi comme rôle que de diffuser les ordres du pouvoir et d'inciter les masses à les exécuter, d'endoctriner, inculquer l'idéologie officielle et de célébrer la magnificence du Chef de l'État, de son pouvoir et de son culte, et de dénigrer les propos et actions des pouvoirs précédents. Il faut dire le langage scripto visuel permet tout de même de garder des traces durables des messages produits.

Dans le numéro 15327 du Mercredi 13 Janvier 2016 de *Fraternité Matin*, l'éditorial rédigé par son Directeur Général M. Vénance KONAN, l'on pouvait lire à la UNE « *En avant pour l'émergence* ». Le premier responsable de cet organe de presse écrite pro-gouvernemental ne tarit pas d'éloges à l'endroit des gouvernants. L'on peut lire par exemple ceci :

« *Si aujourd'hui nous nous félicitons de l'état de notre pays, avec ces grands travaux qui en ont changé le visage, avec cette croissance que l'on nous envie et qui attire de plus en plus d'investisseurs, c'est bien grâce au travail de cette équipe...Le chemin qui conduit à l'émergence est plein de promesses mais semé*

---

<sup>1</sup> P. Charaudeau, *Le discours d'information médiatique*, Paris, Ed. Nathan, 1997, p.71.

*d'embuches. Chacun de nous doit en être pleinement conscient et développer de nouvelles valeurs qui auront pour noms travail, intégrité, compétence. Il nous suffit de regarder les pays qui ont émergé ou sont sur le point de le faire pour comprendre les efforts qui nous sont demandés et les valeurs que doivent porter les peuples et leurs leaders. Les pays émergents sont ceux des peuples qui travaillent et des dirigeants qui cultivent la vertu<sup>1</sup> ».*

Ces propos sont une véritable litanie de la part du responsable de l'organe de presse principal du gouvernement ivoirien.

Dans la même veine, le Patriote<sup>2</sup>, un journal proche du RDR, parti politique au pouvoir dont est issu le président de la République Alassane OUATTARA, n'a de cesse de publier régulièrement des articles à propos de l'émergence. Dans sa publication du Mardi 1<sup>er</sup> aout 2017 à la page 3, l'on pouvait lire ceci : « *Infrastructures ultramodernes, voici les le top 6 des projets qui vont changer Abidjan* ». L'auteur de l'article Jean-Eric ADINGRA, citera (l'aérocité, le métro d'Abidjan, l'élargissement du canal de Vridi et le deuxième terminal à conteneur, la gare routière interurbaine, l'aménagement de la baie de Cocody et le projet Promenade de la mer). Tous des chantiers futuristes en vue de l'émergence à l'horizon 2020.

Aujourd'hui en 2018, les regards en Côte d'Ivoire sont focalisés sur les élections présidentielles et législatives de 2020. Selon le représentant du FMI, José GIJON<sup>3</sup>, dans son rapport qu'il a rendu relatif à l'édition 2017 des perspectives économiques régionales du *FMI*, à savoir : « *Afrique subsaharienne, ajustement budgétaire et diversification économique* », publié le mardi 19 décembre 2017, la Côte d'Ivoire est classée parmi les pays pré-émergents. Mais le fonctionnaire du *FMI* précise toutefois que pour relever le défi de l'émergence, il reste beaucoup d'efforts à faire.

La presse écrite en Côte d'Ivoire étant une presse transnationale, car diffusée à travers tout le territoire et sur internet, atteint la majorité des citoyens lettrés, qui à leur tour, deviennent des relais d'opinion et d'information auprès des autres populations. Les informations diffusées dans les colonnes de Fraternité Matin, finissent par atteindre une grande majorité des ivoiriens et tous ceux qui s'intéressent à ce pays.

## ***2.2- L'affiche, système de communication de masse de l'État ou la publicité institutionnelle***

Dans la stratégie de communication à propos de l'émergence, l'État de Côte d'Ivoire met un point d'honneur sur la communication par l'affiche. En effet, un proverbe chinois stipule que : « *Une image vaut mille mots* ». Le proverbe chinois désigne un gisement de productivité pour la communication aujourd'hui (Joannes A. 2008). La productivité de la communication visuelle résulte de la cohérence entre les messages, les

---

<sup>1</sup> Editorial de Venance KONON, in *Fraternité Matin* du Mercredi 13 janvier 2016.

<sup>2</sup> In *Le Patriote*, numéro 5292 du mardi 1<sup>er</sup> aout 2017, pp 3-4.

<sup>3</sup> In le quotidien *L'Expression*, numéro 2432 du jeudi 21 décembre 2017, p.9.

images et leurs supports. Cette cohérence optimise la réceptivité, la compréhension, et la mémorisation des messages par les destinataires.

En Côte d'Ivoire, les affiches publicitaires rivalisent de taille et de forme. Tous les grands artères, les grands carrefours, plusieurs immeubles, des véhicules de transport en commun, etc. sont utilisés comme supports pour les affiches. L'affiche constitue ici, un système de communication de masse par diffusion basé sur image commentée, plane, collée sur une surface exposée au regard du passant. Toutes les grandes réalisations, les projets d'infrastructures et toutes autres activités de l'État de Côte d'Ivoire en vue de l'émergence, sont présentées sur de grandes affiches en termes de publicité institutionnelle. De l'avis d'Abraham Moles (1969), l'image est saisie instantanément dans l'affiche, et c'est le point fondamental. Sur cette base de simplification s'est construit alors un nouveau code des symboles, et, par là, un langage des images. La dimension esthétique donne à l'affiche son autonomie psychologique. Les gouvernants l'ayant bien compris, ne s'en privent pas.

Les grandes affiches de l'État de Côte d'Ivoire où il est souvent écrit en lettre d'or « *L'Etat travaille pour vous* », en terme de message, construit des réflexes conditionnés, des slogans, et des stéréotypes qui s'impriment dans la culture individuelle et, par-là prennent une valeur autonome, indépendante, de leur sujet. En stratégie de communication de masse, cela constitue un matraquage psychologique de grande envergure.

### **2.3- *Les chaînes de radiodiffusion sonores de service public***

Au nombre de trois, les chaînes de la radio nationale couvrent l'ensemble du territoire. Elles émettent en FM (Fréquence de Modulation) 24 heures sur 24, et synchronisent leurs programmes d'actualité radiodiffusés jusqu'à 8 heures les matins. La station nationale est plus tournée vers l'information institutionnelle et prend aussi en compte les besoins d'information des auditeurs à travers des émissions grand public, des débats sur des thèmes d'intérêts généraux et d'actualité tels les faits de société, de politique, d'économie et de culture.

*Fréquence 2*, la deuxième station, vise un public plus jeune qui veut se divertir. Son programme est fait pour l'essentiel de magazines et d'émissions musicales.

À propos de *Radio Bouaké*, la troisième chaîne de radio publique, il faut préciser qu'elle a été créée dans le cadre d'une politique de communication dite « rapprochée » initiée par la *RTI* qui entendait jouer la carte de la proximité avec les populations de l'intérieur du pays, singulièrement celles de la région du Gbéké et des régions environnantes. Les trois chaînes radiophoniques qui ambitionnent d'être les meilleures et les plus proches des auditeurs, sont handicapées par le manque de moyens. Les journalistes et les animateurs se plaignent de leur traitement salarial. Les structures de la *RTI* ont adopté depuis plusieurs années des programmes d'information radio et télévisé en langues nationales auxquelles s'ajoute le Moré, langue des Mossi, dont une communauté de 3 millions de personnes vit en terre ivoirienne.

## **2.4- Les chaînes de télévision publiques nationales, véritables médias démonstratifs et visuels vers le peuple**

Trois chaînes publiques de télévision existent en Côte d'Ivoire.

*RTI 1* de son slogan, « *La chaîne qui rassemble* », est une chaîne généraliste à vocation nationale et régionale. *RTI 1* est diffusée par satellite sur l'ensemble du territoire et par faisceaux hertziens à Abidjan. *RTI 1* couvre près de 75% du territoire national et émet à partir de 25 émetteurs TV repartis sur le territoire national. *RTI 1*, c'est 21 heures de programmes journaliers avec un éventail de genres. Trois grandes éditions du journal télévisé sont à distinguer : *13 heures*, *20 heures* et *23 heures*. A celles-ci s'ajoutent deux (2) flashes quotidiens à 10h et 18h. En termes d'audience, *RTI 1* occupe une bonne place avec 1.704.760 téléspectateurs par jour selon un sondage en 2012 de *TNS Sofres*.

*RTI2* qui a pour slogan « *Un autre regard* », est une chaîne de télévision mini-généraliste qui couvrait environ 150 kilomètres dans le rayon de la capitale ivoirienne Abidjan. Depuis le début de l'année 2014, la zone de couverture de *RTI2* s'est étendue peu à peu à tout le territoire national. Aujourd'hui de l'Est à l'Ouest et du Nord au Centre de la Côte d'Ivoire, nous retrouvons *RTI 2* par réseau hertzien. Chaîne à vocation culturelle, *RTI 2* est la vitrine des valeurs traditionnelles, des faits de société et des préoccupations quotidiennes des ivoiriens et principalement des jeunes et des femmes. La chaîne est quotidiennement alimentée par divers programmes composés des éditions du journal, de documentaires, de fictions et de productions nationales. Le journal télévisé comporte deux éditions d'une durée de 15 minutes chacune : 12h 30, 19h 30 auxquelles il faut ajouter le JT (Journal Télévisé) en images de 6h 30 et 2 flashes d'information, 30 minutes avant les deux éditions susmentionnées. Depuis avril 2013, la chaîne *RTI 2* est reçue par satellite à l'étranger grâce à un partenariat entre *Canal Satellite* et le *Groupe RTI*.

*RTI Bouaké*, « *La chaîne de la nouvelle vision* » est la troisième chaîne de télévision publique ivoirienne. *RTI Bouaké* (*Radio Bouaké* et *TV Bouaké*) dont les activités avaient été interrompues en 2002) a recommencé à émettre depuis le 29 décembre 2011. Pour une question de célérité, cette station régionale est souvent sollicitée pour effectuer des reportages d'intérêt national qu'elle traite et met ensuite à la disposition des chaînes basées à Abidjan.

Dans le cadre de leur fonctionnement, ces médias de service et ceux qui ont un statut privé, sont régis par des règles d'éthique et de déontologie

## **IV- LES INSTANCES DE RÉGULATION ET D'AUTORÉGULATION DES MÉDIAS EN CÔTE D'IVOIRE**

Le secteur des médias audiovisuel, audio et la presse écrite, sont réglementés et encadrés par des instances de régulation et d'autorégulation en Côte d'Ivoire.

Deux instances de régulations médiatiques de l'État sont en charge de la gestion quotidienne et de ces moyens d'information et de communication. Il s'agit entre autres de la HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle) et du CNP (Conseil National de la Presse). Parmi ces instances de régulation l'on note une instance d'autorégulation à savoir l'OLPED (Observatoire de la Liberté de la Presse de l'Éthique et de la Déontologie) et des organisations interprofessionnelles telles, l'UNJCI (Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire), le GEPCI (Groupement des Editeurs de Presse de Côte d'Ivoire), etc.

La mainmise de l'État sur les instances de régulation des médias et les prérogatives qui leur sont assignées ne garantit pas à notre sens la liberté de la presse surtout, la presse proche de l'opposition. Il n'est pas rare de voir des organes de presse écrite proche des partis politiques de l'opposition être suspendu assorti des peines d'amende pour non observation des principes d'éthiques et de déontologie du métier de journaliste. Paradoxalement, chaque régime adopte la même attitude. Les manquements à travers la presse écrite en Côte d'Ivoire sont présents dans tous les journaux. Mais, les sanctions sont souvent prises à l'encontre des seuls journaux de l'opposition.

Les chaînes de radio et de télévision publiques ne sont pas accessibles aux partis politiques de l'opposition en dehors des périodes électorales, notamment les élections présidentielles. Toutes ces situations ne permettent pas aux citoyens dans leur grande majorité de participer au débat public à travers les médias de service public. Face au pouvoir répréhensible des instances de régulation des médias, les instances d'autorégulation et les associations interprofessionnelles des médias n'ont aucun pouvoir coercitif. Mieux ils sont réduits en un tribunal moral qui ne fait que, interpeller et rappeler la bonne conduite à tenir. Dans ces conditions, les médias d'État sont les seuls à jouir de tous les priviléges sans se soumettre aux règles édictées par les instances de régulation, à telle enseigne que le traitement des informations d'utilité publique telle que celle concernant l'émergence ne sont pas soumis à un examen critique ou encore à d'autres appréciations de validation de son exactitude. Alors que lorsque des médias exercent dans de telles conditions ils s'adonnent forcément à la propagande et des abus certains.

## V- LES FACTEURS FAVORISANT L'ÉMERGENCE

Pour relever le défi de l'émergence, quatre principaux facteurs sont déterminants. Les uns aussi importants que les autres, le gouvernement ivoirien, dans sa politique de communication publique, rassure les populations et les partenaires au développement sur les actions entreprises dans ces différents domaines. Il s'agit en autres de :

### 1- Facteur politique

Le premier des facteurs les plus déterminants pouvant conduire la nation ivoirienne à l'émergence à l'horizon 2020 reste de manière presque

indiscutable le facteur sociopolitique. Pour tous les observateurs de la vie politique ivoirienne, pour atteindre l'émergence, le climat politique du pays doit être considérablement apaisé. Mieux encore, l'État de droit ainsi que les libertés individuelles et collectives doivent être une véritable réalité. En Côte d'Ivoire, malgré les efforts du gouvernement, la situation politique reste encore délétère. Les partis politiques de l'opposition rament à contre-courant des décisions et de la gouvernance de l'État. Il n'y a pas de véritable dialogue politique entre les gouvernants, la société civile et les partis politiques de l'opposition. Plusieurs sujets sur le plan politique restent des points de discorde. Nous en voulons pour preuve les récentes élections sénatoriales. Les partis politiques de l'opposition n'ont pas pris part à cette joute électorale qui s'est déroulée. Mieux, les partis de l'opposition ont retiré leurs représentants de la CEI (Commission Électorale Indépendante), instance chargée de l'organisation de toutes les élections au plan national. Tout cela dans l'indifférence totale des gouvernants. La presse écrite proche de l'opposition est régulièrement sanctionnée par le CNP (Conseil National de la Presse). Les ondes de la télévision publique ne sont pas accessibles aux partis politiques de l'opposition en dehors des périodes de l'élection présidentielle. De l'avis de Sonon Stéphane (2010), « *La liberté de communication des pensées et des opinions et son corollaire du droit à l'information, est l'un des droits les plus précieux de l'Homme. Elle est le fondement de la démocratie.* » En Côte d'Ivoire, ce chantier reste en friche. Cependant, on peut être considéré comme un pays émergent sans pour autant respecter ces critères démocratiques. C'est le cas par exemple de la Chine ou de la Russie, pour ne citer que ces deux nations emblématiques. La Côte d'Ivoire pourrait-elle bénéficier de cette opportunité ? Rien n'est moins sûr.

## **2- Facteur économique**

Aujourd'hui, l'émergence d'une nation se voit, se mesure ou se considère essentiellement par son poids économique au niveau international. Selon Françoise Lemoine dans « *L'émergence des BRIC* » (Cahiers français n° 357 juillet-août 2010, La Documentation française), « *L'étude [de la banque américaine Goldman Sachs] montrait que la croissance des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, South Africa/Afrique du Sud), conjuguée à l'appréciation de leur monnaie, entraînerait un renforcement de leur poids économique et une modification des rapports de force dans le monde d'ici 2050* ». Ce poids économique dans l'économie mondiale donne de fait, une forme de respectabilité et de toute puissance dans les négociations internationales, en dépit des droits humains qui ne sont pas très souvent respectés. Alors, en Côte d'Ivoire, le gouvernement tente tant bien que mal de mettre en place de nouveaux mécanismes et outils de développement économique afin de favoriser les conditions de cette émergence. La diplomatie économique mise en place par le gouvernement semble donner de bons résultats, reste maintenant l'épineuse question de la répartition équitable des fruits de la croissance entre les différentes régions du pays, mieux, les différentes couches des

populations. La Côte d'Ivoire a abrité du 29 au 30 novembre 2017 le 5<sup>ème</sup> Sommet Union Africaine/Union Européenne. À cette occasion, le pays a mis en avant son embellie économique et sociale. Mais il faut dire que le quotidien de l'ivoirien ne rime pas toujours avec ces beaux discours qui ont été tenus à cette rencontre. Il faut signifier que le coût de la vie devient de plus en plus cher en Côte d'Ivoire. Malgré quelques prouesses économiques réalisées par le pays depuis la fin de la crise post-électorale, la majeure partie de la population vit encore sous le seuil de la pauvreté. Des ménages peinent encore à s'assurer les trois repas par jour. Dans ces conditions, plusieurs questions restent en suspens à propos de l'effectivité de l'émergence du pays à l'horizon 2020.

### **3- Facteur social**

Pour le Chef de l'État ivoirien, lors de l'entretien qu'il a accordé à la presse, il a dit en substance que la notion d'émergence est aussi et avant tout relative à un sentiment de bien-être social. Cela doit nécessairement engendrer la réduction considérable de la pauvreté, du chômage de masse, de la mortalité infantile, des grandes endémies, de l'illettrisme etc. Pour les grandes institutions financières internationales qui déterminent les critères de qualification d'une nation dite émergente, la dimension économique qui engendre de fait le développement du pays reste le principal élément d'appréciation. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le facteur social qui s'organise autour de valeurs idéologiques, religieuses, politiques et ethniques peut jouer un rôle déterminant dans les conditions favorisant l'émergence du pays en 2020. Au plan social, plusieurs difficultés émaillent le chemin de l'émergence. Des revendications sociales, des mouvements de grèves intempestives dans de la fonction publique notamment, le secteur éducation et le corps préfectoral, les forces armées, etc. Le tissu social reste toujours fragmenté du fait de la crise post-électorale avec son corollaire de prisonniers politiques, d'exilés internes et externes. Tout un décor qui rassure sur le sentiment de pessimisme par rapport à ce projet d'émergence.

### **4- Facteur culturel**

Quoi qu'on puisse en penser, les arts et la culture de manière générale sont également des éléments de développement non seulement intellectuel, moral, social et économique. Dans certains pays tels que les USA, la France, le Canada, l'industrie créatrice ou artistique représente une véritable force économique et de développement. En Côte d'Ivoire, ce n'est pas encore le cas. Et pourtant, pour les Occidentaux, l'Afrique est le berceau, la source de toute inspiration et création artistique. À nous désormais de repenser notre conception de l'art et de la culture comme un facteur de développement et de richesse à divers niveaux, dans la perspective d'une émergence en 2020, de manière réjouissante et créative à partir de nos propres richesses culturelles.

Toutes ces belles idées et bonnes intentions au sujet de l'émergence de la Côte d'Ivoire sont présentes de façon quasi permanente dans les

discours de tous les gouvernants et hommes politiques proches du Chef de l'État ou de la coalition RHDP au pouvoir en Côte d'Ivoire. Les médias de service public dans toute leur diversité en sont le relais obligatoire vers le peuple ivoirien et le monde entier. L'industrie culturelle dont parlent tant les gouvernants n'existe que dans les discours politiques. La réalité des faits est toute autre. Il n'y a pas pour l'heure une véritable politique culturelle mise en place qui garantisse la sauvegarde et la préservation des objets, faits, manifestations, valeurs culturelles ivoiriennes. Ce pan de l'émergence peut faire défaut au moment venu.

## **VI- MÉDIAS NOUVEAUX, NOUVELLES MÉTHODES DE COMMUNICATION DE MASSE**

Compte-tenu de la fragilité du tissu économique, politique et sociale de la Côte d'Ivoire après avoir connu des années de conflits armés, l'on peut affirmer sans aucun risque de se tromper que la gestion quotidienne des affaires de l'État relève de la seule et unique volonté des gouvernants voire du parti politique au pouvoir. L'alliance politique le RHDP qui a conquis le pouvoir d'État n'a pas toujours gouverné convenablement et de façon collégiale non plus. Il y a un déséquilibre au niveau du partage de responsabilité au sommet de l'État. Le RDR parti du Président Ouattara Alassane ne lâche du lest. L'essentiel des postes de responsabilité sont concentrés entre les cadres de ce parti. Le malaise au sein de cette coalition fait régulièrement la Une des journaux nationaux et internationaux. Dans ces conditions, les médias de service en Côte d'Ivoire que nous avons évoqué ne peuvent pas exercer en toute transparence. Vu également leur mode de gestion et le système de régulation dans lequel ils exercent, ces médias ne peuvent que faire preuve de traitement partial et propagandiste de l'information en faveur du gouvernement, mieux, des partis politiques au pouvoir. Les instances de régulation dépendent mordicus de la tutelle trop lourde et trop forte de l'État. Cette situation ne leur permet pas de travailler de façon libre, honnête et équitable. Dans ces conditions, c'est la démocratie en Côte d'Ivoire qui se trouve être entamée et qui peine à faire l'unanimité quant à son expression plurielle et sa bonne implantation dans le pays contrairement à certains pays de la sous-région ouest africaine notamment, le Ghana, le Bénin, le Sénégal, ... pour ne citer que ceux-là. Le discours sur l'émergence de la Côte d'Ivoire à travers les médias de service public et les discours des gouvernants nous semble de jour en jour, plus un slogan politique qu'une réalité politique, économique, sociale et culturelle. Cette thèse réside dans la compréhension des définitions que nous avons données aux paradigmes de la communication politique, de la communication publique et de la propagande.

Il est tout à fait bien indiqué de faire remarquer que si le début du vingtième siècle fut marqué par l'émergence de la communication de masse, sa fin quant à elle, est caractérisée par l'explosion des nouvelles technologies. Désormais, une société communicationnelle serait bien celle où chacun serait également en relation potentielle avec tout le monde.

L'État de Côte d'Ivoire utilise ce réseau de communication pour la diffusion des informations à propos de l'émergence. Ces outils instaurent une relation entre l'État et les populations et cette relation reste subordonnée au respect de l'audience ; voire ceux qui lisent, écoutent, regardent et communiquent à travers ces outils.

## **VII- LA SPIRALE DU SILENCE, STRATÉGIE DE COMMUNICATION APPLIQUÉE INSIDIEUSEMENT PAR L'ÉTAT**

La théorie de la spirale du silence représente une tentative pour comprendre la perception erronée de l'opinion publique selon Noelle Neuman (1984). En effet, la spirale du silence est l'analyse que nous faisons de la relation entre la perception de l'opinion publique majoritaire en Côte d'Ivoire et le consentement à exprimer l'opinion privée au sujet de l'émergence à l'horizon 2000. C'est donc une théorie qui prend appui à la fois sur des mythes fondateurs de la société de masse et (sur le plan théorique) sur la conformité entre les individus.

Noelle Neumann désigne les médias de masse comme le premier responsable de ce processus, car elle estime que les citoyens sont surtout informés par eux. L'auteure prétend que les médias de masse contribuent à n'en point douter à structurer les perceptions des gens en désignant ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Dans le cadre de notre étude, et fort de ce qui précède, les médias de service public en Côte d'Ivoire jouent bien ce rôle. En outre, du fait de leur omniprésence et la répétitivité de leurs messages à quoi il faut ajouter le consensus relatif qui règne entre la plupart des journalistes concernant les événements devant être présentés, l'on estime que les médias estompent la perception sélective des individus et limitent leur possibilité de jugement. En réalité le soutien des mass médias peut autant renforcer qu'affaiblir l'opinion publique minoritaire.

La gestion des médias de service public en Côte d'Ivoire a toujours causé problèmes. Ces problèmes sont de plusieurs ordres. Nous en énumérons quelques-uns.

- L'accès : l'accès à ces médias n'est facile pour beaucoup de citoyens surtout les responsables des partis politiques de l'opposition et leurs militants ;
- Le traitement de l'information. L'information diffusée sur les ondes des médias de service public sont marquées par une certaine partialité toujours en faveur de l'État ou du gouvernement ;
- La diversité des sujets abordés. Il manque sur ces médias des sujets d'intérêt politique sur la vie de la nation. Pas de débat qui met en confrontation des responsables politiques de visions différentes sur des questions d'intérêt national ;
- La proximité : On peut reprocher à ces médias de ne pas favoriser la participation des populations défavorisées ou des populations de l'intérieur du pays aux questions d'intérêt public, ou la vie de la nation.

Tous ces problèmes que nous avons évoqués, causent inéluctablement la spirale du silence chez ces populations dans la mesure où ces personnes constatent que leur opinion ne correspond pas à l'opinion légitime (porté par les médias). Elles quittent donc l'espace public et se réfugient dans leur espace privé. Les médias ont une part de responsabilité significative dans ce mécanisme non seulement parce qu'ils représentent la source essentielle d'informations et connaissances, mais aussi en raison de la complicité entre les journalistes et l'information à diffuser. Au final, nous disons que cette théorie, « la spirale du silence » établit à n'en point douter une relation complexe entre individu, médias et opinion publique. Elle s'appuie en effet sur une base empirique élaborée, elle a aussi marqué le retour d'une conception des médias qui leur attribue de puissants effets.

#### **VIII- DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE À LA PROPAGANDE POLITIQUE AU SUJET DE L'ÉMERGENCE À L'HORIZON 2020 EN CÔTE D'IVOIRE**

L'introduction des médias a modifié le processus de la communication établie entre les gouvernants et les gouvernés et entre les individus. Des théories et approches ont été élaborées pour servir d'outils à la compréhension du processus du processus de communication. Toutes ces approches théoriques ajoutent une richesse au champ de recherche sur la communication de masse et les débats qu'elles engendrent ne font que garder en effervescence perpétuelle la recherche.

Dans les médias de service public en Côte d'Ivoire, il est dit à profusion depuis quatre ans, de manière presque frénétique que, le gouvernement multiplie les projets pour alimenter le moteur de l'économie. De larges pans du plan national de développement présenté aux bailleurs en 2012 ont été exécutés. Quelque 5 000 km de pistes ont été remis en état, 800 localités électrifiées, 794 pompes manuelles installées pour l'approvisionnement en eau. Quatre hôpitaux et 52 dispensaires et maternités ont été construits. Entre autres... « À Korhogo [Nord], ma maison a été raccordée à l'électricité, ça change tout ! » illustre un économiste ivoirien en poste à Washington qui, comme d'autres expatriés, songe à rentrer pour participer au redécollage de son pays. Dans ce système de communication publique les théories du conflit ou théories critiques sont utilisées par les gouvernants. En effet, les théories regroupées sous le label « théories du conflit social » ou appelées encore « théories critiques » rassemblent des propositions diverses, mais qui sont toutes inspirées du marxisme. Selon cette théorie, la communication de masse sert à renforcer et à reproduire l'idéologie dominante. Ici, sont privilégiés dans les analyses, le facteur économique et idéologique qui, en fin de compte déterminent le système des médias.

Aujourd'hui tout est dénommé communication : on ne parle plus de publicité mais de communication publicitaire, plus de propagande mais de communication politique, plus de société de consommation mais de

société de communication etc. Le terme est ainsi polysémique et son sens extensif. Mais *ipso facto*, il est sémantiquement peu explicite. Comme le souligne Yves Winkin (1999), « *Le pari est de chercher malgré tout à faire de la notion de communication un instrument de pensée pour permettre la recherche empirique et l'analyse de la vie sociale*».

Bien sûr, beaucoup de chantiers restent en souffrance. « *Le gouvernement n'a construit que 6 885 classes sur les 25 000 promises par le président, et nous attendons toujours la livraison des nouvelles universités* », indique Antoine Assalé Tiemoko, fondateur du bihebdomadaire *L'Éléphant déchaîné*, un magazine privé indépendant. Le chemin sera encore long avant que l'éléphant ivoirien n'atteigne la promesse de l'émergence à l'horizon 2020. Pour calmer les impatients, les autorités savent qu'elles doivent multiplier les prises de parole, car les bénéfices de tous ces travaux sont loin d'être palpables pour la grande majorité des Ivoiriens. Ces prises de parole ne manquent pas. C'est ici qu'intervient la théorie fonctionnaliste de la communication. Cette théorie s'intéresse aux conséquences des phénomènes sociaux. Elle met un accent particulier sur les besoins d'une société. Bien entendu, la société est considérée et envisagée comme un ensemble de parties liées entre elles, les médias étant une des parties et chacune contribuant à l'ensemble. Toute chose qui fait dire aux sceptiques que la promesse de l'émergence, plus qu'un programme de gouvernement, est un slogan politique, mieux, une propagande politique.

Il n'est un secret pour personne que chaque message émis est porteur d'information et qu'en tant que tel, il tente de nous persuader, autrement dit d'agir sur nos comportements. Dans les messages publicitaires, cet aspect apparaît de manière évidente et ne choque guère. A l'inverse, le message politique est *ipso facto* frappé du sceau de la manipulation -bien que l'objectif soit le même- Les médias quoi qu'on en dise ne sont pas de simples véhicules d'information ; d'une part, ils fournissent les canaux à travers lesquels des acteurs politiques peuvent diffuser leurs messages, d'autre part, ils permettent aux éditorialistes de choisir parmi les informations et de produire des analyses confirmant leurs engagements politiques. Ces pratiques journalistiques mettent en cause la neutralité et l'indépendance de ces médias. En Côte d'Ivoire, cette pratique est légion et presque toute la presse quotidienne d'information générale s'y adonnent aux mépris des règles d'éthique et de déontologie de la profession journalistique.

## CONCLUSION

Le traitement de l'information et la communication au sujet du projet de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2000 par les gouvernements à travers les médias publics est sujet à polémique. En effet dans un pays comme le nôtre où l'on prône la démocratie en longueur de journée, lorsque la télévision, la radio et la presse écrite n'ouvrent leurs antennes qu'à un seul groupe politique ou religieux, elles agissent exactement comme dans un système totalitaire. En Côte d'Ivoire, les médias de service public fonctionnent comme si tout allait très bien. Cela ressemble à la face visible de l'iceberg. Alors que les véritables tares de la société ivoirienne, telle la face immergée de l'iceberg, ne sont pas souvent évoquées encore moins débattues sur les ondes des médias de service public.

Les médias de service public en Côte d'Ivoire, devraient adopter le modèle de responsabilité sociale. Selon ce modèle, on invoque la responsabilité publique des médias. La liberté d'expression est fondamentale mais elle est réglementée par une législation et des chartes professionnelles déontologiques. Les médias ont pour but dans ces conditions de satisfaire les besoins d'information. Mais ils doivent le faire surtout dans un souci de responsabilité sociale et ne pas tomber dans la trivialisation de l'information. Notre radio, notre télévision et notre presse écrite ne doivent plus se comporter comme dans un modèle autoritaire ou encore dans un modèle totalitaire, ou servir de caisse à résonnance pour abrutir le peuple par la propagande et le matraquage des esprits. La Côte d'Ivoire ayant choisi la démocratie, les médias de service public se doivent de s'inscrire résolument dans l'élégance du pluralisme d'opinion, mais aussi et surtout un traitement objectif et honnête de l'information d'intérêt général. Dans cette lutte, les journalistes, les animateurs, les réalisateurs, les producteurs, les dirigeants de ces médias et même les pontes du pouvoir d'État, doivent se départir de leurs oripeaux de militants de partis politiques. Dans le domaine il est dit qu'il n'y a pas de place au militantisme à la radio et la télévision d'État. Comme l'ont dit si éloquemment Trudel Pierre et al. (1981), « *le droit à l'information est un droit fondamental lié à la démocratie, et il ne peut y avoir de démocratie véritable sans citoyens pleinement et objectivement informés* ».

Fort malheureusement, en Côte d'Ivoire, les médias de service public dans leur fonctionnement quotidien, semblent rester à la traîne dans la marche vers ce que Le Masurier J. a appelé « *la démocratie administrative*<sup>1</sup> ». Malgré toutes les tentatives de donner à la Côte d'Ivoire une image rayonnante d'un pays où tout va bien à travers les médias d'État et les nombreux discours officiels, il serait dirimant de croire que la communication à propos de l'émergence est une simple communication publique. Il s'agit en réalité d'une propagande politique pour assouvir des desseins politiques inavoués. Comme le dit Dominique Wolton (1997), on demande au chercheur d'être libre, d'explorer et de vérifier toutes les

---

<sup>1</sup> Le Masurier J., « *Vers une démocratie administrative : du refus d'informer au droit d'être informé* » RDP 1980, pp 1239-1269.

hypothèses mais en même temps, s'il dit quelque chose de différent du discours des acteurs, des hommes politiques ou des journalistes, il perçoit immédiatement une forte résistance... C'est un peu le double lien, « *Aidez-nous à mieux comprendre ce qui se passe, mais surtout ne dites autre chose que ce que nous voulons entendre* ».

La Côte d'Ivoire reste encore marquée par les stigmates de la guerre qu'elle a connue. Elle peine à colmater les brèches. L'État fait de tout son possible pour faire face aux nombreuses difficultés.

La situation socio politique dans la zone ouest africaine dont fait partie la Côte d'Ivoire est précaire. Le Nigéria et le Mali sont en proie au terrorisme, qui est aux portes de la Côte d'Ivoire. Les premiers attentats ont déjà eu lieu, et malheureusement, ça risque de briser la Côte d'Ivoire dans son élan. L'instabilité régionale risque d'être un frein mortel pour l'économie ivoirienne. Dans ces conditions, la Côte d'Ivoire est-elle susceptible de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale d'ici à 2020 comme le stipule la définition et les caractéristiques d'un État émergent ? Nous le disons tout net, l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 tant prôné par les actuels gouvernants est un leurre, un mirage, une utopie. Beaucoup trop de choses restent à faire et à parfaire. L'émergence est un projet de grande envergure qui ne saurait se réaliser au détour d'un propos de campagne électorale à des finalités propagandistes.

## BIBLIOGRAPHIE

- BALLE F. (1988), *Médias et société*, Paris, Montchrestien.
- BARRAT J. (1992), Géographie économique des médias, Médias et développement, Paris, Editions Litec
- CHARAUDEAU P. (1997), Le discours médiatique, Paris, Edition Nathan.
- CHARLIER J-E. et CAMPENHOUDT (Sous la direction de) 2014, 4 méthodes de recherche en sciences sociales, Cas pratiques pour l'Afrique francophone et le Maghreb, Dunod.
- CHARRON D. (1988), Une introduction à la communication, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CLOUTIER J. (1975) L'ère d'EMEREC ou la communication audio-scripto-visuel à l'heure des self- média, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- HENEIN G. (1969), Petite encyclopédie politique, sous la direction de CHATELET F. Paris, Seuil.
- JOANNES A. (2008), Communiquer par l'image, Valoriser sa communication par la dimension visuelle, Paris, Dunod, 2eme édition.
- LASWELL H. D. (1927), Propaganda Technique in theWorld War, NewWork.
- LAZAR J. (1991) Sociologie de la communication de masse, Paris, Presses de l'imprimerie Laballery.
- LUHAN Mc. (1968), Pour comprendre les media, Paris, Seuil, Coll. Points.

- MAIGRET E. (2007), *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2ème édition.
- MOLES A. (1969), *L'affiche dans la société urbaine*, Paris, Dunod In: *Communication et langages*, n°4, pp. 73-82.
- NOELLE-NEUMANN E. (1984), *The Spiral of Silence*, Public Opinion- Our Social Skin, University of Chicago Press.
- THOVERON G. (1990), *La communication politique aujourd'hui*, Paris, De Boeck-Wesmael.
- TRUDEL P. et al (1981), *Le droit à l'information*, Montréal : PUM.
- WELL P. (1990), *Communication oblige*, Paris, Les Editions d'organisation.
- WINKIN Yves (1999), *Mumus ou la communication. L'étymologie comme l'heuristique*, MEI, numéro 10, p. 43-51.
- WOLTON D. (1997), *Penser la communication*, Paris, Flammarion.
- Sitographie
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/pays%C3%A9mergent>, consulté le jeudi 24 Mai 2018 à 07 H 16 mn.
  - <http://fr.wikipedia.org/wiki/pays%C3%A9mergent>, consulté le jeudi 24 Mai 2018 à 07 H 30 mn.
  - <http://www.lementor.net/?p=5645>, site visité le jeudi 24 Juin 2018, à 9H 56 mn.

### **Revues et presse écrite**

- Cahier français* N° 357, Juillet-Aout 2010, La Documentation française  
 Unesco, Janvier 2010, *Médias et Bonne gouvernance en Afrique, Concepts et cas pratiques*.
- Quotidien Fraternité Matin, N°15327 du Mercredi 13 Janvier 2016.  
 Quotidien Patriote, N° 5292, du Mardi 1<sup>er</sup> Aout 2017.  
 Quotidien L'Expression, N° 2432 du Jeudi 21 Décembre 2017.

## ENTITES COMMUNICANTES ET TRAÇAGE : ENTRE TRANSPARENCE ET OPACITE

KAHI Oulaï Honoré

Université Alassane Ouattara de Bouaké

honorekahi@uaou.edu.ci

### Résumé

Une numérisation, une quantification et une marchandisation intégrale de la vie s'instituent, soutenues par la puissance toujours plus totalisante des systèmes computationnels de traitement des données. Dans ce contexte, nous interrogeons l'écosystème des objets connectés et les enjeux afférents ; les aspects du traçage, le caractère intrusif et les aspects éthiques. L'objectif est donc de saisir les composantes du traçage informatique ; faire une lecture efficiente de sa transparence en termes d'opportunités et de son opacité au sens d'exploitation occulte. La recherche documentaire et l'enquête mixte ont orienté l'étude sur la multiplicité des entités communicantes, les opportunités liées aux produits et services offerts, les stratégies de traçage, les registres de contrôle social, les orientations de l'exploitation des données et, les enjeux sécuritaires et sociaux.

**Mots clés :** entité, traçage, transparence, opacité

### Abstract

Full digitization, quantification and commercialization of life are established, supported by the ever-increasing power of computational data processing systems. In this context, we question the ecosystem of connected objects and related issues; aspects of tracing, intrusiveness and ethical aspects. The aim is therefore to capture the components of computer tracing; to make an efficient reading of its transparency in terms of opportunities and its opacity in the sense of occult exploitation. The literature research and joint survey focused on the multiplicity of connecting entities, opportunities related to products and services offered, tracing strategies, social control registers, data exploitation guidelines, and security and social issues

**Key words:** entité, tracing, transparency, opacity

## INTRODUCTION

A l'ère des objets intelligents, « nous allons devenir des hommes augmentés, mesurés et quantifiés dans notre quotidien, dans notre sommeil, notre consommation d'énergie, notre régime alimentaire et notre activité physique. » (Barquissau et al., 2016, p. 8). Ces objets sont capables de traiter des informations liées à nos habitudes de vie et de les transmettre via des réseaux de communication alimentant ainsi des bases de données dans le Cloud (Colombain et al., 2015). On assiste à une numérisation du réel car «avec un objet connecté, on en sait plus sur vous qu'avec votre empreinte digitale.» (Peres, in Dugain et Labbé, 2016, p. 75). Ainsi, une quantification et une marchandisation intégrale de la vie s'instituent, soutenues par la puissance toujours plus totalisante des systèmes computationnels de traitement des données grâce à l'extension des capteurs en lien avec les logiciels qui les pilotent (Sadin, 2015). Il existe une multitude d'objets connectés repartis en diverses catégories (Morozov, 2015).

Ces études présentent un caractère convergent : la gestion des données massives avec, d'un côté, l'accessibilité par les services de traçage informatique à toutes les données collectées et, de l'autre, la limitation d'accès à ces mêmes données, des utilisateurs les ayant mis à la portée de tous et rendues visibles. C'est dans ce contexte de transparence opaque que notre problématique prend source. L'objectif est d'en saisir les composantes ; de faire une lecture efficiente de sa transparence en termes d'opportunités et de son opacité au sens d'exploitation occulte insoupçonnée. Dans cette optique, nous interrogeons l'écosystème des objets connectés et les enjeux afférents ; les aspects du traçage, le caractère intrusif et les aspects éthiques. Notre question de recherche est donc : quels sont les différents enjeux qui orientent les usages des objets connectés, la constitution et l'exploitation inapparente des données massives qui conduisent les firmes à recourir à des stratégies de traçage plus subtiles ?

Nous partons de la théorie des représentations sociales (Doise, 1992; Jodelet, 1989 ; Moscovici, 1976 ; Abric, 1994 ; Piasek, 1999) et de celle de l'adoption des technologies (Venkatesh et al., 2003 ; Venkatesh et Bala, 2008) pour comprendre les logiques d'usage des objets connectés. Par ailleurs, notre lecture du contexte actuel des objets connectés sous le regard croisé des deux théories induit l'hypothèse selon laquelle les pratiques d'utilisation renvoient aux utilités perçues et au sentiment d'efficacité personnelle face aux technologies.

La méthodologie utilisée a consisté en des recherches documentaires et à l'application des méthodes d'enquête mixte (quantitatif et qualitatif). La recherche documentaire a concerné d'abord notre fonds documentaire personnel et ensuite les bibliothèques universitaires locales. Cette recherche a permis de faire l'état des lieux sur la question à l'étude et de renforcer nos connaissances à partir des livres et articles publiés. Des personnes physiques ont été approchées pour la constitution des panels de

proximité en vue d'avoir des informations sur leurs pratiques d'utilisation. Chaque strate de 2 répondants est utilisée comme échantillon élémentaire (Miller, 2001) sur 35 strates. Les données collectées à partir des variables retenues ont été analysées pour faire ressortir les tendances essentielles à l'étude et organiser la réflexion articulée autour de la transparence opaque en quatre axes : i) l'écosystème des entités communicantes et les enjeux afférents ii) les stratégies de traçage et les registres de contrôle social iii) l'orientation de l'exploitation des données massives iv) les enjeux sécuritaires et sociaux.

Les enjeux liés à ces données massives sont si importants que les firmes recourent au "traçage consenti et au reprofilage diffus, invisible et continu des individus, usagers des espaces médiatisés" (Carré et Panico, 2010) pour les faire mener une vie algorithmique à des fins de contrôle social.

#### I- MULTIPlicité DES ENTITÉS COMMUNICANTES ET ENJEUX

Il existe une multitude d'objets connectés repartis en des domaines aussi variées que la santé, la domotique, l'assurance, l'agriculture, les transports, le commerce, les loisirs, l'habitronique et la communication (tableau 1). Pour chacun de ces domaines, des dispositifs (traqueurs) existent et sont en lien avec des logiciels qui les pilotent. (Sadin, 2015 ; Barquissau et al., 2016 ; Colombain et al., 2015 ; Morozov, 2015). Ces dispositifs sont des inventions de diverses firmes. Il appert qu'une nouvelle révolution numérique (l'Internet des objets ou IoT) est en cours avec d'un côté ses objets utiles et de l'autre les modes d'exploitation liés.

**Tableau 1 : Services liés aux objets connectés par domaine.**

Domaines	Services offerts
Domotique	Pilotage à distance, économie d'énergie, sécurité
Santé	Analyse des données biométriques, santé en temps réel
Assurances	Proposition de nouveaux services en prévention
Agriculture	Gestion des parcelles agricoles, élevage de précision, gestion des paramètres environnementaux.
Transports	Amélioration de l'expérience de conduite, renforcement de la sécurité.
Habitronique	Surveillance des données physiques de l'utilisateur, analyse du champ de vision, sécurité physique, sécurité numérique, relais vers le téléphone.
Commerce	Localisation, accueil, paiement mobile.
Loisirs	Réalité virtuelle, réalité augmentée.

Selon le sondage BWA effectué en 2014, les consommateurs français estiment que les objets connectés sont utiles pour : faciliter la vie quotidienne (23%) ; surveiller sa santé (21%) ; se déplacer (20%) ; se protéger (14%) ; suivre ses performances sportives (9%). (Colombain et al., 2015). En Côte d'Ivoire, ces nouveaux objets sont encore très peu répandus

; mais, notre enquête révèle que 90% des citadins disposent d'un smartphone et 98% des étudiants en possèdent. Nos investigations montrent que certains répondants disposent de tablettes et d'autres de montres connectées. L'essor du Wi-Fi a permis l'exploitation des objets connectés qui, il va sans dire continue de donner naissance à des nouveaux usages (communication enrichie, auto mesure...). Ces innovations indiquent que des enjeux sont liés aux objets connectés. En dehors des enjeux commerciaux et économiques qui concernent les entreprises fabricantes, il faut ajouter les enjeux techniques et sociaux.

Les enjeux techniques réfèrent aux nouveaux savoir-faire que ces objets connectés permettent d'acquérir, aux nouveaux moyens à maîtriser pour une utilisation efficiente et efficace. Les enjeux sociaux renvoient aux compétences individuelles et collectives à développer et à la culture de réseau à intégrer. Ces enjeux sont si importants (utilité perçue et facilité d'utilisation) que les utilisateurs se procurent ces objets, services et s'évertuent à s'approprier techniquement les usages liés ; chacun voulant se donner la "capacité d'être artisan de son propre contexte" (Scoble et Shell, 2014 : 9). Soulignons que les objets connectés, munis d'une couche d'intelligence et de capteurs collectent et fournissent des informations à d'autres équipements qui alimentent des bases de données dans le cloud via les réseaux informatiques de communication. Avec ces fonctionnalités, "ils transmettent continûment aux utilisateurs des données qui élargissent en même temps qu'elles précisent les contenus des expériences" (Scoble et Shell, 2014 : 10).

Les informations fournies permettent aux firmes qui les gèrent d'adapter les services ; deux enjeux, économiques et commerciaux sont ainsi mis en exergue. Cet échange tout azimut de données pose le problème des stratégies mises en œuvre par ces firmes et autres organisations pour gérer les masses d'informations disponibles. C'est l'objet de la session suivante.

## **II- STRATÉGIES DE TRAÇAGE ET MODALITÉS DE CONTRÔLE SOCIAL**

Les objets connectés et services afférents transforment profondément les modes de vie. Tout ou presque se retrouve sur les réseaux avec les habitudes de production active de contenus médiatiques spécifiques. Les entreprises et autres organisations vont donc saisir l'occasion pour développer des dispositifs sociotechniques de captation, la synchronisation des appareils en lien avec des modalités cognitives et psychiques de contrôle social.

### **1- Les dispositifs sociotechniques et leurs offres**

Les dispositifs sociotechniques et leurs services incitent à rendre les données visibles et à la portée de tous. C'est "un appel à la transparence" (Byung-Chul, 2015) des données ; cette dernière "s'impose à la fois comme valeur, comme style de vie et comme nécessité" (Jeannin, 2014). Sur ces dispositifs, les utilisateurs rendent transparentes leurs vies. Les usagers interrogés accèdent pour la plupart, aux dispositifs sociotechniques pour

des activités diverses. Ces activités réfèrent aux publications, partages, rencontres, loisirs et les achats. Il leur a été demandé, pour cette étude, d'apprécier quantitativement les types d'activités selon les dispositifs utilisés, en les codants sur une échelle de 1 à 5 (tableau 2).

**Tableau 2 : Principales activités des usagers sur les dispositifs.**

	<b>Publication</b>	<b>Partage</b>	<b>Rencontre</b>	<b>Achat</b>	<b>Loisirs (jeu)</b>
Facebook	5	4	4	3	4
Myspace	2	2	3	1	1
Twitter	5	4	2	0	0
LinkedIn	4	4	4	1	0
Youtube	5	5	2	0	5
Flickr	2	3	2	0	1
Instagram	4	4	4	0	2
Moyenne	4,28	3,71	3,14	0,71	1,85
Ecart type	0,75	0,95	0,89	1,11	1,95

Les valeurs obtenues sont des scores pour chaque types d'activités au regard du dispositif utilisé. Les résultats du tableau montrent que la valeur de la moyenne de chacune des trois premières activités est supérieure à la moitié (2,5) du plus grand score (5). Les activités font donc sens pour les usagers. De plus, la valeur de l'écart type est inférieure à 1 ; les réponses sont donc similaires (données homogènes) pour ce qui est des représentations sociales que les usagers ont des trois premières activités. Ce sont leurs principales activités sur le dispositif par rapport aux deux dernières. Les entretiens menés ont montré que les activités des usagers s'inscrivent dans une démarche individuelle d'appropriation des dispositifs, des outils numériques et surtout de la visibilité sur le Net. Ils ont affirmé profiter de ces techniques pour développer une sociabilité sur le web à partir des outils communicationnels disponibles. Ils ont mis l'accent sur :

- l'acquisition et l'amélioration des compétences numériques ;
- l'initiation des possibilités de collaboration ;
- les choix d'amis et la construction de lien social en ligne ;
- la publication de contenu ;
- le partage de vidéos, de photos et de services ;
- l'achat de produits et services en ligne ;
- les loisirs ou jeux en ligne.

Selon les répondants, ils accèdent aux offres gratuites disponibles à partir des équipements de plus en plus performants captant aisément le wifi désormais en accès libre pour certains et à coûts de connexion dérisoire (formules prépayées forfaitaires) pour d'autres. Dans un tel contexte de nouveaux dispositifs dans les échanges sociaux, les usagers se sentent libres de diffuser des informations privées dans la présentation de soi, exposant ainsi l'individu en ligne. Des groupes d'amis ou de

professionnels se constituent, échangeant des informations sensibles et diverses pour atteindre souvent une certaine audience.

L'exposition des formes de réussite, de notoriété sont devenues des stratégies relationnelles et de confiance. C'est un « *'soi exprimé', un 'soi textualisé' qui se donne à lire, à écouter dans la multitude des billets postés au travers de ces 'technologies du soi'* » (Allard, 2007 : 58). Ainsi, les gratifications résultant des services personnalisés ainsi que la "médiatisation de soi" et la "publicisation des actions" (Carré et Panico, 2010) amènent les usagers à rendre transparentes leurs vies.

## **2- La synchronisation des appareils**

La synchronisation des appareils (smartphones, tablettes, ordinateurs...) devenue fréquente et utilisée par 20% de nos répondants, se caractérise par une actualisation automatique des données et la réception instantanée de notification. L'avantage est d'éviter la perte de données. Tous les comptes sont accessibles et mis à jour simultanément sur tous les terminaux. Cet "avantage" met les données à disposition sur les serveurs même s'il semble gratuit à première vue ; il nécessite une création de compte, donc une fourniture d'informations personnelles. C'est un processus de captation de données volontairement accepté par les usagers qui y voient un service gratuit. Jeannin (2014) explique que des dispositifs de "quantified self" (objets connectés en santé) "peuvent également être synchronisés avec des appareils mobiles et leur envoyer des informations" rendant ainsi le "corps transparent aux yeux des institutions qui détiennent lesdites bases de données et leurs modalités d'accès" (Jeannin, 2014 : 61).

## **3- Les cookies**

"En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies permettant d'améliorer votre expérience utilisateur" ; phrase récurrente sur les sites où des offres gratuites sont proposées, elle illustre une stratégie de traçage très dissimulée. Ce sont des fichiers cachés qui permettent à des sites de surveiller notre déplacement sur le Net. 70% des usagers que nous avons interrogé ne savent pas ce qu'est un cookie ; ceux qui ont vu le message se sont empressé *d'accepter* puisqu'ils voulaient "*améliorer leur expérience utilisateur*" ou accéder au site ou encore obtenir le document à télécharger gratuitement. L'acceptation des cookies automatise la captation des traces des usagers sur les sites visités. L'usager devient acteur de la production des traces sous le prétexte de gratification.

Au total, la motivation des usagers est fortement liée aux avantages perçus principalement dans les activités telles que la publication des contenus, la gestion des rencontres et secondairement dans les loisirs et les achats. Au cours des entretiens, des répondants ont énuméré les motifs suivants qui justifient la conduite de ces activités : la facilité d'utilisation, l'autonomie, la satisfaction, la notoriété et l'utilité perçue. Il leur a ensuite été demandé comme précédemment d'apprécier ces avantages perçus en les codant sur une échelle de 1 à 5 (Tableau3).

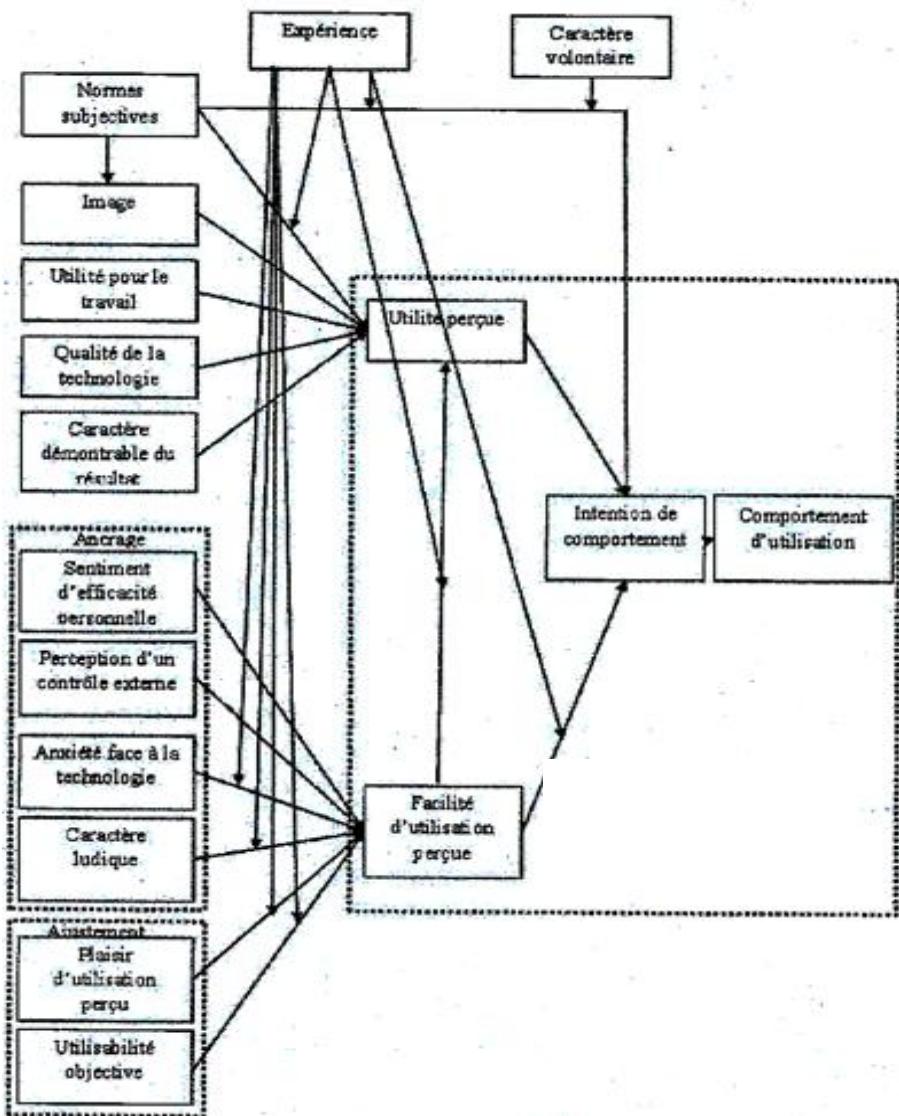
**Tableau 3 : Motivations d'utilisation des dispositifs.**

Avantages perçus	Age des répondants en années					Moyenne	Écart-type
	10-20	21-30	31-40	40-50	50-60		
Facilité	5	5	3	2	1	3,2	1,78
Autonomie	5	5	3	2	1	3,2	1,78
Satisfaction	5	5	4	4	4	4,4	0,54
Notoriété	5	4	3	2	2	3,2	1,30
Utilité	5	5	5	4	4	4,6	0,54

Les valeurs obtenues sont des scores pour chaque type d'avantage perçu. Les résultats du tableau montrent que la valeur de la moyenne des motifs "satisfaction" et "utilité" est supérieure à la moitié (2,5) du plus grand score (5). Les motifs font donc sens pour les usagers. De plus, la valeur de l'écart type de chacun des deux motifs est inférieure à 1 ; les réponses sont donc similaires (données homogènes) pour ce qui est de l'importance que les usagers accordent à leurs choix. Ce sont les deux principaux motifs ; les trois autres sont secondaires sans être négligeables. Ces motifs réfèrent aux valeurs et croyances partagées par les usagers en tant que groupe social. Ils ont socialement construit un savoir ordinaire reposant sur les interactions en ligne par le biais des entités communicantes. En privilégiant les publications, le partage, la gestion des rencontres, ils élaborent une vision commune des pratiques d'utilisation voire des représentations sociales de leurs pratiques. Ces représentations sociales permettent de comprendre l'adoption des technologies et les logiques d'usage qui s'en suivent comme mis en évidence dans le "modèle d'adoption des technologies" (TAM). Selon les auteurs du modèle, plusieurs variables dont "l'utilité perçue" et la "facilité d'utilisation" déterminent l'acceptation de la technologie.

Les pratiques d'utilisation des usagers renvoient effectivement aux "utilités perçues" et au "sentiment d'efficacité personnelle" face aux technologies comme indiqués sur la figure 1 (page suivante). Les motifs cités par les répondants au cours de l'entretien font partie des variables qui déterminent l'intention d'utilisation de la technologie.

*Figure 1 : Technology Acceptance Model 3. Venkatesh et Bala (2008).*



En utilisation individuelle ou collective, l'appropriation accrue des technologies résulte du sentiment d'efficacité personnelle (SEP) éprouvé par les usagers. C'est la perception qu'un individu entretient quant à sa capacité à utiliser un ordinateur. Un SEP élevé dans l'utilisation des technologies entraînerait une plus grande intensité d'usage ainsi qu'une moindre anxiété face aux dispositifs numériques ; ce qui encouragerait l'engagement du sujet dans ses pratiques. L'usage de la technologie est susceptible de renforcer la sociabilité sur le web ; ce qui est une satisfaction personnelle (plus grand sentiment d'accomplissement). Cette dimension paraît importante dans le cadre des usages des dispositifs sociotechniques. Un tel contexte d'utilisation des technologies ne rend pas apparent les stratégies du contrôle social. Ce contrôle a la particularité de ne pas concerner une cible particulière, de ne pas établir une distinction entre les populations enquêtées et de ne pas avoir de caractéristiques propres et exclusives. En outre, ce traçage des individus est diffus et

recueille des informations sans recourir à la contrainte. Les stratégies mises en œuvre font des sujets enquêtés des parties prenantes activement contributives de ce traçage à leur corps défendant. Ce sont des modalités cognitives et psychiques qu'utilise le contrôle social pour amener les usagers des espaces médiatisés à un traçage consenti et un reprofilage diffus. La production de données rendus visibles et à la portée de tous est la transparence à laquelle les médias sociaux utilisés massivement nous incitent tant.

Les usagers ont rendu transparente leur vie par la production de contenus ignorant que ces "informations sont autant de sources supplémentaires potentielles pour une surveillance" (Jeannin, 2014). C'est fort à propos que Wilhelm Carsten (2015) estime important que la position des dispositifs socio techniques et leurs conditions d'utilisation soient scrutés en détail ; les utilisateurs rendent leurs vies transparentes mais n'ont pas de transparence sur l'utilisation des données. Quelles sont ces utilisations ?

### **III- ORIENTATIONS DE L'EXPLOITATION DES DONNÉES MASSIVES**

La littérature spécialisée est prolixe sur les modalités d'exploitation des données recueillies. Nous retenons deux pour cette étude : l'orientation économique et l'orientation institutionnelle.

#### **1- Orientations économiques**

Yves Citton (2014), caractérise cette orientation par deux pratiques spécifiques : capter l'attention et vendre l'attention. Il estime que l'attention des consommateurs est une ressource rare. La captation de l'attention devient ainsi le premier facteur de profit ; elle s'appuie sur l'offre gratuite de services et sur les phénomènes d'influence. Vendre l'attention consiste à l'exploitation des identités numériques au moyen du profilage renforcé par l'interconnexion des services. La capture des traces et le croisement des données vont permettre aux professionnels du marketing de reconstituer l'itinéraire de l'usager pour lui proposer des offres ciblées. Les clients d'amazone sont bien habitués au message suivant : "*continuer les achats : les clients qui ont déjà acheté ces articles figurant dans vos dernières commandes, ont également acheté...*". Le site amazon.com à partir des traces disponibles, sollicite régulièrement par courrier électronique, ses clients pour leur proposer l'achat d'autres produits susceptibles de leur plaisir sur la base d'achats déjà effectués. Cet exemple montre que les consommateurs transmettent des données sur leurs goûts d'achat, ignorant que ces données seraient exploitées par des entreprises pour "alimenter une chaîne de consommation". Carré et Panico (2011) expliquent que le but escompté est d'anticiper les besoins de chaque consommateur pour proposer une offre d'achat par courriel en adéquation avec ce qu'il est censé recherché (Carré et Panico, 2011). C'est un cas type de transparence opaque ou transparence à sens unique selon les termes de Wilhelm Carsten (2015).

## 2- Orientation institutionnelle

Les services de renseignement, les entreprises privées telles que les "Databrokers" se confondent dans leurs méthodes, leurs outils et fusionnent de plus en plus pour disposer de données sur les usagers. Le cas des fichiers d'abonnés aux réseaux téléphoniques en Côte d'Ivoire en est une preuve. L'opération d'identification exigée par l'Etat est menée par les maisons de téléphonie mobile qui exigent la fourniture d'informations sensibles contenues sur la pièce d'identité. De plus, les abonnés à la connexion Internet avec ces mêmes maisons de téléphonie mobile, fournissent des informations additionnelles liées à leur identité numérique. C'est un cas de panoptique numérique à propos duquel Byung-Chul (2015) note que c'est une société de transparence psychopolitique. Ce nouveau pouvoir peut lire et contrôler les pensées grâce à la surveillance numérique. Selon l'auteur, "le psychopolitique numérique s'empare du comportement social des masses" à leur insu. C'est une transparence opaque. Ces nouveaux contextes ont fait "passer la transparence de l'information vers les corps informatisés rendant ceux-ci plus visibles et disponibles aux structures du pouvoir" (Jeannin, 2014 : 55). C'est avec justesse que l'auteur ajoute :

*« Cette transparence met toutefois à mal la notion d'identité, et une perte de contrôle de l'individu sur soi. En effet, celui-ci ne sait généralement pas comment, où, par qui, pendant combien de temps, pour quelle finalité les informations dérivées du corps seront utilisées. Il ignore les pratiques réelles auxquelles elles donnent lieu... ». (Jeannin, 2014 : 61).*

Facebook, l'un des GAFA, a même mentionné dans sa politique, à propos des données qu'elle reçoit :

*« Nous recevons des données à chaque fois que vous accédez à un jeu, une application ou un site web qui utilise la Plate-forme Facebook ou que vous consultez un site avec une fonction de Facebook (comme un module social) et parfois par l'intermédiaire de cookies. Ceci peut comprendre la date et l'heure à laquelle vous avez consulté le site, votre adresse web ou URL, les informations techniques relatives à l'adresse IP, au navigateur et au système d'exploitation que vous utilisez, et votre identifiant si vous êtes connecté(e) à Facebook. »*

C'est dire que dans le panoptique numérique, la confiance n'est plus possible et cela pose le problème de la nécessaire redéfinition du concept de vie privée (Cardon, 2013). Selon Cardon, cette dernière prend fin comme "noyau protégé" et devient "objet de négociation permanente" avec autrui par le biais de la différenciation des accès. La transparence opaque entraîne une perte du contrôle de soi par soi-même.

## **CONCLUSION**

L'objectif de cette étude a été de montrer que la multitude des objets connectés permet la mise à disposition des données massives. Les stratégies de traçage vont de l'exploitation des dispositifs techniques aux cookies en passant par la synchronisation des appareils et des données. Ces stratégies de traçage sont fortement corrélées aux modalités cognitives et psychiques du contrôle social. Les représentations sociales que les usagers ont de leurs pratiques et les motifs qui les sous-tendent induisent une acceptation de la technologie. Le fondement de cette acceptation en lien avec les utilités perçues est expliquée par le modèle d'acceptation de technologie tel qu'élaboré par Venkatesh et Bala (2008). Les variables qui constituent le modèle permettent de comprendre les activités de médiatisation de soi et de publicisation des actions sur les dispositifs. La transparence dont les usagers font preuve n'est pas réciproque de celle que les gestionnaires des sites d'échanges mettent en œuvre. C'est une transparence à sens unique ou transparence opaque car la logique de l'analyse prédictive qui est le fondement de la gestion des données massives échappe aux usagers fournisseurs des informations. Une telle transparence, régie par le panoptisme numérique est axée autour des orientations économique et institutionnelle. Elle impacte la vie privée dont la redéfinition s'impose eu égard aux mutations qui caractérisent désormais l'identité numérique.

Les limites de cette étude est qu'elle devient rapidement caduque du fait de l'accélération du progrès technologique ; ce qui change les données. Les méthodes de contrôle social étant sans cesse renouvelées et mise à jour. L'une des orientations à adopter pour de telles études est la veille informationnelle pour ne pas être en déphasage avec les nouveautés en la matière. Même en Afrique où on estime que la vitesse d'avancée des technologies n'est pas identique à celle de l'Occident, on observe des cas isolés d'utilisation des outils de dernier cri en la matière. Les multinationales investissant sous les tropiques ont recours à de tels outils technologiques. Le cas des cellulaires, des tablettes, de certains objets connectés comme les montres et l'extension du wifi en sont des preuves palpables à ne pas passer sous silence. Le plus important dans de telles études est un questionnement permanent en rapport avec l'usage fréquent des objets, les pratiques de plus en plus perfectionnées de contrôle social et les objectifs toujours inavoués des institutions instigatrices de ce contrôle. En outre, les méthodes pour une éventuelle protection s'avèrent toujours inefficaces ou peu d'actualité du fait de l'avancée ou de l'existence d'autres stratégies inconnues des usagers des plateformes de navigation. Par ailleurs le prétexte de sécurité brandit par les autorités politiques dans un contexte d'incertitude sociale maintiendra en place les stratégies de contrôle social.

## BIBLIOGRAPHIE

- Barquissau et alii., *Objets connectés, la nouvelle révolution numérique*, ENI Editions, St Herblain, 2016, 192 p.
- Byung-Chul, *Dans la nuée, réflexions sur le numérique*, Actes Sud, Col. Questions de société, Paris, 2015, 112 p.
- Cardon Dominique, « Le design de la visibilité », in *l'évolution des cultures numériques : De la mutation du lien social à l'organisation du travail*, sous la direction de C. Licoppe, FYP Editions, 2009.
- Carré Dominique et Panico Robert, « Du fichage subi, à l'affichage de soi, éléments pour une approche communicationnelle du contrôle social », *Connexion, communication numérique et lien social*, (Proulx Serge et Klein Annabelle), PUN, Namur 2012, 252 p.
- Colombain Jérôme et alii., *Ces objets connectés qui vont changer notre vie*, Editions FIRST, un département d'Edi8, Paris 2015, 230 p.
- Compiègne Isabelle, *La société numérique en question*, Editions Sciences Humaines, Auxerre, 2011, 128 p.
- Dominique Carré et Robert Panico, « Le contrôle social à l'heure des technologies de mobilité et de connectivité », *Terminal*, 108-109, 2011.
- Dugain Marc et Labbe Christophe, *L'homme NU, la dictature invisible du numérique*, Editions PLON, un département d'Edi8, Editions Robert Laffont, Paris 2016, 206 p.
- Gustave-Nicolas Fischer, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Dunod, Paris 2015, 320 p.
- Hélène Jeannin, « Transparence et Big Data : revers et infortunes », *Big data – Open data, Quelles valeurs ? Quels enjeux ?*, Actes du colloque « Documents numériques et société », Rabat 2015, De Boeck Supérieur, Louvain-La-Neuve, 2015, 282 p.
- Laurence Allard et al., « 2.0 ? Culture numérique, cultures expressives », in *MédiaMorphoses*, N°21, septembre 2007, Armand Collin – Ina.
- Morozov Evgeny, *L'aberration du solutionnisme technologique, Pour tout résoudre, cliquez ici*, Editions FYP, Paris 2014, 252 p.
- Morozov Evgeny, *Le mirage numérique, pour une politique du Big Data*, Editions les Prairies Ordinaires, Collection, « Penser/Croiser », Paris 2015, 140 p.
- Sadin Eric, *La vie algorithmique, critique de la raison numérique*, Editions l'Echappée, Collection "Pour en finir avec", Paris 2015, 258 p.
- Sadin Eric, *L'humanité augmentée, l'administration numérique du monde*, Editions l'Echappée, Collection "Pour en finir avec", Paris 2013, 192 p.
- Scoble Robert et Israel Shel, *L'ère du numérique, ces technologies qui*

*bouleversent notre environnement, objets connectés, géolocalisation, Big Data et capteurs*, Les Editions Diateino, Paris 2014, 286 p.

Venkatesh V. et Bala H. « Technology acceptance model 3 and a research agenda on interventions », *Décisions Sciences*, Mai 2008, Vol. 39, N°2, pp. 273-315.

Yves Citton, *L'économie de l'attention*, La Découverte, Col. « Sciences humaines », Paris, 2014, 250 p.

**Arts**

---

## CREATION ARTISTIQUE ET INFLUENCE DU CHRISTIANISME EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE PRECOLONIALE: RUPTURE ET EVOLUTION

**NDINGA NZIENGUI** Alphonse,  
Institut de recherche en sciences humaines,  
[ndinga.nziengui.alphonse@gmail.com](mailto:ndinga.nziengui.alphonse@gmail.com)

### Résumé:

L'Afrique, depuis la période précoloniale, s'est toujours appuyée sur un ensemble des valeurs et des normes s'articulant autour des mœurs, des coutumes, des traditions et des habitudes, dont l'Art et les Croyances religieuses constituent les repères essentiels. A la base, la religion a servi de support culturel et de source d'inspiration à l'activité artistique ; Mais l'Art, par la même occasion, dans ses fonctions de moyen d'expression et de communication, s'est désolidarisé progressivement des croyances religieuses ancestrales, suite aux influences culturelles occidentales. Une telle rupture, occasionnant l'immixtion extérieure, va davantage favoriser l'esprit d'acculturation chez les Africains face à l'adoption des normes nouvelles de création artistique, gages d'évolution.

**Mots-clés :** Croyances, religion, art, Afrique, culture, norme, mœurs, coutumes, tradition.

### Summary:

Since the pre-colonial period, Africa has always relied on a set of values and norms based on customs, customs, traditions and customs, of which Art and Religious Beliefs are the essential reference points. Basically, religion served as a cultural medium and a source of inspiration for artistic activity; But Art, at the same time, in its functions of means of expression and communication, has gradually dissociated itself from ancestral religious beliefs, following Western cultural influences. Such a rupture, occasioning external interference, will further favor the spirit of acculturation among Africans in the face of the adoption of new norms of artistic creation, guarantees of evolution.

**Keywords:** Beliefs, religion, art, Africa, culture, norm, customs, customs, tradition

## INTRODUCTION

L'Afrique subsaharienne a toujours pris son envol sur la base d'un ensemble homogène de valeurs traditionnelles reposant sur le legs spirituel, culturel et religieux issu des ancêtres, et vécu comme étant un véritable canevas moral régulant la vie des peuples au sein des communautés. De cet ensemble de considérations, les croyances semblent constituer le point névralgique, une sorte de source inépuisable indispensable à toutes sortes d'activités susceptibles d'être entreprises par les uns et les autres dans le cadre de la vie en communauté. L'hypothèse de source inépuisable rime avec l'idée d'après laquelle les ancêtres répondent à toutes sortes de doléances, conformément à l'esprit des cultes traditionnels, vécus sous forme de religions locales.

Au même titre que toutes les activités quotidiennement réalisées par les peuples autochtones dont les croyances ancestrales, les us et coutumes et les traditions anciennes, ont servi de source d'inspiration, l'Art, dans sa fonction de support spirituel et culturel, s'en est depuis toujours inspiré, en s'abreuvant dans les mythologies, les cosmogonies, les légendes et autres histoires populaires. Tous ces éléments vivants, très chers dans la vie des Africains, contribuent au maintien de l'équilibre et au mode de fonctionnement des sociétés locales, dont l'art est essentiellement le mode d'expression le plus idoine, surtout dans sa relation avec l'univers des croyances traditionnelles.

Par ailleurs, face à l'arrivée et à l'impérialisme des religions étrangères sur le sol africain depuis la période de colonisation, et les années soixante étant un tournant décisif en termes d'éducation des masses, une telle immixtion ne saurait demeurer sans conséquences. Par exemple, comment l'art négro-africain, façonné par les croyances traditionnelles locales, parviendrait-il à conjuguer avec une modernité à forte influence catholique, dont la moralité s'oppose à la pratique même du culte des ancêtres ? Un culte que le Christianisme juge d'irrégulier et de pratique fétichiste, à caractère païen. Serait-il donc légitime d'admettre que l'influence du Christianisme soit perceptible au niveau de l'activité artistique, au point de modifier les habitudes des artistes locaux, dans leur inspiration et dans leur style de création ? De l'influence des croyances ancestrales et traditionnelles à la domination des religions importées sur le sol subsaharien, est-ce un moment de rupture avec les vieilles sources d'inspiration locales, ou s'agit-il au contraire de l'expression d'une véritable évolution aussi bien dans la pratique artistique que dans les mœurs, bien qu'issues des traditions ancestrales ?

L'activité artistique, l'un des piliers de la culture et des mœurs des peuples autochtones au même titre que les croyances ancestrales, va connaître une réelle mutation, compte tenu des nouveaux repères moraux et spirituels issus du phénomène d'acculturation, dont la colonisation est assurément la cause directe. Derrière la colonisation, c'est sans aucun doute le Christianisme qui s'en impose, avec davantage d'ambitions impérialistes qu'évangélisatrices à proprement parler, dominant ainsi

toutes les Nations de la sous-région continentale. L'Art ne semble guère en être épargné, les produits récents demeurent de véritables illustrations.

## I- APPROCHE CULTURELLE ET TRADITIONNELLE

### 1- Croyances traditionnelles négro-africaines comme support de création

La sempiternelle question du rapprochement de l'art négro-africain aux croyances traditionnelles locales rappelle à chaque fois l'histoire d'une communion à caractère universel, qui a toujours constitué un socle essentiel de la vie des communautés, des clans et des tribus, les potentiels référentiels de la sagesse ancestrale. S'il est difficile, voire inutile, de prétendre dissocier l'art de la croyance religieuse ou de chercher à voir qui des deux éléments lequel serait prioritaire sur l'autre, c'est sans aucun doute parce que leur interaction commune est indispensable à l'équilibre de la vie de tout Africain. Il semble y exister, ainsi le rappelle E. Mveng (1966, p.15), une réelle identification entre les deux structures servant de base à ladite sagesse négro-africaine. Il estime que :

*« Le livre de l'art nègre est un livre de sagesse. Il contient tous les aspects de notre vie culturelle. Il est le livre de religion, de philosophie, de politique, d'économie, de vie sociale ; il embrasse les techniques, l'architecture, le mobilier, le vêtement, la parure, la danse, la musique, la parole. Il est la somme universelle de la sagesse d'autrefois. [...] Dans l'antique capitale du Bénin, les forgerons avant de couler le bronze, immolent aux Esprits de la forge un bouc, un chien, un coq, une tortue. Du sang de ces victimes, on arrose tous les instruments de l'atelier du forgeron. Créer les magnifiques bronzes du Bénin est un acte liturgique, qui n'en demeure pas moins un travail de technicité et d'adresse. »*

La particularité de la liturgie s'inscrit dans son universalité, dans sa fonction symbolique qui permet de situer le destin de l'humanité dans la double relation ascendante et descendante entre la Terre et le Ciel puis entre le Ciel et la Terre, c'est-à-dire dans une verticalité bien dynamique. La finalité de tout processus liturgique dans ce contexte précis est de toute évidence de situer la religion à la base de toute chose d'une part, de manière à pouvoir expliquer et justifier toute existence, et d'autre part, c'est l'occasion de rendre hommage aux illustres créateurs des premiers clans et tribus, à savoir les ancêtres, suivis des Esprits et de divers Etres-forces de la nature. Tout porte à croire qu'en Afrique Subsaharienne, la religion demeure, sans équivoque, le véritable élément de référence dans la quête de la piété et du bonheur des humains dans un premier temps, puis dans l'équilibre de l'environnement naturel, dans lequel se construit la

vie en société, mais également toutes les activités qui y sont réalisées, à l'exemple de l'art.

En effet, la fonction principale de la religion traditionnelle dénommée *culte de l'ancêtre*, dont l'art a pour mission de servir de support et de moyen de communication, n'est rien d'autre que le bonheur des sociétés humaines à travers les relations spirituelles, inter-cosmiques et mystiques mettant en dialogue, de façon harmonieuse, les différents êtres, quelle que soit leur nature véritable. Une identification personnalisée à ce niveau est souvent très complexe, car toutes les forces de la nature ne sont pas forcément des êtres perceptibles physiquement, beaucoup n'ont pas de corps matériels, en parlant des esprits, même si les artistes s'efforcent de leur attribuer une enveloppe corporelle sous l'effigie de masque surtout, de statuette ou d'autre chose. Toujours est-il que l'artiste, en tant que créateur, n'invente pas à son gré les personnages des œuvres qu'il crée, sans s'imprégnier préalablement du contenu

sémantique des discours extirpés des contes, mythes et légendes, datant de plusieurs millénaires, dont l'art de transmission passe de génération en génération. Conformément aux prérogatives religieuses, c'est la religion qui oriente le travail de l'artiste en lui dictant la conduite à tenir, surtout la nature des objets à créer par rapport aux rituels dont ils devront servir soit d'habitacles pour les esprits vénérés, soit de reliques cultuelles, en tant que support et instrument d'usage liturgique.

Ainsi en rapprochant, mieux encore, en identifiant l'art négro-africain à la religion, l'Africain a conscience qu'à travers les innombrables discours sacrés qui supplantent l'acte liturgique à proprement parler, dont les différentes ramifications touchent aussi bien les questions archéologiques qu'anthropologiques, il apprend à mieux se connaître, a connaître son histoire et celles de son ascendance tribale et clanique. Par l'action religieuse, l'art négro-africain devient une possibilité d'épanouissement pour le sujet qui, comme le souligne Mveng, s'auto-découvre à travers ce qu'il découvre sur l'histoire de sa communauté et de son lignage. Selon E. Mveng (1966 pp. 10-11), en effet :

*« L'art négro-africain est porteur d'un message, et cela constitue aussi sa spécificité. Quel est le contenu de ce message ? L'art nègre raconte à l'homme sa propre destinée. Il est la page écrite du drame qui tisse notre existence. Il chante l'épopée de la Vie aux prises avec la Mort, de la Liberté dressée contre le Déterminisme. Combat de la vie, combat de la liberté, l'art en Afrique est aussi chant de victoire : victoire de la vie sur la mort. (...) Cet art est donc le livre qui raconte le génie créateur de l'Afrique. »*

En effet, le contenu du message auquel fait allusion Mveng est justement les enseignements sacrés tirés des croyances traditionnelles locales, dont l'art n'est qu'un mode de transmission, un support pédagogique, spirituel et mystique. L'art sert ici de porte-voix à la religion

ancestrale négro-africaine, tout message émane du culte, et ce message touche à la vie des sociétés autochtones de manière générale ; d'où, E. Mveng (1966, p. 16) estime que « *l'art nègre ne raconte pas seulement l'histoire de nos peuples ; il ne célèbre pas seulement leurs liturgies. Il nous découvre leur organisation et leurs structures.* »

C'est à croire que n'inventant rien, en termes de contenu, l'artiste se met donc au service de la religion, en attribuant à ses créations une fonction liturgique de relique et de support spirituel comme on en voit avec les statuettes Byéri des peuples Fang du Gabon et de la Guinée-Equatoriale, ainsi que chez les Bétis du Cameroun. Il est question, en parlant du byéri, à la fois d'un art et d'un culte ancestral à usage privé et familial, consacré à la sollicitude des grâces d'un ancêtre bien précis, en cas de soucis importants au sein de la communauté. Pour une compréhension plus complète, il est préférable de ne pas dissocier l'art byéri du culte byéri, étant donné que l'un ne va pas sans l'autre, il n'y a pas de culte sans la statuette de l'ancêtre qui est justement le personnage principal à qui l'hommage est voué, selon les prérogatives religieuses et traditionnelles en vigueur en société fang. Aussi, sans le rituel de reconnaissance et de consécration, l'Ancêtre serait simplement oublié des mémoires de ses descendants, ce qui aurait, sans aucun doute, pour conséquence de le bannir de l'univers des croyances locales.

En somme, si l'art a pour rôle de redonner symboliquement un corps à l'Ancêtre décédé, au moyen de la sculpture, le culte religieux, par ailleurs, lui redonne une âme vivante, de manière à ce qu'il retrouve toujours sa place d'honneur auprès des siens, ne fut ce qu'en pensée ou encore à travers la foi qui est régulièrement exprimée dans la pratique du byéri.

## 2- Du culte de l'ancêtre

Pour J.B. Bacquart (2010, p. 9), le culte religieux est sans aucun doute la preuve de l'authenticité d'une œuvre d'art africaine. Il dit clairement ce qui suit :

*« Définir ce qu'est un objet d'art africain authentique est un processus complexe. (...) un objet d'art africain est considéré comme authentique s'il a été réalisé par un artiste africain et utilisé durant des rites tribaux. (...) Les objets d'art africains ne sont pas uniquement des créations esthétiques. Il faut aussi en comprendre le rôle et la signification. En effet, ils n'ont été que très rarement conçus comme des objets décoratifs, mais avaient toujours une fonction religieuse, sociale, ou magique et étaient généralement l'aboutissement d'un processus de création complexe comprenant plusieurs personnes : le commanditaire, le devin du village et le sculpteur. »*

Les religions négro-africaines ne sont nullement déistes, même si les Africains ont toujours eu bel et bien conscience de l'existence d'un Etre Suprême et invisible qui n'est en aucune façon différent du Dieu chrétien ou d'Allah musulman, que les peuples nomment diversement Nyambi, Nzambe, Nzame, etc. Il ne s'agit pas d'un héritage de la colonisation et encore moins d'une création moderne issue du contact de l'Afrique avec les peuples occidentaux. Le terme de « culte de l'ancêtre » signifie tout simplement que les Africains n'adressent jamais directement leurs doléances et leurs prières à Dieu en tant qu'Etre Suprême, ils procèdent plutôt par système d'intermédiaires qui sont éventuellement les Ancêtres. Ces derniers ont pour mission d'écouter les problèmes des vivants et de les transmettre aux plus hautes sphères afin d'y espérer trouver des solutions idoines et pérennes, puisque un rituel dans le cadre du culte religieux ancestral, interpelle la clémence aussi bien des ancêtres que des esprits et de toutes les potentielles forces en présence. Jugés aussi bien proches des vivants, des morts que de la Force Suprême par excellence, les Ancêtres semblent être les mieux situés, à l'intersection de divers univers intercosmiques, ils demeurent sans nul doute de réels intermédiaires entre les uns et les autres, quelle que soit leur différence de nature.

Loin d'être une secte païenne comme le pensent les partisans du christianisme, le culte de l'ancêtre n'a rien d'une pratique fétichiste rassemblant des marabouts ou autres sorciers, c'est un mode de fonctionnement très ancien, dont la particularité est de rendre hommage aux ancêtres et aux morts pour leurs services rendus à la communauté. En aucun moment l'Ancêtre est pris pour Dieu, la distinction étant claire, aucune confusion ne peut être envisageable ; pour un Fang par exemple, un Byéri reste un Byéri, Nzame reste Nzame. Sinon, comment pourrait-il être possible de confondre une créature de son créateur, n'est-ce point méconnaître l'essentiel de ses propres croyances à soi ? C'est une profanation impardonnable pour tout Africain à une quelconque forme de culte de consécration, c'est-à-dire à une sorte de baptême cultuel, relativement aux prédispositions déjà préétablies depuis toujours.

Par ailleurs, à titre d'exemple de culte, le culte Byéri des fangs est très illustratif, dans le rapport qui existe entre l'art en tant que support liturgique et le culte à proprement parler dans lequel les objets artistiques sont utilisés en qualité de relique. En effet, quid du culte du Byéri ?



**Figure 1 :** Photographie de deux statuettes byéri surplombant deux boîtes reliquaires



**Figure 2 :** Photographie d'une boîte à relique à usage liturgique

La célébration du culte byéri exige essentiellement une boîte reliquaire contenant essentiellement comme le St Graal chétien, les restes de l'ancêtre, dont la figurine placée au-dessus du paquetage est de façon symbolique et sacrée un parfait témoignage de sa présence. Comme on en voit sur les figures 1 et 2, les stauettes d'ancêtres sont fixées au-dessus des boîtes d'ossements dont la pièce principale est le crâne du défunt. Et de toute évidence, un tel contenu ne peut être vu par des personnes étrangères au culte, qui est strictement réservé aux seuls membres de la famille, et spécialement à la gent masculine. La première photographie

montre qu'il est bel et bien question du culte byéri, les statuettes du même nom représentant deux ancêtres Fang le confirment ; par contre, la seconde photographie dont la statuette est originaire des peuples Kotas du Gabon et du Congo, fait allusion à une obédience religieuse similaire.

En effet, les cultes religieux négro-africains nécessitant la présence des caissons à ossements humains symboles de la présence de la personne décédée autrefois, ont pour vocation la célébration d'un hommage solennel et gratifiant. Le rituel occasionne un contact direct avec l'ancêtre auprès de qui les doléances de la famille sont adressées sous forme de prière.

## II- L'AVÈNEMENT ET L'INFLUENCE DU CHRISTIANISME

### 1- L'hypothèse chrétienne d'objets fétichistes et païens

A. Hampaté Ba (1965, p.33) dit au sujet des religions traditionnelles africaines, que :

*« Les diverses formes de croyances des africains au sud de Sahara ont été dénommées par des missionnaires des confessions révélées ou parades sociologues et des ethnologues occidentaux, de totémisme, fétichisme, paganisme voire polythéisme. Ces qualifications de plus en plus décadentes sont remplacées par un substantif plus propre et c'est l'animisme. »*

A travers ce propos, Amadou Hampaté Ba réitère la sempiternelle critique que les catholiques ont toujours exprimé à l'endroit des croyances africaines au point d'affecter les mœurs et les habitudes en vigueur. L'opprobre est sans cesse jeté sur le comportement religieux des africains dont les cultes sont réduits à des pratiques animistes, comme si l'Africain n'avait point conscience de l'existence de l'Etre Suprême, au même titre que n'importe quel autre individu. Et pourtant, d'après W. Raponda (1962, p.377) au sujet de l'approche négro-africaine de Dieu, on retient ce qui suit :

*« Dieu est considéré par la population Ndjibiste<sup>1</sup> comme l'unique Etre Suprême, Grand architecte de l'univers, Créateur et Maître de toutes les choses. Ils situent Dieu en dehors de ce que l'on appelle habituellement le monde visible et invisible des humains. Sur un plan totalement différent de celui des esprits et infiniment plus élevé. »*

L'avalanche des critiques touchant les croyances africaines a des conséquences directes et inévitables sur les éléments de supports cultuels,

---

<sup>1</sup> Le Ndjib est une société secrète relevant des croyances traditionnelles négro-africaines, c'est une obédience appartenant aux peuples Téké du Gabon et du Congo.

à savoir les statuettes reliquaires et tous les accessoires de même nature qui deviennent automatiquement, selon les adeptes du christianisme, des fétiches voire des objets démoniaques. Cet aspect négatif émane du rapport existant entre un culte jugé inapproprié et la création et l'usage d'un art entièrement consacré à la célébration des rituels qui s'y rapportent, et c'est ainsi que la statuaire traditionnelle est tout de suite touchée. Déjà depuis la première moitié du siècle précédent, elle était la forme d'art la plus représentative et la mieux connue de l'art négro-africain, elle se distingue tout de suite par deux approches essentielles de conception : la statuaire reliquaire et la sculpture du masque. La première étant portée sur les effigies des ancêtres devant servir aux cultes religieux de consécration, elle est délibérément considérée comme étant l'ensemble d'objets de magie et de sorcellerie, allusion faite aux pratiques des marabouts et d'autres guérisseurs traditionnels. Quant à la sculpture du masque, conçue et réalisée en vue d'éduquer et d'influencer les populations, est le véritable livre des mythologies et des légendes ancestrales, puisqu'il est question ici de figurer les esprits de toutes sortes.

Par ailleurs, qu'il s'agisse de la statuaire reliquaire ou de la sculpture du masque, la sentence du Christianisme demeure la même, l'éternel alibi des objets sans foi et sans esthétique, issus des cultes démoniaques et barbares à caractère animiste, propres à être purement et simplement éradiqués ; d'où la nécessité d'une évangélisation urgente et totale des peuples négro-africains, jusque dans les zones rurales les plus reculées de l'arrière pays. C'est ainsi que dans certains villages, des prêtres catholiques organisent au sein de leurs églises, des séances d'expiation et d'exorcisme consistant à brûler publiquement des amulettes et certains objets d'art de peu de valeur, sous prétexte de supprimer tout ce qui incarnerait l'esprit du mal. Malgré la réticence et le mécontentement des premiers chefs traditionnels depuis la colonisation face à l'implantation du christianisme sur les terres africaines, la nouvelle religion va progressivement gagner du terrain jusqu'à devenir une réelle menace pour les religions traditionnelles locales. J.-M. Elelaghe (2013, p.19) écrit à ce sujet :

*Le christianisme se présente comme une machine implacable pour la destruction de la religion traditionnelle et des assises philosophiques de la société [...] Dans les écoles, on apprend aux jeunes à mépriser les pratiques sauvages de leurs parents et de leurs ancêtres. L'administration et la mission conjuguent leurs efforts pour la destruction des organisations politico-militaires et du culte des ancêtres, les missionnaires sur leur terrain s'attaquent plus spécialement à ce dernier.*

Tout porte à croire que la domination du Christianisme sur le sol africain devient une évidence, car outre la mission évangélisatrice sans cesse utilisée comme alibi pour justifier un impérialisme barbare et sans pitié de la religion occidentale, c'est l'Afrique tout entière qui subit sévèrement des conséquences énormes tous azimuts. Le patrimoine culturel est lourdement affecté, en particulier l'activité artistique, dont les artistes, au même titre que le reste des populations, tendent à changer leurs habitudes quotidiennes sous l'influence des enseignements

catholiques et des prérogatives bibliques. Ils sont interdits de pratiquer un art de culte représentant des ancêtres et utilisés dans des rituels traditionnels taxés d'immoraux et d'irréligieux, ils sont donc tenus, au lieu des ancêtres, de s'inspirer de la démarche de l'art gothique, dont le contenu et les thématiques s'articulent autour des récits bibliques. Nouvellement reconvertis et sous la pression des autorités religieuses catholiques, les artistes sont tenus d'obtempérer et de revoir leurs style, technique et méthode de travail, surtout la pertinence du contenu de leurs œuvres futures.

Il s'agit finalement pour les créateurs africains d'oublier les mythologies, les légendes et les contes anciens au profil de la bible, l'unique repère de prédilection, vers lequel les catholiques tiennent absolument à orienter le regard des nègres, et par la même occasion le travail des artistes. Sur le plan artistique, précisément, les œuvres autrefois jugées mystiques, à savoir les statuettes ancestrales, les masques d'incarnation spirituelle et les objets de toutes sortes à usage liturgique, doivent disparaître au profil de la nouvelle source d'inspiration qu'est la pensée biblique essentiellement. Cependant, les objets qui peuvent servir dans des églises catholiques afin de faciliter et de légitimer l'inculturation, sont récupérés et insérés dans les nouveaux cultes, ce sont en particulier des instruments de musique, tels les tambours, des clochettes, des sifflets traditionnels, des sonnailles et divers xylophones.

La musique est si fondamentale dans toute liturgie que J.-B. Obama et B. Mubesala Lanza (1966, pp. 207-208), pensent que :

*L'élément « parole », en tant que verbe poétique et rythmique chanté, est si capital, si fondamental, qu'il influe sur la facture des tam-tam, tambour, cloches à double battant, sifflet, etc., pour l'un, et au second d'en préciser, B. Mubesala Lanza (2006, p.124), que :*

*Les croyances africaines sont des croyances vécues et non un quelconque système rigide de pensée ; plus pratiques que spéculatives.*

## 1- Un art reformé et réorienté : les arts sacrés des églises



**Figure 3 : Une vue de l'église St Michel de Nkembo à Libreville au Gabon**

L'Eglise St Michel de Nkembo à Libreville, à l'instar de beaucoup d'autres églises catholiques en Afrique subsaharienne, est une parfaite illustration du virement opéré par les artistes africains, qui sont passés de la création des minuscules statuettes à des œuvres surdimensionnées à valeur architecturale. Et si autrefois le travail d'artiste n'était guère rémunéré, étant donné qu'il était essentiellement destiné à la création d'objets du culte de l'ancêtre, et au service donc de toute la communauté villageoise, la nouvelle foi qu'apporte le Christianisme instaure une vision du travail récompensé, même au sein de l'Eglise. Ce qui est loin de déplaire à des populations rurales démunies financièrement, et c'est par ailleurs une façon d'attirer davantage les artistes qui commencent à comprendre que grâce à la nouvelle religion, il est possible de travailler et de tirer profit du fruit de son labeur. Il s'agit pour l'Eglise de s'attirer toutes les bonnes grâces des populations dont la confiance et la foi sont à conquérir à tout prix, surtout en leur faisant croire que la nouvelle religion est nettement mieux pour le salut que leurs croyances animistes.

En effet, les artistes africains vont davantage réaliser des œuvres pour orner les architectures ecclésiastiques, à l'image de l'église St Michel de Nkembo, dont la valeur esthétique et artistique relève assurément, outre de son immensité et de sa simplicité, mais surtout de ses dix portiques soigneusement sculptés à la main. La structure n'a véritablement rien de moderne, son charme repose plutôt sur son entrée principale, à cause justement de ces différents portiques sur lesquels est représenté l'essentiel du contenu de la bible. Les sculpteurs ont pris le soin, sous le contrôle du clergé, de faire figurer de façon symbolique chaque détail important, dans le strict respect de la foi chrétienne.

Par ailleurs, il est nullement question de penser que de la même façon que les créateurs d'objets négro-africains réalisaient des statuettes d'ancêtres, ils en feraient autant pour les personnages de la bible. Ils ne réalisent aucune statuette de Jésus ou de Marie, ce qui serait simplement une sorte de blasphème, l'orientation de leur art vers de nouvelles sources d'inspiration sous-entend des nouveaux repères susceptibles d'éradiquer les normes classiques de conception négro-africaine. Autrefois, la dimension esthétique des œuvres était secondaire face à l'usage utilitariste, tandis que la nouvelle orientation tend à mettre en avant-première la foi et l'idée du beau, de sorte que l'œuvre liturgique soit attrayante et captivante. La beauté des églises dans l'Afrique subsaharienne témoigne du sérieux des artistes locaux dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées, surtout le fait de savoir que leurs œuvres participent à l'hommage aux vertus divines.



**Figure 4** : sculptures de scènes bibliques



**Figure 5** : sculptures de scènes bibliques

Comme par hasard, c'est davantage par les œuvres musicales, citées plus haut, que les sculpteurs font le plus introduire l'art traditionnel négro-africain, bien que désormais bénis par le clergé, dans l'univers liturgique catholique. Cette fois-ci il ne s'agit pas de modifier les techniques de fabrication, mais seulement l'usage et la finalité, puisqu'il n'est plus question de communier avec les ancêtres et les esprits de la nature, mais plutôt de solliciter le concours du fils de Dieu, Jésus-Christ. C'est à croire qu'il devient désormais en quelque sorte « l'ancêtre » de tout le monde, à en croire le théologien Nkongol Wa Mbiye lorsqu'il dit : « Jésus Christ est donc au-dessus de tous les esprits. Il est notre esprit à nous parce que nous sommes (...) le grand esprit reste toujours le Christ ».

Cependant, malgré la nouvelle orientation de l'art négro-africain, les artistes n'ont jamais créé des œuvres figurant Jésus-Christ sous forme de masque incarnant les esprits comme autrefois dans les cultures des peuples noirs. Par ailleurs, aussi bien dans les religions négro-africaines que dans les évangiles du Christianisme, aucune figuration artistique de Dieu n'est envisageable, aucune forme matérielle ne peut lui être attribuée,

compte tenu de sa nature. Pourtant les artistes africains ont tendance à attribuer une forme physique même à des êtres invisibles, tels les esprits, au moyen de l'art du masque, conformément aux mythologies et aux légendes qui reviennent quotidiennement dans la plupart des cultes religieux et traditionnels. C'est ainsi que les Africains préfèrent simplement se tourner du côté des ancêtres desquels ils se sentent beaucoup plus proches, et des cultes d'hommage leur sont ainsi adressés quotidiennement. D'ailleurs à ce sujet écrit R. Luneau (2004, p. 104):

*« Presque partout en brousse africaine, on ne boit jamais de vin de palme ou de bière de mil sans verser quelques gouttes à terre pour les défunt, on évite de jeter de l'eau chaude sur le sol de la case pour ne pas brûler les âmes des défunt favorables. »*

### III- LA GENÈSE D'UN ART AFRICAIN CONTEMPORAIN

#### 1- Une nouvelle plastique ou le début d'une rupture ?

Les artistes africains au même titre que le reste des populations se trouvent pour beaucoup perdus entre deux modes de cultures imposant des normes d'orientation religieuse a priori opposées, malgré les quelques rares similitudes sur la conception de Dieu en tant qu'Etre ou Force Suprême. D'un côté l'art négro-africain a sa source dans les croyances religieuses locales reposant essentiellement sur les mythologies, les légendes, les contes, les us et coutumes, etc. c'est un legs à valeur inestimable hérité des ancêtres, ces êtres si sacrés que Boka di Mpasi (2006, p. 124) nomme « intermédiaires ». Il rappelle que :

*« L'ancêtre vénéré en Afrique traditionnelle n'est pas uniquement défini par sa position d'origine, mais essentiellement par sa position de charnière entre Dieu, d'une part, et, d'autre part, l'échelle des valeurs vécues en communauté, c'est-à-dire qu'il est médiateur : médiateur de vie et de santé, médiateur de bonté et de sagesse, modèle de justice et de liberté, etc. De ces qualités, Dieu seul est la source et la plénitude. Etant médiateur, de par son identité même, l'ancêtre n'est ni la source ni la plénitude, deux prérogatives exclusives du Créateur. »*

De l'autre côté, l'avènement du Christianisme ne passe pas inaperçu, toutes les communautés locales subissent l'influence de la nouvelle religion venue d'ailleurs, avec une vision et des pratiques tout à fait différentes, innovatrices mais surtout vécues comme un ombrage aux mœurs en vigueur, jugées sacrées, parce que issues des ancêtres. De part et d'autre, les artistes sont tenus de suivre les orientations édictées par les religions, puisque la foi est vécue comme une source d'inspiration, et nul ne saurait s'en écarter délibérément. Mais dans cette confrontation culturelle et religieuse, le Christianisme aux multiples atouts demeure, de

toute évidence, le plus puissant face aux croyances traditionnelles locales, et aux autorités africaines de reconnaître cette supériorité qu'elles n'ont pas pu véritablement combattre, bien au contraire, elles ont fini par faciliter l'impérialisme occidental à travers l'idée de la liturgie.

Toujours est-il que la domination du Christianisme ne pouvait avoir de conséquence majeure que la rupture pour les artistes d'avec les croyances traditionnelles négro-africaines, pour la principale raison de mécréance, de fétichisme et de sorcellerie par opposition à la foi véritable qu'apporte l'église. Aujourd'hui cette rupture est très évidente, mais seulement la reconversion qui est toujours en marche ne se fait pas aussi facilement, les artistes n'étant pas habitués aux enseignements bibliques, n'ont pas forcément une véritable culture de la bible, dont ils sont incapables d'en maîtriser les préceptes fondamentaux. Ils semblent agir sur instructions et orientation du clergé et non par foi ou par conviction, comme ce fut le cas pour les objets sculpturaux des cultes traditionnels locaux en l'honneur des ancêtres. Généralement initiés très jeunes, ils avaient connaissance de toutes les procédures de réalisation et les motivations liturgiques dont ils connaissaient parfaitement l'importance pour la famille, le clan et la tribu. Ils étaient conscients que les ancêtres étaient là pour régler leurs problèmes, ils connaissaient parfaitement le sens et l'orientation de chaque culte en fonction des soucis exprimés, puisque les morts ne sont véritablement pas morts, ils sont avec nous, selon Gwembe et Jahn (1995, p.56). Le premier pense que les morts « sont seulement partis pour la réunion avec leurs ancêtres, ils nous ont quittés, se sont retirés, sont allés se reposer, telle est la façon dont de nombreux Africains l'expriment ».

Et dans la même orientation que Gwebe, Jahn (1958, p.117) écrit :

*« Les morts, par le fait de quitter physiquement ce monde des vivants, gagnent, en changement de ce statut, une capacité de connaissance profonde des forces naturelles et vitales que ne peuvent atteindre en général les vivants. »*

En effet, si la rupture est déclarée à l'égard des anciens repères culturels religieux d'un côté, et que de l'autre, l'adoption d'un nouveau canevas normatif imposant styles et techniques de création se fait lentement et avec beaucoup de peine, il va sans dire que les artistes locaux soient dubitatifs et un peu perdus dans leur travail. Le moment de rupture, similaire à un obstacle épistémologique, situe l'art négro-africain à l'entre-deux des deux réalités en conflit, sans qu'une issue immédiate ne soit clarifiée, même si cela n'annonce en aucune façon la mort dudit art, il s'agira plutôt d'une période propédeutique, annonçant une reconversion certaine.

Tout porte à croire que sous l'influence du Christianisme les repères issus des religions négro-africaines sont à bannir, et que par ailleurs l'assimilation du renouveau culturel n'est pas facile, surtout pour des peuples très peu lettrés, l'urgence demeure la quête d'une issue de cette

impasse momentanée. Cette période de crise culturelle donnera lieu à des réalisations artistiques disparates et très désordonnées, dont les œuvres d'art d'aéroport et autres objets diligemment créés sont mis à la disposition des touristes et non à destinés aux cultes, quelles que soient les obédiences. Au lieu d'un art sacré négro-africain ou encore d'inspiration biblique, il est tout simplement question d'un art païen destiné au grand public, susceptible de permettre aux artistes de bénéficier de quelques avantages financiers. C'est d'ailleurs au profit des artistes, qui pourront désormais prendre conscience de la valeur marchande de leur travail, car sans véritablement rechercher une gloire financière proprement dite, la vente de leurs objets auprès des touristes dont la majorité sont des asiatiques et des occidentaux, semble nettement répondre à leurs attentes.

L'art africain n'est plus véritablement un pur produit local, c'est-à-dire imbibé des traditions, des mœurs et de la foi des ancêtres, l'esprit tribal et clanique a cédé le terrain à toutes sortes de ratiocination, tant du point de vue stylistique que technique. Le vide culturel a aussitôt entraîné un vide artistique, d'où les objets destinés à la vente ne constituent qu'un ensemble de pacotilles, sans intérêt esthétique ou artistique à proprement parler, parce que fabriqués sans émotion et ni foi certaines. C'est la raison principale pour laquelle il est destiné au grand public, en l'occurrence aux touristes qui, généralement, n'ont guère le temps de mieux apprécier les qualités des objets qu'ils achètent en guise de souvenir de vacances en Afrique. Et si pour eux ce ne sont que des bibelots, leurs créateurs, par contre, ne regrettent pas d'avoir un peu d'argent, tant qu'ils peuvent subvenir à leurs besoins essentiels, ils continueront à créer leurs objets, même si en réalité, ce n'est pas de l'art africain.

En effet, tous les changements opérés sur l'art africain de manière générale est sans aucun doute dus en grande partie à l'immixtion de la foi chrétienne sur le sol africain, la chute des repères artistiques classiques a favorisé l'émergence d'un art prolixe et sans âme véritable. C'est un art-charnière entre les cultures traditionnelles négro-africaines et l'esprit créatif des mouvements artistiques occidentaux, vers lesquels le Christianisme oriente l'Art négro-africain progressivement depuis les années des indépendances.

## 2- Un Art mimétique et acculturé.

R. Louvel (1996, p. 51) écrit, en souvenir à l'art traditionnel négro-africain qui se meurt :

*« La grande statuaire négro-africaine est aujourd'hui défunte : comme partout, les traditions se perdent... De nos jours, les pratiques traditionnelles périclitent sous la poussée du modernisme qui, propageant l'instruction publique et généralisant l'usage de l'argent, bouleverse les règles de la vie communautaire où s'enracinait cette statuaire rituelle... La veine créatrice se tarit par dépérissement du lien communautaire et l'anthropologie*

*de l'art peut désormais se pencher en toute sérénité sur ces vestiges d'un passé révolu. Maintenant qu'elle est bien morte, la statuaire africaine peut entrer au Musée du Louvre par la grande porte. »*

Les artistes africains, loin des impératifs religieux de la « grande statuaire négro-africaine » dont parle Roland Louvel, spécialiste de l'Afrique, s'arrogent désormais le droit de rêver de la célébrité dans l'espoir d'être plébiscités au même niveau que les grands noms de l'art occidental, à l'instar de Picasso, Mondrian, Malévitch, Pissaro, etc. Face à la folie de grandeur, tous les créateurs s'improvisent peintres et laissent de côté ce qui a toujours constitué le fer de lance du patrimoine culturel et artistique négro-africain, à savoir la sculpture sur bois. Ce changement d'orientation justifie les propos de Louvel lorsqu'il dit que « la veine créatrice se tarit par dépérissement », en faisant allusion à ladite statuaire africaine; car les préoccupations religieuses ne semblent pas constituer réellement la préoccupation des artistes qui se voient délivrer d'une lourde mission au service de la communauté et non pour une gloire individuelle.

En devenant tous des peintres, les artistes africains se voient libérés de toutes contraintes culturelles et espèrent surtout devenir riches, parce que leur nouvel art les sortira de l'anonymat, puisqu'ils devront désormais signer leurs tableaux, en y mettant des signes d'appartenance individuelle. Tandis que le grand art du culte est la propriété de toute la communauté mieux encore de la congrégation religieuse qui en fait usage sous forme de support et de relique. Il fut donc de tradition que les objets créés et utilisés dans n'importe quel culte religieux ne soient guère signés des empreintes de leurs créateurs ; phagocytés dans un anonymat socialement voulu et organisé, ces artistes deviennent de simples exécutants, en tant que membres des sociétés initiatiques. Cependant, dans le cadre cultuel, nul n'ose s'en plaindre, créer des objets devant servir au culte des ancêtres étant un devoir communautaire et mystiquement gratifiant, tout jeune au sein des communautés rêvait d'avoir de tels talents artistiques, juste pour une question d'honneur.

Par ailleurs, il est difficile depuis la fin du siècle précédent pour les africains de pouvoir créer une peinture qui leur soit propre, mais surtout différente de celle des pays européens, puisque c'est par mimétisme qu'ils découvrent véritablement cet art qui semble désormais les fasciner. Seulement, tout semble se faire dans la plus grande improvisation totale, sans une qualification appropriée faute de structures de formation en nombre suffisant au sortir de la période de la décolonisation. Alors, les prétendus nouveaux peintres africains réalisent des tableaux par imitation de ceux des artistes européens, en copiant dans les grands détails comme des faussaires les œuvres venues d'ailleurs. Beaucoup ont simplement ignoré qu'une œuvre d'art est unique en son genre, un doublon n'est pas une œuvre d'art, mais une simple copie sans valeur esthétique ou artistique.

Et afin de tenter d'attribuer une valeur locale à cet art issu de l'esprit d'acculturation, nombreux furent, hâtivement et maladroitement,

ceux qui ont cru bon de parler d'un art négro-africain contemporain par comparaison à l'art occidental. Or copier et imiter ce qui existe n'est plus de l'art ; aussi, de telles réalisations, bien que faites par les africains, n'a aucun lien avec la culture, la pensée ou les mœurs des peuples africains. Il est simplement inadmissible que sous l'étiquette de l'art négro-africain, il soit créé des objets hybrides susceptibles de ternir l'image du grand art sacré autrefois respecté. Ce qui amène Sodogandji (1966, p.469) à dire ce qui suit :

*« Les arts jouent un rôle très important dans la vie de l'Afrique Noire. Si l'art est l'expression directe de la religion comme on l'a si souvent répété, il est aussi le premier langage des hommes, langage plus révélateur et plus fort que tout langage abstrait. »*

La peinture africaine dite contemporaine n'est en fait qu'un ensemble d'objets hétérogènes issus de l'imitation des réalisations abstraites européennes, relativement à l'art de la nouvelle plastique du XXe siècle. D'aucuns peignent en ayant sous les yeux des photographies en catalogues de vrais tableaux, de manière à reproduire les éléments caractéristiques d'un courant artistique existant. Or la particularité de l'art africain est sans aucun doute cette liberté qu'ont les artistes de ne point connaître les exigences de la systématisation qu'impose l'appartenance à un courant ou à une école quelconque. Les seules prérogatives qui régulent la création artistique sont les orientations traditionnelles des croyances ancestrales, qui relèvent plus d'une moralité communautaire que des règles d'école en forme de législation à retenir par cœur, dans l'espoir de bénéficier d'une véritable reconnaissance de la part des instances académiques.

## CONCLUSION

En somme, le christianisme au sortir de la période des indépendances des pays africains au sud du Sarah a su imposer une nouvelle dynamique dont les conséquences ont fortement contribué à la transformation des cultures, des habitudes et des coutumes locales. Après avoir très lourdement affecté la foi des peuples autochtones par des critiques condescendantes à l'égard des religions traditionnelles locales, c'est désormais l'art en tant qu'activité principale qui est complètement dénaturé. D'aucuns parlent de la libération dudit art du poids des croyances et des traditions figées par l'action salvatrice du christianisme, comme si ces artistes donnaient l'impression de se plaindre de leurs conditions de travail et de leur vie en communauté. Et si la solidarité africaine s'appuie sur les différentes réalités socioculturelles dont les croyances religieuses traditionnelles sont le point focal, les artistes, en tant que membres à part entière desdites sociétés, sont amenés à vivre les mêmes valeurs, coutumes et traditions que leurs compatriotes. Donc, il ne saurait être question que leur statut d'artiste souffre d'une quelconque forme de discrimination ou de déconsidération, surtout dans un

environnement culturel où l'art se greffe sur les croyances traditionnelles, le cœur principal de la vie communautaire.

En somme, malgré l'hypothèse d'évolution que certains évoquent pour légitimer et justifier l'action du Christianisme sur le destin des sociétés traditionnelles négro-africaines en général et de l'art en particulier, la rupture d'avec les cultures locales est plutôt une certitude. Par contre le prétendu art négro-africain contemporain, l'art pictural, n'est en aucune façon un signe de progrès, l'imitation des courants artistiques européens est davantage une pratique qui n'honore en rien les artistes africains qui sont désormais en perte de repère, en fin de compte. Le fait de détourner les artistes autochtones des croyances traditionnelles, principales sources d'inspiration en tant que voie de création d'objets sacrés de culte, à savoir les statuettes, les bracelets, les objets de décoration, etc., ne signifie pas, non plus, que l'église a pu s'approprier entièrement l'activité artistique locale. Elle a certes créé la rupture, cependant elle n'a su bénéficier assez longtemps de cet avantage, les influences extérieures ont fini par fasciner les artistes en quête de repère et de nouvelle source d'inspiration. Du coup, la peinture européenne les séduit et les emporte, et chacun se voit déjà dans la peau de Picasso, Braque, Matisse, Delaunay, loin des aspirations chrétiennes et des croyances ancestrales négro-africaines.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bacquart (J.-B.), *Art tribal d'Afrique Noire*, Thames & Hudson, Paris, 2010.
- Gwembe, « La piété envers les ancêtres dans la religion africaine », dans *Telema* 2/95, 1995.
- Hampate BA (B), « Animisme en savane africaine » in AA.V.V *les religions africaines traditionnelles*, Ed. du Seuil, Paris, 1965.
- Jahn (J.), Muntu, *L'homme africain et la culture négro-africaine*, Paris, seuil, 1958.
- Louvel (R), *L'Afrique Noire et la différence culturelle*, l'Harmattan, Paris, 1996.
- Mveng (E.), *Signification africaine de l'art*, Colloque sur l'Art nègre, 1<sup>er</sup> Festival mondial des Arts nègres, Dakar, 1-24 Avril 1966, Paris, Présence Africaine, 1966.
- Mubesala Lanza (B.), in *La religion traditionnelle africaine – permanences et mutations*, Paris, l'Harmattan, 2006.
- Raponda (W.) et Sillans (R.), *Rites et Croyances des peuples du Gabon*, Présence Africaine, Paris, 1962.
- Obama (J.-B.), *La musique africaine traditionnelle*, Colloque sur l'art nègre, 1<sup>er</sup> Festival mondial des Arts nègres, Tome 1, Dakar, 1-24 avril 1966, Paris, Présence Africaine.
- Thomas (L.V.) et Luneau (R.), *La terre africaine et ses religions*, Harmattan, Paris, 2004.
- Sodogandji (M), A la recherche de l'architecture négro-africaine moderne, Colloque sur l'Art nègre. Op. cit., p. 469.

## SYSTEME DE CODIFICATION ESTHETIQUE DU ÈBE (bel homme en pays abouré)

KOUASSI Adack Gilbert

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

adackouassi@yahoo.fr

### Résumé :

Les stéréotypes de l'homme et de la femme « idéal » aujourd'hui font débat face à la montée des mouvements féministes, dans un contexte de mondialisation où les canons esthétiques davantage se multiplient ou parfois se contredisent au nom du libéralisme de la pensée et de la libération du corps. Le beau critère selon les normes de l'industrie, des marques, des médias, des concours de beauté institutionnalisés (MISS) ne fait plus l'unanimité. La beauté se démocratise et voit ses types esthétiques se diversifier ainsi que ses critères se mêler à l'affirmation de soi, au fait d'être compétitif, et à la notion de bien-être.

A propos, l'on assiste à l'affirmation de nouveaux codes et normes esthétiques plus ancien et décomplexés. En clair, les canons de beauté sont divers et variables. Ils varient d'un individu à un autre et même d'une société à l'autre au nom du relativisme de la notion de « beauté ». Par conséquent, chaque système social a sa conception de la beauté comme c'est le cas des abouré éhivè de Côte d'Ivoire qui célèbrent le bel homme à travers le concours du êbé ; fait culturel plastique qui fera l'objet de cette étude.

**Mots clés:** esthétique, beauté, art plastiques, culture, êbé(bel homme)

### Abstract:

The stereotypes of the "ideal" man and woman today are debating the rise of feminist movements, in a context of globalization where the aesthetic canons are multiplying or sometimes contradicting each other in the name of the liberalism of thought. of the liberation of the body. The beautiful criterion according to the standards of industry, brands, media, institutional beauty contest (MISS) is no longer unanimous. Beauty is becoming more democratic and its aesthetic types are becoming more diversified, as well as its criteria being mingled with assertiveness, being competitive, and the notion of well-being.

By the way, we are witnessing the affirmation of new codes and aesthetic norms that are older and uninhibited. Clearly, beauty canons are diverse and variable. They vary from one individual to another and even from one society to another in the name of the relativism of the notion of "beauty". Consequently, each social system has its conception of beauty, as is the case with the Ivorian abodes, which celebrate the handsome man through the help of the bishop; cultural fact that will be the subject of this study.

**Key words:** aesthetics, beauty, plastic art, culture, bib (handsome man)

## INTRODUCTION

Désigné comme le bel homme en pays abouré Ehivè, le êbè est une rubrique du Popo Carnaval. Il fait partie intégrante de cet ensemble culturel global dès les premières éditions. Les jeunes qui prétendaient incarner « la beauté » les qualités esthétiques du bel homme selon la culture abouré, constituaient pour l'occasion le groupe des êbè. Ils participaient comme les autres festivaliers aux différents défilés festifs du Popo Carnaval. Oints d'huiles odoriférantes, ornées de toutes sortes de parures (végétaux, étoffes, perles, amulettes, bijoux), les Èbè en tenue *ablacon* donnaient à voir des scènes de la vie paysanne abouré accompagnés d'autres objets et équipements issus par exemple de la chasse, de la pêche, de l'agriculture (outils champêtres, gibiers, récoltes, filet de pêche). Aussi, pouvait-on les voir incarner l'univers des nobles (autorité coutumière, bourgeois, jeune marié) dans les tenues de noblesse constituées des grands pagne Akan, de bijoux et autres types d'ornements. À travers, différents styles vestimentaires les êbe affirmaient dans l'espace public leurs attraits physiques, leur élégance.

Les parades des êbè à travers les rues de Bonoua cèdent la place à un concours de beauté masculin organisé sur les estrades du Foyer des jeunes de Bonoua dans un décor moderne accompagné de sons et de lumières. Sur la base des normes esthétiques abouré, le êbe et ses dauphins sont désignés par une équipe de cinq (05) membres du jury au sortir des trois passages des candidats dans les tenues respectives que sont le *djampah*, *l'ablacon*, la *tenue de noblesse*. Dans ce contexte, chaque édition du Popo carnaval, connaît l'élection de son plus bel homme.

Si en Côte d'Ivoire, il existe au sein de nos sociétés des institutions<sup>1</sup> à caractère esthétique dont la visée est de magnifier la beauté qu'elle soit masculine ou féminine, le concours du êbè en terroir abouré a des fondements spécifiques qu'il convient d'étudier. Cette étude donc du êbè nous permettra d'aller à la découverte de la célébration du bel homme en pays abouré pour comprendre son l'évolution sociale, ses fondements socioculturels ainsi que son système de codification esthétique.

Mon objectif vise à élaborer le code de la beauté masculine (esthétique) du peuple abouré à travers le système de représentation plastique du êbè.

Ce projet préconise une enquête rigoureuse du sujet aussi bien sur l'art, sur les conceptions esthétiques au sein de la société abouré dans son rapport avec les fondements socioculturels dont il émane. En somme,

---

<sup>1</sup>« Il existe dans la société traditionnelle des Bété en Côte d'Ivoire, une institution relative à la beauté : l'institution du bagnon. Il s'agit d'un véritable culte rendu à la beauté et organisé autour d'un homme qui incarne aux yeux de la communauté villageoise, les attributs de la beauté physique » (Wondji, 1986 :43).

l'observation et l'analyse du êbe fondés sur la théorie de **Aby Warburg**<sup>1</sup> qui témoigne que : « l'analyse d'une œuvre et ses usages sociaux vont de pair ».

## I- IDENTITE SOCIALE DU ÊBE

Le terme êbé qualifie le bel homme en abouré. Au niveau sémantique et linguistique, cette unité de sens renferme entièrement les qualités de la beauté masculine.

Le bel homme (*êb  *) est avant tout un abour   de souche. Il est membre légitime d'un des sept clans primitifs ayant son *ebiente* (tr  ne de famille) dans le village. En tant que tel, il jouit sans discrimination des m  mes droits et devoirs que tous les *Ediy  * (abour   légitime). Un r  le lui est d  termin   au sein de son *Odw  * (clan) en lien avec le syst  me des classes d'âge<sup>2</sup> qui r  git la soci  t   abour  . Membre d'une classe sp  cifique, il partage avec ses conf  res un esprit l'  galit  , des relations entraide mutuelle et de solidarit   lors les moments de joie et de peine.

Les membres d'une classe vont par exemple s'organiser lors d'un mariage pour soutenir un des leurs. En cas de sinistre, de maladie, ou de d  c  s, ils sont les personnes en premi  re ligne. Ils s'occupent de tout. Ils soutiennent financi  rement et moralement la femme et les enfants du membre afflig  . Au sein des classes, ce mode de fonctionnement est pour les membres un atout pour un affranchissement ´conomique car elle permet aux membres d'avoir ´ disposition une force humaine pour la r  alisation de projets communs ou individuels. A propos, l'esprit de solidarit   dans la soci  t   abour   permis la r  alisation de grandes plantations de caf   et cacao ´ moindre frais par le pass  .

Etant donn   que notre recherche aborde la question du bel homme (*êb  *) dans la soci  t   abour  , j'ai opt   pour une d  marche esth  tique. Le caract  re transdisciplinaire de cet outil conceptuel de r  f  rence choisi me permet de saisir ´ la fois la dimension sociale, artistique, symbolique et esth  tique du êb  . En aduation avec la vision du p  re Engelbert M'Veng, selon laquelle il existe un processus symbolique qui anime la vie des cr  ations africaines, il est question de comprendre les fondements

---

<sup>1</sup> **ABY Warburg** a ´t   pr  sent   par Evelyne Pinto, des essais florentins Klineksied, 1990, P.22, il est r  put   pour sa th  orie sur l'analyse iconographique.

<sup>2</sup> « Dans l'abour   c'est un ´v  nement extr  mement important : pour les jeunes, c'est l'mancipation. Ils auront ´ partir de cemoment un r  le jouer et une responsabilit   ´ assumer dans le village. Ind  pendants ils ne seront plus humili  s et trait  s par les a  n  s ou parents de petits gar  ons et par cons  quent de bons ´ rien. On devra leur classe ´ge le m  me respect que celui dont b  n  ficiaient les classes ´ge de leurs p  res et grands-p  res. Leur opinion fera pencher un plateau de la balance quand il agira de prendre importantes d  cisions dans int  r  t de toute la collectivit   villageoise. D  sormais hommes libres les jeunes resteront fid  les leur classe aussi bien ici-bas que dans au-del  . »Niangoran-Bouah Georges. Le village abour  . In: Cahiers d'tudes africaines, vol. 1, n  o2, 1960. pp. 113-127; doi : 10.3406/cea.1960.3668 [http://www.persee.fr/doc/cea\\_0008-0055\\_1960\\_num\\_1\\_2\\_3668](http://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1960_num_1_2_3668), Document g  n  r   le 02/06/2016

socioculturels sous-jacents des attributs et symboles afférents au êbe dans le sens d'une approche systémique et multidisciplinaire :

« *Systémique parce qu'elle interroge l'ensemble du système social avec ses principes organisateurs, ses valeurs, ses finalités, ses rétro contrôles, etc.; multidisciplinaire parce qu'elle fait appel à l'histoire, à l'anthropologie, à la psychologie, à l'ontologie, aux sciences de la communication, neurobiologiques, voire mathématiques mais aussi à la physique quantique.* »<sup>1</sup>

En outre, la communauté villageoise bénéficie aussi des actions des membres des classes d'âge. Selon la classe et la génération à laquelle ils appartiennent, chaque membre va intervenir auprès de la communauté en fonction de son rôle social.

## II- MANIFESTATION DE LA BEAUTE TENUE ABLACON

L'*ablacon* est un appareil en tissu satin brillant mis pour révéler le corps nu du êbé. Dans cette tenue dite de « vérité », les parties du corps fortement appréciées comme les fesses, l'équilibre et harmonie des formes du corps, sa corpulence, l'homogénéité de son teint noir éclatant sont exposés. Au cou, autour du front, aux poignets, le êbé porte les accessoires (colliers, bandeaux, bracelets) réalisés à partir d'écorce d'arbre réduite en fibres végétales et des perles dont les tons plus clairs contrastent avec le ton foncé de la peau qu'ils concourent à mettre en relief ; rehaussant ainsi le pigment noir et éclatant de la peau. La prestation en tenue ablacon abordée sous une forme de mise en scène (théâtralisation), le êbé dévoile sa beauté sous les traits d'un cultivateur ou d'un pêcheur, d'un chasseur ou d'un guerrier abouré accompagné. Les éléments et accessoires (houe, machette, gourde, gibier, récoltes, filet de pêche, sabre) en lien avec les rôles campés sont exploités par le êbé pour donner de voir des représentations réalistes qui mettent en scène des séquences la vie quotidienne et paysanne abouré.

L'*ablacon* (fig.1) est une sorte de cache sexe connu chez les Akan parfois sous le nom *alacoun* ou *kodjo* (Baoulé). Constitué d'une étoffe aménagée pour passer entre les jambes, il cache les parties intimes du porteur ou de la portuese tout en laissant en évidence le postérieur (fesses). L'*ablacon* présente le corps dénudé des êbé que l'on voit paré et embelli d'autres accessoires (bandeau, collier, bracelet, amulettes) réalisés à partir de d'éléments naturels (écorces d'arbres, de feuilles, fibres d'écorces). Dans cette tenue, certains êbé se présentent avec des

---

<sup>1</sup>Esthétique de l'art africain : symbolique et complexité, Mbog Bassong,l'Harmattan, 2007, p14

équipements traditionnels (houe, machette, gourde, corbeille, filet de pêche) aussi bien que des provisions issues de la chasse ou de l'agriculture (régimes de banane plantains, de graines, gibier). D'autres par contre, peuvent tenir en main des éléments comme l'épée utilisée lors des danses guerrières.



**Figure 1 : Ebé en tenue ablagon**

#### **Tableau récapitulatif des symboles de l'ablagon**

Vêtements	Parures	Autres accessoires
Corps dénudé	Couronne végétale	Chasse mouche fait de matière végétale
Ablacon	Collier végétal	épée ( <i>l'ohoto</i> )
Nue pieds	Bracelets de végétaux et de perles amulettes	Trophée de chasse Machette Gourde végétale Attelage de corbeille

## **1- Le symbolisme du êbé en ablacon**

Corps nus, le êbé est oint d'huile odoriférant préparée pour repandre l'odeur agréable des arômes naturels. L'huile abondamment appliquée pour faire ressortir les volumes et qualités physiques. Objet de plaisir, de désir et de séduction, les caractères physiques de la masculinité-abouré sont ainsi affichés. Homme beau, fort et viril, le êbé affiche la capacité à procréer non pas pour le plaisir de le faire, mais pour contribuer à la vitalité et à la perpétuation du lignage et asseoir une représentativité sociale et politique. Ces défis sociaux qui engagent une responsabilité du chef de famille à l'endroit de son clan, conditionnent celui-ci au travail, facteur d'émancipation et de prospérité économique.

En scène, le êbé, ressasse ses vérités socioculturelles comme pour en assumer ses parts de responsabilités. À travers les activités (agriculteur, de pêcheur, de chasseur) qu'il incarne, les provisions en nourriture (gibiers, régimes de graines et de bananes plantains, poisson) qu'ils apportent sur scène traduisent bien cette bienveillance paternelle, le sens du devoir familial et conjugal. En outre, le sacrifice, le courage, la persévérance investis au travail sont révélés dans le caractère précaire et rudimentaire du matériel(machette, houe, gourde traditionnelle, filet) avec lesquels le paysan abouré défit des contraintes de la nature (forêt, lagune) pour parvenir à mettre en place ces grandes plantations (hévéaculture, palmier à huile) qui font leur fierté et contribuent au développement de la région de Bonoua.

De même, la présentation du êbé en *ablacon* évoque le passé du peuple abouré. Période très ancienne où hommes et femmes se revêtaient en tenues primitives (*ablacon*, tenue en écorces d'arbres) ou encore l'époque des pionniers, des pères fondateurs du royaume abouré. Aux côtés des acteurs abouré qui ont participé au rayonnement économique du royaume par la force du travail de la terre ou de la pêche, l'on voit ceux qui par leur bravoure ont combattu et repoussé les ennemis afin de garantir au peuple abouré un territoire et des terres. Le *Sanflan KADJO Amangoua*<sup>1</sup>en est un personnage clé. Chefs de guerre, les *Sanflan* ont pour symbole le sabre (ohoto) qui inspire au peuple la sécurité, la protection physique et spirituelle. Les *Sanflan* ne sont pas choisis uniquement pour leurs exploits ou pour leur rang social mais pour leurs valeurs morales, leur constitution et qualités physiques.

## **2- Symboles du êbe en tenue de noblesse**

La tenue de noblesse (fig.2) est constituée du grand pagne et ses accessoires (couronne d'or ou d'étoffe, de pendentifs, des bagues et

---

<sup>1</sup>KADJO Amangoua, chef guerrier abouré lutta contre l'opresseur blanc. Capturé, il fut déporté au Gabon où mourut. Ses restes seront ramenés sur sa terre natale où un monument est dressé en sa mémoire.

bracelet, de chevillière, chasse mouche, canne, de sandale abodjé). Comme son nom l'indique, cet apparets est une tenue privilégiée par les nobles en pays Akan (roi, notables, bourgeois, cadres).



**Figure 2 : Ébé en tenue de noblesse**

#### **Tableau récapitulatif des symboles de la tenue de noblesse**

Vêtements	Parures	Autres accessoires
Boubou en dentelle et grand pagne	Pendentifs Akan en fonte Collier fait de perles de différentes couleurs	Sceptre ou bâton en or Chasse mouche
Couronne ou Chapeau en or	Bracelets en	
Chaussures « Abodjé »	Baguette	

#### **III- MANIFESTATION DE LA BEAUTE EN TENUE DE NOBLESSE**

Les tenues djampah et de noblesse vont se démarquer de la tenue ablacon. Plus intégrales, ils présentent les ébé avec le corps pratiquement recouvert. Laissant apparaître la tête, le cou, les bras, les jambes, les pieds,

ces parties du corps sont ornées d'accessoires. Soit, d'une couronne d'or ou d'étoffe, de pendentifs, des bagues et bracelet, de chevillière, de sandales abodjé. Conçus pour la plupart en or massif et autres matières de valeur (perles), les accessoires et les tenues de valeurs anoblissent les êbés, rajoutent du prestige à leurs qualités physiques. Sous les traits de nobles abouré (roi, notables, bourgeois), les êbés à travers leurs vêtements laissent découvrir la richesse des appareils et des accessoires.

### **1- Symboles du êbe en tenue djampah**

Le djampah(fig.3) est un boubou aux grandes manches associé d'une culotte descendant à hauteur du genou ou un peu au-dessus assortis d'autres accessoires qu'on pourrait lui associer (couronne d'étoffe, de pendentifs, des bagues et bracelet, de chevillière, de sandale abodjé). Cousu en tissu dentelle de grande valeur il entre avec le tenu de noblesse dans la catégorie des tenues de prestige mis lors des grandes occasions.

**Tableau récapitulatif des symboles de la tenue djanpan**

Vêtements	Parures	Autres accessoires
Tenue Djampah : Boubou et Culotte qui arrive au genou.  Chaussures « Abodjé »	Pendentifs Akan en fonte  Collier fait de perles de différentes couleurs  Bracelets en  Bague  Chevillière	- Chasse mouche



**Figure 3 : Èbé en tenue djanpan**

Pour élection du bel homme, les jeunes abouré ou les candidats non abouré défilent sur l'estrade de foyer jeunes de Bonoua devant le public et les membres du jury vêtus des trois tenues vestimentaires imposées que sont djampah, l'ablacon, la tenue de noblesse. Ces tenus et accessoires revêtues par les candidats renferment un ensemble de symboles qui participent à l'éclosion de leur beauté d'ou à la construction de l'esthétique des bels homme en pays abouré.

## 2- Le symbolisme du êbe en tenue de noblesse et djampah

Souvent de qualité *Kita* ou *Kenté*, les grands pagne ont une valeur historique majeur en ce sens qu'ils rattachent l'Akan à ses origines Ashanti. Chargés de motifs géométriques aux couleurs vives ou de motifs figuratifs aux significations liés à la mythologie Ashanti et Akan, les grands pagne accompagnés des accessoires en or ou de perles de valeurs distinguent les nobles (roi, notables, bourgeois, cadres) des citoyens ordinaires pendant les cérémonies (fête des ignames, fête des générations). Dans la culture Akan, l'or est un métal chargé de sens. Il y recouvre les dimensions économique, divine, spirituelle, intellectuelle. Associé au grand pagne de valeur, l'or à travers les accessoires artistiquement travaillés (couronne, pendentifs, bagues, bracelet, chevillière) renforce le prestige du êbé, affirme aussi la puissance économique des individus, des familles qui l'ont habillé ou encore témoigne du rayonnement économique du royaume abouré. En lieu et place de la couronne en or, la couronne d'étoffe est nouée par le êbé. Réalisée dans différents tissus colorés éclatants savamment entrelacées, elle établit ici une harmonie spontanée avec le reste des vêtements du êbé pour donner le caractère de modernité aux créations traditionnelles. La canne royale supplantée des symboles (tabouret, personnages, oiseau rapace) participe aussi à l'expression esthétique du êbe. Cependant, ces symboles institutionnels rompent avec la vie ordinaire pour nous transporter dans l'univers royal et politiques (roi, porte-canne). Généralement, les êbe en tenues de noblesse, restituent le statut social (fonction, rang, dignité) des nobles lors de leurs prestations. A cet effet, le djampah entre dans cette dynamique esthétique. Tenue non typiquement abouré, il fut emprunté des Yoruba du Nigéria par les abouré qui finissent par l'adopter comme mode vestimentaire. Fait en tissu dentelle de grande valeur, il anobli le êbé. Egalement ce dernier est paré des autres accessoires en or (couronne, pendentifs, bagues, bracelet, chevillière). Reconnu comme un style vestimentaire moins contraignant que le grand pagne Akan, le djampah incarne la modernité et traduit à la fois richesse et sobriété.

Toutefois, les tenues de noblesse (grand pagne ou djampah) ne sont pas à mettre au compte des nobles uniquement. Elles sont également portées par les jeunes lors des cérémonies de mariage communément appelées (*Atôfîé*) en pays abouré.

#### **IV- MANIFESTATION DE LA BEAUTE DANS LES GESTES ET MOUVEMENTS**

L'aspiration du êbé est de séduire du public (hommes et femmes). En tenus *ablacon*, la grâce, accompagne son entrée en scène. Après avoir salué l'ensemble du public selon la tradition coutumière abouré et réalisé une bonne occupation de la scène, vient l'instant attendu du public surtout de la gente féminine. Le êbé adopte la posture de dos ou l'on peut admirer son postérieur (fesse) avant de laisser contempler les autres facettes de sa plastique sous d'autres angles de vue (pose de profil, de face).

Dans les tenues de noblesse (grand pagne + accessoires, *djampah*) les êbé se dévoilent au public sous les signes de l'élégance, de l'assurance, de l'autorité tels le fond ces personnages dans la vrai vie. Toute la gestuelle ne manque pas d'accompagner la façon de se déplacer sur la scène en forme de « T » qu'ils doivent harmonieusement occuper. Mais avant, la salutation traditionnelle qui prélude aux rencontres entre les citoyens abouré est adressée au public. Le but étant d'attirer en sa faveur les suffrages du public et du jury, les êbé s'appliquent à miner les codes esthétiques de la noblesse pour plaire et captiver l'action du spectateur.

##### **1- Exploitation de la beauté du êbé**

« Toute personne considérée comme belle, est une des personnalités de marque de la société villageoise, symbole de la beauté physique mais aussi de la beauté morale. Ces belles personnes, qu'il s'agisse d'une jeune fille ou d'un garçon, feront la fierté de leurs familles qui seront à tout moment sollicitées. Ces personnes seront représentées à l'intérieur ou à l'extérieur de la société comme un élément de prestige et de publicité. »<sup>1</sup> La façon d'exprimer la beauté chez l'Akan lors des cérémonies de réjouissance converge avec la manière de l'exprimer chez les abouré éhivè de Bonoua sauf qu'aujourd'hui l'on note une évolution des choses. La fête de l'igname ayant fait place au Popo Carnaval, les modes d'expression vont s'adapter au nouveau contexte culturel. Les bels hommes (êbé) et belles femmes (*awoulaba*) en tenue d'apparts vont donc participer aux défilés carnavalesques du Popo pour être admirés du public et se faire élire comme les plus « beaux hommes » ou la plus « belle femme » au sortir de leurs prestations. Particulièrement, la mise en valeur des qualités esthétiques masculines chez les abouré va se faire à travers les prestations des êbé en tenues *ablacon*, *djampah* et la tenue de *noblesse*.

---

<sup>1</sup>Concept traditionnel de l'esthétique chez la femme akanen cote d'ivoire, Assoumou NM, Gnagne-Koffi ND, Adou J, Assoumou AA, Mansila-Abouattier EC, 1998 Juin, Vol 21, Num 81, p 6 , Revue :Odonto-stomatologie tropicale = Tropical dental journal, Type de publication : article de périodique <http://www.lissa.fr/rep/articles/11372120>

## 2- Le symbolisme de l'union des « êbé » et « awoulaba »

Le destin croisé des êbé et des awoulaba remet sur la table le rapport de l'homme et la femme dans la société abouré. Cette relation, certains observateurs la construisent autour de la pensée attachée au cœur même du Popo Carnaval depuis qu'il existe : « Les hommes se déguisent en femme, les femmes en homme comme pour célébrer la dualité qui existe en chacun ». Si les caractères doubles de l'homme et la femme sont relevés dans cette thèse, sa finalité est de parvenir à un équilibre retrouvé dans un rapport de fusion de l'homme et la femme. Somme toute, la rencontre des êbé et des awoulaba au défilé final du Popo, est l'accomplissement de cette osmose recherchée. En pays abouré, le mariage (attôflê) est le moyen par lequel l'homme se lie la femme pour s'unir avec elle. Ils se rencontrent pour former un couple, asseoir le cadre familial gage de stabilité et d'équilibre social. En effet, le mariage en pays abouré, garanti beaucoup de liberté à la femme maintenant intacte son égalité entre elle et l'homme. Cependant celle-ci garde une position d'arrière plan. Elle peut néanmoins être consultée par son mari. C'est au mari que revient la charge de prendre soin de son épouse. La fécondité chez la femme est source de célébration et honneur pour la femme. Chaque accouchement opéré sans risques par la femme en pays abouré mérite célébration. La nouvelle mère est soumise à une séance de purification avant de faire l'objet d'une attention particulière au niveau alimentaire et esthétique. « Lorsque la femme est belle et suffisamment en chair ; cela est une preuve d'honneur pour sa famille et son époux qui le suppose-t-on prenne soin de son épouse ». Le dixième enfant issu d'une même femme est un don de Dieu et en avoir dix est le signe d'une bénédiction abondante pour la femme qui connaît une autre célébration festive à travers la fête du *Obrou te apapoua*<sup>1</sup>.

L'union du êbé et de l'awoulaba est un symbole qui ouvre une lueur d'espoir sur l'avenir du peuple abouré. Pendant que l'incinération du Roi du Popo carnaval se fait comme un acte de purification en vue d'un lendemain dépouillé de toutes forces négatives, l'union sacrée des deux symboles de la beauté (êbé et awoulaba) demeure signe du renouvellement, le début d'une autre vie.

---

<sup>1</sup>La célébration du 10<sup>ème</sup> enfant est un hommage aux familles nombreuses et un encouragement à perpétuer la race humaine en générale et le peuple Abouré.



**Figure 4 :** Parés en tenus de noblesse, les Èbè et les awoulaba installés à la tribune assistent aux différents défilés des festivaliers

### 3- Synthèse des valeurs socioculturelles en lien avec l'esthétique du èbé

L'organisation sociale et politique des abouré repose sur les trois institutions que sont les familles claniques, les générations et classes d'âge, l'institution royale. Ces institutions sont au cœur de la promotion et de la fixation des valeurs socioculturelles et en sont même l'épicentre. Chez l'abouré, la beauté est en rapport avec l'éthique. Par contre, cette éthique se veut conformiste en ce sens qu'il demeure en phase avec les principes de la vie interne aux institutions. L'accomplissement du devoir institutionnel, social, familial érige l'homme en modèle social. L'union sacrée du mariage pointe en perspective du projet esthétique institué par l'abouré. Les différentes tenues vestimentaires (ablacon, tenue de noblesse, djampah) que revêt le èbé sont un langage riches de signifiés qui expriment les réalités socioculturelles de l'univers abouré conçu comme un monde organisé, une société en quête de développement, d'équilibre, de stabilité, de modernité. A ce titre, certains symboles évoquent le passé mais aussi l'avenir du peuple abouré. Ils confirment son attachement à sa culture. Témoigne de son esprit d'ouverture d'ou sa capacité à transcender sa culture pour aller à la rencontre des autres. Le travail, facteur d'émancipation et d'autonomie financière, sur la base des valeurs telles le courage, la bravoure et la persévérance participe au rayonnement économique, au progrès de la société abouré. De même, en plus de contribuer à la construction de l'esthétique du èbé, d'autres symboles nous plongent dans la sphère de la noblesse abouré. Lieu où les appareils et accessoires de prestige évoquent à la fois la royauté et ses signifiants institutionnels, la bourgeoisie et sa force économique, la puissance des familles et de la société abouré dans son ensemble.

La beauté est liée à l'identité culturelle des peuples en ce sens qu'elle a toujours fait l'objet de déconstructions sociales. Ainsi, la conception de la beauté dans une société reflète ses valeurs culturelles en intégrant l'art, les rites initiatiques, les symboles, les idéaux sociaux, politiques, économiques, culturelles... au sein du système social. Dans cette perspective, la conception de la beauté en pays abouré repose sur les valeurs socioculturelles elles-mêmes édifiées sur les fondements institutionnels essentielles que sont la famille, les générations et classes d'âge, la royauté. C'est dans cet univers que les codes esthétiques du êbé sont à rechercher.

Mais avant, il est important de faire un travail récapitulatif des données socioculturelles et en lien avec la célébration du bel homme (êbé) pour appréhender quelques axes de réflexions intéressantes en vue de l'identification de codes esthétiques.

#### **IV- IDENTIFICATION DES NORMES ESTHÉTIQUES DU EBE**

##### **1- Au niveau des critères de participation**

Le concours du êbé met en compétition des candidats dont l'âge part de 30 ans à 50 ans<sup>1</sup>. La différence d'âge entre les deux extrêmes (30-50 ans) est de 20 ans pour les générations les plus éloignées et d'au moins 10 ans pour les générations les plus proches. En effet, l'écart d'âge de 10 ans minimum entre les générations les plus proches est suffisamment important pour qu'on oppose les candidats entre eux. Nous nous retrouvons donc face à des candidats « âgés » (Ainés) et des candidats « moins âgés » (cadets). L'élection du êbé fait évoluer conjointement deux générations que la différence d'âge semble opposer. Il associe à la fois beauté juvénile et beauté sénile sur un même plateau. De même, concernant le statut matrimonial, s'il n'est pas exigé que le candidat soit marié, il n'y a également pas de contraintes au niveau de la paternité. Cela dit, le êbé peut être père d'un ou de plusieurs enfants.

##### **2- Au niveau des critères physiques et valeurs morales**

Il ressort de nos enquêtes une conception synthétique au niveau des qualités physiques du êbé qui se résume à une taille relativement normale (plus d'1m70), à la corpulence du physique (être en forme et fessu), à la beauté du visage avec une dentition saine et blanche et à un teint à la pigmentation homogène et harmonieux. Ce teint se veut naturel sans effets décapants.

Au niveau des valeurs morales, la salutation traditionnelle adressée par le êbé au public est l'acte au travers duquel ces valeurs sont rendues visibles. Que pense l'abouré du dualisme beauté physique / beauté morale

---

<sup>1</sup>ABLE Kodiané Pierre 47 ANS (Planteur) élu deuxième dauphin derrière M. N'Guessan Montana, à la 36<sup>ème</sup> édition du Concours du êbe Popo carnaval 2016

cher à la conception esthétique des Akan; groupe culturel auquel appartiennent les abouré ?

### **3- Au niveau de la façon d'exploiter les tenues vestimentaires de la mise en scène des prestations**

Les apparets utilisés par les êbé lors des prestations sont classés en deux catégories de tenues. Il y a la catégorie de tenue qui dévoile le corps (ablacon) et la catégorie des vêtements qui voilent le corps (djampah, tenue de noblesse). La conception esthétique abouré dans ce cas est orientée vers une apologie à la fois du « corps nu » et du « corps paré ». Cette perception de la beauté fait une synthèse des approches esthétiques reconnues chez les groupes Bété à travers le *bagnon*<sup>1</sup> dont le corps est entièrement exposé lors des célébrations et celles des groupes Akan qui ont plutôt tendance à présenter le bel homme dans les apparets de noblesse (grand pagne et ses accessoires). A travers leurs apparts spécifiques, les êbé mettent en scène des réalités de la vie sociale abouré. En ablacon ils campent les rôles de cultivateurs, de pêcheurs ou de chefs de guerre. Dans les tenues de noblesse, ils nous plongent dans l'univers des nobles abouré pour rappeler les institutions (royauté et ses symboles, notabilité) puis la bourgeoisie abouré.

### **4- Au niveau de la rencontre du êbé et de l'awoulaba**

La rencontre du êbé et de l'awoulaba au défilé final du Popo Carnaval est l'accomplissement de la fusion de l'homme et la femme en vue d'un équilibre social dont le couple, la famille en est le socle. L'union sacrée des deux symboles de la beauté (êbé et awoulaba) contribue à la vitalité et au renouvellement du peuple abouré.

## **V- LES DIFFERENTS NIVEAUX D'ANALYSES**

### **1- Synthèse des critères**

Le fait que le concours de êbé mette conjointement en compétition des personnes âgées et des personnes jeunes, ouvre de nouveaux champs de perceptions sur la beauté chez l'abouré. Ce type d'association des compétiteurs n'est pas complaisant ou faite au profit d'un parti. Pour l'abouré, la beauté n'a pas d'âge. Elle est don, un acquis. C'est un capital esthétique qu'on garde toute la vie pourvu qu'elle fasse l'objet de soin et d'attention. Derrière cette idée, la beauté se conserve. Alors, parvenir à la préserver intact face au temps et ses avenants devient en soit une qualité, une compétence qui mérite d'être saluées et honorer. Cela suppose une hygiène de vie particulière et une prise en charge de la beauté. En abouré, on dira que la beauté est viagère. Il faut savoir la conserver et l'entretenir dans la durée. Dans ce sens, quelques astuces et bonnes habitudes peuvent être adoptées par l'abouré. Comme conseils, nombre d'interlocuteurs conseillent par exemple de :

---

<sup>1</sup>Wondji (op.cit.:43) « La beauté du bagnon imprègne le corps humain tout entier, depuis la tête jusqu'aux pieds »

- ***Bien se nourrir***

Mangez à des **heures de repas régulières**, Ne pas manger trop de produits chimiques, trop de sel, Manger de la viande, du poisson, des légumes, des fruits, des féculents, Mangez varié;

- ***Bien se reposer***

Le repos est primordial à la santé. Elle permet au corps de se régénérer

- ***Prévenir des maladies***

Se soigner, anticiper les maladies

- ***S'appliquer une hygiène corporelle***

Prendre soin du corps (toilette, huile traditionnelle), Eviter de transformer le corps ou de l'agresser. En pays abouré la beauté est viagère. Elle transcende le temps et tente de résister aux limites du corps. Les moyens de conservation de la beauté résident dans des d'entretien du corps et de sa modification. Les méthodes de transformation somatique sont rejetés par l'abouré qui de foncièrement apprécie la beauté naturelle sans artifice.

## 2- Niveaux d'appréciations

Jeffery Sobal, maître de conférences en science de la nutrition à l'université Cornell fait remarquer : « Au XIX<sup>e</sup> siècle, presque toutes les sociétés associaient la corpulence à un rang social élevé. L'embonpoint était synonyme de prospérité et de bonne santé, la maigreur le signe qu'une personne était trop pauvre pour manger à sa faim. » Cette conception de la beauté est courante chez l'abouré même si ce critère ne se résume pas à une question de poids et de muscles hypertrophiés. La corpulence appréciée est plutôt forte et ferme car elle reflète la richesse, la réussite et l'embonpoint. L'abouré n'étant pas généralement grand, la taille du êbé correspond à une taille relativement normale (plus d'1m70). Au niveau de la couleur de sa peau, il doit être noire, mais d'un noir homogène et brillant. Le visage, on le préfère harmonieux (sans bajoues et aux pommettes saillantes). Il doit être est jugé symétrique avec un front dégagé qui laisse entrevoir tous les traits du visage (nez assez droit, yeux bien visibles, dentition saine et éclatante). Enfin, la forme ovale du visage fait référence en matière de beauté chez l'abouré. De préférence, le cou strié ou plissé est un atout à l'avantage du êbé car cette qualité corporelle est une caractéristique recherchée et fortement appréciée chez l'ensemble des peuples Akan que ce soit au niveau de la femme (Awoulaba ou Aoulaba) que de l'homme. En définitive, la trame fondamentale caractéristique de la beauté masculine en pays abouré est la proportionnalité du corps corpulent et son harmonie, associée à la beauté du visage. Par ailleurs, si tant est vrai que les valeurs morales sont peu visibles pendant les prestations des êbé, mais perceptibles à travers le

geste de salutation traditionnelle adressé par les êbés au public, l'on retient qu'au-delà de ce symbole; les valeurs morales en terroir abouré sont inhérentes à la formation au sein du système des classes d'âge et des générations. Ces institutions prescrivent la nature des relations entre les membres à l'intérieur des classes et générations et celles qui régissent les actions de l'abouré à l'endroit de sa communauté. Par conséquent, l'abouré est naturellement généreux, solidaire, respectueux des ainés et du prochain, hospitalier. En effet, il tient à la solidarité au sein des classes et celle à l'égard de la communauté. Par ailleurs, concernant les critères de la beauté masculine, plusieurs amalgames se sont révélés dans les sondages. Les intervenants n'ont eu cesse d'associer la beauté morale à la beauté physique quand il était question de nous donner une explication de la beauté ou d'en parler. Cela confirme le dualisme de la beauté physique et de la beauté morale chez l'abouré également. Hegel pouvait dire : « Le beau est l'éclat du vrai ». Cette thèse, atteste de la perception des deux notions chez l'abouré quant à sa conception de la beauté. L'abouré perçoit le beau à travers ce qui a du sens et de la valeur pour lui. Le beau ne se rattache pas exclusivement à l'esthétique mais à l'accomplissement des valeurs sociales chères au peuple abouré. Ces valeurs assumées fondent le statut d'homme idéal, celui qu'on qualifie de « vrai abouré » ou de « belle personne ». La beauté est spontanément liée à l'intelligence, la gentillesse, la solidarité, la sympathie, etc. En somme, « ce qui est beau est bien » pour l'abouré comme le résument Jean-Yves Baudouin et Guy Tiberghien<sup>1</sup>.

Le dualisme entre beauté physique et beauté morale coexiste chez l'abouré comme chez les Akan en général. L'accomplissement des valeurs socioculturelles est fondamental car le bel homme est la synthèse de « beauté physique» et de l'« éthique ».

## CONCLUSION

L'exploitation de la beauté en pays abouré à travers le êbé vise plusieurs buts qui sont à la fois culturel, institutionnel, esthétique et publicitaire. Au nom du relativisme de la beauté, le peuple abouré développe sa propre vision de la beauté masculine qui procède d'un ensemble de référents socioculturels qu'on pourrait comprendre comme les principes qui fondent l'idée de la beauté chez l'abouré.

S'il existe des similitudes entre les normes esthétiques abouré et celles des autres peuples du groupe akan ou même Bété, les particularités du peuple abouré reste toujours prégnantes dans leur façon de célébrer la beauté masculine à travers êbé. Cette idée de la beauté intègre donc ses institutions, son art, sa culture, son passé et son avenir, la vie et la mort. Ces codes se résument dans les points que nous abordons.

---

<sup>1</sup>Jean-Yves Baudouin et Guy Tiberghien, *Ce qui est beau... est bien. Psychosociobiologie de la beauté*, Presses universitaires de Grenoble, 2004.

### **La beauté n'a pas d'âge, elle est éternelle**

La beauté est viagère en ce sens que pour l'abouré l'être est beau aussi longtemps qu'il vit. La vieillesse comme la mort n'anéantissent pas cette reconnaissance sociale admise par société.

### **Beauté physique et beauté morale**

L'abouré situe la beauté physique et la beauté morale sur la même échelle de valeur. Les deux notions sont complémentaires et concourent ensemble à l'édification de l'homme idéal, de l' « abouré parfait ».

### **La mise en valeur du « corps nu » et du « corps paré »**

Le « corps nu » dévoile la vérité du corps. Il obéit à l'idée qui est que ; ce est beau ne se cache pas. Le « corps paré » obéit à un besoin esthétique et publicitaire.

### **Théâtralisation et mise en scènes des faits de la vie quotidienne.**

Cette vision est de rappeler au peuple sa culture et rester en phase avec l'esprit du Popo Carnaval.

### **Union du êbé et de l'awoulaba**

La beauté à une fin, celle de participer à la vie sociale cela à travers les liens sacrés du mariage.

## **BIBLIOGRAPHIES**

KOUASSI Adack Gilbert, *L'art royal agni de Côte d'Ivoire*, Editions L'Harmattan, 2010, 144 p.

MEIDANI Anastasia, *Les fabriques du corps*, Presse Universitaire du Mirail, 2007, 353 p.

BONY (J), « Une institution relative à la beauté dans la société bété : le Bagnon », In *bulletin de liaison des Institut d'Ethnosociologie et de Géographie Tropicale*, N02, 1967, 11 p.

VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, 352 p.

KONAN K., *L'esthétique Akan Annale de l'Université d'Abidjan*, Tome XI (ethnosociologie), ABIDJAN 1983

MEMEL FOTÉ (H)., *La vision du beau dans la culture négro-africaine*, Colloque sur l'art nègre, Edit. Présence africaine, Tome 1, PARIS, 1967, 54p.

NIANGORAN-BOUAH Georges, « Le village abouré », In: *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n°2, 1960. pp. 113-127;

NIANGORAN-BOUAH Georges, « Symboles institutionnels chez les Akan », In: *L'Homme*, 1973, tome 13 n°1-2. Etudes d'anthropologie politique. 232 p.;

***Web graphie***

<http://www.librairieharmattan.com>  
diffusion. harmattan@wanadoo.fr  
harmattan 1(fYwanadoo. Fr)  
ISBN: 978-2-296-04315-2  
EAN : 9782296043152

## Sociologie

---

## ENJEUX ET PRECARISATION FONCIERE AU GABON

**TOUNG** Nzué Jérôme,  
Chargé de recherche (CAMES)  
en sociologie du développement  
Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH /  
CENAREST- GABON)  
PB. 846 Libreville (Gabon)  
Tél. (241) 06.41.27.70  
[toungzue@live.fr](mailto:toungzue@live.fr)

### Résumé :

Au Gabon, l'enjeu foncier reste une préoccupation majeure autant pour les populations que pour l'Etat. Pour les populations, dans leur quête de disposer d'un cadre de vie viable. Pour l'Etat, dans sa mission régaliennne de mettre en place une politique foncière compatible avec les objectifs de développement du pays. Et pourtant, au Gabon, la terre ne manque pas. En effet, sur les 22 millions ha de forêt sur les 26,7 millions de la superficie du Gabon, le pays ne réalise que 0,1% de déforestation annuelle et seulement 0,4% d'occupation du milieu forestier par l'activité agricole. Qui plus est, en faisant le ratio superficie et données démographiques, on obtient un rapport de 15 ha de forêt par personne. Ce qui est largement suffisant pour que chaque famille gabonaise puisse jouir légalement d'un lopin de terre de quelques m<sup>2</sup>. C'est pourquoi, dans la crise foncière actuelle, le problème n'est pas tant un manque de terre mais plutôt une question d'organisation et de répartition rationnelle des superficies exploitables.

**Mots-clés :** précarisation foncière – insécurité foncière – habitat précaire – légalité foncière – légalité foncière – conflits fonciers

### Abstract:

In Gabon, land ownership stake remains a major issue to the inhabitants and to the State. Regarding the inhabitants it is about seeking better living conditions. As far as the State is concerned, it is about establishing land ownership policy compatible with the country's growth when accomplishing welfare State. However, in Gabon the land is abundant. On the 22 million ha of forest of the 26, 7 million ha area, the country only makes 0, 1 % annual deforestation and only 0, 4 % forest is occupied by agriculture activity. Moreover, the ratio between the area demographic data gives a 15 ha forest per inhabitant. This is far enough to each Gabonese family to fairly benefit from a couple of m<sup>2</sup> piece of land. In this regard, the current land ownership crisis is due to a matter of organization and rational share of exploitable area and not about the lack of land.

**Keywords:** Land ownership security threatened – land ownership insecurity – precarious settlement

## **INTRODUCTION**

La question foncière se présente actuellement comme une préoccupation majeure dans la politique d'émergence amorcée par les nouvelles autorités politiques gabonaises. En effet, à l'issue du deuxième Conseil des Ministres délocalisé qui s'est tenu dans la ville d'Oyem le 22 décembre 2010, le gouvernement a réitéré la nécessité de moderniser la politique foncière au Gabon. Quelques mois plus tard, lors du quatrième Conseil des Ministres délocalisé tenu à Koula-Moutou du mercredi 25 mai 2011, le problème du foncier a de nouveau été mis sur la sellette. Ainsi, pour exprimer sa profonde désolation de la politique nationale en la matière, le Conseil des Ministres a dû se résoudre à prendre deux mesures astreignantes en vue d'une réforme foncière sécurisée et efficace. Ces deux mesures majeures concernent la mise à disposition de la Fonction publique des responsables du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme d'une part, et la tenue d'un forum national sur foncier à Libreville du 13 au 15 juillet 2011, d'autre part.

Dans le cadre de cet article, pour une meilleure compréhension de la précarisation foncière au Gabon, nous allons, dans un premier temps, relever les principaux enjeux qui résultent des intérêts conflictuels entre les multiples acteurs qui se disputent le foncier au Gabon. Par la suite, nous allons remonter aux origines de la crise foncière qui datent bien d'avant l'indépendance du pays en 1960 et qui se traduit aujourd'hui par des tensions graves entre droit coutumier et droit foncier moderne et finissent par opposer la légitimité contre la légalité. Enfin, nous tenterons de tirer les conséquences qui découlent de cette gouvernance foncière ambiguë, en termes de précarisation et d'insécurité foncière au Gabon.

### **I- MULTIPICITE D'ACTEURS ET ENJEUX FONCIERS**

La gouvernance foncière est définie comme la façon dont un Etat détermine les droits de propriété sur la terre est sur les ressources naturelles. Dans ce cadre, la façon dont un gouvernement distribue la terre entre les différents acteurs et la manière dont il garantit et administre les droits fonciers sont révélatrices de la façon dont le pays est géré. Autrement dit, la gouvernance foncière renvoie aux arbitrages entre des fonctions concurrentes du sol. Elle vise ainsi « *à concilier dans le respect des lois et règles, les intérêts entre les différents catégories d'acteurs* » (Mapangou, 2011 : 1). C'est pourquoi, il apparaît clairement qu'au Gabon, le refus d'organiser et de mieux répartir la terre semble davantage s'expliquer par les enjeux cruciaux qui traversent la question foncière. Essentiellement, ces principaux enjeux sont inhérents notamment à la multiplicité des acteurs et à la divergence d'intérêts défendus par les uns et les autres.

Aussi, notre approche sociologique de la précarisation foncière au Gabon tenterait-elle de mettre en exergue les conflits d'intérêts qui résultent des enjeux qui sont au centre de l'appropriation de la terre par

les différents protagonistes. Car, la multiplicité des conflits résulte de la multiplicité des intérêts des acteurs. D'où, la nécessité de partir des fondements de la politique foncière en vigueur pour comprendre les difficultés d'accès des gabonais à la propriété et la précarité foncière qui en résulte.

En termes d'acteurs, la problématique du foncier met aux prises une multiplicité de protagonistes. Toutefois, dans le fond, la plupart des tensions générées par la gestion du foncier sont sous-tendues par un conflit de compétence entre deux acteurs majeurs, à savoir : le citoyen et l'Etat. En effet, le foncier interroge le rapport espace / société à partir de plusieurs couples de concepts liés aux pratiques individuelles et sociales inscrites spatialement (territoire vécu) et aux pratiques sociales localisées (territoire institutionnalisé). D'où l'importance d'analyser les enjeux et les relations de pouvoir entre le social (citoyen), le spatial (terre) et le politique (Etat).

Dans ce cadre, le domaine foncier gabonais se caractérise une diversité d'acteurs aux logiques multiples, multiformes et divergentes. Car, dans la problématique de l'appropriation de la terre et de l'occupation de l'espace au Gabon, chaque protagoniste a un statut et une compétence foncière. Cette dernière qui est rarement juridique et légale est souvent politique, spatiale, sociale ou culturelle. D'où, la complexité et les conflits inextricables qui traversent ce domaine. Autrement dit, au Gabon, la gestion du foncier met aux prises une variété d'acteurs ayant des statuts et des intérêts particuliers souvent inconciliables. On notera par exemple :

- l'administration de l'habitat et de l'urbanisme dont le rôle est de gérer l'espace urbain ;
- l'administration des Eaux et Forêts dont le rôle est de gérer la ressource forestière ;
- l'administration des mines dont le rôle est de gérer et de valoriser les ressources du sous-sol ;
- l'administration agricole : gérer et valoriser l'espace cultivable
- les opérateurs économiques dont l'objectif est d'exploiter et de valoriser les ressources naturelles (bois, mines, pétrole, etc.)
- les populations locales dont la terre représente un enjeu vital pour leurs conditions de vie et d'existence.

Mais, d'une façon systématique, trois catégories d'acteurs majeurs entretiennent des rapports conflictuels dans le champ foncier gabonais. Il s'agit de l'Etat et ses démembrements, les communautés autochtones, et les opérateurs individuels et privés. En rapport avec notre l'approche sociologique, il appert que chaque catégorie d'acteurs en fonction de ses intérêts est confrontée à des enjeux qui le mettent en conflit avec les autres protagonistes :

- l'administration de l'habitat est souvent confrontée au déclassement les aires protégés à des fins d'habitation en zone périurbaine (forêt classée de la Mondah, Arborétum de Sibang) ;

- les mines sont confrontées au déclassement des aires protégées ou de concessions forestières au profit de permis pétroliers ou miniers, souvent plus rentables ;
- les Eaux et Forêts confronté à l'exploitation des zones forestières (production/régénération) à des fins agricoles ;
- les populations rurales dans l'attribution et l'exploitation des forêts riveraines. Les populations urbaines, confrontés à la dictature des domines d'utilité publique (D.U.P)

De la multiplicité des acteurs aux statuts et aux compétences mal définis, il en résulte de multiples conflits fonciers inextricables. Parmi les plus récurrents on peut citer notamment les conflits liés à la mauvaise gouvernance foncière et judiciaire, ceux liés à la méconnaissance et à la complexification des règles de gestion foncières et ceux liés à la superposition du système foncier coutumier et du système moderne.

Finalement, si, à chaque type d'acteurs correspondent des conflits spécifiques liés aux intérêts en jeu. Cependant, comme enjeu fondamental de la question foncière au Gabon depuis l'époque coloniale, il n'y a pas que de la jouissance du sol, mais il y a surtout l'appropriation du sous-sol. En effet, au Gabon, « le foncier est constitué à la fois par la terre et les ressources naturelles qui y sont directement attachées et l'ensemble des relations entre individus et groupes pour l'appropriation et l'utilisation de ses ressources ». Finalement, connaissant l'importance du contenu du sous-sol gabonais pour le colonisateur et pour l'Etat gabonais, par la suite ; on comprend la difficulté des pouvoirs publics à légaliser la jouissance de la terre par citoyen. Pourtant, la loi n°016/1 portant code forestier en République gabonaise dans son article 5 dispose : « le domaine forestier comprend un domaine forestier permanent de l'Etat et un domaine forestier rural » dont la jouissance est réservée aux communautés villageoises autochtones. Dans ce domaine forestier rural, les populations locales bénéficient d'un droit d'usage libre et gratuit, mais, « *sous réserve des règlements restrictifs pour nécessité d'aménagement ou de protection* » (art.253). Autrement dit, les populations rurales n'ont qu'un droit d'usage du sol. Ce droit leur confère une jouissance sous réserve, donc précaire. En effet, dans son ensemble, la gestion du foncier au Gabon se caractérise « *par une insécurité juridique non propice à l'occupation productive des terres* » (Nkoa, 2011 :1-2). Cette insécurité juridique a pour corollaire, la situation de précarité foncière à laquelle se trouve confronté les populations gabonaises.

Comment en est-on arrivé là ?

## **II- AUX ORIGINES DE LA CRISE FONCIERE : UNE GOUVERNANCE FONCIERE SOUS INFLUENCE DU PACTE COLONIAL**

La gouvernance foncière en vigueur actuellement au Gabon tire son origine dans les objectifs en la matière de la puissance tutélaire. En effet, bien avant l'indépendance de l'ancienne colonie, la gestion du foncier au

Gabon était naturellement sous la responsabilité de la métropole. Dans ce cadre, il faut noter avec Guy Lasserre que les premiers permis d'occuper ont été délivrés par l'administration coloniale en 1916. Quelques années plus tard, c'est-à-dire en 1919, par un arrêté, il fut créé « une commission chargée du lotissement général du chef-lieu de la colonie du Gabon ». Il est évident que ni les permis, ni le lotissement dont il est question ici, ne concernaient les populations autochtones. Car, en matière de lotissement, les populations locales avaient la latitude de s'installer « *là où bon leur semblait, sans rien demander à personne, pourvu que la case fût construite en dehors du quartier européen* » (Toukou Moubedi ; Nguema Edzang, 2011 : 6).

Plus de cinquante ans après les indépendances, le recours à l'habitat spontané et l'occupation de terrain vague pour construire son logis ne sont pas très éloignés de la pratique en vigueur, à l'époque coloniale. Quant aux permis d'occuper délivrés, il s'agissait, sans doute, de répartir le territoire entre les différentes compagnies concessionnaires notamment dans le secteur forestier et minier.

Ainsi, quand le Gabon accède à l'indépendance en 1960, les principales compagnies concessionnaires forestières et minières s'étaient déjà approprié des pans entiers du territoire national pour l'exploitation des ressources naturelles indispensables à la métropole. Il n'est pas sûr que les permis et les autorisations délivrés à l'époque coloniale aient été remis en cause par le nouvel Etat indépendant. C'est pourquoi, une analyse topographique des superficies sous permis d'exploitation forestière et minière permet de constater que plus des ¾ du territoire national sont rétrocédés aux exploitants privés.

La réalité étant celle-là, c'est-à-dire un territoire national largement concédé, on comprend les hésitations des autorités gabonaises à ouvrir la boîte de pandore d'un dossier aussi complexe et sensible. Car, pour éviter, sans doute d'échauder, les compagnies concessionnaires, le verrouillage du titre foncier reste le moyen le plus efficace pour maintenir les déséquilibres et s'assurer le *statut quo ante*. C'est pourquoi, il est difficile de déceler une once de sincérité dans les larmes de veuves effarouchées des politiques gabonais qui dénoncent le verrouillage dans la délivrance du titre foncier, mais qui ne font rien pour y remédier alors qu'ils en ont les prérogatives.

Et pour cause, après les indépendances, le nouvel Etat indépendant n'a fait qu'appliquer mécaniquement la politique foncière de la France au Gabon. Certes, « le droit moderne a été introduit en République gabonaise dans les années 1960, en remplacement des règles traditionnelles ». Mais, en réalité cette nouvelle réglementation n'est qu'une pâle copie du « vieux droit colonial » qui stipule, entre autres, que la terre appartient exclusivement à l'Etat. Plus clairement, c'est la loi n°14/63 et 15/63 du 8 mai 1963 qui reconnaît l'Etat comme « *autorité foncière légitime et le garant du système foncier sur le territoire national* » (Nguema Rano, 2011 :3). Or, tous les exégètes de la coopération franco-gabonaise reconnaissent que tous les textes des premières années des indépendances

ont pour assise la « Convention d'Etablissement » qui scelle le pacte entre les deux Etats après l'octroi de l'indépendance Gabon. Et, malgré les multiples amendements ; certes, ce texte fondateur reconnaît, l'indépendance du Gabon, mais il permet surtout à la France de conserver l'essentiel de ses prérogatives, surtout dans le domaine économique.

C'est pourquoi, la terre étant un élément essentiel dans les intérêts économiques de la France au Gabon, sa gestion n'a jamais été réellement cédée au Gabon. Depuis l'époque coloniale, cette terre a toujours appartenu à la France qui l'en a dépossédé aux populations autochtones. En effet, dans le processus de colonisation, au-delà des hommes, c'était aussi la terre qui était colonisée et surtout ce que le sol et le sous-sol pouvaient receler comme richesses. Comble du cynisme, pendant la période coloniale, les populations autochtones étaient astreintes à payer à la puissance tutélaire un impôt foncier (*n'fong si*, en fang, traduisez : impôt de terre). Autrement dit, depuis l'époque coloniale, les populations locales devaient déjà payer une taxe pour jouir de la terre de leurs ancêtres.

On comprend, dès lors, pourquoi, jusqu'à présent, l'accès à la propriété foncière demeure pour le gabonais une arlésienne. Car, la politique et la gestion foncière au Gabon, à l'instar de nombreux pays d'Afrique, sont dominées par des préoccupations plus économiques que sociales. C'est pourquoi, au Gabon, l'accès à la propriété foncière n'a jamais été sécurisé comme le sont les activités économiques, avec notamment l'existence d'un code minier pour sécuriser les activités minières et l'existence également d'un code forestier pour sécuriser les activités forestières. Quant au code foncier, il ne semble pas être une préoccupation pour l'Etat gabonais, malgré le désordre qui règne dans ce domaine et qui a pour fondement la coexistence des règles administratives et d'utilisation du sol conflictuelles. En effet, l'appropriation ancestrale du sol s'oppose très souvent aux mécanismes et concepts juridiques inadaptés aux réalités locales et empruntés à l'ancienne puissance coloniale. Aussi, poser la question de savoir à qui appartiennent réellement la terre au Gabon loin d'être incongrue reste-t-elle une interrogation problématique essentielle pour comprendre une inaccessibilité à la propriété foncière qui confine les gabonais à la squattérisation.

Mais, plus fondamentalement, l'inaccessibilité à la propriété foncière semble résulter d'une gouvernance foncière qui oscille entre le respect de l'appropriation ancestrale de la terre et l'application des règles du droit moderne, en vigueur.

### **III- L'ACCESSION A LA PROPRIETE FONCIERE : ENTRE LEGITIMITE ET LEGALITE**

Le régime foncier au Gabon est caractérisé par la coexistence des normes juridiques foncières modernes, en vigueur, d'une part ; et l'usage coutumier de la terre, non reconnues. D'autre part. Dans ce cadre, le droit foncier moderne est une législation écrite, fondée sur l'enregistrement des terres en toute reconnaissance de propriété. En revanche, le droit

coutumier est une législation non écrite qui fait de la terre une propriété collective où la terre appartient aux communautés autochtones et ne saurait être aliénée.

Malheureusement, comme dans la plupart des pays africains, ce droit moderne inconnu des communautés autochtones, a fini par s'imposer en supplantant le droit coutumier. Car, dans la pratique, le droit moderne ne reconnaît aux populations locales qu'un droit d'usage et non de propriété. Aussi, les communautés villages en sont-elles réduites à de simples usufruitiers, c'est-à-dire qu'elles peuvent bien consommer les fruits, mais l'arbre ne leur appartient pas.

Finalement, l'Etat en tant qu'entité supra communautaire et supra ethnique en Afrique, s'est arrogé le droit des groupes sociaux (ethniques, claniques, familiaux) pour une mise en commun de leurs ressources, en vue d'une meilleure répartition entre les différents membres du corps social. Il s'agit donc d'une reconfiguration des rapports entre le citoyen et l'Etat. Cependant, en tant qu'élément constitutif de base d'un Etat, la terre représente un enjeu existentiel. En effet, sans une portion de terre définie à l'intérieur des frontières territoriales, point d'Etat. A partir de là, on peut comprendre le refus, sinon la difficulté de l'acteur étatique d'accorder un titre foncier à ses habitants. Aussi, pour garder une mainmise et un contrôle absolu sur le territoire et sur les citoyens, l'Etat gabonais réchigne-t-il à accorder aux citoyens la possibilité de jouir légalement de leur terre légitime.

Or, l'Etat a le devoir régalien de donner à ses citoyens le droit d'en bénéficier en toute légalité. En effet, dans le contexte traditionnel, la terre appartient au premier occupant, donc aux populations autochtones. Ces derniers ont ainsi une antériorité sur la possession et la jouissance de la terre. L'Etat étant une création récente, c'est-à-dire postérieure à l'existence des autochtones et leur terre, il va s'arroger tous les pouvoirs autant sur les autochtones que sur leur terre. De ce fait, si les autochtones devenus citoyens sont des propriétaires légitimes de la terre, l'Etat quant à lui se présentera comme un prédateur et un usurpateur légal ; d'où, les conflits permanents entre citoyens d'une part, mais également entre les citoyens et l'Etat, d'autre part, sur la gestion légale de la terre patrimoine étatique et communautaire.

Tout compte fait, au Gabon, malgré la multitude de statuts fonciers, seules trois sortes de titres de propriété sont réellement reconnues de fait et de droit. Il s'agit d'abord des terrains ancestraux », qui appartiennent aux premiers occupant et qui jouissent du « droit de hache. Il s'agit ensuite des « les terrains appartenant au clergé, et enfin, les terrains issus de l'immatriculation qui confère le titre de propriétaire foncier ». Mais, dans les faits, si les deux dernières appropriations sont toujours concédées et conservent un « *droit irréfragable, c'est-à-dire qu'il ne peut souffrir d'aucune contestation* » (Toukou Moubedi ; Nguema Edzang, op. cit : 2); ce n'est pas toujours le cas des terres legs ancestraux, dont la jouissance relève plutôt du droit foncier populaire.

En effet, les communautés autochtones, ont bien la permission d'occuper les espaces libres entourant leur environnement de vie. Cependant, cette appropriation collective et libre de la terre ne saurait se réduire à une propriété légale de jouissance. Or, ces communautés autochtones ont toujours entretenu avec la terre ancestrale des rapports quasi mystiques. Car, la terre est pour elles un objet d'imprégnation et d'invocation ancestrale, c'est-à-dire que la terre legs ancestral assure « la médiation entre les morts, les vivants et leurs descendants à venir ». Voilà pourquoi, pour ces populations, la terre est sacrée. Malheureusement, de cet objet sacré, le droit moderne ne reconnaît qu'un droit d'usage qui ne confère nullement l'acquisition du droit réel de propriété.

D'ailleurs, en milieu rural, ils ne sont pas nombreuses les communautés qui entreprennent une quelconque démarche administrative pouvant leur permettre d'acquérir des concessions avec titre de propriété foncière. Avec ce titre, communautés villageoises pourraient ainsi utiliser la terre comme garantie ou hypothèque en la vendant ou en la cédant en bail. Dans cette optique, elles donneraient à la terre une valeur marchande. Une telle démarche aurait donné plus de crédibilité aux populations rurales des zones périphériques des centres urbains quand l'Etat a des visées sur leurs terres pour réaliser ses projets de développement. On comprend, par exemple, le désarroi des populations d'Essassa. Dans cette bourgade proche de Libreville, l'Etat envisage la construction de 5000 logements, mais, les populations autochtones et allochtones s'y opposent violemment. Car, ledit lotissement empiète sur leur zone agricole et sur leurs habitations. Ainsi, lors d'une rencontre avec le ministre de l'Habitat, les populations de cette banlieue ont exprimé leur opposition à ce projet pourtant salutaire. Car, ces populations y voient un moyen de détruire leurs zones agricoles pour les faire partir définitivement du village (Mabika, 2011 :4).

Mais, ces populations ont-elles quelques arguments juridiques pour motiver légalement leur refus ? Car, en ne se contentant que de la jouissance de leur droit d'usage, les populations locales n'ont aucun droit légal « qui pussent leur garantir une sécurisation foncière en cas de conflit d'usages concurrentiels de leurs terres ». Au final, l'Etat dans l'exercice de sa puissance légale, finit toujours par s'imposer, en octroyant, à la rigueur, des compensations dérisoires aux populations lésées et dépossédées de leur bien le plus précieux : la terre de leurs ancêtres. D'où, la situation d'insécurité foncière devant laquelle se retrouve très souvent les populations autochtones, quand l'Etat ou les grands opérateurs économiques privés jettent leur dévolu sur une terre qu'elles croient naïvement être la leur, alors qu'elles ne peuvent opposer un quelconque document de propriété légalement valable. Il en est de même pour tous les projets que le gouvernement initie dans des zones déjà occupées par des propriétaires légitimes, mais illégaux ou par d'autres squatters que l'Etat fabrique au Gabon. Pourtant, « malgré la pléthore des textes existant au Gabon sur le foncier, la pratique semble avoir réduit la question foncière à des opérations cadastrales ». Quoique, l'article 12 de la loi 16/2001

reconnait bien le domaine forestier rural. Celle-ci « regroupe les forêts et les terres dont la jouissance est réservée aux communautés villageoises » ». Toutefois, au-delà de cette jouissance, aucune autre droit de propriété n'est reconnu n'est reconnu à ces propriétaires naturels de la terre ancestrale. Or, cette ressource naturelle représente pour ces populations : « *source de la nourriture, de revenu, d'habitat et même d'identité sociale* » (Mapangou, 2011 : 8 ; 6 ; 1). D'où la nécessité pour les ruraux d'avoir des prérogatives légales sur un produit d'une telle importance. Le cas échéant, ils se retrouveront toujours dans une situation d'insécurité foncière qui confine à la précarisation.

#### IV- ENTRE PRECARISATION ET INSECURITE FONCIERE

La précarité foncière peut être définie comme « *la situation dans laquelle un ménage ou une entreprise n'ont pas de capacité d'anticipation à court, moyen, ou long termes sur les droits d'accès à la terre dont il dispose* » (Mapangou, 2011 : 4). Quant à l'insécurité foncière, elle peut être définie comme la situation dans laquelle les droits fonciers légitimement détenus, quel qu'ils soient, peuvent être remis en cause sans raison et ne peuvent être réaffirmés par les mécanismes d'arbitrage en cas de contestation. Au Gabon, le caractère nébuleux du statut juridique des acteurs et de l'occupation de l'espace est à l'origine de l'engorgement des tribunaux où les litiges fonciers selon les statistiques officielles constituerait la majorité des affaires en cours dans les prétoires.

L'insécurité et la précarisation foncières ont pour dénominateur commun la mauvaise gouvernance foncière. Cette mauvaise gouvernance se traduit, entre autres, par l'ambiguïté entretenue par l'Etat sur le statut du droit coutumier. En effet, au Gabon, l'Etat reconnaît la légitimité de la propriété ancestrale de la terre que l'on acquiert par héritage. C'est la reconnaissance de cette légitimité du terrain ancestral qui est à l'origine du "cafouillage" et de "l'imbroglio" qui règnent dans le domaine foncier au Gabon. D'ailleurs, ceux qui se prévalent de ce mode d'appropriation foncière n'entreprendront aucune démarche administrative pour régulariser et légaliser leur possession. Toujours est-il qu'à Libreville notamment, la plupart des vendeurs de terrains prétendent céder des terrains appartenant à leurs ancêtres, sans être en mesure de présenter un quelconque document administratif pour confirmer leurs affirmations. Ironie du sort, il arrive très souvent que des individus non originaires de l'Estuaire usent de ce genre de subterfuge pour arnaquer les éventuels acquéreurs. A noter également la stratégie des allochtones. Ces derniers créent des plantations et « progressivement étendent ces terrains cultivés qu'ils considèrent comme des réserves foncières » qu'ils cèdent par la suite de gré à gré. Il en résulte le phénomène de spéculation foncière où une même parcelle peut être vendue à deux trois, voire quatre personnes, sans que ni le vendeur ni les acquéreurs floués ne puissent exhiber un quelconque acte légal : « c'est ainsi que s'est développé le droit foncier populaire qui s'exprime en dehors du fonctionnement et de la légitimation

de l'Etat ». Résultat : aujourd'hui à Libreville, plus de 80% d'accès à la propriété foncière sont irréguliers. C'est le règne du phénomène de squattérisation. Ce dernier se traduit par la multiplication des zones de non droit et par l'implantation des habitats dans des emplacements vacants, « *sans se soucier d'obtenir une autorisation de l'administration, et sans posséder un titre foncier* » (Nguema Rano, op. cit : 8). Car, l'Etat n'en délivre presque pas aux populations démunies.

Voici la démarche : soit l'éventuel acquéreur repère un terrain vague dans un quartier ou dans la périphérie de Libreville, soit il est renseigné par un tiers de la disponibilité d'une parcelle. Ensuite, le contact est pris avec le probable propriétaire. De gré à gré, le prix de la parcelle est arrêté. Après versement du montant convenu, une attestation de cession de terrain ancestral est délivrée, parfois en présence du chef de quartier. Le terrain est acquis et les travaux peuvent être dorénavant lancés. C'est à ce niveau que la plupart des conflits naissent. Car, informé de la réalisation des travaux sur le site qu'ils pensaient être le leur, les autres acquéreurs peuvent se manifester. Car, en cas de parcelles vendus auparavant mais sans exécution immédiate des travaux le vendeur véreux peut revendre à d'autres personnes à des montants plus onéreux. Et, dans ce cas de figure, c'est le plus fort qui gagne. C'est le règne de la loi de la jungle, car personne ne peut opposer un acte légal. En cas de non conflit, l'heureux acquéreur peut poursuivre ses démarches administratives. Dans ce cadre, chacun y va de sa propre régularisation. Les uns passent par la mairie, d'autres par les préfets ou les gouverneurs ou directement par le cadastre, sans que les prérogatives des uns et des autres soient clairement définies dans l'accès à la propriété foncière. Le plus souvent, le bornage de la parcelle par copinage est l'ultime étape administrative entreprise par la majorité des propriétaires fonciers au Gabon. Car, nous avons vu qu'entreprendre toute autre démarche pour obtenir un titre foncier apparaît comme une perte de temps. En effet, annuellement, il n'y a que quelques terrains qui reçoivent un titre définitif. Ce qui n'empêche pas la construction de milliers de logement « *sans permis de construire, dans l'insécurité juridique la plus totale* ». (Nguema Rano, op. cit : 2).

Tout compte fait, la précarité ici est le résultat d'un mode d'accès à la propriété illégal. En effet, l'insécurité naît d'abord du fait que le nouveau propriétaire acquiert qui n'appartient pas légalement au vendeur. Par la suite, il se retrouve en possession d'une multitude de documents fonciers « n'ayant pas de valeur juridique et donc n'apportant aucune sécurité légale à ceux qui les possèdent ou les brandissent ». La conséquence de ce désordre organisé et entretenu par les pouvoirs publics est « la fréquence de la corruption, et des abus de pouvoir qui aboutissent à la spoliation des faibles, des déguerpissements et même des expropriations non suivies d'indemnisations conséquentes ». Concernant le cadre rural, cette situation se traduit par usage précaire des terres par les villageois. Car, pour la majorité d'entre eux, ils n'ont ni autorisation administrative, ni aucun titre, juste un droit d'usage. En effet, du fait des habitudes sociales et de l'ignorance de la loi, « seule une infime minorité s'avait d'obtenir un

permis d'exploitation. La grande majorité des acteurs ne disposaient d'aucun titre leur permettant de se prémunir contre d'éventuels troubles juridiques». Cette situation est d'autant entretenue et persistante que les populations villageoises trouvent légitimes d'avoir des prérogatives sur la terre de leurs ancêtres. Malheureusement, cette conviction et cette quiétude de jouir d'une terre qui ne peut leur être contestée vole en éclat quand l'Etat dans ses prérogatives jette son dévolu sur ce bien acquis naturellement, mais dont on n'a aucun élément juridique et légal à opposer en cas de contestation du droit d'usage et de jouissance. Autrement dit dans le milieu rural, la cession légitime de la terre se fait par héritage ou par la primauté sur l'occupation de l'espace : « *ce que ne reconnaît pas la législation en vigueur qui considère illégale cette forme d'être propriétaire du sol* » (Engo Assoumou, 2011 : 7 ; 8).

On comprend dès lors la situation d'insécurité foncière dans laquelle se retrouvent les populations rurale en pensant être propriétaire d'un bien dont la majorité n'a aucun droit légal de propriété. La situation est plus dramatique dans les centres urbains. . Car, en refusant le droit à la terre, l'Etat prend le risque de précariser ses propres citoyens. Il réduit ainsi des propriétaires immobiliers à de simples squatters que l'on peut déguerpir, sans autre forme de procès. Dans le cas d'espèce, le cas de la décision gouvernemental de déguerpir dans les six mois les habitants du Boulevard triomphal et de Cocotiers en est la parfaite illustration de la volonté gouvernemental de précariser les populations. En effet, même si le gouvernement est revenu sur cette décision, le fait d'y avoir commencé l'exécution par le marquage des habitations prouve à suffisance le très peu de considération que l'Etat gabonais accorde au statut social des acteurs fonciers. Autrement dit, penser qu'une simple déclaration d'utilité publique peut constituer à elle seule un argument même juridiquement défendable pour déguerpir des populations autochtones (pour certains) qui occupent une portion de terre depuis des générations et d'autres propriétaires immobiliers, en les indemnisant en monnaie de singe et venu donner la preuve qu'en refusant le titre foncier aux populations du cru, l'Etat les met volontairement dans une insécurité juridique qui finit par réduire les Gabonais à de simples squatteurs dans une terre qui est censée appartenir à leurs ancêtres, avant l'arrivée des Blancs et la création de l'Etat.

Par cette même décision, l'Etat ne semble pas mesurer la nécessité vitale pour les citoyens d'appropriation foncière. Car, sans titre légal, malgré leur primauté sur l'occupation ou leur installation qui débordent plusieurs générations, les Gabonais sont ainsi considérés comme de simples squatters qu'on peut mettre à la rue par un simple décret pris en conseil des ministres. D'ailleurs, le gouvernement est si fondé de la légalité de son acte qu'il sait pertinemment que parmi les milliers de citoyens à déguerpir, il ne peut y avoir plus de 2% détenteur d'un titre foncier, puisque l'Etat n'en délivre qu'au compte-gouttes, sinon presque pas du tout aux simples citoyens, à Libreville, entre autres, « *plus de 80% des occupations sont illicites. Ces modes d'occupation spatiale frises les 100%*

*dans certains quartiers sous-intégrés de la capitale gabonaise, voire certains chefs-lieux de provinces et départements* » (Engo Assoumou, 2011 : 4).

Ainsi, de l'opération du gouvernement « libérez les trottoirs » qui, au départ, avait pour objectif de lutter contre l'insalubrité. Mais, selon le quotidien pro gouvernemental *L'unior* elle a fini par devenir sujette à caution. Certes, l'opération est salutaire, en l'espèce, au vu des constructions anarchiques qui ornent le cadre urbain Librevillois. Toutefois, il se trouve que cette décision gouvernementale s'exécute en toute illégalité. En effet, les squatters lésés déplorent « le fait de n'avoir pas été prévenus, ou dénoncent les délais trop courts qui leur ont été accordé pour quitter les lieux ». Voilà comment, par une mauvaise gouvernance foncière, on finit par transformer une action bien fondée, en une opération qui met les populations déshéritées dans une insécurité aux conséquences et aux dommages frisant l'atteinte aux Droits de l'Homme. Car, pour le cas d'espèce, plusieurs familles se retrouvent sans abris et de nombreux opérateurs économiques « *ont tout perdu, faute de n'avoir pas pu trouver un local à temps* » (Mbang Nguema, 2011 :4). D'ailleurs, les habitants ne manquent pas de s'interroger sur la suite qui sera donnée à cette destruction d'un nombre important du parc immobilier de la capitale gabonaise. Car, au-delà du préjudice causé aux déshérités, voilà comment l'Etat crée des squatters de plus. Car, aucune mesure palliative n'a été envisagée, ni aucune zone de relogement.

Ainsi, tous les habitants de la capitale gabonaise sont exposés à cette forme de gouvernance foncière où l'Etat imbu de ses prérogatives de gestionnaire exclusif de la terre, peut déguerpir des populations, au gré des projets souvent mal ficelés, sans autre forme de procès.

Par ailleurs, toujours comme processus de précarisation, la gestion du foncier au Gabon a d'autres effets induits plus directs sur le niveau de vie des Gabonais, mais surtout sur leur cadre de vie. En effet, le refus, sinon la limitation d'octroi de titre foncier, outre qu'il réduit plus de 95 % des propriétaires immobiliers à de simples squatters, en plus cette situation ne permet pas à ceux qui ont des revenus modestes d'avoir des habitations viables. Car, une des conditionnalités pour bénéficier d'un crédit immobilier dans des établissements bancaires privés ou parapublics est la détention d'un titre foncier. On aboutit ainsi à une sorte de quadrature du cercle. Car, en rendant l'obtention du titre foncier hypothétique en amont, l'Etat sait pertinemment qu'il rend aléatoire en aval la possibilité pour la majorité des Gabonais de disposer de moyens suffisant pour réaliser une habitation décente. Le processus de précarisation est ainsi assuré. Dès lors, les Gabonais en sont réduits à passer les ¾ de leur vie active à tirer le diable par la queue pour pouvoir garantir à leurs progénitures un logement décent. Au-delà de pouvoir trouver un terrain en empruntant des circuits où ils sont souvent grugés, les plus chanceux parviennent à engager des travaux sur un terrain souvent litigieux où c'est le plus fort qui parvient à s'imposer, en toute illégalité. Une fois la bataille d'acquisition d'un lopin de terre gagnée le plus dur sera d'engager les travaux de construction avec les

moyens de bord dans un secteur où les coûts des matériaux restent rédhibitoires. Ces coûts sont d'autant élevés que l'Etat n'a aucune prise sur la détermination des prix des produits au Gabon. C'est pourquoi, au regard du nombre trop élevé de mal logés et du très grand nombre de quartiers sous-intégrés, le logement est l'une des preuves irréfutable de faille de l'Etat dans le domaine de la gestion foncière (Mbang Nguema, 2011 :4).

Autrement dit, depuis 1960, l'Etat gabonais ne parvient pas toujours « à maîtriser le patrimoine foncier en tant que gestionnaire exclusif des terres » (Nguema Rano, op. cit : 2). En effet, à Libreville notamment, les ¾ des parcelles construites n'ont aucun décret d'attribution l'également valable. Certains occupants ne daignent même pas entreprendre une quelconque démarche administrative. Ainsi, face à cette faiblesse de l'Etat l'accès à la propriété par les couches populaires dans les grandes villes au Gabon se fait par l'invasion des terres vacantes : « d'où une occupation anarchique de terrain et la prolifération des quartiers sous intégrés ». Il en résultat un habitat précaire qui expose les populations à tous les risques sanitaires et environnementales mortifères. En effet, si « *les sites aménagés ou ne faisant l'objet d'aucune menace naturelle abritent les quartiers structurés. En revanche, les zones inondables ou marécageuses accueillent les quartiers populaires ou sous-intégrés* » (Engo Assoumou, op. cit : 5).

Dès lors, la précarisation des populations apparaît bien comme une stratégie politique élaborée et appliquée au plus haut sommet de l'Etat. On ne saurait expliquer autrement les blocages que l'Etat met en place pour ne pas délivrer le titre foncier aux propriétaires légitimes de la terre gabonaise. Dans ces conditions, si on n'a pu apprécier la sincérité de l'actuel chef de l'Etat, qui ne comprenait qu'on puisse exiger plus de 120 visas pour obtenir le précieux sésame, on ne manquera pas de faire constater que c'est le système dont font partie tous les membres de l'actuel exécutif qui est l'initiateur et l'exécutant d'une telle politique inique<sup>1</sup>. Qui plus est, l'Etat lui-même n'échappe pas au phénomène de squattérisation. En effet, la majorité des bâtiments administratifs de l'Etat sont des propriétés privées. Autrement dit, l'Etat n'ayant jamais consenti à ériger des édifices publics pour ses agents se trouve contraint de verser des loyers à des "particuliers". Dans ce cadre, il n'est pas rare qu'un ministre, un général ou toute haute personnalité de la république transforme sa propriété privée en une institution républicaine moyennant des loyers faramineux.

Tout compte fait, la gouvernance foncière gabonaise condamne le citoyen à l'illégalité. La multiplication de zones de non droit fait en sorte qu'au Gabon, l'illégalité foncière devient la norme. Dans ce cadre, les populations sont astreintes à appliquer le droit foncier populaire qui consiste à s'approprier des espaces vacants en toute illégalité et par la suite entamer une procédure de régularisation d'une situation de fait en une

---

<sup>1</sup>Pour le ministre en charge de l'Habitat, lors de son audition à l'Assemblée Nationale, en juin 2011, on dénombrerait plus de 134 étapes pour obtenir le titre foncier au Gabon. Ainsi, les plus chanceux peuvent obtenir le papier entre 5 et 10ans, pour la grande majorité des postulants, le texte n'aboutit jamais.

situation de droit. Sans grand espoir d'aller jusqu'au bout de la procédure. En effet, en l'absence d'une politique de viabilisation de site et de terrains légalement disponibles, les populations sont contraintes de s'installer et de s'approprier des espaces vacants ou recourir à l'achat de parcelle chez des propriétaires illégaux. Une telle réalité expose ainsi les citoyens à une insécurité foncière qui ne permet pas toujours vivre décemment, développer leurs activités économiques et investir dans leurs habitats sans avoir la garantie de tout risque.

Finalement, s'il est reconnu que « *le statut juridique de la terre détermine le mode d'occupation et d'exploitation de celle-ci et que le droit foncier un élément moteur de la politique du développement* » (Moutsinga; Akoghe Nsome; Nah-Oke, 2011: 4), alors on ne peut être surpris par le sous-développement durable du pays en matière foncière. Car, au Gabon la gouvernance foncière met en exergue l'irresponsabilité de l'Etat dans son incapacité d'exercer sa prérogative régaliennes de gestion exclusif de la terre. En effet, l'existence dans la gestion foncière d'une multitude d'acteurs aux statuts et aux compétences mal définis, exposent les populations locales à des conflits fonciers inextricables.

## CONCLUSION

En définitive, comme le rappelait un consultant canadien invité au forum à l'atelier 4, la souveraineté doit être quelque chose de tangible. On ne peut pas se dire souverain quand la terre n'appartient pas aux autochtones, mais notamment aux multinationales. C'est pourquoi, en termes d'enjeu sociologique, la problématique du foncier au Gabon suscite une double interrogation fondamentale, à savoir : à qui appartient la terre au Gabon, au citoyen, à l'Etat ou aux opérateurs privés? Et, dans quelle mesure l'Etat peut-il accepter de perdre une ses prérogatives régaliennes pour les céder aux tiers (citoyens) au regard des intérêts en jeu ?

Dans la pratique, le système se complexifie par la multiplicité des acteurs et des institutions aux attributions et aux compétences qui se superposent, se concurrencent et sont rarement complémentaires.

Certes, notre perspective sociologique, pose comme principe de base que la terre appartient aux hommes, mais la terre représente pour l'Etat un enjeu régalien de souveraineté. Or, dans un pays rentier comme le Gabon, l'Etat peut bien céder aux citoyens ses prérogatives sur la jouissance du sol, peut-il raisonnablement en être de même pour ce qui concerne les ressources naturelles du sol et du sous-sol ?

Dans ce cadre, la légalisation de la jouissance légitime de la terre par les populations rurales pourrait constituer l'une des réponses à la crise actuelles. Car, en réglant le problème à la source, on atténue ses effets pervers en aval. En effet, la résolution du problème par le rural tire sa pertinence par le fait très simple que l'urbain d'aujourd'hui était le rural d'hier. Et, le rural d'aujourd'hui pourrait être l'urbain de demain. D'où, la nécessité de mieux définir le statut social de l'occupant rural. Ce qui

réduirait au maximum la récurrence des conflits liés aux multiples ventes de parcelles, aux immatriculations contestées, aux expropriations. Car, tous ces conflits résultent, en grande partie, par le nombre trop important d'acteurs sociaux qui revendiquent une propriété légitime sur la terre, alors qu'ils ne disposent d'aucun titre légal pouvant les départager.

Or, le citoyen peut être défini comme un acteur social ayant un statut légal. Dans ces conditions, l'appropriation légale de la terre pourrait donner droit également à l'appropriation légale de ce qui est sous la terre. Autrement dit, l'enjeu central de la question foncière au Gabon entre l'Etat et le citoyen est une légalisation du titre de propriété qui induirait une légalisation de l'appropriation du sous-sol. D'où, la diversité des modes d'acquisition foncière et la complexité de la procédure d'obtention d'un terrain avec les pesanteurs administratives y relatives. Autrement dit, en refusant de trancher le problème de fond qui est la légalisation de la jouissance légitime de la terre par les citoyens, l'Etat est contraint de gérer collégialement la terre avec des acteurs aux statuts sociaux variés et ambigus (les autochtones, les héritiers, droit première hache, etc.), créant ainsi cette sorte de désordre organisé qu'on déplore dans la gestion du foncier au Gabon. Il en résulte un statut juridique du sol écartelé entre le droit populaire et le droit moderne. D'où la complexité des conflits récurrents entre l'Etat, les populations et les opérateurs économiques, mais également entre les administrations publiques elles-mêmes.

En somme, la crise actuelle trouve plonge ses racines dans la non clarification et définition du statut social de l'occupant, avec pour point d'achoppement la légitimité de la jouissance de la terre par citoyen et l'appropriation légale de la terre par l'Etat. Ainsi, en refusant sciemment de trancher, l'Etat expose la gestion du foncier au Gabon à des dysfonctionnements institutionnels et techniques. Car, la répartition des terres n'obéit pas à une logique de planification territoriale. D'où, des procédures foncières inadaptées qui freinent l'accès à la propriété. Or, pour son existence terrestre, l'homme n'a pas d'autres possibilités que d'avoir les pieds sur terre et posséder un pied-t-à-terre. Lui refuser le droit de jouir en toute légalité de ce bien précieux, c'est le contraindre à l'errance, jusqu'à ce qu'il retourne à la terre : une société où les citoyens n'ont pas les pieds sur terre est menacée de désintégration sociale.

## BIBLIOGRAPHIE

ENGO Assoumou (H.C), « Statut social et occupation de l'espace dans les villes du Gabon ». Libreville, Forum sur le Foncier, 2011, 10p.

LASSERRE (G.), cité par ; Toukou Moubedi (I.) ; Nguema Edzang (MT), « Aménagement du territoire et enjeux fonciers au Gabon ». Contribution au Forum du foncier, Libreville, 13-15 juillet 2011, 10 p.

- MABIKA (GR), « Projet immobilier d'ESSASSA : les populations campent sur leur position ». In, *L'Union*, n°10785. Libreville, 2011, P.4.
- MAPANGOU (M.), « La problématique de la sécurisation fonction au regard des enjeux environnementaux du Gabon ». Contribution au Forum du foncier, Libreville, 13-15 juillet 2011, 10 p.
- MBANG Nguema (J), « Faut-il vraiment tout détruire ? ». In *L'union*, n°10786. Libreville, 2011, p.9.
- MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, « la gestion des écosystèmes forestiers et la problématique de l'affectation des terre ». Contribution du Ministère au Forum National sur le Foncier, Libreville, 13-15 juillet 2001, 10 p.
- MOUTSINGA (JB) ; Akoghe Nsome (P.) ; Nah-Oke (A), « Le foncier et le développement de l'agriculture ». Contribution au Forum du foncier, Libreville, 13-15 juillet 2011, p.5.
- NGUEMA (R.), « Pratiques foncières, logiques des acteurs et aménagement des villes du Gabon ». Contribution au Forum du foncier, Libreville, 13-15 juillet 2011, 10 p.
- Nkoa (A.), « La problématique de la gestion du domaine forestier rural au Gabon ». Contribution au Forum du foncier, Libreville, 13-15 juillet 2011, 10 p.
- OVONO Edzang (N.), « Acteurs et enjeux fonciers dans l'agglomération de Libreville ». Contribution au Forum sur le foncier, Libreville, 13-15 juillet 2011, p.4.
- TOUKOU Moubedi (I.) ; Nguema Edzang (MT), « Aménagement du territoire et enjeux fonciers au Gabon ». Contribution au Forum National sur le Foncier, Libreville, 13-15 juillet 2001, 10p.

## REPRESENTATION DU TRPTYQUE MARIAGE-POLYGAMIE-PROCREATION EN AFRIQUE : CAS DE LAMBERT OBAMA ONDO DANS *EL METRO* DE DONATO NDONGO-BIDYOGO

KONE Ténon,  
Assistant au Département d'Etudes Ibériques  
et Latino-Américaine (DEILA)  
de l'Université Félix Houphouet-Boigny  
(Côte d'Ivoire)  
[Kontnon@gmail.com](mailto:Kontnon@gmail.com)

### RESUME :

Les chercheurs s'accordent à reconnaître que la question des migrations aujourd'hui est devenue un enjeu majeur de la vie politique, sociale et imaginaire des régions du « Tout-Monde » (E.Glissant). On assiste à une accentuation des migrations intra-africaines, transafricaines et transcontinentales. Aux migrations Sud-Sud s'ajoutent les migrations vers l'Europe qui retiennent encore davantage l'attention des médias. L'avènement du soi-disant village planétaire semble favoriser paradoxalement la « mondialisation de l'indifférence » (Pape François) face à cette nouvelle tragédie. *El metro* (publié en 2007) de l'équato-guinéen Donato Ndongo-Bidyogo sur lequel porte notre article aborde cela sans détours. L'œuvre évoque le drame de la migration de la jeunesse africaine vers l'Europe à travers les péripéties d'un jeune africain noir animé par le mirage de l'Occident. Mais si les causes de départ sont multiples et variées, Donato Ndongo met en relief ici la caducité et rigidité de certaines traditions qui poussent la jeunesse à partir. Dans *El metro*, Obama Ondo souffre de la trahison de la loi ancestrale dans laquelle il avait fermement mis toute sa confiance. Il est obligé de renoncer à son mariage avec sa fiancée pour sauver l'amour né entre son propre père et la mère de celle-ci. Après l'échec donc de son mariage, Obama Ondo entreprend d'aller refaire sa vie ailleurs, notamment en Espagne où son adaptation sera des plus difficiles.

**Mots-clés :** Migration – Jeunesse africaine – Europe – Représentation – Traditions – Mariage – Roman africain

### ABSTRACT:

Evidence suggests that the question of migrations nowadays has become a major challenge of political, social and imaginary life of the « *Tout-Monde* » (E.Glissant). We are witnessing an accentuation of the intraAfrican, transAfrican and transcontinental migrations. In addition to South-South migrations, the migrations from Africa to Europe are which mass media pay more attention. The advent of the so called global village seems to promote paradoxically the “globalization of the indifference” (Pope Francis) facing that new tragedy. *El metro* (published in 2007) by the Equatoguinean Donato Ndongo-Bidyogo on which is based this article addresses directly the question. *El metro* is about the drama of the African youth migration towards Europe through the adventures of a young African. The latter is motivated by the Occident mirage. But if the causes of the departure are multiples, Donato Ndongo denounces here the caducity and rigidity of some African traditions and costumes which oblige the youth to leave the continent. In *El metro*, Obama Ondo is suffering the betrayal of the ancestral law in which he trusted firmly. He is obliged to give up his marriage with his fiancée to save the love between his father and his fiancée mother. After the failure of his marriage, Obama Ondo decides to go to Europe especially to Spain where his integration will be difficult.

**Key words:** Migration - Young African – Europe - – Représentation – Traditions – Mariage – African novel

## INTRODUCTION

Il n'est pas toujours très facile de donner une définition du mariage. Dans cet article, nous allons nous appuyer sur celle donnée par Gilles Ferréol<sup>1</sup> qui le considère à la fois comme une cérémonie (civile ou religieuse), un acte symbolique et une institution sociale. Le mariage représente aussi pour lui la légalisation de l'union entre deux personnes de sexe opposé soumis à des obligations réciproques et la reconnaissance de droits spécifiques. Nous devons dire ici que cette définition de Gilles Ferréol ne prend pas en compte le mariage homosexuel qui a droit de cité de nos jours. Etudier donc le mariage, c'est sans nul doute confronter les usages en vigueur en Afrique avec les idées que la « civilisation » occidentale actuelle a adoptées. Si sur le plan juridique seul le mariage civil a une valeur légale, il faut dire qu'en Afrique le mariage traditionnel communément appelé mariage coutumier reste une étape importante pendant laquelle se déroule la cérémonie symbolique de la dot. Mais la question fondamentale que nous nous proposons d'examiner dans cette étude est simplement la suivante : faut-il revisiter/reformer certaines traditions africaines qui entravent l'épanouissement de la jeunesse sur le continent ? Pour mener à bien cette réflexion, nous nous baserons sur les présupposés méthodologiques de l'école sociocritique de Cros<sup>2</sup> qui considère toute œuvre littéraire comme un produit social et une représentation de la société qui la féconde. Ce mode opératoire théorique montpelliérain débouche ici sur la conclusion selon laquelle le « sujet culturel », protagoniste principal de l'œuvre, souffre de la trahison de la loi ancestrale dans laquelle il avait fermement mis toute sa confiance. De ce point de vue, *El metro* apparaît comme un plaidoyer en faveur d'une révision de certaines traditions africaines jugées obsolètes/caduques.

### I- BREVE PRESENTATION DE DONATO NDONGO ET SA CONCEPTION DU MARIAGE EN AFRIQUE

#### 1- Présentation de l'auteur et de l'œuvre

Donato Ndongo-Bidyogo est né le 12 décembre 1950 à Niefang (Guinée Equatoriale). Il est à ce jour l'un des écrivains les plus emblématiques de la littérature équato-guinéenne. Sa production est immense mais peu connue. L'écrivain excelle aussi bien dans le roman, le récit court, l'essai, la critique littéraire, le journalisme et dans une moindre mesure la poésie. Il est l'auteur des romans *Las tinieblas de tu memoria negra* (1987), *Los poderes de la tempestad* (1997) et *El metro* (2007). Il est aussi auteur de deux anthologies : *Antología de la literatura guineana* (1984) et *Literatura de Guinea Ecuatorial (Antología)* (2000), co-écrite avec Mbare Ngom. Donato Ndongo a fait de l'écriture une véritable « arme » de résistance politique (même s'il ne se considère pas politique). Pour lui, la

<sup>1</sup> Ferréol (Gilles), *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Armand Colin, 2009, 242p. ; p.102.

<sup>2</sup> Cros (Edmond), *Le sujet culturel. Sociocritique et psychanalyse*. Paris : L'Harmattan, 2005, 270p. ; p.162.

littérature joue un rôle d'éveil de conscience. *El metro* n'est pas la première œuvre dans laquelle l'écrivain aborde le thème du mariage en Afrique. Trente quatre ans auparavant, c'est-à-dire en 1973, Donato Ndongo abordait déjà le même thème dans son récit court *El sueño*. Nous allons donc nous arrêter sur ce thème du mariage (de la polygamie et de la procréation) qui semble si cher à l'écrivain équato-guinéen et par ricochet à l'Afrique en général. Si l'auteur revient ici sur le mariage en Afrique dans un contexte de migration généralisée, c'est justement parce que le mariage et plus concrètement les sommes faramineuses à débourser pour payer les dots constituent un autre facteur déterminant dans le départ problématique de la jeunesse subsaharienne vers l'ailleurs Euro-occidental.

## 2- Conception de l'auteur sur le mariage en Afrique

*« Obama Ondo recordó lo que sabía desde siempre: un matrimonio no es una unión caprichosa entre dos jóvenes inexpertos. Siendo, junto al nacimiento y la muerte, uno de los actos decisivos de la vida [...]. La decisión primera había pasado a la exclusiva responsabilidad de los novios, principales protagonistas de sus propias nupciales. Pero de ahí a dejarlos solos, sin el consejo y la asistencia moral de sus mayores, de sus familiares, de los miembros de sus respectivas tribus, va un abismo. El matrimonio es también una alianza entre dos tribus, la consagración de un vínculo perenne entre dos clanes, la fusión duradera de dos familias que, a partir de la ceremonia nupcial, tendrán una sola sangre. Por eso no caben bromas, ni ligerezas, ni descuidos, ni decisiones precipitadas. Un matrimonio que no reúna estas condiciones no puede ser válido, no puede prosperar, no puede cumplir su función, no puede durar<sup>1</sup>.*

*[Obama Ondo se souvint de ce qu'il savait depuis toujours: un mariage n'est pas une union capricieuse entre deux jeunes inexpérimentés. Etant donné qu'il est, comme la naissance et la mort, l'un des actes décisifs de la vie [...]. La décision préalable a toujours été la responsabilité exclusive des fiancés, principaux protagonistes de leur propre noce. Mais de là à les laisser seuls sans conseil ni assistance morale des anciens, de leurs familles ou des membres de leurs tribus respectives peut leur être préjudiciable. Le mariage est aussi une alliance entre deux tribus, la consécration d'un lien permanent entre deux clans, la fusion durable de deux familles qui auront un même sang à partir de la cérémonie nuptiale. C'est pourquoi, il n'y a pas de place pour la plaisanterie, la légèreté, la négligence ni pour des décisions précipitées. Un mariage qui ne remplit pas ces*

---

<sup>1</sup>Ndongo-Bidyogo (Donato), *El metro*, Barcelona : Ediciones del Cobre, 2007, 458p. ; p.143.

*conditions ne peut être valable, prospère ni accomplir sa fonction ni durer]. »*

Ce que ce long passage nous donne à voir n'est rien d'autre que la représentation, l'importance que le mariage revêt pour la réputation et le prestige des tribus et autres clans en Afrique. C'est un rituel millénaire qui a gardé toute (ou presque) son importance dans beaucoup de sociétés africaines (et d'ailleurs) malgré l'usure du temps et l'influence des temps dits modernes. C'est un acte qui engage et atteste du degré de responsabilité des conjoints (de l'homme en premier, dans le cas d'un mariage classique) à se prendre en charge. Dès lors toute union qui est censée saper, salir l'image et la réputation du groupe, de la famille est automatiquement rejetée. Donato Ndongo revient donc sur le thème du mariage dans *El metro* pour montrer combien la tradition contrôle et joue toujours un rôle prépondérant voire absolu vis-à-vis de la nouvelle génération qui reste dépendante du bon vouloir des « vieux » en la matière. Comme nous l'annoncions dans l'introduction, le thème du mariage et les difficultés qu'il engendre pour la nouvelle génération a été déjà évoqué par l'écrivain dans son récit court *El sueño*. Dans cette œuvre, l'auteur raconte l'histoire d'un jeune sénégalais casamançais qui fut obligé de migrer, de partir parce qu'il n'arrivait pas à payer la dot (de douze vaches) que lui imposaient les parents de sa fiancée Traoré. Le jeune homme étant donc dans l'incapacité de payer tout ce bétail, a choisi d'aller en Europe (en Espagne précisément) se faire un peu d'argent pour arriver à ses fins. Dans *El metro*, il suffit d'analyser l'histoire d'Obama Ondo avec sa fiancée Anne Mengue pour comprendre la mainmise des anciens sur le mariage en Afrique et la manière dont cela entrave sérieusement la vie des jeunes. En effet, après lui avoir révélé son intention de l'épouser, Anne Mengue s'est enfuie subitement des bras d'Obama Ondo parce qu'elle savait que ce dernier allait découvrir le pot-aux-roses à savoir la romance entre le père d'Obama Ondo et sa propre mère à elle. C'est justement au moment où Anne Mengue annonce à sa mère (Jeanne Bikie) qu'elle est enceinte d'Obama Ondo que cette dernière réalise la gravité de sa relation amoureuse « illicite » avec Guy Ondo Ebang (père d'Obama Ondo). Guy Ondo, pris de panique, décide de mettre alors les choses au clair : « *para hacer las cosas bien ante Dios y ante el mundo, expondría el caso al padre Martín Essomba y a los ancianos de la tribu, para que les aconsejaran tanto a él mismo como a su hijo* » (Ndongo, p.169). [Pour bien faire les choses devant Dieu et devant les hommes, il expliquerait le problème au père Martín Essomba et aux anciens de la tribu afin qu'ils donnent des conseils aussi bien à son fils qu'à lui]. Mais le conseil que donnèrent les « vieux » à Obama Ondo ruina tous ses espoirs de se marier avec Anne Mengue et d'élever ensemble leur future progéniture, leur enfant. Pour les « vieux », en effet, le fait que Guy Ondo entretienne des rapports intimes avec Jeanne Bikie et qu'il compte l'épouser à son tour interdit d'emblée tout mariage d'Obama Ondo avec sa fille, malgré son état de grossesse. Pour eux, au regard de la tradition, Anne Mengue devient automatiquement la

sœur d'Obama Ondo. Un tel mariage « incestueux » ne sera pas bon pour la stabilité du clan parce qu'il entraînera une confusion des rôles, c'est-à-dire que les pères deviendront en même temps les beaux-parents. Les anciens ont donc préféré étouffer très tôt le poussin dans l'œuf. Mais si cette sentence permet d'une façon ou d'une autre d'éviter le scandale que pourrait créer un tel mariage, elle semble priver Obama Ondo de liberté dans le choix de sa femme. Il convient de dire ici que le conseil-sentence des « vieux » à Obama Ondo fut l'élément déclencheur de sa décision de partir en exil (en Europe), périple qui le conduira de Yaoundé (capitale politique du Cameroun) à Madrid en Espagne (où il connaîtra sa violente et triste fin) en passant par Douala (capitale économique camerounaise) et Dakar au Sénégal. Comme nous pouvons le voir, la nouvelle génération semble désillusionnée par certaines traditions qui restent ancrées dans le passé et ne leur laissent pas toujours libre cours pour choisir en mariage la fille qui leur convient. C'est sans doute pour ces raisons, à savoir ici la rigidité de la tradition et les dots parfois trop couteuses, que nous entendons souvent dire que « se marier à une européenne revient moins cher et plus simple qu'un mariage en Afrique ». Il est vrai qu'il sera ainsi difficile au protagoniste casamançais (sénégalais) de *El sueño* de trouver une femme s'il doit payer au-delà de ses moyens. C'est aussi vrai qu'il sera difficile à Obama Ondo d'oublier l'échec de son mariage avec Anne Mengue à cause d'une loi traditionnelle trop rigide et « dépassée/rétrograde » mais de là à encourager la jeunesse africaine au péril de la migration à travers de tels propos est, à notre avis, encore plus suicidaire. De plus, faut-il encore que ce type de mariage aille à son terme car en cas de divorce (ce qui devient de plus en plus la règle en Europe et ailleurs), l'on sait combien la pension alimentaire détruit parfois des vies notamment celle du mari divorcé. Nous pouvons aussi ajouter ici que ce que ces deux cas de mariage frustré (celui de *El sueño* et de *El metro*), mais également l'allusion faite au mariage avec une blanche, nous donne à voir/lire n'est rien d'autre que la représentation que l'africain a en général du mariage. Nous disons cela car il nous semble que le protagoniste principal du roman, Lambert Obama Ondo, en tant qu'africain très attaché aux valeurs traditionnelles africaines, est victime de son extrême représentation du mariage. Si sous d'autres cieux (en l'occurrence l'Europe/Occident), le mariage à tendance à perdre de sa valeur/saveur, cela n'est pas encore tout à fait le cas en Afrique où l'on y voit tout un honneur, un prestige et une dignité parfaite pour le/la marié (e) et sa famille. L'on constate que de plus en plus de couples euro-occidentaux, s'ils ne choisissent pas de vivre en concubinage et donc de ne jamais se marier, préfèrent opter pour le pacs. Pour justifier ces différents choix, certains évoquent le coût exorbitant et/ou les procédures interminables et donc trop prenantes des divorces. D'autres parlent de la simplicité que leur octroie le pacs en cas de divorce c'est-à-dire, par exemple, la possibilité de divorcer par un simple *SMS (Short Message System)*.

## II- TRADITION ET RIGUEUR EN AFRIQUE : UNE REALITE EN PERTE DE VITESSE ?

Si la mainmise des « vieux » sur la tradition, en particulier ici le mariage, peut être considérée comme indéniable, Donato Ndongo a juxtaposé à juste titre l'exemple du mariage de Rosalie (sœur cadette d'Obama Ondo) dans l'œuvre pour montrer que la rigueur que l'on attribue à la loi traditionnelle est désormais obsolète voire discutable. Comme le dit ce passage explicite :

*« No veía [Obama Ondo] en ello problema alguno: los presentes de los eseng serían transferidos a la familia de Anne Mengue si, como esperaba, los parientes de su novia seguían bien predisuestos hacia él y no se subían a la parra poniéndoselo difícil y exigiendo lo imposible. Todo debía salir a pedir de boca, pues ni siquiera se había tenido que forzar ninguna situación, como hacía la mayoría de las familias, las cuales, ante la necesidad de casar a uno de sus varones, paseaban de pueblo en pueblo a sus hijas como si fuesen ganado, o las ofrecían al mejor postor, imponiendo así unos matrimonios de conveniencia que a menudo perjudicaba a la chica. Ellos no habían actuado con un criterio tan anticuado. No la habían obligado a casarse con el primer desconocido. No habían influido para nada en su decisión (Ndongo, p.150). [Il ne voyait [Obama Ondo] en cela aucun problème : les cadeaux des eseng seraient transférés à la famille d'Anne Mengue si, comme il le souhaitait, les parents de sa fiancée étaient toujours prédisposés à lui donner leur fille en mariage et n'avaient surtout pas trop fait monter les enchères pour le mettre en difficulté et lui exiger l'impossible. Tout devrait lui être à portée de la main car il n'avait forcé aucune situation comme le faisait la majorité des familles qui, face à la nécessité de marier l'un de leurs garçons, allaient de village en village avec leurs filles comme si elles étaient du bétail ou les donnaient au plus offrant imposant ainsi des mariages intéressés qui nuisaient souvent à la fille. Eux n'avaient pas usé d'un critère aussi dépassé. Ils n'avaient pas obligé Rosalie à se marier avec le premier venu. Ils ne l'avaient pas influencée du tout dans sa prise de décision]. »*

Dans ce passage, il ressort qu'Obama Ondo et son père refusent que Rosalie soit traitée comme certaines filles du village, c'est-à-dire comme un objet à valeur lucrative. Les deux (y compris les « vieux ») lui ont laissé la liberté de choisir son homme, son mari. Dans cette perspective, Montuori semble avoir raison de dire que : « *this deviation from the archaic tradition that Lambert described earlier proves that marriage rituals have evolved in their rural town* ». Et Montuori d'ajouter que : « *the tradition has*

*never been static and needs to continue to evolve so that young people are not lured into migrating in order to finance its high cost. It is important that Africans are the ones who recognize the importance of regulating the price of the bridewealth and not outsiders<sup>1</sup>* ». L'allusion faite par Montuori aux « *outsiders* » renvoie ici à l'époque coloniale car les colons européens ont tenté partout en Afrique de réguler le mariage et/ou la polygamie.

### III- LE MARIAGE SOUS L'ERE COLONIALE ESPAGNOLE EN GUINEE EQUATORIALE

La Guinée Equatoriale, pays d'origine de Donato Ndongo, n'a pas fait l'exception des affres des réformes du mariage sous l'ère coloniale espagnole. Loin s'en faut. Selon l'écrivain lui-même :

*« La Orden del 10 de agosto de 1943, del gobernador Mariano Alonso, pretendía dar solución a las elevadas dotes, pues, según asegura, muchos jóvenes indígenas no encontraban esposa por haber subido excesivamente “el precio de la mujer” de las 300 pesetas que costaba hasta hacía poco la dote, a las 3.000 [...]2. [Le décret du gouvernement Mariano Alonso du 10 août 1943 prétenait trouver une solution aux prix exorbitants des dots car, selon ledit décret, beaucoup de jeunes indigènes ne trouvaient pas d'épouse parce que “le prix de la femme”, de la dot, était excessivement élevé passant de 300 pesetas a 3000 [...]. »*

Au regard donc de ces prix trop élevés des dots qui empêchaient beaucoup de jeunes de se marier, les nouvelles autorités coloniales ont entrepris des réformes conséquentes, comme l'indique le passage suivant:

*« Además, se prohibía el matrimonio entre personas que no hubieran llegado a la pubertad, que tuvieran taras fisiológicas o la mujer estuviese aún ligada por un vínculo matrimonial anterior no disuelto oficialmente. [...] La poligamia, que no se podía abolir por decreto, pasó a ser penalizada: además de pagar la dote correspondiente a los familiares de la novia, el polígamico debía satisfacer a la administración 500 pesetas por la tercera mujer, 1.000 por la cuarta, 1.500 por la quinta y 2.000 por cada una de las sucesivas [...] (Ndongo ; De Castro, pp.157-158). [Le mariage était interdit entre personnes qui n'avaient pas atteint l'âge de la puberté, avaient des handicaps physiologiques ou la femme qui n'avait pas encore divorcé officiellement d'un précédent mariage. [...] La*

<sup>1</sup> Montuori (Chad), *El Metro*, Department of Spanish and Portuguese (UCLA), USA: University of California, 2010, <<http://www.escholarship.org/uc/item/3tr5v9g8#page-2>> [59669](#), mis en ligne en 2010, Consulté le 14.11.2013.

<sup>2</sup> Ndongo-Bidyogo (Donato) ; De Castro (Mariano), *España en Guinea. Construcción del desencuentro: 1778-1968*, 240p. ; p.157.

*polygamie qui ne pouvait être interdite par décret fut sanctionnée : outre le payement de la dot correspondante à la famille de la fiancée, le polygame devait payer à l'administration 500 pesetas pour la troisième femme, 1000 pour la quatrième, 1500 pour la cinquième et 2000 pour chacune des femmes suivantes [...]. »*

Il convient de dire ici que certaines de ces réformes que les autorités coloniales ont tenté d'imposer à l'époque en matière de mariage et/ou de polygamie restent en vigueur de nos jours dans beaucoup de pays africains, même si la tradition essaie de son côté de résister. Selon Edwige Rude-Antoine : « *en Afrique subsaharienne, entre le droit traditionnel et le droit moderne, l'opposition est fondamentale. Le droit traditionnel accorde une prépondérance des intérêts du groupe sur ceux de l'individu. Le consentement des futurs époux n'est pas une condition nécessaire au mariage*<sup>1</sup> ». Le mariage est certes sacré mais il semble nécessaire voire indispensable une évolution des conditions, si nous nous en tenons à l'histoire de Lambert Obama Ondo décrite dans *El metro* (et par extension celle du protagoniste casamançais de *El sueño*). Pour nous, les prémisses de cet indispensable changement sont incarnées dans le roman par Rosalie. Son acte de « bravoure » a certes perturbé Obama Ondo et son père mais ceux-ci ont compris et accepté sa volonté et mieux ils l'ont défendue auprès des anciens. Si dans *Survey of African Marriage and Family Life*, Phillips pense que « *the main characteristics of customary African marriage: Marriage is potentially polygynous; procreation is the foundation of marriage; making "dowry" (i.e. bridewealth) payments and counter-payments on the occasion of ceremonies is the basis for the principle of legitimacy [...]*<sup>2</sup> », Donato Ndongo veut attirer l'attention dans son roman, à travers l'attitude de la sœur d'Obama Ondo, sur la nécessité d'une révision de certaines coutumes et traditions. Car leur immobilisme et intransigeance constituent aussi, à côté des facteurs économiques et autres guerres, une des raisons de départ de la jeunesse subsaharienne vers l'Europe/Occident.

#### IV- LA POLYGAMIE, AUTRE FORME DE MARIAGE EN AFRIQUE

Peut-on dire que le mariage en Afrique rime toujours avec la polygamie ou que celle-ci tend automatiquement à être le corollaire du mariage sur le continent africain ? Si Edwige Rude-Antoine, tout en reconnaissant que les lois actuelles ne sont pas unanimes, affirme que : « *dans les Etats d'Afrique subsaharienne, la polygamie est une institution de droit coutumier. [Et que] du temps de la colonisation, le législateur, tout en*

---

<sup>1</sup>Rude-Antoine (Edwige), *Des vies et des familles. Les immigrés, la loi et la coutume*, Paris : Editions Odile Jacob, 1997, 321p. ; p.160.

<sup>2</sup>PHILLIPS (Arthur), *Survey of African marriage and family life*, London: Oxford University Press, 1953 Cité par Montuori (Chad), *op. cit.*

*encourageant la monogamie, a maintenu le droit pour un homme de se marier avec plusieurs épouses* », Lilyan Kesteloot pense que :

*« La polygamie, structure archaïque, était valable dans des groupes où la mortalité infantile est intense, et la survie de l'espèce en danger. Le fait qu'elle perdure dans les Etats modernes, malgré une modification sensible des pratiques sanitaires et l'explosion démographique consécutive, n'est dû qu'à la volonté masculine de conserver des priviléges et des agréments, aux dépens des aspirations du sexe opposé<sup>1</sup>. »*

Pour ce chercheur belge, la polygamie installe les femmes dans le cycle infernal de la rivalité, non seulement pour les attentions du mari, mais aussi pour les avantages de leurs enfants respectifs. C'est à qui obtiendra du père le plus de faveurs. Ce qui, en termes actuels, signifie le plus d'argent, d'habits, de moyens de poursuivre la scolarité, etc. Ce combat de tous les jours à l'intérieur même du foyer est le lot quotidien des femmes africaines. Nous pouvons ajouter à ce constat que de plus en plus en Afrique aujourd'hui l'on parle de « second bureau ». Cette expression qui n'est qu'un euphémisme du terme polygamie semble socialement acceptée pour désigner la seconde épouse qui vit sous un autre toit parfois loin de la première épouse/dame. C'est au regard donc de ce quotidien mouvementé et parfois redouté dans les familles dites polygames qu'Anne Mengue s'était réjouie de ne pas être issue d'une famille polygame. Voici comment le narrateur nous le dit dans l'œuvre :

*« Daba gracias al Cielo porque ella no había crecido en un ambiente de intrigas, conspiraciones y rivalidades, pues, por fortuna, su padre no fue polígamico, nunca sabría si por convicción o por conveniencia, porque sabía que hasta su madre se había peleado alguna vez con una rival demasiado descarada y lenguaraz, que vino a escupirle en la cara no te comportes conmigo con esa altivez, qué te crees si no puedes ni imaginar cuántas más acariciamos con nuestros dedos el lunar que tu hombre esconde en la bragadura (Ndongo, p.127). [Elle remerciait Dieu de n'avoir pas été élevée dans un environnement d'intrigues, de conspirations et de rivalités car, heureusement, son père n'avait pas été polygame. Mais elle ne saura jamais s'il le fit par conviction ou par commodité puisqu'elle savait que sa mère s'était battue une fois avec une rivale trop effrontée et insolente qui était venue lui cracher à la figure en lui disant de ne pas se comporter de manière hautaine avec elle et qu'elle ne pouvait s'imaginer*

---

<sup>1</sup>Rude-Antoine (Edwige), *op. cit.*, p.198. Voir aussi Kesteloot (Lilyan), *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris : Karthala, 2001, 386p. ; p.283.

*combien les deux caressaient ce que son mari cachait dans son pantalon]. »*

Ce passage montre clairement l'opposition d'Anne Mengue à une éventuelle polygamie de son homme, Lambert Obama Ondo. Mais il faut dire qu'elle a une fois souffert d'une plaisanterie de mauvais goût d'une de ses cousines qui lui avait dit : « *que sabía de buena tinta que Lambert se dedicaba a solazarse con alguna frívola de buen ver en los mediodías calurosos en el bosque solitario. Pero no se lo había tomado en serio, y, en cualquier caso, no había reaccionado como su madre [...]* » (Ndongo, p.127). [Qu'elle savait de source sûre que Lambert couchait avec une autre belle fille frivole en plein midi dans la forêt. Mais elle ne l'avait pas prise au sérieux et, dans tous les cas, elle n'avait pas réagi comme sa mère]. Selon Kesteloot : « *des enquêtes sociologiques en campagnes, faites pourtant par des hommes, ont démontré que 90% des paysannes souffraient de la polygamie, et préféraient demeurer seule épouse, malgré le travail supplémentaire que cela suppose*<sup>1</sup> ». En réalité, la polygamie perdure chez certaines familles africaines dont le projet repose sur de nombreuses représentations qui n'ont pas pu être altérées par les temps modernes (même s'il faut reconnaître un net recul de la pratique dans un monde globalisé régi par le capitalisme et l'individualisme à outrance). La plupart du temps certaines personnes évoquent des arguments coutumiers (ou religieux) comme la pratique du « *lévirat* », c'est-à-dire l'obligation d'épouser la ou les veuves de son frère. D'autres justifient leur pratique de la polygamie par le prestige de la descendance, des arguments personnels, la solution à la mésentente avec une épouse. Quant aux plus « *macho* », ils n'hésitent pas à justifier le maintien de cette forme de mariage par la place de la femme dans la société (africaine) qui, pour eux, reste le foyer et la procréation, la fécondité.

## V- LA FECONDITE DANS LE MARIAGE EN AFRIQUE

Si Aminata Maïga Ka pense que : « *le mariage est la seule gloire de la femme*<sup>2</sup> », nous pouvons ajouter à la suite de Kesteloot qu'il faut que ce mariage soit assorti d'enfants, de beaucoup d'enfants même si ces maternités répétées se font parfois aux dépens de la santé, de la vie de la mère. Nous pensons ici à Dorothée Oyana, la mère d'Obama Ondo, qui à force de nombreuses maternités (parfois non planifiées) et autres fausses couches, a fini par s'affaiblir et mourir relativement jeune. Mais Kesteloot va plus loin pour dire que : « *la femme idéale a un enfant à la main, un autre dans le dos, un troisième dans le ventre. Encore aujourd'hui, près de 10% des femmes africaines meurent en couches. [...] Tout devient tragique dès qu'une femme ne peut enfanter. La stérilité, c'est le drame intégral* » (Kesteloot, p.284). L'affirmation de Kesteloot sur la stérilité en Afrique

<sup>1</sup>Enquêtes du sociologue Abdoulaye Bara Diop, IFAN, Dakar cité par Kesteloot (L.), *op. cit.*, p.283.

<sup>2</sup>Maïga Ka (Aminata) citée par Kesteloot (L.), *op. cit.*, p.284.

trouve ici toute sa teneur vu les nombreuses questions qu'Anne Mengue se posait après avoir vécu quatre années d'affilées avec Obama Ondo sans la moindre grossesse :

« *¿Acaso sería estéril? ¿Era quizá su cuerpo yermo la causa de que Lambert no se decidiera a formalizar su relación? ¿Accedería a casarse con ella cuando no había demostrado que podía darle hijos? En tal caso, ¿Cómo sería su vida, obligada por la tradición a consentir que su marido tomara otras esposas que perpetuaran su memoria sobre la Tierra?* (Ndongo, p.125). [Serait-elle stérile ? Serait-ce peut-être à cause de son infertilité que Lambert ne se décidait pas depuis à officialiser leur relation ? Accepterait-il de se marier avec elle si elle ne démontrait pas qu'elle pouvait lui faire des enfants ? Dans un tel cas, comment serait sa vie, sera-t-elle contrainte par la tradition d'accepter que son mari épouse d'autres femmes capables de perpétuer sa descendance sur terre ?]. »

Comme nous pouvons le voir, les préoccupations légitimes d'Anne Mengue sont nombreuses et diverses mais la préoccupation qu'elle semble le plus redouter est celle de voir Obama Ondo se marier à d'autres femmes qui auront des enfants et qu'elle soit rangée aux oubliettes, tout simplement. Il faut dire que la stérilité (généralement et parfois abusivement/arbitrairement attribuée qu'à la femme) suffit, dans les cas les plus sévères, comme cause de répudiation en Afrique. D'autres vont jusqu'à taxer la femme stérile de sorcière. Et pire, s'il y a répudiation, il faut que la famille de la femme rembourse la (colossale) dot dans certaines tribus. Tous ces désagréments obligent certaines femmes à recourir aux tradipraticiens (médecins traditionnels africains), aux guérisseurs traditionnels et autres génies pour avoir des enfants. Anne Mengue n'en a pas fait l'exception dans *El metro* puisqu'elle est allée voir une guérisseuse du village qui a dû la soigner avant qu'elle ne tombe finalement enceinte de sa fille qu'Obama Ondo ne verra jamais. Si comme le dit Liliyan Kesteloot : « *la femme doit à tout prix « produire », comme une terre (à laquelle la poésie de la négritude la compare si souvent), et produire beaucoup* » (Kesteloot, p.284), nous pensons que le thème du mariage (de la polygamie et de la procréation) que Donato Ndongo évoque ici dans *El metro* transcende la simple fiction. C'est un thème qui reflète la condition de tout être humain qui aspire, à l'instar de Lambert Obama Ondo (et de sa sœur Rosalie), à fonder un foyer avec celle qu'il aime. Donato Ndongo-Bidyogo semble joindre ici sa modeste voix/voie à celle de la littérature dite féministe (nous pensons ici à l'écrivaine Maïga Ka) qui illustre cette pratique avec une acuité telle qu'il est impossible désormais de nier sa « nature autodestructrice ». Mais dans le cas précis de Donato Ndongo, celui-ci semble davantage attirer l'attention des africains notamment des « vieux » sur la nécessité de réviser certaines traditions (le mariage ici) qui,

au lieu d'aider les jeunes à s'épanouir sur le continent, obstruent plutôt leur avenir et les obligent parfois à fuir bien entendu au péril de leur vie.

## CONCLUSION

Au terme de notre analyse, nous pouvons dire que *El metro* est un roman réaliste dans la mesure où les histoires, parfois juxtaposées, qu'il relate trouvent toutes un écho dans notre société (africaine) actuelle. A commencer par le phénomène planétaire de la migration. Dans le cas spécifique de l'Afrique, l'on n'est pas sans savoir qu'aux migrations Sud-Sud s'ajoutent les migrations vers l'Europe qui retiennent encore davantage l'attention des médias. *El metro* évoque le drame de la migration de la jeunesse africaine vers l'Europe/Occident. Mais si les causes de départ sont multiples et variées (nous pensons ici au chômage chronique, la corruption généralisée, aux guerres, etc.), Donato Ndongo dénonce également ici l'immobilisme, la « caducité » et rigidité de certaines traditions (le mariage coutumier notamment) qui empêchent la jeunesse de s'épanouir sur le continent. Ces lois les poussent donc à partir. Dans *El metro*, Obama Ondo souffre d'une certaine trahison de la tradition ancestrale dans laquelle il avait fermement mis toute sa confiance. Il est obligé de renoncer à son mariage pour sauver la romance née entre son propre père et la mère de sa fiancée. Après l'échec de son mariage, le protagoniste principal se voit contraint d'abandonner précipitamment son village innommé de la région de Mbalmayo pour aller s'exiler en Europe/Espagne où son intégration sera des plus difficiles. L'intransigeance donc de la loi ancestrale a montré l'incapacité d'Obama Ondo de tenir tête à une norme sociale dont il sait qu'elle est devenue caduque. Mais au-delà de l'aspect anecdotique, *El metro* opère comme une véritable œuvre de prise de conscience. Si le narrateur semble attirer l'attention des africains, en l'occurrence des « vieux », sur la nécessité de reformer certaines traditions et coutumes ancestrales parce qu'inadaptées et donc incomprises de la jeunesse, celui-ci va plus loin à travers le récit de l'assassinat d'Obama Ondo par des skinheads/néonazis pour dire que la migration n'est pas la solution. Il faut dire que les néonazis, bourreaux de Lambert Obama Ondo, sont les gardiens de la « pureté » culturelle et surtout raciale européenne, coutume/tradition également rétrograde, caduque et intransigeante. Les skinheads défendent violemment la suprématie blanche et veillent à ce que l'Europe/Occident ne soit pas « contaminé/souillé » par des races dites inférieures ou infériorisées. Donato Ndongo veut donc contribuer à travers ce roman à décourager de nouveaux candidats au départ vers ce qu'ils imaginent être l'*Eldorado* Euro-occidental.

## BIBLIOGRAPHIE

- CROS (Edmond), *Le sujet culturel. Sociocritique et psychanalyse*. Paris : L'Harmattan, 2005.
- FERRÉOL (Gilles), *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Armand Colin, 2009.
- KESTELOOT (Lilyan), *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris : Karthala, 2001.
- MONTUORI (Chad), *El Metro*, Department of Spanish and Portuguese (UCLA), USA: University of California, 2010, <<http://www.escholarship.org/uc/item/3tr5v9g8#page-2>59669>>, mis en ligne en 2010, Consulté le 14.11.2013.
- NDONGO-BIDYOGO (Donato), *El metro*, Barcelona : Ediciones del Cobre, 2007.
- NDONGO-BIDYOGO (Donato) ; DE CASTRO (Mariano), *España en Guinea. Construcción del desencuentro: 1778-1968*, Madrid, Sequitur, 1998.
- phillips (Arthur), *Survey of African marriage and family life*, London: Oxford UNIVERSITY PRESS, 1953.
- RUDE-ANTOINE (Edwige), *Des vies et des familles. Les immigrés, la loi et la coutume*, Paris : Editions Odile Jacob, 1997.

**LES ACTIVITES INFORMELLES ET L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE  
DES JEUNES DANS LA VILLE D'ABIDJAN : UNE ANALYSE  
SOCIOECONOMIQUE.**

KONE Saindou,  
Doctorant en Gestion des projets,  
Chaire UNESCO  
de l'Université Félix Houphouët-Boigny  
(Côte d'Ivoire)  
[Saindou2008@gmail.com](mailto:Saindou2008@gmail.com)

**RESUME**

Cet article a pour objectif de mesurer les effets des activités informelles sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le district d'Abidjan. Pour ce faire, une enquête a été menée dans la capitale économique ivoirienne. L'article s'appuie sur l'approche de l'économie populaire couplée à celle des réseaux sociaux. En référence à cette approche, après la présentation de la situation de travail des jeunes à Abidjan et ses implications en termes d'initiatives économiques populaires, l'étude montre que les activités informelles constituent un levier essentiel d'insertion socioéconomique des jeunes à Abidjan. Ces différentes activités de survie mettent en évidence l'ingéniosité des acteurs informels à développer une forte résilience face aux divers chocs sociaux et économiques.

**Mots clés :** activités informelles, chômage, jeunes, insertion socioprofessionnelle, inclusion sociale, économie populaire.

**ABSTRACT**

This paper has objective to measure the effect of informal activities on social and professional young people insertion in the Abidjan district. Therefore, an inquiries has been lead in the Ivoirian economic capital. This paper leans on popular economy approach and social networks. To refer to this approach, after presentation of young people' work situation in Abidjan and their implications on popular economic initiatives, the inquiries show that informal activities constitute an essential lever of social and economic insertion for young people in Abidjan. These different activities of livelihood highlight the ingenuity of informal actors to develop a strong resilience facing social and economic crisis.

**Keywords:** informal activities, unemployment, young people, insertion survey, social inclusion, popular economy.

## **INTRODUCTION :**

La Côte d'Ivoire, à l'image de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne est confrontée au problème endémique du chômage des jeunes. Pour un taux de chômage national de 11% (ENSETE 2013), les 14-35 ans constituent près des trois quarts des chômeurs. Le chômage touche donc en priorité les jeunes. Ceux-ci représentent une proportion élevée de la population. Ils constituent au moins 79% de la population ivoirienne (RGPH, 2014), c'est pourquoi leur insertion socioprofessionnelle reste un enjeu majeur pour les autorités. Ces dernières, sans cesse initient diverses actions en faveur de cette frange sensible de la population afin d'arriver à un taux de socialisation inclusif honorable. Toutefois, le marché du travail reste dominé par les activités informelles de façon générale en Côte d'Ivoire et, plus particulièrement à Abidjan. Dans cette ville, capitale économique, le secteur informel représente plus de 77% des emplois (EEMCI 2012). Les emplois informels sont analysés dans cet article qui cherche à répondre à la question suivante : quels sont les mécanismes, les pratiques sociales et les dispositions par lesquelles les activités informelles assurent l'insertion socioéconomique des jeunes à Abidjan ?

### **I- THEORIES DE REFERENCE ET METHODOLOGIE**

Il s'agit de montrer dans cette étude que le secteur informel permet une insertion sociale, économique et professionnelle d'une frange importante de jeunes à Abidjan.

L'analyse de l'effet des activités informelles sur l'insertion socioéconomique des jeunes dans le district d'Abidjan se fera à partir de l'approche de l'économie populaire, FAVREAU (2014), Odile CASTEL (2006), et celle des réseaux sociaux, SOKO (2010), Jean-Philippe BERROU et Claire GONDARD –DELCROIX (2011), GRANOVETTER (1992).

*« On entend par économie populaire l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir, par l'utilisation de leur propre force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, matériels autant qu'immatériels. » (Sarria Icaza et al., 2006).* Pour FAVREAU (2014), l'économie populaire est aujourd'hui de plus en plus examinée dans sa relation avec une famille de dynamiques socioéconomiques (économie sociale et solidaire et développement local). Cet aspect a longtemps été négligé par les institutions internationales et par de nombreux universitaires. Ce qui a conduit à marginaliser les facteurs suivants : les activités économiques non régies par la recherche du profit ; l'ancre territorial et communautaire de nombreuses initiatives économiques de proximité ; les échelles complémentaires du développement économique (du local à l'international). Selon FAVREAU, cette économie populaire, dans la plupart des sociétés du Sud, constitue

aujourd’hui le mode prévalent d’ascension économique pour plusieurs groupes.

Cette « économie de la débrouille », caractérisée principalement par l’auto-emploi, la création d’entreprises familiales, la forte présence sur le marché des biens et services liés à la vie quotidienne. Cette économie populaire est un domaine où les activités sont fondées sur les initiatives privées individuelles ou collectives développées par les populations démunies, notamment les jeunes et les femmes. Ces activités occupent une frange importante des populations urbaines.

Une même approche est développée par Odile CASTEL (2006). Pour elle, l’économie populaire peut, si elle est en croissance, devenir une entreprise du secteur privé ; mais elle peut aussi devenir une entreprise de l’économie solidaire (coopératives, mutuelles, associations). A certaines conditions, elle participe d’une stratégie d’organisation collective en s’inscrivant dans la construction de systèmes d’échange local et dans une plus grande coopération entre pairs au niveau du travail. Ainsi, dans les pays du Sud, les travailleurs exclus du marché du travail formel, au travers de leur auto-organisation, créent de plus en plus d’initiatives de l’économie populaire solidaire qui forment des groupes de production à caractère familial ou communautaire. Ce sont des situations précaires nées du chômage endémique qui seraient à la base des activités d’économie populaire et d’économie populaire solidaire. Ces activités seraient une sorte de planche de salut pour de nombreuses personnes aussi bien en ville qu’en campagne. Sans ces initiatives personnelles et collectives de survie, il n’aurait certainement pas d’autres solutions viables et fiables pour les populations qui y ont recours. Elles jouent ainsi, un rôle social et économique de premier plan pour de nombreux jeunes en quête de travail. Dans leur mise en œuvre, ces activités informelles conduisent bien souvent au développement de réseaux sociaux. Pour SOKO (2010), à partir d’une étude sur l’entrepreneuriat informel à Abidjan, les activités économiques informelles s’insèrent dans des réseaux sociaux. Pour lui, sur le plan sociologique, la question des activités informelles présente des affinités avec les réseaux sociaux, ceux en particulier sur lesquels sont basés les grands courants entrepreneuriaux du secteur informel à Abidjan. Ici, l’approche structurelle et les réseaux sociaux sont privilégiés. Ces constats confirment l’importance de disposer dans son réseau de relations hors-famille (Cleaver, 2005) sans pour autant mettre à jour, comme le fait Guichaoua (2007), une opposition stricte entre le soutien obtenu par la famille et celui obtenu en dehors de cette dernière. Contrairement aux résultats de Lourenço-Lindell (2002) nous ne pouvons non plus conclure que les liens forts familiaux soient plus résilients que les autres : il apparaît ici que même les liens faibles peuvent avoir un rôle majeur dans la résilience des micro-entrepreneurs, que ces derniers relèvent de la sphère de l’amitié, du voisinage, voire de la sphère professionnelle. Ces réseaux et ces relations d’affaires, peuvent déboucher sur la constitution de communautés, d’associations ou d’organisations qui jouent un rôle important en termes de sécurisation de l’accès aux ressources en cas de

crise. C'est souvent le cas en ce qui concerne les liens de coopération entre entrepreneurs.

Cette approche permet d'affirmer que l'insertion des jeunes à travers les activités économiques informelles est influencée par les réseaux de relations sociales. Comme GRANOVETTER (1992) qui soutient qu'à partir du moment où l'opportunisme et la malhonnêteté sont présents dans cette dynamique économique, la notion d'encastrement est d'une importance fondamentale. Elle souligne le rôle joué par les relations personnelles concrètes et ses réseaux qui génèrent la confiance et découragent la transgression des règles. Les formes d'organisation sociale en milieu urbain et surtout dans le secteur informel, se structurent autour de multiples réseaux. L'appartenance à ceux-ci détermine très largement les pratiques entrepreneuriales informelles. Ainsi, l'insertion des acteurs de l'informel dans des réseaux stables de relations personnelles permet de diffuser les informations et de contrôler le comportement, en générant de la confiance et en isolant rapidement ceux qui ne la méritent pas. Les moyens financiers pour entreprendre se résument à l'étendue des relations sociales qui donnent la capacité de mobiliser des fonds rapidement à travers la confiance. Ainsi, sur cette base, un entrepreneur informel peut mobiliser une somme substantielle en un temps record sans signer le moindre papier.

Cette approche théorique, appliquée à notre sujet, nous apprend que l'argent et les relations sociales sont au centre des préoccupations des activités économiques informelles commerciales et artisanales. L'argent circule très rapidement, il alimente des chaînes de solidarité de dons et de contre - dons. Ce qui permet à l'acteur informel de maintenir le lien social sans effacer la dette. De là, plus le temps passe, plus les acteurs s'éternisent dans le secteur informel à cause des coûts d'entretien élevés. Il faut donc un puissant réseau social aux acteurs informels afin de faire face à ces coûts d'entretien et maintenir de la sorte l'activité initiale. Ce qui nous permet de mettre l'accent sur le processus en jeu dans le tissu social au travers d'une enquête sur le terrain réalisée sur les activités économiques informelles à Abidjan, la capitale économique ivoirienne.

Sur le plan Méthodologique, cet article s'appuie sur une enquête qualitative menée dans le district autonome d'Abidjan. Elle a duré un mois. L'enquête a porté sur les modalités d'insertion des jeunes dans le tissu socioéconomique du secteur informel. A cet effet, un guide d'entretien a été élaboré. Les données ont été recueillies au moyen d'entretiens individuels et collectifs. Les entretiens ont porté sur les conditions d'accès des jeunes aux emplois publics et privés, le niveau d'instruction des demandeurs, les relations de travail et humaines, les conditions de gestion des activités, les relations entre les travailleurs informels. Les entrevues ont porté sur soixante-dix jeunes tirés au hasard dans la ville d'Abidjan. Ils ont été étudiés par rapport à leurs occupations ou non vis-à-vis de diverses activités informelles à Abidjan (commerce, artisanat, transport, restauration, TIC). Les entretiens ont fait l'objet d'enregistrement et de

prises de notes, les données ont été analysées à partir d'une analyse de contenu.

## II- RESULTATS

A l'issue de l'enquête, il ressort que les activités informelles occupent quatre-vingt-deux pour cent de jeunes, soit cinquante-sept jeunes sur les soixante-dix sélectionnés. Nous avons identifié les pratiques entrepreneuriales informelles suivantes : les cabines cellulaires, les « garbadromes », les kiosques à café, les cybercafés, les « allocodromes », le transport (gbaka, woro-wôrô, gnambro), commerce de tous genres, la couture, la coiffure. Ces activités sont reparties entre les secteurs du commerce, l'artisanat, les TIC et le transport (Tableau 1).

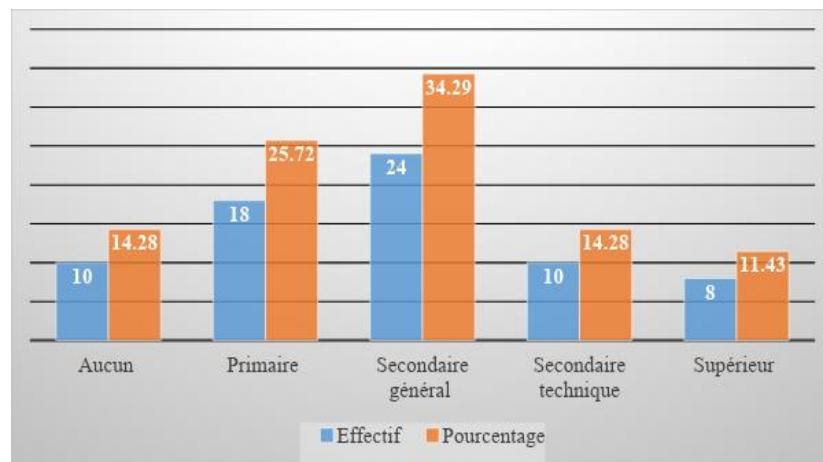
**Tableau 1** : Répartition des activités informelles par secteur

Activité	Effectif	Pourcentage
Commerce	19	27,14
Artisanat	10	14,29
TIC	25	35,71
Transport	16	22,86
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

**Source** : notre enquête

On note une présence importante de la gente féminine dans les activités informelles à Abidjan avec 53% des enquêtés. L'organisation des activités est, soit faite sur la base familiale où le chef de famille est le chef d'atelier, soit en collectivité autour de métiers précis comme la mécanique, la maintenance d'appareils, la vente de pièces détachées, etc. En dehors de ces activités, les jeunes affirment qu'ils seraient restés sans emploi. Ils ont pour la plupart (95%) tenté d'obtenir un emploi salarié sans succès. Les niveaux d'instruction varient dans la mesure où on retrouve divers niveaux d'instruction. Ces niveaux vont du primaire au supérieur avec une prédominance des niveaux secondaire et primaire avec respectivement 34, 29% et 25,72% des enquêtés (Fig.1). Les jeunes de niveau supérieur sont dans des activités qui font appel à la réflexion (TIC), notamment la gestion de cybercafés, la gestion de cabines téléphoniques, la maintenance (Tableau 2). Ces jeunes de niveau supérieur se retrouvent mieux dans les activités de réflexion qui leur permettent de faire appel aux acquis de leur formation. Ces activités constituent ainsi une voie de socialisation donc de réalisation de soi pour ces jeunes intellectuels.

**Figure 1** : le niveau d'instruction des acteurs informels jeunes



**Tableau 2** : niveau d'instruction des acteurs informels

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage
Aucun	10	14,28
Primaire	18	25,72
Secondaire général	24	34,29
Secondaire technique	10	14,28
Supérieur	08	11,43
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

**Source** : notre enquête

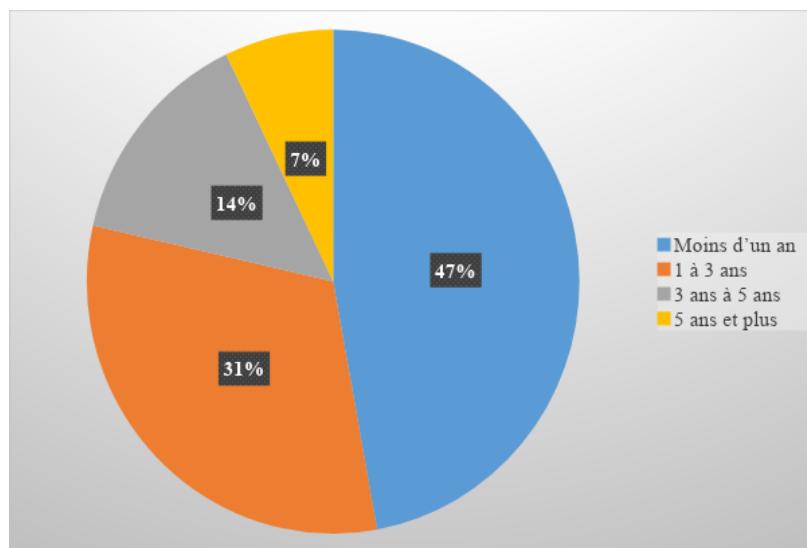
L'enquête révèle que la durée de vie des activités informelles reste limitée (Tableau 3). La tranche d'âge la plus importante est celle de moins d'un an avec 47,15% des activités, suivie de la tranche d'un an à trois ans avec 31,43% et celle de trois à cinq ans avec 14,28%. Seulement 7,14% des activités informelles ont plus de cinq ans d'existence (Fig.2). Ces durées de vie courtes traduisent l'inexpérience et le déficit de formation des acteurs informels à Abidjan. Ces acteurs, s'essayent à plusieurs activités qui sont sanctionnées au départ, pour la plupart par des échecs qui leur permettent d'apprendre au fil des expériences vécues. Ainsi, après plusieurs expériences, les acteurs informels acquièrent un certain savoir-faire qui débouche sur la stabilité des activités qui n'intervient généralement qu'après plusieurs années.

**Tableau 3 : durée de vie des activités informelles à Abidjan**

Durée de vie	Effectif	Pourcentage
Moins d'un an	33	47,15
1 à 3 ans	22	31,43
3 ans à 5 ans	10	14,28
5 ans et plus	05	7,14
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

*Source : notre enquête*

**Figure 2 : les activités informelles selon leur durée d'existence**



La forte présence des jeunes dans le secteur informel a été mise en exergue par des études précédentes menées par l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE). En 2012 et 2013, l'AGEPE a mené deux études dont l'une sur la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi (Tableau 4) et l'autre sur l'emploi par secteurs institutionnels selon le milieu de résidence (Tableau 5). Selon la première étude, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est de 13,80% et celui des jeunes de 15-35 ans est de 12,20%. Le taux d'insertion des jeunes dans l'activité informelle pour les tranches précédentes est respectivement de 91,10% et 58,90%. Ces résultats montrent la place essentielle qu'occupe l'activité informelle dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en Côte d'Ivoire.

Selon l'AGEPE (2012), à Abidjan, le secteur informel occupait 77,3% de personnes contre 9,3% pour le secteur privé formel, 7,6% pour le secteur public et parapublic et 5,8% pour les ménages. L'essentiel des emplois à Abidjan est offert par l'informel qui reste un grand pourvoyeur d'emploi et un levier de socialisation des jeunes. Cette forte présence d'emplois informels est due à la situation économique difficile que vit la

Côte d'Ivoire suite à la dernière décennie de crise sociopolitique et à la faible employabilité des jeunes.

Ces différents résultats précédents appellent plusieurs interprétations.

**Tableau 4 :** Données de base concernant la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi

Indicateur	Tranche d'âge de jeunes	
	15-24 ans	15-35 ans
Taux de jeunes au chômage Dont • Taux de chômage des jeunes hommes • Taux de chômage des jeunes femmes	13,80 %  9,70% 15%	12,20%
Taux de jeunes chômeurs découragés	39,13%	36,10%
Taux d'insertion des jeunes dans l'économie formelle Dont taux d'insertion des femmes	n/a	53,10% 26,40%
Taux d'insertion des jeunes dans l'économie informelle Dont taux d'insertion des jeunes femmes	91,10%	58,90%  44%

**Source :** AGEPE 2013

**Tableau 5° :** Emplois par secteurs institutionnels selon le milieu de résidence

		Abidjan	Urbain	Autre urbain	Rural	Ensemble
Secteur informel	Eff	1 602 550	3 560 325	1 957 775	4 929 058	8 489 383
	%	77,3%	81,8%	85,9%	95,9%	89,4%
Secteur privé formel	Eff	192 516	332 031	139 515	130 447	462 478
	%	9,3%	7,6%	6,1%	2,5%	4,9%
Secteur public et parapublic	Eff	157 510	305 386	147 876	62 740	368 126
	%	7,6%	7,0%	6,5%	1,2%	3,9%
Ménages	Eff	121 268	155 605	34 337	16 558	172 163
	%	5,8%	3,6%	1,5%	0,3%	1,8%
Ensemble	Eff	2 073 844	4 353 347	2 279 503	5 138 803	9 492 150
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Source :** AGEPE, à partir des données de l'EEMCI, 2012, page 8

### **III- DISCUSSION**

#### **1- Types d'activités exercées selon le genre**

La forte présence de femmes dans l'informel montre le niveau faible d'instruction de ces dernières qui sont bien souvent retirées de l'école pour accompagner leur mère dans les travaux ménagers. Les raisons de la courte scolarité des filles sont entre autres, les grossesses précoces, la faiblesse des revenus familiaux, la discrimination basée sur le genre, l'analphabétisme de certaines mères (qui s'inspirent de leurs expériences pour les appliquer à leurs filles). La présence importante des jeunes dans l'informel à Abidjan est due aux conséquences de diverses crises que la Côte d'Ivoire a connues, les difficultés rencontrées par les entreprises formelles, le taux de recrutement faible dans l'administration publique par rapport à la demande, le niveau de qualification jugé de plus en plus faible constaté chez les jeunes. Ces jeunes sont plus présents dans les TIC car plus qu'un effet de mode, ces TIC sont de véritables moyens d'expression et d'épanouissement pour la jeunesse.

La présence féminine dans l'informel de même que celle des jeunes a été mise en évidence par l'(AGEPE 2013), (Tableau 4). En créant des activités génératrices de revenu (AGR) à travers les activités informelles, les jeunes intègrent ainsi le tissu socioéconomique ce qui débouche sur leur autonomie financière. Devenant des acteurs économiques à part entière, ces jeunes payent des taxes et s'occupent de leur famille, réduisant du coup, le taux de paupérisation.

Au regard des précédents résultats, les activités informelles constituent un amortisseur social, une source de revenus pour ses acteurs de plus en plus nombreux et un levier d'insertion professionnelle pour de nombreux jeunes à Abidjan (Tableau 5). Toutefois, ces activités informelles ont pour la plupart une durée de vie courte.

#### **1- Cycle de vie des activités exercées**

Les activités pratiquées relèvent des petits métiers et petits commerces qui nécessitent peu de capital de départ et de formation spécifique. Ce qui montre la facilité avec laquelle les jeunes s'insèrent dans le secteur informel. Les activités, au-delà des travailleurs a proprement parlé, intègre dans son sillage de nombreux apprentis qui ont l'occasion de se former et plus tard de devenir des patrons à leur tour. Ainsi, on assiste à un cycle vertueux de socialisation des populations moins nanties. Toutefois, les activités informelles exercées par les jeunes à Abidjan sont fragiles, peu organisées et évoluent dans un environnement très concurrentiel. Ainsi la rentabilité de ces activités est faible avec des modes de gestion approximatifs. Ces derniers s'inscrivent dans des relations sociales qui s'appuient sur la culture ivoirienne.

Selon l'enquête, la durée de vie des activités informelles reste courte à cause des pratiques de gestion non efficientes, le peu de qualification des acteurs, le poids de la famille (Tableau 3). Les activités de moins d'un an et celles de d'un an à trois sont dominantes (Fig.2). Ici, la logique sociale et les

rapports de force qui en découlent mettent à mal la survie des activités informelles de subsistance. En effet, la priorité est donnée aux personnes et surtout à la résolution quotidienne des problèmes faisant ainsi de l'activité informelle un facteur important de résilience.

## **2- Activité informelle vecteur de résilience face aux divers chocs sociaux et économiques.**

Pour de nombreux jeunes à Abidjan, les activités informelles restent une solution pour s'insérer dans le tissu socioéconomique. En effet, face à un environnement social et économique peu propice suite à de nombreuses crises que la Côte d'Ivoire a traversé, l'employabilité des jeunes s'est fortement amenuisée. Cette situation s'explique aussi par le nombre limité d'emplois offerts par le secteur public et privé. Ainsi, de nombreux jeunes n'ont d'autres alternatives que d'entreprendre des initiatives personnelles pour faire face aux divers chocs au plan social et économique. Du coup, les activités de fortune de survie, loin d'être passagères, deviennent des occupations pérennes de refuge pour un nombre élevé de jeunes. C'est pourquoi, on assiste de plus en plus à la création d'activités informelles de tous genres. Les principales initiatives informelles personnelles ont trait aux activités commerciales, artisanales et celles en rapport avec les TIC.

Face aux conséquences de la dernière crise sociopolitique ivoirienne qui a duré une décennie, la création de micro-entreprises dans l'économie informelle constitue l'une des principales stratégies de résilience des différents groupes sociaux précarisés (jeunes diplômés, femmes, immigrés, licenciés, fonctionnaires etc.) (TOURE, 1985, LEPAPE, 1997, KPONHIASSA, 1998).

A Abidjan, les activités informelles constituent à bien des égards un socle permettant à de nombreuses personnes de s'insérer dans la vie active. En la matière, il s'agit pour de nombreuses femmes et de nombreux jeunes un moyen d'insertion socioéconomique.

En somme, ce sont des centaines de milliers de personnes qui exercent dans l'informel à Abidjan. Ce secteur apparaît de ce point de vue comme un amortisseur de chômage. Il s'agit aussi d'un régulateur social d'autant plus que ni le secteur moderne ni le secteur public ne peuvent offrir qu'un nombre limité d'emplois aux demandeurs de plus en plus nombreux et jeunes.

En absorbant un flot important de chômeurs et de laissés pour compte, l'activité informelle permet la socialisation, l'épanouissement (en offrant aux acteurs des petits métiers et commerces un accès aux services sociaux de base) et l'amélioration de la sécurité à Abidjan. Les jeunes qui sont ainsi insérés dans la vie sociale grâce à leurs initiatives personnelles, se détournent des activités criminelles, deviennent des citoyens à part entière ; des agents économiques qui, bien souvent payent des taxes, notamment les taxes municipales. Il s'agit pour de nombreuses populations, à travers les activités informelles, d'assurer leur survie dans un environnement de plus en plus difficile leur offrant peu d'opportunités

d'emploi. Les activités informelles apparaissent ainsi comme une planche de salut pour l'insertion sociale et économique de couches vulnérables aussi bien dans le milieu urbain que rural.

## CONCLUSION

La question du chômage des jeunes reste une préoccupation réelle, et pour les intéressés, et pour les gouvernants ivoiriens. Avec plus de 79% de la population, la jeunesse en âge de travailler devrait constituer une opportunité au plan socioéconomique et non un problème comme on le constate aujourd'hui. A Abidjan, les jeunes, confrontés à de réelles difficultés d'insertion socioprofessionnelle se tournent de plus en plus vers les activités économiques informelles. Fruit d'initiatives privées personnelles ou collectives, les entreprises informelles ou de subsistance s'exercent dans un cadre d'économie populaire ou solidaire avec des relations sociales fortes qui rythment la vie de ces activités. Les jeunes à Abidjan, développent de plus en plus à travers leur ingéniosité et leur esprit de créativité, une forte capacité de résilience aux problèmes de chômage endémique auxquels ils sont confrontés. Ainsi au plan socioéconomique, les activités informelles par l'insertion qu'elles offrent à la jeunesse, contribuent à la recomposition sociale et économique en offrant aux différents acteurs de nouveaux champs d'expérience et surtout d'espoir.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGEPE, ENSETE (2013), *Rapport final*, Côte d'Ivoire, août 2014.
- AGEPE (2013), *Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire en 2012*, Rapport de synthèse Rapport Enquête emploi 2012, 2013.
- ASSOGBA Y. (2003), « L'autre mondialisation, le développement et l'économie populaire en Afrique », *Economie et Société : économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud*, hors-série, Presses de l'Université du Québec, pp. 151-165.
- BERROU J-P. et GONDARD-DELCROIX C. (2011), « Dynamique des réseaux sociaux et résilience socio-économique des micro-entrepreneurs informels en milieu urbain africain », in : *Mondes en développement*, n°156, vol. 4, 2011/4, pp.73-88.
- CASTEL O. (2016), « De l'économie informelle à l'économie populaire solidaire : Concepts et pratiques », HAL, Neuchâtel.
- FAVREAU L. (2014), « Économie informelle, économie populaire et économie sociale et solidaire : une mise en perspective Nord-Sud », in : *Haïti Perspectives n°3*, vol. 3, pp.31-34.

- GRANOVETTER M. (1992), « Economic Institutions as Social Constructions : A Framework for Analysis », in: *Acta Sociologica*, no 35, p. 3-11
- KOUAKOU K. C. et KOBA A.T. (2015), *L'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire*, une étude diagnostique, CRDI, Ottawa.
- KOUAKOU, K. C. (2006), *Insertion professionnelle des jeunes urbains et politique active d'emploi en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan.
- MEMEASFP (2014), Côte d'Ivoire, *Politiques et dispositifs d'insertion professionnelle et création d'emploi*, Rapport Pays de l'ADEA « Formation, insertion professionnelle et emploi des jeunes », document de travail réalisé par Pierre Ange Désiré DANHO, économiste, directeur général de l'Emploi.
- Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (2014), *Politiques et dispositions d'insertion professionnelle et de création d'emplois, Cas de la Côte d'Ivoire*, MEMEASFP, Abidjan, mars 2014, 43 p.
- NANCY B. et AHMADOU A. M. (2012), *Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone, taille, productivité et institutions*, éditions Pearson, Paris, 274 p.
- NDIAYE A., BOUTILLIER S. (2011), *De l'économie sociale à l'économie populaire solidaire via l'économie solidaire. Quelles leçons tirer du social business ?* L'Harmattan, PARIS, pp.85-109.
- PNUD (2009), *Programme d'appui aux initiatives pour l'emploi des jeunes et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire*, Programme régional emploi des jeunes et cohésion sociale.
- SOKO C. (2010), « Les pratiques entrepreneuriales informelles dans les secteurs du transport et des Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) à Abidjan : une analyse socioéconomique », in : *Sciencesud N° 3*, vol. 2, pp. 1-10.
- TCHOUASSI G. (2007). « L'entrepreneuriat social et solidaire : cas du commerce équitable entre le Nord et le Sud », dans *L'économie solidaire dans les pays en développement*, L'Harmattan, collection Mouvements Economiques et Sociaux, pp. 61-84.

## Littérature

---

## D'ICARE A FAUST OU LE SCHEMA DE LA TRAGEDIE D'AFITEMANOU DANS LA BIBLE ET LE FUSIL DE MAURICE BANDAMAN

**DJERE** Youetto Roger Didier,  
doctorant en Lettres Modernes,  
Université Félix Houphouët-Boigny

### RESUME

Crimes rituels et croyances mythologiques ; voici qui motive cette réflexion sur Icare et Faust dans le roman *La Bible et le fusil* de l'écrivain ivoirien Maurice Bandaman. Les Bouba, il en existe dans toute l'Afrique et même dans le monde entier, de l'ère des premiers hommes jusqu'à nos jours. Et Afitemanou, fils de Mamie Awlabo et de Ba'a Assazan, devenu un homme politique de manière inattendue, permet de lever un voile sur les rites sacrificiels portant sur l'homme. En réalité, il ne s'agit que des avatars des mythes d'Icare et de Faust que de telles pratiques funestes développent.

**Mots-clés :** Rites – Mythes – Sacrifices – Pratiques funestes – Croyances – Divinité africaine – Roman africain

### ABSTRACT

Ritual crimes and mythological beliefs; Here is what motivates this reflection on Icarus and Faust in the novel *The Bible and the rifle* of the Ivorian writer Maurice Bandaman. The Bouba, there are in all Africa and even in the whole world, from the era of the first men to the present day. And Afitemanou, son of Mamie Awlabo and Ba'a Assazan, who has become a politician in an unexpected way, allows to lift a veil on the sacrificial rites concerning man. In reality, it is only the avatars of the myths of Icarus and Faust that such deadly practices develop.

**Keywords :** Rites - Myths - Sacrifices - Deadly practices - Beliefs - African deity - African romance

### INTRODUCTION

Icare et Faust sont d'une part, pour le premier un visage mythologique emprunté à la Grèce, et d'autre part pour le second un visage plus ou moins historique convoqué par plusieurs écrivains occidentaux dont Shakespeare, en littérature. Les relever revient à étudier leur prégnance dans le personnage d'Afitemanou. En la matière, l'approche analytique de ces figures se fera suivant la mythocritique. Elle est utile, puisque le comportement d'Afitemanou dans le roman *La Bible et le fusil* de l'écrivain ivoirien Maurice Bandaman s'inscrit dans un canevas mythologique. En effet, pour Yves Chevrel, quatre indices permettent de déterminer un

mythe<sup>1</sup>. « *Le mythe est [d'abord] une réponse* », pour dire qu'il réfléchit à la possibilité de sa répétition en littérature, une fois élaboré. Il est également une interpellation ou « *un appel* » à la sensibilité du récepteur qui à son tour « *continuera à [le] faire vivre* ». Voilà pourquoi d'un destinataire à un autre, il peut être modifié. Ensuite, il « *est répétable et il se maintient par la répétition* ». De là, se perçoit « *la puissance de la transmission orale* ». Enfin, il ne peut y avoir de mythe sans le moindre « *degré de croyance qu'on lui accorde* ».

Au demeurant, la tragédie d'Afitémanou permettra de réfléchir sur ces mythes, suivant trois événements de sa vie : la volonté de sa mère, ses rêves prémonitoires et l'étude (l'onomastique) de son nom. Pour y parvenir, « *sur les chemins de la mythocritique* », selon Simone Vierne, il serait nécessaire de se demander « *comment cerner, ou discerner, ce qui, dans une œuvre ou un groupe d'œuvres donnés, a servi de schéma dynamique, de processus de cristallisation ?* » Elle y répond en affirmant que le préalable est de commencer « *par lire, bien entendu, mais s'efforçant de relever tous les éléments "mythiquement significatifs", (définition du mythèmme), dans les situations, le déroulement des événements, les personnages, les éléments du décor.* »<sup>2</sup> D'ailleurs, tous les trois événements de la vie d'Afitémanou reposent sur des substrats mythologiques déterminatifs de mythèmes.

## I- LA VOLONTÉ DE MAMIE AWLABO

La volonté de la mère d'Afitémanou est l'élément catalyseur de toute sa tragédie, d'où l'importance de commencer par l'analyser. Il y a un abus du pouvoir maternel de la part de ce dernier. Que ce soit une recommandation ou un ordre, il y a l'existence d'une enfreinte de la part d'Afitémanou vis-à-vis de sa mère. Ce faisant, la mère devient un avatar de Dédale et Afitémanou celui d'Icare.

Au demeurant, Icare est le fils de Dédale, concepteur du labyrinthe. Avant de s'y soustraire, il recommanda à son fils de ne pas trop se rapprocher du soleil, de peur de voir ses ailes se libérer et le perdre définitivement (mort). Icare désobligant vis-à-vis des conseils de son père, vit, par conséquent, ses ailes collées avec de la cire se détacher. Il fut précipité dans la mer où il se noya<sup>3</sup>.

D'une part, le comportement d'Afitémanou est fort allusif à ce mythe antique de manière implicite avec les exigences de sa mère à venger le père. Cette volonté maternelle est également une interpellation à ne pas composer avec l'ennemi familial. En effet, Mamie Awlabo recommanda à Afitémanou et à ses deux autres frères que « *souillée par le sang innocent de [leur] père, la terre réclame vengeance. [Autrement dit,] le sang de [leur]*

---

<sup>1</sup> Yves Chevrel, « Réception et mythocritique » in *Questions de mythocritique*, pp. 283-284

<sup>2</sup> Simone Vierne, « Mythocritique et mythanalyse » in *Iris*, n° 13, p 43-56

<sup>3</sup> Anna et Fabian da Costa, *Les Grands mythes et l'histoire des hommes*, pp.65-67

*père crie vengeance.* »<sup>1</sup> A lui personnellement, plus tard, elle avertira que sa connivence avec l'ennemi le conduira à « *fini[r fou] comme un chien enragé devant une foule de gens !* »<sup>2</sup>

A ce niveau, l'appel de la mère se présente comme un périple, du fait qu'il est question d'affronter le puissant et totalitaire pouvoir politique et administratif en place. Mieux, il est question d'une entreprise périlleuse qui se mue dans le labyrinthe mythologique. Faut-il le rappeler, le labyrinthe fut initié par le Roi Minos « *dans une cache souterraine si compliquée que jamais nul ne pourra en sortir* »<sup>3</sup>. Il n'y a alors pas de possibilité de s'évader, surtout par la voie terrestre et maritime. Voilà qui a motivé la voie aérienne empruntée par Dédaïle et son fils Icare, parce qu'ils y furent enfermés. Les recommandations et ordres de Mamie Awlabo sont intéressantes parce qu'ils permettent de les interpréter comme les conseils donnés par Dédaïle à son fils Icare pour en sortir.

Et c'est prenant en compte cette réalité que l'histoire d'Afitémanou s'apparente au mythe canonique car il s'agit de mettre l'homme en face des situations qu'il affronte tous les jours, sur le chemin de la construction de son bonheur. Mais Afitémanou ne s'en sortira pas sur la voie empruntée. Conséquemment aux modifications canoniques, le labyrinthe finit par symboliser le voyage spirituel et psychologique que l'homme accomplit à l'intérieur de lui-même, afin de trouver le vrai sens de sa vie. Sous cet angle, il est question d'un cheminement initiatique qui mène à de nombreux égarements existentiels dans la connaissance de soi. Ainsi, le labyrinthe implicite convoqué dans *La Bible et le fusil* de Maurice Bandaman rejoint l'objectif canonique du mythe initial : celui de s'y perdre car il ne devait « *y avoir de plus complexe, de plus trompeur, de plus inquiétant* »<sup>4</sup> que ce labyrinthe mythologique.

D'autre part, le second volet du comportement icarien d'Afitémanou se perçoit lorsqu'il se dérobe par deux fois des avis de sa mère. Il y a primo le fait de son indolence à l'égard de sa mère qui frise le refus. Il ne tente pas de contenter sa mère et il imprime une passivité déconcertante à la mettre en colère<sup>5</sup>. Il renforce secundo le sentiment de la mère courroucée, lorsqu'il s'allie à l'ennemi de la famille : la pouvoir politique en fonction. « *Toi, aussi, tu seras maudit* »<sup>6</sup>, martèle Mamie Awlabo à son fils. Il ne serait pas inopportun d'alléguer que la mère n'est pas celle qui déclenche la tragédie d'Afitémanou, mais plutôt lui-même. Comme Icare, son salut ne serait manifeste que dans l'obéissance aux recommandations.

En somme, l'enfreinte d'Afitémanou illustre dès lors le mythèmme qui permet de « *tenir pour essentiellement signifiant tout élément mythique, patent ou latent, et donc d'organiser à partir de lui toute l'analyse de*

<sup>1</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, p. 13

<sup>2</sup> Maurice Bandaman, idem, p. 31

<sup>3</sup> Anna et Fabian da Costa, *Les Grands mythes et l'histoire des hommes*, op.cit, p.66

<sup>4</sup> Anna et Fabian da Costa, idem.

<sup>5</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, p. 13. 17

<sup>6</sup> Maurice Bandaman, idem, p. 17

*l'œuvre.* »<sup>1</sup> Il ne peut y avoir de tragédie sans désobligance ; il ne peut y avoir de punition sans désobligance, puisqu'elles constituent les réponses apportées par une divinité courroucée dans la mythologie<sup>2</sup>.

A la suite de la discursivité mythologique mis en évidence dans le mythe de l'enfreinte, se découvrent ceux des rêves prémonitoires d'Afitémanou.

## II- LES RÊVES PRÉMONITOIRES D'AFITÉMANOU

L'environnement onirique qui conduisit Afitémanou à la tragédie<sup>3</sup> est l'une des expressivités du canevas des mythes d'Icare et de Faust. A ce propos, Jean Chevalier et Alain Gheerbrant arguent que « *le rêve n'est étudié ici qu'au titre de véhicule et de créateur de symboles. Il manifeste aussi la nature complexe, représentative, émotive, vectorielle du symbole (...)* »<sup>4</sup>. Son premier rêve permet ainsi de comprendre qu'il est un personnage bien que résigné et meurtri qui aspire en des lendemains meilleurs. En effet, ses activités syndicales l'avaient réduit à néant. Il ne menait alors qu'une vie de libertin.<sup>5</sup> Le narrateur bandamannien donne à voir qu'

« *Un grand oiseau est venu se poser sur le toit de sa maison. Un vent magique l'enleva du sol. Il se retrouva sur le dos de l'oiseau qui s'envola aussitôt fendant l'air, dévorant des kilomètres et des kilomètres, survolant un océan, pour se perdre dans les nuages. Une fois les nuages traversés, l'oiseau descendit dans une bâtie où des mains féminines, douces comme de la soie, entraînèrent Afitémanou dans une chambre somptueuse pour le caresser, fredonner dans ses oreilles de merveilleuses mélodies. Après quoi, elles le poussèrent dans une autre chambre où une eau dorée coulait contre le mur. Afitémanou but de cette eau jusqu'à s'enivrer, en recueillit dans sept gourdes ; mais quand il voulut remonter sur le dos de l'oiseau pour rejoindre sa demeure, toute la bâtie se mit à cracher du feu, pendant que l'eau dorée se transformait en sang et que les femmes riaient. Afitémanou se réveilla et ne dormit plus.* »<sup>6</sup>

Plusieurs symboles deviennent éruptifs de substrats mythologiques. Il y a l'oiseau qui transporte Afitémanou qui se rapproche du vol d'oiseau d'Icare. A cet égard, Gilbert Durand le rapproche des symboles ascensionnels car « *l'outil ascensionnel par excellence, c'est bien l'aile.* [...]

<sup>1</sup> Danielle chauvin et Philippe Walter, dans la préface de *Questions de mythocritique*, op. cit, p. 7

<sup>2</sup> Liz Grenne, « L'oracle et la malédiction familiale », [http://www.astro.com/astrologie/in\\_oracle.f.htm](http://www.astro.com/astrologie/in_oracle.f.htm), consulté le 20/03/ 18

<sup>3</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, pp. 119. 127-131

<sup>4</sup> Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, p. 935

<sup>5</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, p. 28

<sup>6</sup> Maurice Bandaman, idem, p. 27

*Les images ornithologiques renvoient toutes au désir dynamique d'élévation, de sublimation.* »<sup>1</sup> Afitémanou, par cette expressivité ornithologique, matérialise son désir de liberté, d'évasion et d'élévation. Dans la relation parents/enfant, le mythe d'Icare avec lui devient la volonté de s'affranchir de la tutelle parentale et surtout maternelle, quitte à y parvenir par la désobligance. Dans le cadre social, il devient celui de la volonté de sortir de la précarité, même par des voies détournées qui pourront lui être préjudiciables. Ainsi en est-il du liquide doré dont Afitémanou s'enivre, puisqu'il est l'or «*symbole d'aprétré au gain, d'avidité possessive, [...] motif de richesse comme cause de malheurs.*»<sup>2</sup> Il s'apparente dans ces conditions au sang qui coule dans ce rêve-ci, mais également dans celui qui précède sa mort immédiate, dans son second rêve<sup>3</sup>.

Quant à la figure féminine sous-tendue par les caresses féminines, elle n'est que l'avatar de la «*féminisation du péché originel qui vient converger avec la misogynie que laissent transparaître la constellation des eaux sombres et du sang. La femme, d'impure qu'elle était par le sang menstruel, devient responsable de la faute originel*»<sup>4</sup>, d'où son rapprochement aux symboles catamorphes. Puisque des symboles ascensionnels précèdent des symboles catamorphes dans ces rêves, il en sera conséquemment dans la vie du personnage. Sa vie passera d'une ascension chimérique fulgurante à une tragédie catamorphe.

Afitémanou connaît effectivement un changement inattendu de vie, allant d' «*un cadre subalterne, constamment endetté, un célibataire endurci* » à celui d'un tout puissant ministre marié, en transitant par celui d'ambassadeur<sup>5</sup>, au grand désarroi de sa mère et de manière surprenante. Il connut les joies dues aux transgressions commises, à l'image d'Icare volant jusqu'à se rapprocher du soleil qui le perdit. Dans le mythe labyrinthique, Icare, figure parmi les plus illustres de la mythologie grecque, se fait remarquer par ses soifs de grandeur, de liberté et de pouvoir. Trop ambitieux à ne point prêter attention aux règles préétablies, il met en lumière les conséquences de la soif inextinguible de l'homme à la grandeur et à l'orgueil, faisant fi des limites, au risque de "se brûler les ailes", c'est-à-dire au risque d'en pâtir, jusqu'à la tragédie. Il est l'archétype de l'homme de la démesure, de l'orgueil, l'homme sourd et aveugle face aux interdits et conseils. Mieux, l'on constate avec lui que l'homme se glorifie de ce qui pourra occasionner sa perte.

De plus, en agissant de la sorte, Afitémanou finit, tout comme Faust dans le mythe qui lui est rattaché, par pactiser avec le diable et l'ennemi, pour passer d'une situation de manque extrême à une situation de manque comblé. De même qu'Icare transgresse les interdits, Faust en fait

<sup>1</sup> Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, op. cit, pp. 144. 145

<sup>2</sup> Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, op. cit, pp. 302. 303

<sup>3</sup> Maurice Bandaman, Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, p. 119

<sup>4</sup> Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, op. cit, p. 126

<sup>5</sup> Maurice Bandaman, Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, pp. 28-39. 101

également. D'ailleurs, bien avant d'être récupéré comme un mythe littéraire et un personnage mythologique, Faust a bel et bien existé.

*« Marlowe, qui le met en scène en 1590 – soit seulement dix ans après sa biographie et cinquante ans après sa mort, dans une pièce de théâtre. Cette version du XVI<sup>e</sup> siècle est celle d'un humaniste et liée à ce courant : elle met en avant un homme prêt à tout pour transgresser les frontières de la connaissance et de l'humanité. Débutant par un chœur antique – comme le veut la tradition de la tragédie grecque, la pièce présente Faust comme le nouvel Icare consumé par l'hubris (la démesure) propre aux héros grecs. Elle le pousse à devenir autre : un homme au-dessus des hommes, un dieu. Lui aussi se brûlera les ailes pour avoir voulu en savoir trop. À la manière des humanistes, le Faust de Marlowe questionne la religion et la place de l'homme dans le monde. Porte-étendard de son auteur athée, la pièce est une superbe négation de la morale religieuse et un pied de nez aux institutions en place. Toutefois à la fin, Faust est bien perdant. »<sup>1</sup>.*

Mis à part leur discursivité mythologique, Icare et Faust sont la représentation de l'homme tiraillé entre le bien et le mal, l'esclavage et la liberté. Ce dernier se voit sans-cesse motivé par le désir de repousser toujours plus loin ses limites existentielles – des abus, somme toute - jusqu'à être victime du *fatum*. Afitémanou a violé par deux fois le désir maternel. De plus, son désir de transgression et d'ambition démesurée le motive à l'infanticide pour un crime rituel<sup>2</sup>. De même que Faust qui loue les services de la magie noire<sup>3</sup> pour atteindre une renommée après laquelle il a toujours aspiré, Afitémanou invite le diable à signer un pacte avec lui, par l'entremise du féticheur Moussou. Il nie alors les normes sociales, religieuses et les lois républicaines par des voies illicites. C'est un désir de toute puissance. Le narrateur bandamannien stipule qu' « *Afitémanou, que sa triste mission ne comblait pas, pensait, lui, à la présidence de l'Assemblée nationale ou à renforcer sa puissance occulte. C'est donc pour transformer son rêve en réalité qu'il entreprit un voyage chez Moussou, un célèbre féticheur* ».<sup>4</sup>

Le chemin de sa chute est partant tout tracé, surtout que « *la chute devient (...) l'emblème des péchés de fornication, de jalousie, de colère, d'idolâtrie et de meurtre (...), gourmandise* »<sup>5</sup>. En raison de ce désir insatiable, Afitémanou brûla ses ailes, au moment où il croyait alors tout

<sup>1</sup> « L'homme qui avait tenté de négocier avec le diable : le mythe de Faust » on <https://www.actualite.com/article/monde-edition/l-homme-qui-avait-tente-de-negocier-avec-le-diable-le-mythe-de-faust/64088>, consulté le 13 mars 2018

<sup>2</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, pp. 101-117

<sup>3</sup> « L'homme qui avait tenté de négocier avec le diable : le mythe de Faust », idem

<sup>4</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, p. 102 : Afitémanou est également l'exécutant des crimes politiques du régime (p.101).

<sup>5</sup> Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, op. cit, pp. 125. 129

sous son pouvoir, à l'image d'Icare et de Faust. Il mourut désillusionné suivant les paroles de sa mère : « (...) tu mourras fou. Tu finiras comme un chien enragé devant une foule de gens ! »<sup>1</sup> Le narrateur décrit les circonstances de sa triste fin signifiant que :

« (...) nu comme un silure (...) le voilà qui prend la rue, marchant de travers. Il cria, cria et cria (...) Les enfants couraient derrière lui en hurlant : "le fou ! Le fou ! Le fou !", pendant qu'il dansait (...) Un coup de fusil retentit, Afitémanou jappa, (...); un second coup de fusil lui dynamita la poitrine et il plongea sur le trottoir pour s'allonger de tout son long ; un troisième coup broya son crâne, il était étalé sur le sol et son sang noya le gazon. »<sup>2</sup>

A l'image des tragédies grecques où les personnages n'entreprendront rien pour obvier le mauvais sort, soit par ignorance, soit par méprise, Afitémanou se laissera griser par ses ambitions personnelles. Il n'est pas ignorant des recommandations de sa mère et des sanctions qui les accompagnent. « *Elle mourra d'aigreur, cette folle. Tant pis ! Je ne tournerai pas le dos à la réussite pour la contenter* »<sup>3</sup>, répliqua-t-il.

En terme de résumé, les rêves d'Afitémanou, qu'ils soient ceux de ses ambitions ou ceux qui fit durant son sommeil, construisent le schéma catamorphe de sa vie. Ces mythèmes viennent renforcer ceux des enfreintes dans la mythologisation icarienne et faustienne de la tragédie d'Afitémanou.

Au demeurant, que dire de la question de son nom dans ce processus de mythologisation ?

### III- LE NOM « AFITÉMANOU » ET LA TRAGÉDIE DU PERSONNAGE

Le nom véhicule un pouvoir certain. En même temps qu'il peut motiver les actes, il peut empreindre des traits à la personne qui le porte. De la Bible au Coran, en passant par les écrits païens et la tradition orale, il a une signification. Eu égard à son importance, en grammaire, il sert à qualifier les personnes ou les choses<sup>4</sup>. Il est question d'une qualification morale, appliquée soit aux personnes, soit aux choses. Mieux, il recèle une idéologie. En tant que telle, Jean-Pierre Sironneau affirme que « *la question de l'idéologie a partie liée avec celle de l'imaginaire social, du symbolique et du mythique.* »<sup>5</sup> Mieux, pour qualifier, l'homme a recours à son imaginaire anthropologique, à ses relations avec la nature, le sacré et son altérité. Le nom donné devient par ricochet l'image idéelle et sapientiale de ce qu'il ressent ou projette.

<sup>1</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, p. 31

<sup>2</sup> Maurice Bandaman, idem, pp. 129- 131

<sup>3</sup> Maurice Bandaman, ibidem, p. 31

<sup>4</sup> *Dictionnaire Le littré*

<sup>5</sup> Jean-Pierre Sironneau, « Idéologie et mythe » in *Questions de mythocritique*, op. cit, p. 183

Afitémanou, dans sa portée onomastique, signifie « *Tu ne t'en sortiras point.* »<sup>1</sup> Comment pouvait-il en être autrement dans sa vie, si ce n'est que l'échec et la désillusion à percevoir ? Ce nom constitue le *fatum* qui l'accable et pèse sur lui de manière inéluctable. Le portrait qui est fait de lui est édifiant. Du retour des funérailles de son père et face aux sollicitations de sa mère, « *Assazan Afitémanou, l'aîné, les mains entre les cuisses, le cou ployé, avait les yeux rivés sur le sol ; il ne disait rien.* » Lorsqu'elle l'interpelle, il « *[la] regarda, posa le regard sur les armes [qu'elle lui proposa] et ploya encore le cou pour fixer le sol, impuissant.* »<sup>2</sup> Le narrateur décrit, dans ces conditions, un personnage passif et indolent. Sans personnalité aucune, il mène sa vie de manière irresponsable, de sorte à devenir un contre-modèle et un danger: fornication, beuverie, endettement, solitude, errance, etc.<sup>3</sup> Afitémanou se trouve prisonnier de son nom qui lui marque sa puissance nyctomorphe et catamorphe. Devenu homme d'Etat, il ne peut que se laisser emporter dans la corruption de son âme.

Au demeurant, il ne peut y avoir de tragédie icarienne et faustienne avec Afitémanou, si la portée de son nom n'est pas révélée. Du reste, « *connaître le nom, le prononcer d'une façon juste, c'est pouvoir exercer une puissance sur l'être ou l'objet [...], le nom est étroitement lié à la fonction.* »<sup>4</sup> Alors, lorsque Mamie Awlabo prononce dans toute sa prestance le nom « Afitémanou » et révèle ou rappelle sa valeur à son fils, elle ne fait que le damner davantage sur le chemin méandrique de sa triste vie. Pour s'en soustraire ou pour son amélioration, il devint Faust, en commettant un infanticide. Le narrateur décrit l'ignominie commise en ces termes :

« *[Afitémanou s'arma d'] une hache à la lame effilée, capable de trancher en une seule fois trois coups posés côte à côte(...) au-dessus du cou de Raïssa, la tint solidement dans sa main. La hache crissa au contact de l'air qui hurla, l'air hurla comme un enfant qu'on piétine, la hache descendit avec chaleur, sa lame brilla, produisit des étincelles, cracha et vomit du feu ; elle descendit lourdement, la hache descendit, descendit, descendit et.....jaaak ! s'abattit sur le cou de Raïssa. La fillette comme te lâcha un cri "ha !", sa tête sauta, tourna, se retourna, sauta, tourna, se retourna, s'élançant dans l'air (...) – Je veux être et rester ministre, multi-milliardaire et président à vie et à sang de la République démocratique libre et paisible de Ikse ! Tu m'entends, ma fille ?* »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, p. 16

<sup>2</sup> Maurice Bandaman, idem, pp. 13. 17

<sup>3</sup> Maurice Bandaman, ibidem, pp. 27-38.

<sup>4</sup> Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, op. cit, pp.781. 782

<sup>5</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, p. 115

Crime de trop pour Faust, transgression de trop pour Icare, Afitémanou s'embarqua sur le chemin du non retour de la tragédie. Il dut payer pour ses transgressions comme Icare et Faust. Le soleil, à trop s'y approcher finit par aveugler et perdre. C'est un personnage froid, funeste et insatiable. Pour « couper le cordon ombilical » d'avec sa mère et ses parents, il rompt tout contact. Libre à l'égard de tout, il donne libre court à sa soif inextinguible de grandeur : la censure familiale n'existe plus, la censure sociale et religieuse aussi, parce que devenu un surhomme, le tout puissant ministre chargé des affaires occultes. Une telle liberté, l'on finit par en abuser, à l'image d'Icare fendant les airs, jusqu'à se rapprocher du soleil.

Afitémanou, l'homme dont le nom rime avec l'échec ne vit que dans le désespoir, l'échec et la résignation. Ses relations avec sa mère sont exécrables à cause de l'emprise d'une mère autoritaire et dominatrice. Un défaut de communication s'instaure alors entre les deux, de sorte à devenir un langage de sourd. Ce défaut de communication existe également entre lui et ses frères car à aucun moment, il ne parle d'eux ni n'entre en contact avec eux. Personnage solitaire, il lui est difficile d'établir des relations avec les autres, à plus forte raison draguer une femme pour en faire sa compagne : il préférera les prostituées. De ce fait, sa situation matrimoniale est également un échec et partant sa vie socioprofessionnelle. Voilà ainsi exprimée toute la pesanteur onomastique contre laquelle il veut s'affranchir, puisqu'elle se matérialise dans sa vie. Il décide alors de répondre comme Faust à la main tendue du diable : le pouvoir politique et l'infanticide rituel.

« *Demain, vous serez nommé ambassadeur en République de Zaïde* »<sup>1</sup>, lui révéla le Directeur du protocole d'Etat, lui ouvrant une carrière politique et une ascension sociale fulgurante. Afitémanou devint un homme métamorphosé. Corrompu par les avantages du pouvoir et de la stabilité financière, il gravit les échelons de l'estime du pouvoir. Il meurt, pour que son nom retrouve sa quintessence en ses actes posés. Afitémanou échoue et meurt parce qu'il est puni du fait de ses frasques et transgressions. Son nom est à percevoir comme une censure sociale. Par ricochet, il désigne les lois et normes sociales contre lesquelles il est suicidaire d'agir, au risque d'en pâtir. Afitémanou s'en trouve intérieurement tirailé. Freud considère ce tiraillement comme l'« *instinct de vie [Eros]* » qu'il oppose à l'« *instinct de mort [Thanatos ou désir d'autodestruction]* »<sup>2</sup>. Mais son choix étant fait, celui de pencher vers *Thanatos*, il meurt, par conséquent.

Cette vie bloquée en amont et en aval par son nom qui le damne fit de lui, en plus du portrait de lui plus haut fait, un personnage morne et irascible à la fois, malicieux, dévergondé, marginal, trivial et impudique dans les propos<sup>3</sup>. Il devient un animal, une bête sauvage parmi des hommes, de sorte à donner raison à Luc Ferry et à Jean-Didier Vincent qui affirment que « *l'homme n'est, du point de vue de la science à tout le*

<sup>1</sup> Maurice Bandaman, idem, p. 29

<sup>2</sup> *Dictionnaire encyclopédique pour tous, dictionnaire des noms communs en couleurs*, p.522

<sup>3</sup> Maurice Bandaman, *La Bible et le fusil*, op. cit, pp. 16-17, 31, 33-34, 107-117

*moins, qu'un être de nature, un animal parmi d'autres. Il est doué, sans doute, de facultés exceptionnelles (...) mais (...) en [son] fond, [il] ne se distingue pas de ceux auxquels ont dû recourir pour survivre les calamars, les termites ou les éléphants. »<sup>1</sup>*

En réalité, la bête sauvage est ce qui répugnant en l'homme et le met en marge de la société. Afitémanou est cette bête sauvage qui tue impunément au nom du parti au pouvoir et pour ses intérêts personnels. Sans état d'âme, il enlève la petite Raïssa et l'isole de la communauté à l'image d'un animal à l'affût, avant de l'assassiner. Avec lui, il est à comprendre que « *le contre-modèle le plus abouti de notre humanité se révèle être la bête sauvage, qui incarne de par son hostilité intrinsèque toute la distance s'étant créée entre l'homme et la nature.* »<sup>2</sup> Un tel comportement antisocial en l'homme fait naître une volonté de l'écartier, de l'éliminer.

En somme, la mort d'Afitémanou est à ranger dans les symboles catamorphes. Il est à l'image de :

*« l'épisode de Bundebesh où l'on voit Ahriman précipité sur la terre pour avoir tenté de prendre d'assaut les cieux et sa chute creuser un gouffre qu'habitera à l'avenir le Prince des Ténèbres. Comme l'on bien souligné les ethnologues, ce schème de la chute n'est rien d'autre que le thème du temps néfaste et mortel, moralisé sous forme punition. »<sup>3</sup>*

La mort est la réponse d'une divinité courroucée à une méprise, c'est-à-dire une réponse de la colère sociale. Elle exclut alors Afitémanou du monde des vivants, pour *Hadès* ou les enfers, les Ténèbres. Son appétence effrénée pour le prestige du pouvoir n'a fait que renforcer la parole consubstantielle à son nom : « Tu ne t'en sortiras point. »

## CONCLUSION

Afitémanou, le personnage sur lequel a porté cette analyse mythocriticienne, a permis de comprendre les points d'encrage des mythes d'Icare et de Faust dans la diégèse bandamannien. Cet encrage n'est qu'implicite. En effet, cette inscription bandamannienne sur Afitémanou (dans *La Bible et le fusil*) a été analysée en trois étapes : la volonté de Mamie Awlabo, les rêves prémonitoires d'Afitémanou et l'impact de ce nom dans sa tragédie. Elle est inscrite dans la grande tragédie du peuple de la République iksène dominée par un régime totalitaire, d'où l'expressivité tout aussi tragique dont la vie d'Afitémanou est le corollaire.

<sup>1</sup> Luc Ferry et à Jean-Didier Vincent, « Qu'est-ce que l'Homme ? » *Sur les fondamentaux de la biologie et de la philosophie*, p. 11

<sup>2</sup> Jean William Cally, *La bête dans la littérature fantastique*, Thèse de doctorat, doc pdf, p. 38

<sup>3</sup> Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, op. cit, p. 125

Bien de mythèmes aux relents icariens et faustiens y ont été décelés et mis en lumière. Il a aussi permis de ressortir le portrait d'un personnage intrinsèquement égoïste, paresseux, opportuniste, vicieux et immoral, qui pour assouvir ses penchants personnels sacrifie tout sur son passage, viole impunément les droits humains, en abusant de ses priviléges politiques. Vomi par sa mère Mamie Awlabo, ayant coupé tout lien avec ses parents, solitaire et criminel, seule la sanction divine ne pouvait que neutraliser un pareil psychopathe. Qu'il en soit ainsi pour tous les bourreaux des enfants de tous les criminels.

## BIBLIOGRAPHIE

- BANDAMAN Maurice, *La Bible et le fusil*, Abidjan, CEDA, 1997.
- CALLY Jean William, *La bête dans la littérature fantastique*, Thèse de doctorat (document PDF), Université de la Réunion, 2007.
- CHAUVIN Danielle et WALTER Philippe, la préface de *Questions de mythocritique (Collectif)*, Paris, Editions Imago, 2005, pp. 7-9.
- CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles (Collectif)*, Paris, Editions Robert Laffont, 2014.
- CHEVREL Yves, « Réception et mythocritique » in *Questions de mythocritique (Collectif)*, Paris, Editions Imago, 2005, pp. 283-294.
- DA COSTA Anna et Fabian, *Les Grands mythes et l'histoire des hommes*, Paris, Editions De Vecchi, 2004.
- Dictionnaire encyclopédique pour tous, dictionnaire des noms communs en couleurs*, Paris, Editions Larousse France Loisirs, 1979.
- DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, 11<sup>e</sup> édition, Paris, Editions Dunod, 2011.
- FERRY Luc et VINCENT Jean-Didier, « Qu'est-ce que l'Homme ? » *Sur les fondamentaux de la biologie et de la philosophie*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2000.
- GRENNE Liz, « L'oracle et la malédiction familiale », [http://www.astro.com/astrologie/in\\_oracle.f.htm](http://www.astro.com/astrologie/in_oracle.f.htm), consulté le 20/03/ 18.
- « L'homme qui avait tenté de négocier avec le diable : le mythe de Faust » on <https://www.actualite.com/article/monde-edition/l-homme-qui-avait-tente-de-negocier-avec-le-diable-le-mythe-de-faust/64088>, consulté le 13 mars 2018.
- SIRONNEAU Jean-Pierre, « Idéologie et mythe » in *Questions de mythocritique (Collectif)*, Paris, Editions Imago, pp. 183-192, 2005.
- VIERNE Simone, « Mythocritique et mythanalyse » in *Iris*, n° 13, Grenoble, Université Stendhal, p 43-56, 1993.

## DZIBAYO, UNE FIGURE DE LA MODERNITE DANS *FEMININ INTERDIT* D'HONORINE NGOU

Laititia Fleurette Melang **KING-ZOK**

Faculté des lettres, arts et sciences humaines

Université Marien Ngouabi

### Résumé

Cet article s'intéresse à l'héroïne du roman Féminin interdit d'Honorine Ngou. Dzibayo exprime une posture de modernité par un ensemble d'idées et de valeurs en rupture d'avec la tradition gabonaise. Après une prise en compte de la modernité française, des critères pouvant déterminer la modernité gabonaise ont été identifiés. La réflexion illustre la dynamique de modernité gabonaise en relevant la rupture, les oppositions dialectiques, la faculté de présent, le renouvellement de la forme et du sens... comme des marques de modernité de l'héroïne Dzibayo.

**Mots clés :** modernité, littérature gabonaise, tradition, renouvellement des formes et sens, sujet, femme.

### Abstract :

This article is about the heroine of *Féminin interdit*, a novel of Honorine Ngou. Dzibayo expresses a posture of modernity by a set of ideas and of values in break from the Gabonese tradition. After a consideration of the French modernity, criteria which can determine the Gabonese modernity were identified. Our analysis illustrates the dynamics of Gabonese modernity by finding the break, the dialectical oppositions, the faculty of present, the renewal of the shape and the sense as marks of modernity of the heroine. Dzibayo.

**Keywords:** modernity, literature Gabonese, tradition, renewal of the forms and the sense, subject, woman.

## INTRODUCTION

Vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la littérature gabonaise connaît l'éveil de la plume féminine avec Chantal Magalie Mbazoo-kassa, Angèle Rawiri, Justine Mintsa, Sylvie Ntsame... Ces écrivaines font, des mutations sociales au Gabon, un objet d'écriture. La société gabonaise traditionnelle, en contact avec l'occident en général et avec la France en particulier, est en pleine restructuration. Les conflits entre tradition et modernité sont explorés et donnent aux différents récits leur substance narrative. Pour inscrire des moments historiques et individuels dans le récit, ces romancières recourent à des figures emblématiques qui sont souvent des femmes. Aussi avons-nous Igowo dans Elonga d'Angèle Rawiri, Sidonie dans Sidonie de Mbazoo-Kassa, Awu

dans Histoire d'Awu de Justine Mintsa, Dzibayo dans Féminin interdit<sup>1</sup> d'Honorine Ngou...

Dans le cadre restreint de cette réflexion, nous avons choisi de lire le cheminement narratif de Dzibayo comme une figure de la modernité dans le roman Féminin interdit. C'est la lecture du parcours de l'héroïne Dzibayo que nous entreprenons sous les critères d'une modernité dans le contexte postcolonial gabonais. En effet, dans un récit marqué par des forces opposées, Dzibayo est une femme qui choisit la modernité, c'est-à-dire la part d'inconnu qu'offre, dans un Gabon traditionnel, l'image d'un monde occidental lointain. Nous nous posons la question suivante : Quelles sont les marques de modernité exprimées par le personnage Dzibayo ?

En partant d'une certaine conception de la modernité propre à la société et à la littérature française, nous allons, d'une part, identifier et lire les principaux marqueurs de modernité dans le contexte gabonais et, d'autre part, apprécier les attributs de la modernité manifestés par Dzibayo dans le roman Féminin Interdit. Nous dégagerons en dernière instance la valeur symbolique de ce personnage comme figure identitaire de la femme gabonaise moderne.

## I- LITTERATURE ET MODERNITE, DES PRISES EN COMPTE DES POSTURES FRANÇAISES

Au cours de son histoire, la France est marquée par plusieurs postures ou idéologies comme celles de la religion, de l'humanisme, de la liberté, du rationalisme, de la modernité, de la postmodernité, etc. L'idéologie de la modernité prend forme au XIX<sup>e</sup> siècle et a contribué à concevoir la société nouvelle, celle où la religion passait au second plan. Elle ne propose pas un sens définitif. La notion de la modernité est en effet continuellement revisitée. Il existe donc plusieurs interprétations au point où des variantes formelles indiquent le dynamisme du mot modernité : hypermodernité, modernité instantanée, modernité théologique, modernité écologique, modernité ethnique...

De façon générale, la modernité se définit comme « le caractère : de ce qui est moderne, qui est conforme à l'usage actuel, qui appartient au temps présent ou à une époque relativement contemporaine ou qui bénéficie des progrès les plus récents »<sup>2</sup>. Yves Vadé (1994 : 52) fait une recension intéressante des conceptions de la modernité en France dans le domaine de la littérature. Aussi note-t-il les propos de Balzac, de Châteaubriand, Baudelaire...

« On voit sans peine que ces premières attestations du mot correspondent à des signifiés différents. Chez le jeune Honoré de Balzac, "modernité" désigne très clairement les "temps modernes" depuis la

<sup>1</sup> Nous utilisons l'abréviation FI particulièrement pour les citations pour lesquelles, il n'y aura pas d'appels de notes mais une indication du numéro de la page. Par ailleurs, pour les références, nous avons utilisé la version numérique de ce roman.

<sup>2</sup>Le Petit Larousse, grand format, Larousse, Paris, pp. 660-661.

*Renaissance italienne. Chez Châteaubriand, le mot appelle nécessairement un complément déterminatif : il ne s'agit pas de la modernité tout court, mais de la modernité d'une chose, dénotant l'ensemble de caractères qui la font reconnaître comme moderne par opposition à l'ancien. »*

C'est à la fois le nouveau et l'appropriation de ce nouveau qui permettent de parler de modernité. Le nouveau se pense à partir de la rupture ou du changement. Yves Vadé (1994 : 55) note encore un aspect singulier de la modernité exprimé par Charles Baudelaire. Il s'agit de l'idée du neutre, de l'instant présent et de ce qui est fugitif :

*« la modernité baudelairienne est neutre quant au choix des thèmes. Elle exige seulement que l'artiste soit de son temps, qu'il ne méprise pas les sujets contemporains, qu'il s'applique au contraire à tenir compte de la mode, de l'actualité fugitive, de ce qu'on a vu une fois et qu'on ne reverra plus [...] »*

Baudelaire a écrit sur la modernité et en a fait un concept universel, la modernité ne se cloisonne pas mais elle traverse les frontières physiques et intellectuelles en se définissant comme « le transitoire qui vient habiller et colorer de manière indéfiniment changeante, les traits permanents de la beauté »<sup>1</sup>. S'il est vrai comme le disent les philosophes que le beau est ce qui plait universellement, la modernité serait en ce sens ces traits particuliers qui viennent apporter plus de caractères et de charme à une beauté déjà apparente.

La modernité renvoie à d'incessants changements. Yves Vadé souligne en effet cet aspect quand il évoque la modernité baudelairienne laquelle n'implique aucun choix moderniste, aucune préférence systématique donnée à la nouveauté en tant que telle, en particulier aux nouveautés techniques dues à la modernisation. Pour Yves Vadé (1994 : 57), Baudelaire compare la modernité :

*« à une enveloppe, un élément circonstanciel, relatif qui sera si l'on veut, tour à tour ou tout ensemble, l'époque, la mode, la morale, la passion. Sans ce second élément, qui est comme l'enveloppe amusante, titillante, apéritive, du divin gâteau, le premier élément serait indigeste, inappréciable, non adapté et non approprié à la nature humaine ».*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Arthur Rimbaud énonce également une certaine conception française de la modernité. Omer Massoumou (2002 : 190) identifie l'éthique rimbaudienne de l'action, une éthique qui pose la continuité comme une quête permanente du sens : « il faut être moderne,

---

<sup>1</sup>Yves Vadé, modernités 5, *ce que modernité veut dire* (I), op.cit., p. 53

c'est-à-dire recherche de façon permanente la forme et le sens de l'écriture. » Le renouvellement incessant des formes et du sens de l'écriture correspond ainsi à un marqueur de la modernité.

Plusieurs autres auteurs français et européens ont conceptualisé la modernité. Alain Touraine (1992) saisit la modernité à ses origines au moment de la rupture entre la Renaissance et la Réforme et la situe actuellement dans l'écoute de la voix du sujet qui aspire à la liberté<sup>1</sup>. Dans son ouvrage *Histoire de la modernité. Comment l'humanité pense son avenir*, Jacques Attali (2013 : 14) établit quelques correspondances de la modernité. Ainsi, la modernité est pour Auguste Comte la science, pour Karl Marx, la lutte des classes, pour Saint Simon l'industrie et pour Max Weber une théorie de la rationalisation. Jacques Attali examine particulièrement la modernité dans le sens de la rationalité et considère la modernisation comme l'acceptation d'un projet d'avenir de la raison et de ce qui en découle<sup>2</sup>.

Jacques Attali considère la modernité comme une conquête. La modernité désigne une époque, une civilisation et une conception de l'avenir, mêlant liberté individuelle, droit de l'homme, rationalisme, positivisme, foi dans le progrès technique et l'industrie<sup>3</sup>.

En somme, la manifestation de la modernité se lit à travers des données ou des critères appréciables dans une œuvre littéraire comme le nouveau (issu d'une rupture), le renouvellement incessant des formes et du sens dans une certaine foi dans le progrès, l'alliance des contraires, la rationalité, la faculté de présent.

## II- CRITERES DE LA MODERNITE DANS LA LITTERATURE GABONAISE

Au regard des idées qui se dégagent sur la modernité dans le contexte français, nous voulons, avant la lecture de la situation de l'héroïne Dzibayo, relever les données sur la modernité dans la littérature gabonaise. Nous estimons que la colonisation française a influencé et influence entre les rapports entre le sujet et le groupe social, qui, dans le contexte gabonais, peut correspondre à une communauté ethnique. Et du fait que l'école gabonaise est calquée sur le modèle français ; des rapprochements peuvent être faits. Quels critères esthétiques permettent de parler de modernité dans la littérature du Gabon ? Pour répondre à cette question, nous pensons de façon systématique à l'essai de Fortuna Obiang-Essono sur *Les registres de la modernité dans la littérature gabonaise*. Ce dernier définit la modernité comme étant la lecture du rapport direct de l'Homme au monde, ce qui, selon lui, n'est possible que par l'intuition. Autrement dit, l'auteur relie l'herméneutique de Paul Ricœur et dresse un tableau historico-littéraire qui énonce l'histoire de la littérature gabonaise en lui

<sup>1</sup> On peut à la quatrième de couverture l'affirmation suivante : « La modernité est faite des complémentarités et des oppositions entre le travail de la raison, la libération du sujet et l'enracinement dans un corps et dans une culture. »

<sup>2</sup>Jacques Attali, *Histoire de la modernité. Comment l'humanité pense son avenir*, Paris, champs essais, Flammarion, p. 15.

<sup>3</sup>Jacques Attali, *histoire de la modernité*, comment l'humanité pense son avenir, op. cit., p. 14.

donnant un sens. Par sa nature « tricéphale » (exigeante, moyenne et problématique), la littérature gabonaise assume une modernité littéraire. Il affirme :

*« Si la modernité est prise comme travail du sujet, en nous centrant sur la littérature gabonaise, nous accordons le privilège au rapport entre la littérature et la culture, le langage et le sujet. Les fondements anthropologiques de la modernité européenne nous autorisent à postuler une modernité gabonaise. Au Gabon, nous pouvons bien historiciser le rôle du sujet lyrique en littérature. Par rapport au langage, il ne s'agit pas de viser le statut téléologique du signe, mais plutôt de cerner le fonctionnement du « je » comme indicateur de la subjectivité. Le sujet capable de créativité littéraire est lui-même la parabole des autres sujets »* (F. Obiang-Essono, 2006a : 29).

Pour Géorice Madebé, les écrivains gabonais n'ont pas à écrire comme les auteurs modernes occidentaux. En Europe, il y a eu « une historicisation et une sociologisation de la modernité » ; ce qui n'est pas le cas au Gabon. Il note finalement que la modernité gabonaise serait à comprendre dans la perspective d'un échec : « *Dans le cas de l'Afrique et du Gabon, notre modernité s'affirme par une incapacité à inventer un ordre symbolique qui tienne en relation non conflictuelle notre passé, notre histoire, notre avenir.* »

La notion d'un « ordre symbolique » peut être perçue de diverses manières surtout quand elle est associée ici à une relation non conflictuelle au temps. En fait, la société gabonaise peut avoir vécu des événements importants mais des événements que la mémoire collective symbolise ou ne symbolise pas suffisamment. L'historisation et la sociologisation dont il est question correspondent à des moments de rupture, de renouvellement de l'être-au-monde du Gabonais. Les écrivains interrogent parfois les lieux de mémoire et permettent ainsi de négocier un rapport soit violent soit apaisé avec le passé, le présent ou le futur.

*« Si les schèmes sociologiques et historiques plantés par Madebé permettent d'établir une certaine modernité, alors, lisons toutes les productions faites par les Gabonais au fil des années et espérons y trouver une intertextualité capable à un moment donné de signaler non seulement des ruptures mais aussi quelques avancées dans ces conditions seulement nous pourront envisager une modernité, pas comme une rupture absolue avec le passé, mais uniquement comme un prolongement profond, signe de progrès »*

L'intertextualité dont il est question peut en fait concerner des liens entre textes de la littérature orale et textes de la littérature écrite. Dans une dynamique de réécriture des réalités locales, la littérature pose la faculté de présent à laquelle Baudelaire fait allusion.

La société gabonaise connaît aussi la modernité par l'alliance des contraires. Par l'opposition tradition/modernité, le récit pose à son début le principe dialectique de la modernité. Dzibayo vient au monde dans une société en mutation, une société écartelée entre la parole traditionnelle en perte de vitesse et la parole moderne, nouvelle et illustrée particulièrement par la langue, la littérature et la civilisation françaises. Dans le récit, les personnages n'évoluent pas dans une société française, mais il apparaît que l'ouverture à la modernité marquée par l'urbanisation et la scolarisation traduisent le nouveau. Ainsi l'ancien et le nouveau pose la réalité de la modernité.

A la recherche des indices de modernité, nous remarquons que les thématiques abordées dans la littérature gabonaise permettent d'explorer les concepts de rupture, d'alliance des contraires, de renouvellement des formes et de ses sens, de rationalisme. C'est particulièrement le cas dans Féminin interdit avec l'héroïne Dzibayo qui est ici l'objet de notre étude.

### **III- DZIBAYO, UNE GABONNAISE AU CŒUR DE LA MODERNITE**

Le cheminement narratif de l'héroïne Dzibayo se caractérise par plusieurs étapes qui construisent une modernité soit en raison des données historiques soit en fonction des réalités sociologiques. De la naissance à l'âge adulte en passant par l'adolescence, l'héroïne de Féminin interdit se retrouve au cœur de la modernité tantôt en raison du contexte tantôt en raison de son propre fonctionnement. Dzibayo vient au monde dans une société en rupture, elle grandit en tentant de concilier les oppositions et elle exprime sa faculté de présent par un renouvellement continu de sa forme et de son sens. A partir de quelques critères, nous analysons la posture ou l'enracinement dans la modernité de l'héroïne Dzibayo. Le récit présente la naissance de l'héroïne dans un espace-temps de modernité, il présente un parcours marqué par l'alliance des contraires, par une posture mettant en avant la rationalisation.

#### **1- Naissance et évolution de Dzibayo dans un espace-temps de rupture**

Nous avons relevé supra que la rupture exprimait, dans le contexte français, une certaine idée de la modernité. Cette idée semble également avoir une réelle pertinence dans le contexte gabonais. Dans le roman Féminin interdit, nous relevons une présentification de l'espace-temps de rupture, celui d'une société traditionnelle en conflit avec une urbanisation ou une modernisation émergente. L'héroïne Dzibayo vient au monde dans ce contexte social où ses chances ne sont pas les mêmes si elle évolue dans le sens de la tradition ou si elle va vers une modernité encore impensée ou méconnue. Le père redoute la naissance d'une fille.

*« Pour Dzila, avoir une fille, c'est ne rien avoir du tout. Un fils est plus sûr : il reste au village, le bâtit et l'agrandit. Il défend aussi les intérêts de la famille et du clan, tandis qu'une fille va faire la richesse d'une autre famille »* (Fl, 13).

La société traditionnelle pose la naissance d'une fille comme l'échec. Ce à quoi le père adhère dans un premier temps. Le titre du roman évoque cette réalité de façon forte par une formule paradoxale et elliptique. En fait, l'élan de négation de la femme est si forte que même le titre se décline au masculin. On ne dit pas ici femme interdite. Il apparaît donc que le Féminin interdit milite contre un certain féminin mais pas contre la femme. Nous estimons que le féminin interdit est le féminin qui s'abaisse, qui refuse la modernité... Des idées nouvelles sur la femme prennent le dessus et c'est dans cette optique que le père Dzila change radicalement de point de vue et s'engage dans l'éducation de sa fille :

*« il passait des heures à lui chanter des berceuses et à la dorloter pendant qu'Ebii se trouvait à la rivière ou aux champs. Il la soignait comme la prunelle de ses yeux. Nourrie au sein, Dzibayo jouissait d'une santé florissante. Le désespoir et l'exaspération du début avaient fait place à une complicité voulue et entretenue par Dzila »* (Fl, 18).

Par ailleurs, si par le nom fang Dzibayo (qui pose un questionnement initial, est-ce nécessaire de lui donner un nom ?), le récit expose un problème existentiel de dénomination et donc de reconnaissance d'un être (ce qui, fondamentalement, pose la problématique de la forme). Il apparaît intrinsèquement une volonté d'affirmation ou de construction d'une identité nouvelle. Dzibayo sera la femme moderne, celle que la société traditionnelle ne connaît pas, ne peut pas désigner et ne saura désigner<sup>1</sup>. De façon involontaire, l'héroïne vient au monde dans une société qui l'accepte à peine parce qu'elle est une première née là où on attend un garçon, dans une société fang où le premier enfant doit être un garçon sinon c'est un échec que la femme assume seule. Le personnage du père, Dzila, pose le cadre social traditionnel de façon forte par les propos ci-après :

*« On dit que tous les enfants se valent. C'est faux. La fille qui vient de naître sera la propriété d'un homme. Moi j'avais besoin d'un superbe remplaçant. La présence d'un fils dans mon foyer aurait donné un sens à ma vie et*

---

<sup>1</sup> Une telle réalité correspond à ce qu'écrit Alain Touraine (1992 : 11) au sujet de la modernité : « L'idée de modernité, sous sa forme la plus ambitieuse, fut l'affirmation que l'homme est ce qu'il fait, que doit donc exister une correspondance de plus en plus étroite entre la production, rendue plus efficace par la science, la technologie ou l'administration, l'organisation de la société réglée par la loi et la vie personnelle, animée par l'intérêt, mais aussi par la volonté de se libérer de toutes les contraintes. »

*plus de force à mon action. Pourquoi faire une fille dans un monde où l'Homme triomphe ? »* (FI, 14).

Ecartelé entre les valeurs traditionnelles et l'amour de sa fille, le père choisit de l'élever selon les valeurs de la modernité et d'en faire son héritière. Par cette posture, le père pose une rupture conceptuelle sociologique. Il brave la tradition et laisse sa fille évoluer dans un monde ouvert dont il n'a même pas une connaissance approfondie. Elle sera ainsi éduquée comme un homme. Elle fera les activités des hommes et ne sera pas impliquée dans les travaux ménagers et champêtres. Elle connaîtra une éducation « occidentale » dès son cadre traditionnel :

*« Dans la classe de Dzibayo, on comptait plus de garçons que de filles ; beaucoup de parents pensaient que l'école était l'affaire des garçons et le mariage le destin des filles. Submergées par les travaux champêtres, les mères préféraient garder les filles auprès d'elles et les transformaient en précieuses alliées »* (FI, 13).

Dans un contexte historique de mutations sociales, l'héroïne, par un concours de hasard se retrouve orientée vers la modernité. Elle n'est pas dans la même situation que sa mère. Celle-ci est en effet davantage marquée par les valeurs traditionnelles. Dzibayo ne sera pas comme sa mère, née et grandie dans une société immuable. Béatrice Bikene Bekale évoque les femmes de la société traditionnelle gabonaise en ces termes :

*« Ces personnages féminins généralement enfermés dans un temps anhistorique ou temps social, condamnés à accomplir des tâches répétitives dans l'intérêt du groupe, sans pouvoir agir sur le cours de leur vie, ni se déterminer selon leurs principes et idéaux »<sup>1</sup>.*

L'enfermement dans un espace-temps de routine et d'inaction correspond à un ordre ancien que les parents de Dzibayo connaissent bien. L'avènement de l'ordre social nouveau bouscule les représentations. Pour les parents, il est question de faire des choix en faveur de l'enfant. Ainsi, Ebii, la mère de Dzibayo, est marquée par la tradition ; elle assume son identité. En langue fang, Ebii veut dire « les pleurs ». Au fil du roman, nous nous rendons compte que la vie de cette dernière est faite de sanglots et de lamentations. Ebii est la risée de tout le village car elle n'a enfanté que des filles avec Dzila et même après son deuxième mariage avec Edzima. Il a fallu du temps et des progrès scientifiques pour démontrer aux hommes et femmes que le sexe de l'enfant n'est en rien engendré par le féminin mais que c'est l'homme qui, biologiquement détermine le sexe de l'enfant. Dans la société traditionnelle, l'on croyait que c'est femme qui avait le pouvoir

---

<sup>1</sup>Béatrice Bikene Bekale, « De la dimension historique des personnages féminins dans le roman gabonais », *Les écritures gabonaises : histoire, thèmes et langues*, tome 1, op.cit., 2009, p. 81.

de choisir le sexe de l'enfant à naître. Dans la société nouvelle, l'organisation et les représentations changent

Ebii représente à la fois l'une des raisons du combat pour la modernité de Dzibayo mais aussi l'archétype d'un statut social de la femme qu'elle veut fuir. Ebii est une femme très effacée qui ne parle pas ou sinon très peu. Le silence de cette femme dans le roman est porteur de sens ; il représente la soumission face aux traditions et son effacement est justement le reflet d'une vie sans pouvoir d'agissement et de décision. En raison des exigences de la tradition, Ebii ne prendra jamais la parole en public. Elle ne s'exprimera que sous forme de confidence dans les dialogues avec son mari ou sa fille ; elle connaît son statut et ses responsabilités. Personnage plein de douceur, Ebii critique pourtant cette tradition. Elle ne partage pas véritablement la vision traditionnaliste de la femme gabonaise. Elle pense et souhaite un devenir autre pour sa fille, elle la laissera aller vers un inconnu, se remettant à la providence :

*« Depuis que ton père n'est plus de ce monde, j'apprends à encaisser des coups et à ne plus compter que sur moi-même. Je vais vous élever grâce à mes plantations. Je me débrouille avec le peu d'argent que je peux gagner en vendant les produits au marché. C'est toi qui doit travailler dur afin qu'un jour tu puisses aider tes jeunes sœurs. Dieu nous aidera, j'en suis sûre Il nous aidera »* (FI, 95).

Ebii donnera à son enfant une éducation nouvelle, moderne qu'elle ignore. Elle n'est certes pas allée à l'école mais elle y envoie son enfant pour qui elle souhaite un avenir différent, un avenir de la modernité qui rompt d'avec la tradition. Ainsi le devenir moderne de Dzibayo est construit dans ce contexte<sup>1</sup>. Face à l'âpre réalité, Ebii réalise les énormités de la tradition. Et, elle ne peut les combattre qu'en feignant d'accepter un ordre qu'elle juge négatif. Dans cette société, le personnage masculin est vil et passif. Il pèse sur la femme. On peut lire dans l'extrait ci-après quelques traits du portrait du second mari d'Ebii :

*« Edzima allait être père pour la première fois, mais il n'avait pas l'air d'être très heureux. Il passait le clair de son temps au corps de garde et ne venait à la cuisine que pour manger. Quand Ebii rentrait des champs le panier plein de vivres, sous un soleil accablant, il ne se gênait pas de l'arrêter dans la cour pour prendre une canne à sucre. Il ne tenait compte ni de la grossesse d'Ebii ni du lourd fardeau qu'elle portait. Chaque jour la pauvre*

<sup>1</sup> Alain Touraine (1992 : 14) note : « Si la modernité ne peut pas être définie seulement par la rationalisation et, inversement, une vision de la modernité comme flux incessant de changements fait trop bon marché de la logique du pouvoir et de la résistance des identités culturelles, ne devient-il pas clair que la modernité se définit précisément par cette séparation croissante du monde *objectif*, créé par la raison en accord avec les lois de la nature, et du monde de la *subjectivité*, qui est d'abord celui de l'individualisme, ou plus précisément celui d'un appel à la liberté personnelle ? »

*femme trainait sa grossesse aux champs sans qu'Edzima lui donna un coup de main »* (FI, 34).

La société traditionnelle présente une figure masculine veule qui jure avec une modernité peu conceptualisée mais à laquelle des êtres de modernité aspirent. Le récit reproduit ainsi un contexte historique où la rupture se lit au niveau des êtres et au sein de la société. Et cette rupture scelle corrélativement la dynamique de la modernité relative à l'alliance des contraires.

## 2- Dzibayo, au cœur de l'opposition dialectique

L'héroïne Dzibayo assume une certaine modernité parce qu'elle aspire à une certaine liberté et se situe dans l'opposition dialectique, dans la dynamique moderne de l'alliance des contraires. Dzibayo concilie les tensions entre tradition et modernité et vit par plusieurs faits ou éléments. La prise en compte des valeurs traditionnelles, les activités quotidiennes, la fréquentation de l'école, le mariage, etc. Nous relevons que Dzibayo construit une vie de modernité par des choix de vie qui s'opposent au monde traditionnel. Nous relevons par exemple sa posture au regard de la rupture (problème de subordination dans la société traditionnelle), de l'institution du mariage...

Dans le roman Féminin interdit, des critères de la modernité par la stigmatisation de la rupture, de l'alliance des contraires. La naissance de Dzibayo est mythique. Dzibayo en tant que sujet émerge, non pas à partir d'une pensée religieuse, mais à partir d'une parole libératrice portée par le père et un autre personnage<sup>1</sup>. Avant de mourir son père lui lègue des leçons de vie :

*« En partant, je veux avoir la certitude que j'ai laissé quelqu'un derrière moi. Ne méprise pas mes paroles, ni celle de l'être humain tout court (...) prends soin des vieillards, des plus faibles, tu verras, cela t'apportera le bonheur... »* (FI, 20).

Tout au long de son parcours, elle veillera à mettre en pratique, comme le montre le passage suivant avec la vieille recluse Eyuii, les recommandations de son père : « Toi tu as eu pitié de moi et tu m'as donné à manger (...) je t'assure que tu feras des études jusqu'où tu voudras. On n'entendra que ton nom. Tu ne passeras pas inaperçue et tu seras toujours au-dessus de la mêlée » (FI, 24-25). Dzibayo est une femme moderne parce qu'elle concilie les contraires : indépendante et autonome, mais c'est vers la tradition qu'elle cherche refuge lorsqu'elle est brisée pour tenter une reconstruction identitaire ; elle retournera se confesser sur la tombe de son père :

---

<sup>1</sup> Le thème de la naissance du sujet « s'est formé depuis la pensée religieuse monothéiste jusqu'à l'image contemporaine du sujet [...] » (A. Touraine, 1992 : 267).

*« Papa j'ai compris aujourd'hui, la profondeur et l'intérêt de ce que tu me disais quand je n'étais qu'une enfant. Tu avais raison lorsque tu aimais à répéter que mieux vaut compter sur soi que de faire de l'autre sa raison d'être. (...) Atsango vient de me démolir papa, mais je m'en remettrai, parce que tu m'as appris à surmonter les situations les plus difficiles (...) je te demande pardon pour tout »* (FI, 281).

La voix de la modernité est ouverte, le processus de changement amorcé par la rupture d'avec la tradition ne va cesser de changer chez Dzibayo. Elle n'aura plus qu'à tracer son chemin. Elle a accès à l'école occidentale ; à l'instruction ; elle fera de grandes études et fera preuve d'une ouverture d'esprit au contact de l'altérité ; ce qui lui permettra de remettre en question certaines valeurs traditionnelles. Dans une société gabonaise peu ouverte aux valeurs modernes, Dzibayo surmonte les multiples obstacles qui jalonnent son parcours grâce à une symbiose des contraires. Ce qu'Alain Touraine (1992 : 268) précise en ces termes :

« Le respect du sujet est aujourd'hui la définition du bien : qu'aucun individu ou groupe ne soit considéré comme un instrument au service de la puissance ou du plaisir. Le mal n'est pas l'impersonnalité supposée de la tradition, car celle-ci confond plutôt l'individuel et l'universel ; il est le pouvoir qui réduit le sujet à n'être qu'une ressource humaine entrant dans la production de la richesse, de la puissance ou de l'information. »

Par son mariage avec un homme d'une ethnie différente de la sienne, Dzibayo exprime une certaine liberté face aux lois traditionnelles. La thématique du mariage mixte pose un enjeu culturel et politique dans la société gabonaise. L'affirmation individuelle face au groupe ethnique participe à un processus de reconnaissance de la personne, c'est une aspiration à l'identité que pose l'héroïne du Féminin interdit. Pendant bien longtemps et, surtout dans la coutume fang, il était inconcevable qu'une jeune fille ou un jeune fang épouse une personne d'une ethnie différente. Les fangs ne se mariaient qu'entre eux.

La tradition ne respecte pas la liberté de l'individu. C'est la survie du groupe qui prime. Ainsi, le mariage entre fangs est préférable pour différentes raisons. Pour certains, cela était souhaitable car la barrière de la langue ne se pose pas. La mère de Dzibayo pourrait de façon directe dialoguer avec son beau-fils Atsango. Malheureusement, ils ne peuvent y avoir de véritablement communication entre la belle-mère (fang) et le beau-fils (un punu). En sus, il y a l'obstacle des différences culturelles. Le fang et le punu ont des coutumes et traditions différentes. Le ou la marié(e) n'est pas accepté(e) dans l'ethnie de l'autre. Dzibayo accepte de vivre dans la tension de l'alliance des contraires en acceptant un homme d'une autre

ethnie et culture. Elle exprime ainsi une posture idéologique, une modernité dans une société en mutation.

La liberté de l'héroïne révèle la mentalité des jeunes ayant été au contact de la culture occidentale. Ces jeunes rejettent les compromis de la tradition et les jugent opprimants, contraires à leurs intérêts. Le mari de Dzibayo affirme sa modernité et ne laisse pas la tradition décider pour lui : « *Ma mère décidait pour moi quand j'étais petit. Maintenant je suis adulte, je suis libre d'épouser, celle que j'aime d'où qu'elle vienne* » (Fl, 220). La mère ou le groupe social n'a désormais plus le pouvoir de décision dans les choix des jeunes. Le sujet moderne assume ainsi sa part d'ancrage aux sociétés traditionnelles et modernes par l'expression des oppositions dialectiques. Et cette dynamique est particulièrement intéressante parce qu'elle met en œuvre le renouvellement des formes et des sens.

### **3- Renouvellement des formes et des sens**

Dans le récit narratif, le renouvellement formel et sémantique qui concerne l'héroïne peut se lire à partir du sujet en tant qu'actant. Nous avons déjà noté quelques aspects liés à Dzibayo. Nous pensons à la naissance et au mariage. Le renouvellement des formes et des sens de Dzibayo va se lire par la prise en compte de quelques étapes de la vie du personnage. Nous voulons nous limiter à Dzibayo bébé et à Dzibayo femme adulte. A ces deux étapes correspondent des formes et des sens spécifiques qui nous intéressent.

Le roman décrit l'héroïne bébé aux pages 13, 14 et 15. Du point de vue formel, plusieurs expressions sont citées pour désigner Dzibayo. La vieille matrone dit à Dzila : « ta mère vient de naître. » De tels propos établissent la dynamique de la tradition. Même si elle sait que l'homme s'attendait davantage à un garçon comme premier enfant, la matrone met en avant le côté positif d'avoir une fille. Par sa parole, elle pose la naissance de la fille comme le retour de la mère ; une façon implicite de poser déjà le problème de dénomination. Ce que le père comprend très vite et il répond : « *j'étais entrain de réfléchir au nom que je donnerai au bébé* ». La matrone se ressaisit et présente la forme du bébé : « *c'est une jolie petite fille [...] Elle a ta bouche et ton front, tu as vraiment le sang fort.* » Ces propos ont certes une valeur descriptive mais la dernière phrase exprime une valeur épilinguistique et tend à inciter Dzila, le père, à la positivité. Il apparaît que si la tradition gabonaise voit dans la naissance d'une fille, premier enfant, comme une négativité, le discours contextualisant élude le sujet.

La forme et le sens du bébé fait encore l'objet d'une description du narrateur quand il énonce une enfant « née avant terme mais viable, la petite fille, emmitouflée dans un pagne multicolore, était dans les bras de la jeune matrone. » On apprend encore que le bébé « laissait voir une tête légèrement plus grosse qu'un pamplemousse. Tout était menu chez cet être qui gigotait avec robustesse. » Avant même d'être dénommé, le bébé est comme une femme « qui permettra de manger des paquets de viande et d'obtenir une dot faramineuse. » En fait, pour éviter que le papa continue à penser au « désastre traditionnel » qui lui arrive en donnant un

premier enfant fille, les matrones construisent un discours d'encouragement. On dirait qu'elles sont moins traditionnelles que les hommes. Elles sont conscientes du drame que vit le père et s'en moquent avec une certaine joie.

L'expression de la forme est aussi lisible par les actes que posent les personnages. Le père colle son front sur celui du bébé tout en prononçant des paroles imperceptibles. Ce geste correspond à un acte de bénédiction. Il traduit l'acceptation de la fille par le père et par la suite, le nom phrase interrogative qu'il attribue à sa fille comme nom (Est-ce nécessaire de lui donner un nom ?) pose l'existence de l'enfant dans la dynamique de la nouveauté, de cette réalité nouvelle, difficile à désigner qu'est la modernité. L'interrogation-nom place l'inconnu au cœur d'une vie, au cœur de la vie du sujet mais aussi de la vie de la société. Le père est inapte à penser l'avenir ; c'est pourquoi il n'exprime ni joie ni tristesse. « L'indésirable fille » finit par devenir l'objet de toute l'affection du père.

Adolescente et adulte, Dzibayo reste marquée par des composantes de la modernité. Elle vit le changement de forme avec une curiosité de celui qui veut savoir. Ainsi quand elle a ses premières menstrues, elle comprend le changement de statut et demande à savoir si elle est à mesure d'avoir déjà un enfant. A la « pauvre Fidéline » Dzibayo, il est rappelé son statut d'enfant qui doit encore étudier avant de se marier et penser par la suite à faire des enfants : « *Tu n'es qu'une enfant. Une enfant ne peut faire un autre enfant. Il faut attendre que tu sois mariée et que tu fasses de brillantes études, ma belle.* » (FI, 176). C'est la vision positive de la modernité qui oriente l'héroïne vers des choix que la société traditionnelle gabonaise rejettait. La société de roman dans laquelle vit Dzibayo est porteuse de marques de modernité. Ce discours est certes simple mais un discours de formation de la femme nouvelle, celle à qui on dit qu'elle peut attendre la maternité, à qui on demande d'apprendre. La tradition gabonaise qui ne favorise pas la scolarisation des filles aurait pensé déjà au mariage de la jeune fille avec un homme plus âgé et sans son consentement.

Tout en poursuivant ses études, Dzibayo rencontre Hémiel et entretient une relation intime avec lui. Quand elle tombe enceinte, elle est juste contrariée par le fait d'avoir des enfants sans être mariée au préalable. La vie maritale apporte un autre lot de problèmes.

L'expérience de la dualité au sein du couple, les contradictions avec la belle-famille traduisent à l'adulte les effets de la modernité de l'héroïne Dzibayo. Les différences d'ethnies et de cultures ont raison de la vie du couple Fidéline-Hémiel. Par des pratiques occultes, la belle-mère déconstruit l'union de son fils avec celle qu'elle n'aime pas. Si le sort semble s'acharner sur Dzibayo, elle ne laisse pourtant pas abattre : « *Après tout, le monde ne va pas s'arrêter parce que je ne suis plus mariée à Atsango. Mon père m'a transmis le goût de me battre. Je dois être debout malgré tout* » (FI, 429).

Entre traditions et modernité, Fidéline Dzibayo n'opte pas de façon exclusive pour la modernité. Elle offre finalement l'image singulière d'une

femme qui s'assume dans une société qui n'offre pas de modèle. Elle devient une figure emblématique de la femme moderne et manifeste une dualité. Elle négocie constamment une conciliation entre tradition et modernité et obtient ainsi un certain équilibre. Elle parvient à un renouvellement identitaire sans s'effondrer dans l'échec. Dans le récit, il y a une constante reconsideration de ce personnage féminin. A ses débuts, l'héroïne est très impétueuse, elle est animée par la fougue de ce pouvoir de libération du joug traditionnel, mais elle découvre au fil des péripéties que cette liberté a un prix. Honorine Ngou présente une héroïne non sclérosée dans ce tumultueux renouvellement de forme et de sens. Le changement d'état (de jeune fille à femme célibataire puis de femme mariée et divorcée peu après) permet de circonscrire le parcours narratif. Dzibayo devient au bout de tous ces étapes ce que la modernité désigne par une Wonder Woman. C'est de cette manière qu'elle assume l'image de la Gabonaise moderne dans la société nouvelle où le sujet est constamment sollicité entre plusieurs valeurs.

La figure féminine de Dzibayo assume encore l'expression de la modernité par sa tendance au discernement ou à la rationalité.

#### **4- Fidéline Dzibayo, une femme rationnelle**

La rationalité est l'un des piliers de la vision l'héroïne du roman Féminin interdit ; toutes ses décisions sont régies par la logique de la raison. Nous avons relevé supra que la modernité correspondait à un moment où l'expression de la liberté individuelle mettait en exergue le droit de l'homme mais pas seulement de l'homme, être masculin ; il est aussi question des droits de la femme. Dans cette entreprise, le rationalisme devient une arme qui contribue à favoriser le progrès technique, individuel et social. Dans la société gabonaise où elle évolue, dans le milieu professionnel où elle passe pour un « féminin interdit », Dzibayo ne cesse de repousser ses limites de l'ordre traditionnel et de se frayer un chemin. Dans un milieu hostile aux femmes, elle parvient à mériter une place sans avoir recours à des pratiques avilissantes. L'héroïne refuse de choisir le chemin de la facilité pour réussir dans la vie. Elle veut réussir par le travail et par le mérite. Elle accepte de vendre des feuilles de manioc au marché car, pour elle, seul le travail récompense. A ce titre, Fidéline Dzibayo marque une certaine fidélité aux conseils de son père. Le discernement dont elle fait montre procède d'une application d'une morale de la forme initiale telle que le père l'avait recommandé. Plusieurs actes témoignent de la pratique de la raison chez Dzibayo.

Elle n'a aucun regret d'avoir été violente envers son patron comme le montre les propos suivants car elle juge qu'elle avait raison face au comportement de celui-ci : « *J'ai perdu mon emploi. Tu sais pourquoi ? Mon patron voulait me séduire au lieu de me payer pour mes compétences. Je lui en ai collé une. Il s'en souviendra toute sa vie (...)* » (FI, 398).

Suite à l'échec de son mariage, son raisonnement demeure logique, il lui donne la force d'aller de l'allant car elle déclare : « qu'après tout le monde ne va pas s'arrêter parce que je ne suis plus mariée à Atsango. Mon père

m'a transmis le gout de me battre. Je dois être debout malgré tout » (FI, 429). Ni son licenciement, parce qu'elle a refusé les avances de son patron. Ni son divorce, suivi du décès de son mari, n'affaibliront pas le caractère de Dzibayo. Il y a une âpre volonté d'aller de l'avant. Elle est à l'opposé de sa mère Ebii qui comme nous l'avons mentionné se plaint d'être seule à élever ses enfants. Dzibayo devenue mère tout comme elle, assume en revanche ce choix, grâce à son éducation, l'ayant appris à se forger dans la vie et à ne pas baisser les bras. Les leçons de son père la guident toujours : « *Tout acte que tu poseras contre ou pour l'homme aura forcément des conséquences sur ta vie (...) avant de songer à ma mort rappelle-toi que l'école te rendra plus autonome et plus heureuse* » (FI, 30).

Elle décide de laisser son espoir reposer une fois de plus sur le chemin du travail. Elle montera plus tard, une clinique juridique pour aider tous ceux qui sont privés et marginalisés dans leurs droits. Elle mènera avec brio sa petite entreprise tout en s'adonnant à des activités caritatives. Par ce personnage principal, l'écrivain s'offre un projet didactique, elle émet le souhait que Dzibayo soit un modèle d'encouragement pour les jeunes filles à travailler et obtenir des résultats par le biais de l'action méritante ; c'est pourquoi elle dira :

« *Ainsi, Dzibayo pensa-t-elle qu'elle pouvait acheter ses livres en pilant et en vendant des feuilles de manioc au marché les samedis et les dimanches matin. Aussitôt pensé aussitôt fait ! La pauvreté donne parfois de bonnes idées à ceux qui veulent en sortir* » (FI, 241).

« *Elle pensait même que dans une société où il fallait avoir de l'argent pour exister, la manière pour le gagner ne devait pas bafouer la dignité humaine. Certains gains sont sordides, sentent mauvais et avilissent. Il lui arriva de rabrouer une fille de sa classe qui lui avait dit en plaisantant qu'elle était une excellente pileuse. Accoudée sur la table-banc, Dzibayo s'assit face à sa camarade et la regarda droit dans les yeux comme elle aimait à le faire quand elle était en colère : « Benjamine, tu crois que c'est de gaieté de cœur que je me suis assise sur un tabouret pendant des heures pour piler les feuilles de manioc ? Laisse-moi te dire que je suis orpheline de père. Ma mère élève plein d'enfants toute seule. Je ne suis pas le genre de filles qui sortent avec des hommes pour de l'argent. Mon style de vie est un choix. Ma tête et mes mains sont d'inestimables richesses que j'exploite à bon escient pour garder la tête hors de l'eau. Je suis sûre qu'il y a beaucoup de filles parmi nous qui bradent leur corps pour régler leurs problèmes ou pour boucler les fins de mois Moi, je trouve noble de vendre les feuilles de manioc afin d'acheter mes livres, non à la sueur de mes f..., mais à la sueur de mon front, où est le mal ?* » (FI, 242-243).

La pensée de l'héroïne est marquée par la rationalité. Par cette faculté à raisonner, Dzibayo assume son statut de femme moderne. Elle participe ainsi, d'après Béatrice Bikene Bekale, à « l'institution d'une identité à travers laquelle les femmes s'autorisent à être autre chose que des mères et des épouses comme le prescrit la culture patriarcale dominante ».

## CONCLUSION

Le roman Féminin interdit exprime sans aucun plusieurs problématiques. Nous avons choisi de lire le statut de l'héroïne Fidéline Dzibayo sous le prisme de la modernité.

Notre conception est construite à partir des principes définis dans le contexte français par plusieurs chercheurs. Des critères ou des marqueurs de modernité ont ainsi été définis et ont favorisé l'analyse du personnage qui nous intéressait. Dzibayo incarne une révolution, un symbole fort, les prémisses d'une ère nouvelle, d'une modernité de la femme gabonaise. Le sort de Dzibayo est l'un des dénouements les plus attendu car il oriente le lecteur sur, comme le dit Jacques Attali, « le projet d'avenir » de la société gabonaise : pure fiction ou réalité probante cette modernité féminine serait-elle capable de changer le visage de la société allant jusqu'à une remise en question d'un pouvoir post-patriarcale ? Que ce soit de son père adoptif Edzima, de ces harceleurs ou de son mari Atsango qui lui porte le coup de grâce, Dzibayo pose la figure féminine comme une figure moderne de progrès. Cette force de caractère de la femme moderne que Ngou insuffle à son personnage lui est salvatrice car elle lui permet de dépasser les injustices.

Nous avons énoncé une certaine forme de révolution du personnage féminin gabonais. Il semblerait qu'Honorine Ngou avec ce personnage principal colle à la description de la femme gabonaise contemporaine ; c'est une femme émancipée qui se préoccupe de plus en plus des problèmes de son temps et de sa condition. Elle corrobore la pensée de Were-were Liking selon laquelle: « les personnages féminins revendent le droit de décider librement de leur sort, de l'orientation à donner à leur vie ; ils ne se laissent plus voler leur avenir, ils ne veulent plus vivre par procuration, convaincus qu'il leur faut devenir créateurs de leur destin ».

## BIBLIOGRAPHIE

- ATTALI Jacques, Histoire de la modernité. Comment l'humanité penser son avenir, Paris, Flammarion, champs essais,
- BIKENE BEKALE Béatrice, « De la dimension historique des personnages féminins dans le roman gabonais », Ndemby Mamfoumby Pierre, Les écritures gabonaises : histoires, thèmes et langues Tome1, Yaoundé, Edition Clé, 2009.

- MASSOUMOU Omer, « Henri Lopes : l'accomplissement de la modernité », Bokiba André-Patient et Yila Antoine, Une écriture d'enracinement et d'universalité, Paris, L'harmattan, 2002, pp. 190-201.
- NGOU Honorine, Féminin interdit, Paris, l'Harmattan, « Encres noires », 2007.
- OBIANG Essono Fortunat, Les registres de la modernité dans la littérature gabonaise, Vol. 1. Ferdinand Allogho Oke, Lucie Mba, Auguste Moussirou Mouyama et Ludovic Obiang, Paris, l'Harmattan, 2006, 157p.
- OBIANG Essono Fortunat, Les registres de la modernité dans la littérature gabonaise Vol. 2. Maurice Okouumba Nkoghe, Laurent Owondo et Justine Mintsa, Paris, Paris, l'Harmattan, 2006, 177p.
- RENOMBO Steeve et Mbondobari Sylvere, Créations littéraires et artistiques au Gabon, Libreville, Raponda Walker, 2009.
- TOURAINE Alain, Critique de la modernité, Paris, Fayard, 1992, 463p.
- VADE Yves, « L'invention de la modernité », Modernités 5. Ce que modernité veut dire (I), Presses universitaires de Bordeaux, 1998, pp. 51-71.

**FONCTIONNEMENT DU GROUPE NOMINAL DEMONSTRATIF COMME  
ANAPHORE CONCEPTUELLE DANS *LA NOUVELLE ROMANCE ET UNE  
ENFANT DE POTO-POTO* DE HENRI LOPES**

Solange Nkoula-Moulongo

solangenm1@gmail.com

Ecole normale supérieure

Université Marien Ngouabi, Congo Brazzaville

**Résumé :**

Cet article traite de l'anaphore démonstrative d'un point de vue de la linguistique textuelle. Il démontre que le fonctionnement du groupe nominal démonstratif participe à une actualisation narrative plus saillante. L'analyse a mis l'accent sur les GN démonstratifs déterminés par *cette*. Elle a permis de relever le fait que la continuité textuelle établit des relations d'hyponymie, d'hyperonymie et d'hypotypose pour bien mettre en exergue le réalisme narratif.

**Mots clés :** anaphore démonstrative, reclassification, relation sémantique, continuité textuelle.

**Abstract:**

This article deals with the demonstrative anaphora according to the textual linguistics' approach. It demonstrates that the functioning of the demonstrative nominal group participates in a more striking narrative updating. The analysis emphasized the demonstrative GN determined by *cette*. It admitted the fact that the textual continuity establishes relations of hyponymy, hyperonymy and hypotypose in order to show the narrative realism.

**Keywords:** demonstrative anaphora, reclassification, semantics' relation, textual continuity.

## INTRODUCTION

L'usage des anaphores dans le discours narratif témoigne d'un fonctionnement spécifique des mots de la langue et du récit. La structure narrative pose la trame narrative comme un ensemble de phrases ou d'énoncés analysables. L'argumentation peut aider à comprendre les spécificités de fonctionnement d'un récit. La linguistique textuelle offre des outils intéressants pour interpréter la répétition anaphorique ou la progression thématique. Nous estimons que sa théorie sur les anaphores (anaphores pronominales et les anaphores lexicales ou anaphores conceptuelles (AC) et anaphores conceptuelles résomptives (ACR)) peut aider à lire le fonctionnement des anaphores conceptuelles dans le discours narratif. Des auteurs comme Michel Maillard (1974), Jean François Jeandillou (2000 ; 2011)<sup>1</sup>, Denis Le Pesant (2002), Jean-Michel Adam (1990, 2008) ... ont globalement étudié la nature fidèle ou infidèle de l'anaphore lexicale.

La lecture de deux romans de l'écrivain congolais Henri Lopes nous a permis de relever des enchaînements argumentatifs singuliers impliquant des anaphores lexicales. Nous avons formulé notre contribution de la manière suivante : Le fonctionnement du groupe nominal démonstratif (GNdém) comme anaphore conceptuelle dans *La Nouvelle romance* et *Une Enfant de Poto-Poto* de Henri Lopes.

Notre réflexion s'intéresse au fonctionnement du groupe nominal précédé du démonstratif *cette*. Il s'agit des structures dont la syntaxe se schématise de la manière suivante : Cette + GN. Le GN démonstratif qui nous intéresse est celui qui fonctionne comme une anaphore conceptuelle (AC).

Jean-Michel Adam (2008 :83) retient cinq opérations garantissant la continuité textuelle (liages du signifié, liages du signifiant, implications, connexions et séquences d'actes de discours). Nous nous intéressons à ces opérations parce qu'elles sont « des systèmes de connaissances linguistiques activés tant à la production qu'à l'interprétation » (JM Adam, 2008 : 83). S'il existe une imbrication entre ces différentes opérations, JM Adam reconnaît la possibilité d'une description séparée. C'est à ce titre que le fonctionnement de l'anaphore démonstrative fait l'objet de cette réflexion.

Notre objectif est de lire les « effets de sens spécifiques » (JM Adam 2008 : 89) générés par les GNdém. Après une présentation des opérations de liages et après avoir indiqué la méthodologie observée pour construire notre corpus d'étude, nous aborderons les reclassifications discursives des groupes nominaux démonstratifs. Nous proposerons, par la suite, une lecture des effets stylistiques des GNdém.

---

<sup>1</sup> Jean-François Jeandillou (2011 : 85-86) indique : « tandis que les marqueurs de continuité contribuent à manifester la progression structurée du texte, les processus anaphoriques préservent sa continuité (dans sa cohésion)... grâce à la reprise d'éléments préalablement introduits... l'anaphore instaure une relation dissymétrique entre les éléments de statut différent, dont l'un (le représentant dépend de l'autre (le représenté) dans un environnement limité ».

## I- DONNEES THEORIQUES ET METHODOLOGIE

De nombreuses publications permettent aujourd’hui de comprendre la teneur de la linguistique textuelle. Dans son ouvrage *La linguistique textuelle. Introduction à l’analyse textuelle des discours*, Jean-Michel Adam présente les données théoriques de la linguistique textuelle sur les anaphores démonstratives. Ces données interviennent au niveau du chapitre 3 qui traite des « types de liages des unités textuelles de base ». L’auteur identifie cinq opérations de liage assurant la continuité textuelle.

La première opération porte sur les « liages du signifié » et se subdivise en deux sous-opérations. La première est celle qui porte sur « la construction textuelle de la référence (liages sémantiques 1). Il est indiqué que les reprises d’éléments garantissent la continuité de la référence textuelle. Après un point sur la « co-référence et anaphores », le chapitre présente successivement les anaphores pronominales, définies et démonstratives. Il se termine par une description du « Fragment 128 des « Caractères » de la Bruyère <2> ». La seconde sous-opération concerne l’« isotopie du discours et collocations (liages sémantiques 2) ». Les sous-points sur « co-topie, polyisotopie, hétérotopie », « "Le Gymnaste" de Francis Ponge <1> », Fragment 128 des « Caractères » de la Bruyère <3> et « les collocations : textualité et intertextualité ».

La deuxième opération porte sur les « liages du signifiant ». Jean-Michel Adam (2008 : 103) note : « [...] nous retiendrons essentiellement le fait que les unités de la langue, du phonème et du graphème aux constructions morphosyntaxiques, en passant par les syllabes et leur décompte ainsi que les reprises de signifiants, peuvent jouer un rôle structurant dans les liens entre énoncés ». Les sous-points traités à ce niveau sont : « de l’allitération aux parallélismes grammaticaux », « la "fureur du jeu phonique" dans un sonnet de Baudelaire », « "le Gymnaste" de Francis Ponge <2> »

La troisième opération, avec pour titre « entre dit et non-dit : de l’ellipse à l’implicite », traite de l’incomplétude du discours. Les points sur « l’ellipse comme figure de construction textuelle », « formes de l’implicite : présupposés et sous-entendus » sont les deux orientations de l’étude à ce niveau.

La quatrième opération porte sur les « formes et portée des connecteurs ». Dans la classe des connecteurs, on compte les conjonctions de coordination, de subordination, certains adverbes et locutions adverbiales et des groupes nominaux ou prépositionnels. Les « organisateurs textuels », les « marqueurs de la portée d’une prise en charge énonciative », les « connecteurs argumentatifs », la « lecture d’un pétit texte journalistique <1> » et le « Fragment 128 des « Caractères » de la Bruyère <4> sont les cinq sous-points de cette rubrique.

La cinquième et dernière opération étudient les « chaînes d’actes de discours ». Elle comprend deux sous-opérations dont l’une traite du « texte comme structure hiérarchique d’actes » et l’autre de la « lecture d’une affiche de la Seconde Guerre mondiale ».

De toutes ces opérations de liages des unités textuelles, nous nous intéressons à la première et particulièrement au point sur les anaphores démonstratives. Ces anaphores interviennent dans la construction textuelle de la référence de façon spécifique. En effet, la lecture de deux romans de l'écrivain congolais Henri Lopes, nous a permis de relever quelques groupes nominaux démonstratifs fonctionnant comme des anaphores conceptuelles. Ces groupes expriment tantôt des résomptions tantôt des reclassification discursives. Nous nous intéressons à leur expressivité et c'est pourquoi nous avons choisi d'analyser « le fonctionnement du groupe nominal démonstratif comme anaphore conceptuelle dans *La Nouvelle romance* et *Une Enfant de Poto-Poto* de Henri Lopes. » La syntaxe de la structure se schématise de la manière suivante : Cette + GN. Le GNdém. qui nous intéresse est celui qui fonctionne comme une anaphore conceptuelle (AC) avec une certaine teneur de résomption.

À partir des deux romans cités, un corpus a été construit. Ces livres ont été choisis de façon aléatoire. Nous pouvons toutefois signaler que l'un est publié au début de la carrière littéraire de l'écrivain et l'autre est l'une des dernières œuvres du romancier. Comme il est question d'apprécier le fonctionnement du GNdém pour savoir si son emploi correspond à un marquage discursif dans l'expression de la reclassification des références textuelles, nous aurons recours à la linguistique textuelle.

S'agissant de la méthodologie, nous travaillons à partir d'exemples tirés des textes narratifs. Pour la construction de notre corpus d'étude, nous avons eu recours à des versions numériques des romans de Henri Lopes. L'exploitation des fichiers par le logiciel Lexico 3 a permis de sélectionner les formes occurrences pertinentes pour notre étude. Nous avons en effet recherché les segments discursifs pertinents à partir du démonstratif *cette*. Les GNdém. ne sont repérables par le logiciel lexico3 que grâce à une combinaison de fonctions. La recherche automatique a été faite par l'élément *cette* et a été poursuivie de façon manuelle pour vérifier les co-occurrences pertinentes. Nous avons retenu quelque 15 et 14 occurrences respectivement pour LNR et UEP. Le corpus ainsi construit est joint à la fin de cette réflexion.

## II- REFERENCES ET RECLASSIFICATIONS DISCURSIVES

Du point de vue théorique, différente de l'anaphore définie (lexicale), l'anaphore démonstrative est comprise comme une « référentialisation déictique cotextuelle » (JM Adam, 1990 : 55). Ce qui voudrait dire que l'anaphore démonstrative renvoie à une séquence du texte à la manière d'un déictique ; dans le sens où, ce n'est que le (con)texte en lui-même qui permet de comprendre la référence et de fixer le sens de l'énoncé qu'elle reconceptualise. L'emploi du démonstratif joue un rôle déterminant dans la construction du sens ; Encore Jean-Michel Adam note que « l'article défini serait tout à fait possible [...] mais l'anaphore démonstrative vient signaler l'identification, ou mise en rapport avec un segment mis en

mémoire auparavant, tout en opérant une sorte de reclassification ». Dans le cas de Henri Lopes, nous avons identifié des anaphores démonstratives exprimant des enchaînements argumentatifs. Les liens entre anaphores conceptuelles et leur référent ne traduisent pas que des reclassifications ; ils expriment parfois aussi des reformulations.

### **3- *Reclassification et/ou reformulation dans LNR***

Dans les romans, les occurrences retenues en annexe construisent globalement un passage de phrases à énoncés. Le discours narratif produit des phrases dont la signification pose plusieurs cheminements sémantiques. Mais, par l'argumentation, des éléments du contexte sont apportés grâce à des expressions singulières et au GNdém ; ce qui change les données contextuelles. La fixation du sens singulier devient possible. Le récit narratif construit en effet des liens avec l'histoire et l'interprétation du discours se fait par la relation énoncé-sens.

Sur les 15 occurrences des anaphores démonstratives dans *La Nouvelle romance*, nous lirons la dynamique de reclassification à partir d'un échantillon de quatre exemples. Nous retenons deux cas où le GNdém pose une reformulation lexicale et deux autres cas où il est question de reconceptualisation ou de résomption. Nous procéderons de la manière pour les 14 occurrences tirées du roman *Une Enfant de Poto-Poto*.

Dans LNR, les deux exemples ci-après, l'anaphore démonstrative est employée pour identifier une réalité ou un individu de façon plus singulière ou plus précise. Avec le GNdém « cette revue » (exemple 1), le narrateur renvoie au segment « Jeune Afrique » employé dans la phrase précédente. Il donne ainsi une information supplémentaire au lecteur qui ne saurait éventuellement pas la signification du terme mis en mémoire dans la structure phrasique précédente. On est très proche de l'anaphore lexicale associative.

- (1) La nation entière s'en était rendu compte, il y a un an, en achetant *Jeune Afrique*. **Cette revue** lui avait consacré un article de trois pages, qu'il gardait soigneusement dans une chemise avec les autres coupures de journaux le concernant. LNR

Comme l'affirme Jean-Michel Adam (2008 : 90), « l'anaphore démonstrative signale certes l'identification, la mise en rapport avec un segment mis en mémoire auparavant, mais elle le fait en opérant une reclassification de l'objet du discours. On peut parler de l'introduction d'un nouveau point de vue sur l'objet ». Dans cet exemple, le segment mis en mémoire est bien *Jeune Afrique* et que reprend l'anaphore démonstrative par une inférence qui détermine ou précise la nature du premier segment énoncé. Le terme « revue » est un hyperonyme qui identifie la réalité désignée par une certaine logique associative. Le fonctionnement du GNdém « cette revue » est de contribuer à identifier l'objet évoqué dans le discours par la mise en avant d'un point de vue singulier et complémentaire sur l'objet du discours. Nous réalisons aussi que dans

cette structure narrative, il était difficile d'avoir une anaphore associative dans le sens de (1') :

(1') On s'en était rendu compte [...] en achetant *Jeune Afrique*. La revue lui avait consacré un article de trois pages.

Dans le cadre de l'anaphore associative, la saisie référentielle passe par l'identification de la source ou de l'antécédent alors que pour l'anaphore démonstrative, le fonctionnement dépend du « désignateur direct, qui saisit le référent par le truchement du contexte d'énonciation » (JM Adam, 2008 : 91).

Le second exemple tiré de LNR où le référent est une anaphore démonstrative est le suivant :

(2) Il s'assit sur le sable. La fille en fit autant. Il lui passa le bras autour de l'épaule et resta ainsi un moment immobile. Elle ne disait rien, n'avait rien à dire sans doute. Il sentait qu'elle n'éprouvait aucun intérêt à regarder la mer. Il rapprocha son visage du sien. Elle sentait déjà l'odeur de la grande salée.//Un peu plus haut la chambre était prête. La petite lampe à pétrole avait bien été allumée, suivant les instructions données à la sentinelle. Mais Zikisso se trouvait gauche devant **cette gamine**. L'attirant par la nuque ; il voulut l'embrasser. Quand les lèvres se rencontrèrent, il eut beau insister elle n'ouvrit pas la bouche. LNR, p. 33-34.

Au niveau de cet exemple, l'anaphore démonstrative « cette gamine » opère une reclassification. Le segment préalablement mis en mémoire (fille) est en quelque redéfinie sémantiquement. Entre le groupe nominale « la fille » et le GNdém « cette gamine », il y a une relation hyponymique. L'anaphore démonstrative actualise davantage l'énoncé en précisant le genre de fille dont il est question. « La fille » correspond à un segment presque neutre (on ne sait pas s'il est question d'une jeune ou vieille fille) mais « cette gamine » actualise ou détermine le sujet de la narration. Ce GNdém met en exergue le côté enfant, mineur de la fille. La dynamique de reformulation par une anaphore démonstrative pose la continuité textuel en exploitant les liens sémantiques entre deux lexèmes et en apportant des informations nouvelles au niveau de l'élément anaphorique.

Après ces deux exemples ayant une certaine parenté avec les anaphores associatives, nous allons considérer les anaphores démonstratives manifestant une certaine résomption. Il existe plusieurs occurrences de ce type d'anaphores dans le roman LNR mais, pour le besoin de la démonstration ici, nous n'en retenons que deux : les exemples (3) et (4).

(3) Le retour au village ressemblait à l'aller. La mère toujours ployant sous le poids, une cuvette sur la tête. Elle courait, par moment, à

petites foulées, pour alléger le poids. Et Wali trottinait alors derrière la mère. Au village, les hommes attendaient, sous un hangar à toit bas, les calebasses de vin de palme à leurs pieds. Ils parlaient haut et fort, comme s'ils allaient se battre. Quelques-uns, las de la palabre, s'endormaient sur leur chaise longue. Souvent, la mère de Wali s'arrêtait pour regarder la scène. Elle soupirait alors// fortement par le nez, hochait à peine la tête, puis disparaissait pour s'adonner à des activités plus sérieuses : préparer le repas du soir. Ces scènes sont gravées dans la mémoire de Wali. Quand viennent ces moments, où elle se demande à quoi bon **cette chienne de vie**, ce sont toujours ces souvenirs-là qui la hantent. LNR, pp. 15-16.

Le GNdém qui nous intéresse dans cette séquence textuelle est bien « cette chienne de vie » qui reprend non pas une unité lexicale mais un ensemble de termes mentionnant des activités ou des scènes bien identifiées. Le discours narratif donne les indications suivantes :

- la mère qui ploie sous le poids, une cuvette sur la tête
- elle courait [...] à petites foulées pour alléger le poids
- l'enfant suivait derrière la mère
- des hommes inactifs, passant leur temps à s'enivrer et à bavarder ;
- la mère, observatrice et impuissante, ne se rebelle pas, elle garde son sérieux et s'active pour le repas du soir.

Cette réalité vécue par la femme est reprise par l'anaphore démonstrative par l'expression « cette chienne de vie ». L'existence de plusieurs segments mis en mémoire et repris plus loin permet de parler de résomption. Le GNdém redéfinit en effet la réalité vécue. Une chienne de vie signifie une vie misérable et cela est identifié dans le texte narratif par les scènes citées. Le narrateur restructure le discours à plusieurs reprises. Après avoir énuméré les faits contextuels désignant une chienne de vie, il opère une première reprise par la séquence : « **Ces scènes** sont gravées dans la mémoire de Wali » et une seconde reprise : « [...] à quoi bon **cette chienne de vie** [...] ». Une chienne de vie est donc caractérisée par des scènes sociales où la femme assure la vie et où l'homme s'illustre négativement.

L'exemple (4) présente un autre usage d'une anaphore démonstrative dans le roman LNR.

(4) Youlou fut renversé. Par qui ? La réponse varie suivant vos lunettes politiques : pour les uns la Révolution est l'œuvre d'intrépides syndicalistes et étudiants appuyés par le peuple, pour d'autres on doit son triomphe à la glorieuse armée congolaise, pour d'autres encore rien n'aurait été possible sans l'action de Tante Yvonne, la femme de Papa de Gaulle, à qui le nom de Youlou, sa liberté de mœurs, ses soutanes en soie de chez Dior,

ses maîtresses, ses enfants... donnaient l'urticaire. Poto-Poto avait un faible pour **cette version**.

L'interdépendance sémantique des deux segments s'interprète par un enchaînement argumentatif sélectif. Le premier segment porte sur la troisième cause éventuelle du renversement du président Youlou. En fait, il existerait trois versions de la chute du président. Mais à Poto-Poto, un arrondissement qui, n'était pas acquis au président déchu, le peuple exprimait une préférence pour la version dégradante voire dénigrante. On peut parler d'une « polyphonie sémantique » (M. Carel, 2011 : 5) parce que le locuteur communique plusieurs contenus avec une affirmation de la mention retenue par une partie des acteurs. L'identification du premier segment est construite sur la base de trois possibilités ou expressions. La chute de Youlou serait due à :

- des revendications sociales ;
- une action de l'armée
- un désaveu de la femme du général de Gaulle.

La reclassification discursive est possible parce que le lecteur peut construire une argumentation permettant une reformulation sélective assemblant les deux premières mentions comme les moins attendues. La prise en compte du co-texte permet de sélectionner la troisième expression pour déterminer un sens marqué de l'énoncé. L'argumentation, qui y est associée, permet de faire la paraphrase (1') :

(4') Youlou fut renversé à cause des revendications sociales ou d'une action de l'armée **mais** Poto-Poto avait un faible pour une version mentionnant un désaveu de la femme du général de Gaulle en raison de son libertinage.

On comprend que l'expression « Poto-Poto avait un faible pour **cette version** » recatégorise, sélectionne un antécédent parmi plusieurs possibles. Il s'agit aussi d'une restriction prédicative au niveau de la structure narrative, une restriction qui permet de penser à des relations de termes hyperonyme ou hyponyme. Le narrateur ne parle pas d'une « information » ou d'une « nouvelle ». L'usage du GNdém « cette version » n'implique pas une négation des deux premières versions mais une spécification de la dernière. La reclassification discursive devient ici une opération de mise en exergue d'un signifié spécifique dans la construction globale du sens. S'il existe plusieurs versions de la chute de Youlou, il existe une qui est particulièrement appréciée par les habitants de Poto-Poto. Ici l'anaphore démonstrative est davantage proche de la figure macrostructurale de l'hypotypose.

L'exemple (2) suivant contient également une anaphore démonstrative.

Le deuxième segment construit un enchaînement argumentatif qu'une résomption. Sa valeur sémantique dépend du lien entre les expressions en présence. L'anaphore lexicale « cette version » reprend un aspect particulier de l'expression linguistique employée par l'écrivain<sup>1</sup>.

#### 4- Reclassification et/ou reformulation dans UEP

Dans le roman *Une Enfant de Poto-Poto*, nous avons également retenu quelques occurrences pour la lecture des entrelacements syntaxiques et sémantiques.

(5) Suivaient, dans une prose phonétique, des nouvelles de Papa dont elle brossait un portrait affectueux, sans manquer l'occasion, au détour d'une phrase, d'évoquer ses manies qui ajoutaient à l'affection que je lui portais. Elle narrait la chronique de la famille et du quartier, campait un personnage typique de Poto-Poto, rapportait là une de radio-trottoir qu'elle commentait d'une saillie dont elle avait le secret. Je ne me suis pas débarrassée de **cette correspondance** transcrive tantôt par Papa, tantôt par ces écrivains publics de quartier qui, je crois, ont aujourd'hui disparu.

Au niveau de ces propositions, il est possible de relever deux segments discursifs qui permettent de penser à l'enchaînement argumentatif exprimé dans la narration. D'une part, il est question d'une activité d'écriture diversement désignée. Les structures syntaxiques : *prose phonétique, des nouvelles de papa, elle brossait un portrait, elle narrait la chronique, rapportait une radio-trottoir* renvoient à un premier aspect sémantique que le second segment « cette correspondance » reprend et argumente. L'expression contenant le GNdém acquiert un sens plus précis en fonction du contexte. Ce n'est pas la forme dont la signification est définie dans un dictionnaire ; le GNdém acquiert un sens pertinent en fonction de la situation socio-historique. Dans la démarche d'argumentation, nous aurons tendance à recourir à un marqueur d'opposition pour évoquer le lien entre ces deux segments. A partir du dispositif de la théorie des blocs sémantiques, nous pouvons interpréter ces propositions de la manière suivante :

[5'] Les lettres de mon papa étaient une prose phonétique **mais** je ne me suis pas débarrassée de cette correspondance.

Si on suppose que des lettres qualifiées de « prose phonétique » manquent d'intérêt, on s'attend qu'elles soient jetées. Mais ce n'est pas ce

<sup>1</sup> Kohei Kida (2015 :2) précise la nuance sémantique dans la démarche interprétative : « J'appellerai par ailleurs, à la suite de Ducrot, « signification » la valeur sémantique de la phrase et « sens » celle de l'énoncé. Je parlerai également de signification pour chacun des éléments qui composent une phrase (mots ou groupes de mots). La signification est par définition constante et invariable d'un contexte à l'autre. »

que fait le personnage. Si, au contraire, la prose phonétique est considérée comme un ensemble de document ayant une valeur personnelle et intime, la forme de l'argumentation sera traduite par donc.

[5''] Les lettres de mon papa étaient une prose phonétique **donc** je ne me suis pas débarrassée de cette correspondance.

Le sens des énoncés est validé par la prise en compte des éléments du contexte. Le récit définit ainsi un cadre qui permet le passage de la signification au sens. Le fonctionnement de l'anaphore démonstrative intègre ainsi un processus de liage des éléments de la structure narrative.

Le sixième exemple retenu ici établit un lien entre un GNdém et un segment mis en mémoire par plusieurs référents.

(6) Pélagie avait secrètement donné consigne aux musiciens de ne pas jouer *Floretta, ma Floretta*. Une romance des années soixante où l'identité de Floretta est un secret de polichinelle. Un musicien, flirt d'adolescence de Pélagie, avait composé **cette rumba** à l'époque où il l'avait surprise dans les bras d'un autre.

La relation anaphorique s'établit entre les segments :

- Floretta ;
- ma Floretta ;
- une romance des années soixante.

Ces différents termes sont repris par le GNdém « cette rumba » qui formule une reclassification discursive. La relation sémantique entre ce terme est les premiers est de nature hyperonymique. Et le réalisme narratif est manifeste en raison de l'emploi d'un congolisme désignant à la fois comme un type de chant et de danse spécifiques. Au cœur de la variation lexicale et sémantique, l'anaphore démonstrative apparaît l'expression qui énonce un sens certes singulier mais déterminant dans la construction du sens du récit. Parler de « Floretta » en termes de « cette rumba » devient une façon de la distinguer parmi d'autres rumbas. Il s'agit d'une rumba qui, n'est peut-être pas, la meilleure des rumbas, mais une rumba qui est associée à la vie passée des personnages. C'est autrement le récit qui amplifie son rayonnement en associant l'histoire sociale dans l'évocation de l'histoire de ces personnages.

Dans l'exemple (7) tiré du roman UEP, l'anaphore démonstrative fonctionne par la mise en relation des lexèmes « anglais » et « cette langue ». La relation sémantique permet aussi de parler d'un lien d'hyperonymie parce que le signifiant langue englobe toutes les langues dont l'anglais. Le dispositif anaphorique embraye le discours dans le sens d'un déictique.

(7) Il était heureux que je lui parle en anglais. Il a sauté sur l'occasion pour utiliser **cette langue**.

Le GNdém « cette langue » n'a de sens que par rapport au co-texte narratif qui permet de lire dans la phrase précédente le segment mis en mémoire par le narrateur. Par l'usage de l'anaphore démonstrative, le texte assume une actualisation plus visible. La reformulation que propose l'anaphore ne fait pas que reprendre autrement un terme déjà énoncé, elle apporte dans le récit des indications nouvelles qui permettent d'actualiser ou de spécifier le récit. Les problèmes de la cohésion et de la cohérence (ou de la connexité des éléments pour reprendre le mot d'Anna Jaubert, 2005 : 7) apparaissent alors.

Dans le huitième exemple retenu ici, nous avons un procédé semblable à celui de l'exemple (6). Le narrateur met en relation les signifiants « indépendance cha-cha » et « cette rengaine ».

(8) Sans plus attendre, Pélagie et moi nous sommes levées pour danser ensemble Indépendance cha-cha. **Cette rengaine** avait plus de succès que le nouvel hymne national.

Le segment « cette rengaine » est une anaphore conceptuelle démonstrative qui apparaît à la fois comme une forme associative et un hyperonyme. Le lien sémantique se fait non seulement avec le premier, mis en mémoire à droite du texte, mais aussi avec le groupe nominal adjectival « nouvel hymne national ». On pourrait avoir la reclassification de la structure ainsi qu'il suit :

(8') Sans plus attendre, Pélagie et moi nous sommes levées pour danser ensemble Indépendance cha-cha ; cette chanson était une **rengaine** qui avait plus de succès que le nouvel hymne national.

La relation sémantique entre les deux segments évoque une actualité et une causalité. L'anaphore démonstrative parle de rengaine au sujet du chant « indépendance cha-cha » comme un refrain adulé par les mélomanes. Le chant est si loué qu'il incite à la danse. Le GNdém amplifie encore le phénomène parce qu'il ajoute une dimension temporelle et une comparaison qui n'est pas explicité avec le premier GN.

L'usage du GNdém dans le récit narratif tend à poser une réalité de la continuité textuelle qu'on peut encore analyser par la lecture des effets stylistiques suscités par ce procédé. L'hyperonymie d'une part et l'hypotypose d'autre exposent principalement des aspects de l'anaphore démonstrative dans le corpus étudié. Nous allons en déterminer le fonctionnement.

### III- DE LA RELATION SEMANTIQUE ENTRE LEXEMES

La relation sémantique qui nous intéresse au niveau de ce point est en effet celle qui relie le segment mis en mémoire ou antécédent et le GNdém compris comme anaphore démonstrative. Le procédé anaphorique est très important dans l'organisation du récit. On sait que la progression textuelle dépend d'un ensemble de dispositifs textuels dont le jeu de l'écriture se fonde sur la répétition. Par l'usage du GNdém, le romancier exploite la relation d'inclusion sémantique qui existe entre certains mots. C'est le cas avec la majorité des exemples (1, 3, 5, 6 et 7) notés ci-dessus. Ces occurrences permettent de relever que la relation entre le GNdém et le segment phrasique mis en mémoire, il y a une hyperonymie (exemples 1 et 7) et une hyponymie (exemples 2 et 8)

(1) Jeune Afrique	→	Cette revue	Hyperonymie
(7) anglais	→	cette langue	
(2) La fille	→	Cette gamine	Hyponymie
(8) Indépendance chacha	→	Cette rengaine	

Dans l'exemple (7), le mot « anglais » est mis en relation avec le mot « langue ». Il existe une relation de taxinomie qui permet d'identifier le lien d'hyperonymie. La langue est une réalité qui englobe l'anglais. De même pour le cas de l'hyponymie, on apprécie, pour l'exemple (8), l'anaphore démonstrative « cette rengaine » (refrain) qui n'est qu'un élément de la chanson. On perçoit que le discours construit avec les anaphores démonstratives postule pour une progression textuelle<sup>1</sup> où les arguments ne se contredisent pas.

S'intéresser à l'incidence sémantique liée à l'exploitation narrative de la relation d'inclusion de certains mots de la langue, c'est autrement ouvrir la boîte de la polysémie ou de la polyphonie narrative.

(3)

- la mère qui ploie sous le poids,  
une cuvette sur la tête
  - elle courait [...] à petites foulées  
pour alléger le poids
  - l'enfant suivait derrière la mère
  - des hommes inactifs, passant leur  
temps à s'enivrer et à bavarder ;
- 

cette chienne de vie

<sup>1</sup> Nous savons que « Le texte macrostructurellement cohérent repose sur la continuité textuelle et la progression thématique. Le texte avance par l'insertion de nouvelles informations sur le thème (cf. Roberte Tomassone, 2002, 87). Le respect du lien entre les informations constitue une interdépendance des éléments en présence. Le critère de la non-contradiction établit une absence d'opposition sémantique des éléments qui se succèdent dans un texte car une proposition ne peut être à la fois vraie et fausse », cf. Solange Nkoula-Moulongo, *La cohérence discursive dans les productions écrites des apprenants du secondaire en république du Congo : anaphores et connecteurs*, Thèse de doctorat unique, Université Sorbonne Nouvelle, Paris III, 2016, p. 23.

- la mère, observatrice et impuissante, ne se rebelle pas, elle garde son sérieux et s'active pour le repas du soir.

(4)

- des revendications sociales ;
- une action de l'armée
- un désaveu de la femme du général



Cette version

(5)

prose phonétique,  
des nouvelles de papa,  
elle brossait un portrait,  
elle narrait la chronique,  
rapportait une radio-trottoir



cette correspondance

(6)

- Floretta ;
- ma Floretta ;
- une romance des années soixante.



cette rumba

Dans l'ensemble, nous constatons que la relation hyperonymique est plus employée dans les romans de Lopes. Elle tend à poser la co-référence comme une organisation habituelle du récit. Elle correspond ainsi à l'hypotypose qui, comme l'écrit Georges Molinié (2002 : 167) « constitue la détermination fondamentale du lieu de la description. »

L'anaphore conceptuelle tend à situer le discours narratif dans une réalité congolaise globale garantissant une actualisation fictionnelle. Le récit devient un énoncé narratif qui exploite les variations et les nuances sémantiques des lexèmes mis en relation. Voici ce qu'écrit Yves le Bozec (2002 : 3) au sujet de l'hypotypose :

« Une étymologie plus complète du terme fut ensuite proposée par Dumarsais, qui rattachait le terme hypotypose au grec *hypotypoô* (dessiner), mot dans lequel il isole *hypo* (sous) et *typoô* (image, tableau). De nos jours, B. Cassin affine cette étymologie en rattachant le terme à *hypetyposato*, construit sur *typtô* avec le sens frapper, et en le liant à *typos*, l'empreinte que laisse la frappe d'une matrice, le type dans tous les sens du terme. Selon elle, le terme d'hypotypose signifie tracer, grandes lignes.

La définition aujourd'hui partagée de l'hypotypose comme la figure qui consiste à mettre sous les yeux, semble toutefois être le fruit d'une évolution et d'une réduction assez complexe. »

Par l'anaphore démonstrative, le narrateur dans ces deux romans de Lopes cherche à *mettre sous les yeux* du lecteur la réalité de l'imaginaire littéraire. Mais on se rend aussi compte qu'il s'agit de saisir ou retenir fortement le lecteur. L'anaphore démonstrative assume cette fonction dans les différents exemples étudiés.

## CONCLUSION

Nous avons montré que la question de la continuité textuelle du texte narratif est lisible à partir des anaphores démonstratives, une des cinq opérations de liage textuel citée par Jean-Michel Adam. Grâce à une certaine propension à la vraisemblance, nous avons relevé que les occurrences des GNdém, dans les deux romans étudiés, apparaissent comme des marqueurs de mise en œuvre non pas de la signification mais du sens. Et, les effets de sens inscrits dans les textes narratifs par les hyperonymes et les hypotyposes participent à la manifestation du réalisme narratif.

Au regard de ces considérations, il peut être intéressant de questionner le GNdém s'il peut inscrire dans le récit un discours épilinguistique sur l'œuvre narrative.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adam Jean-Michel. *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Paris, Editions Pierre Mardaga, coll. Philosophie et langage, 1990, 265p.
- Adam Jean-Michel. *La Linguistique textuelle, Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2005, 2008, 239p.
- Ana-Maria Coma (2010). « La construction discursive de la signification : le point de vue argumentatif », Synergies, Roumanie, pp. 155-175.
- Carel Marion (2011). *L'Entrelacement argumentatif. Lexique, discours, blocs sémantiques*, Paris, Champion, 478p.
- Jaubert Anna (dir.) (2005). *Cohésion et cohérence. Etudes de linguistique textuelle*, Paris, ENS Editions.
- Jeandillou JF (2011). *L'analyse textuelle*, Paris Armand Colin, Coll. Cursus.
- Kida Kohei (2015), « L'inscription de l'argumentation dans le langage : le cas de la Théorie des Blocs Sémantiques », *Argumentation & Langage*, Sep 2015, Lausanne, Suisse. 2015. Voir <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01512444> consulté en mai 2018.
- Le Bozec Yves, « L'hypotypose : un essai de définition formelle », *L'Information grammaticale*, n°92, janv. 2002, pp. 3-7.

Disponible sur [http://www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_2002\\_num\\_92\\_1\\_3271](http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2002_num_92_1_3271), consulté en juillet 2018.

Molinié Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie générale française, 1992, 351p.

Nkoula-Moulongo Solange, *La cohérence discursive dans les productions écrites des apprenants du secondaire en république du Congo : anaphores et connecteurs*, Thèse de doctorat unique, tome 1, Université Sorbonne Nouvelle, Paris III, 2016, 496p.

## Corpus

### Roman 1 : *La Nouvelle romance*

1. La nation entière s'en était rendu compte, il y a un an, en achetant *Jeune Afrique*. **Cette revue** lui avait consacré un article de trois pages, qu'il gardait soigneusement dans une chemise avec les autres coupures de journaux le concernant. LNR
2. Le retour au village ressemblait à l'aller. La mère toujours ployant sous le-faix, une cuvette sur la tête. Elle courait, par moment, à petites foulées, pour alléger le poids. Et Wali trottinait alors derrière la mère. Au village, les hommes attendaient, sous un hangar à toit bas, les calebasses de vin de palme à leurs pieds. Ils parlaient haut et fort, comme s'ils allaient se battre. Quelques-uns, las de la palabre, s'endormaient sur leur chaise longue. Souvent, la mère de Wali s'arrêtait pour regarder la scène. Elle soupirait alors// fortement par le nez, hochait à peine la tête, puis disparaissait pour s'adonner à des activités plus sérieuses : préparer le repas du soir. Ces scènes sont gravées dans la mémoire de Wali. Quand viennent ces moments, où elle se demande à quoi bon **cette chienne de vie**, ce sont toujours ces souvenirs-là qui la hantent. LNR, pp. 15-16.
3. Delarumba prit le dossier. L'enfant était revenu « avec la bière qu'elle versait en penchant les verres obliquement.
  - Dis, neveu, reprit Makouala en clignant de l'œil derrière ses lunettes : ça fait trois jours que je n'ai pas mangé.
  - derrière ses

Il fit des cercles avec la paume de la main sur son ventre. - Pourtant tu es aussi chic qu'un caméléon.

Effectivement, le vieux caméléon était habillé avec la même rigueur qu'il s'imposait, il y avait de cela dix ans, quand il était conseiller territorial. Son titre d'évolué, et ses indemnités l'astreignaient et lui permettaient alors de paraître a., Delarumba détailla la veste en tissu pied-de-poule, la cravate, le pantalon à plis impeccables, et des lunettes à grosses montures noires. Ce n'était pas en vérité des verres correcteurs, mais des vitres qui permettaient de se donner l'air intellectuel.

- Ça, mon neveu, c'est don de la famille. C'est Ngoko le douanier qui m'a offert tout cet ensemble. C'est un bon gendre.
- Vraiment tu tombes mal, tonton. Je suis fauché.
- Tu n'as pas honte, un grand joueur comme toi ? L'Empereur//du ballon runu : paquet de cigarettes, oui.

Le vieux ne comprenait pas et il fallait sauver sa réputation. 1) Delarumba était pressé et ne pouvait poursuivre longtemps **cette conversation**. Il mit sa main en poche et en tira un long carnet rose. LNR, pp. 20-21.

4. -haute qu'un être humain. C'était la garçonne de Delarumba. Avec des planches écartées et du chaume il s'était fait construire, pour trois fois rien, **cette bicoque** par un pêcheur des environs. LNR, p.
5. Il s'assit sur le sable. La fille en fit autant. Il lui passa le bras autour de l'épaule et resta ainsi un moment immobile. Elle ne disait rien, n'avait rien à dire sans doute. Il sentait qu'elle n'éprouvait aucun intérêt à regarder la mer. Il rapprocha son visage du sien. Elle sentait déjà l'odeur de la grande salée//Un peu plus haut la chambre était prête. La petite lampe à pétrole avait bien été allumée, suivant les instructions données à la sentinelle. Mais Zikisso se trouvait gauche devant **cette gamine**. L'attirant par la nuque ; il voulut l'embrasser. Quand les lèvres se rencontrèrent, il eut beau insister elle n'ouvrit pas la bouche.  
LNR, p. 33-34.
6. Finalement elle agrippa le réveil. Il appuya sur le bouton qui interrompit **cette sonnerie stridente et agaçante**.  
LNR, p. 37.
7. Il s'en alla, traînant les jambes vers le bureau du Directeur Général. C'était un gros blanc chauve comme un aérodrome. En entrant dans **cette pièce** où les pieds foulaien une moquette silencieuse, et où la lumière extérieure ne pénétrait pas, on était saisi de paralysie par l'atmosphère de retraite confortable.  
LNR, p. 38.
8. Elise était penchée, la tête de côté, sur une machine à coudre Singer avec l'application d'une écolière recopiant un devoir. Awa qui la voyait de dos, regardait, rêveuse, cette échine cambrée et ces cuisses écartées sous le pagne frappé de médaillons du pape Paul VI. Elle trouvait à Elise un je ne sais quel air d'animalité obscène. "l'out ce monde de désirs obscurs et intimes qu'Awa portait au fond d'elle et qu'elle tic laissait échapper cri soupirs que lorsqu'elle se trouvait seule avec elle-même, on aurait dit qu'Elise, elle, l'affichait sans fausse honte. C'était sans doute **cette sensualité** aguichante, cette légitimation du défendu, plus en tout cas que sa beauté, qui expliquaient le succès d'Elise.  
LNR, p.

9. Les gens ne savaient pas qu'elle allait s'enfermer chez elle pour lire les nombreux ouvrages qu'elle empruntait dans les diverses bibliothèques des centres culturels. Il arrivait même qu'un membre de sa famille étant venu lui rendre visite, elle ne se donnait qu'un temps pour l'écouter. Après ce délai, -elle prenait ostensiblement un livre, ou les cahiers d'élcolier à corriger, et se plongeait dans sa lecture ou son travail sans plus tenir compte du visiteur. **Cette discipline** n'était pas gratuite. LNR, p.
10. Que veux-tu ? (en dialecte on se tutoie toujours). J'ai trop vécu en Europe. Je ne comprends pas **cette coutume** de nos familles qui demandent sans cesse de l'argent à celui qui travaille.
11. Mais c'était facile à dire. Etait-elle « bourgeoise », elle ? En quoi ? Elle n'avait pas peur, en principe, d'abandonner Bienvenu. Mais que deviendrait-elle ? Qui la ferait vivre ? Evidemment **cette hésitation** était une forme de lâcheté, qui perpétuait son esclavage.
12. Sur la gauche il y avait un jeune couple cri train de gober des escargots farcis. La jeune fille, les yeux battus de fatigue récente, se tamponna les lèvres avec sa serviette et embrassa l'homme dans le cou. Wali ressentit un malaise devant **cette scène**. LNR, p. 171.
13. Si vous voulez avoir des étudiants communistes, envoyez-les dans les pays capitalistes. Si vous voulez en faire des capitalistes, faites-les étudier, à Moscou D. Il avait pensé produire un effet, mais dut constater que Wali ne broncha pas. Ce n'était pas la première fois qu'on lui rapportait **cette boutade**.  
LNR, p. 175.
14. En se remémorant les moindres détails de la veille, Wali comprenait qu'elle s'était profondément attachée aux Impanis et à leur manière de vivre. Cela avait été trop court. Elle aurait voulu qu'il lui fût permis de rejouer **cette séquence de sa vie**.

#### **Roman 2 : Une enfant de Poto-Poto**

1. Sans plus attendre, Pélagie et moi nous sommes levées pour danser ensemble Indépendance cha-cha. **Cette rengaine** avait plus de succès que le nouvel hymne national.
2. Il approchait son visage du mien, je tournais la tête. Il disait des bêtises, Floribert, mais troublantes, sensées, convaincantes et moi j'avais peur. Une idée m'a traversé l'esprit ; j'ai dit que j'avais mes règles. Il a desserré son étreinte. Toucher à une femme durant **cette période** constitue chez nous un sacrilège. Le surnaturel peut vous foudroyer, oui.
3. En sixième, nous n'étions que deux Noires : Pélagie et moi. Des curiosités : tenues à distance par nos condisciples blancs, nos congénères noirs nous trouvaient drôles, nous intrigions nos professeurs. **Cette double ségrégation** nous rapprocha, nous stimula.
4. Après quelques verres d'alcool, il s'est détendu. Sans ambages, Pélagie lui a déclaré avec une fierté un peu naïve que nous étions

ses élèves. J'ai trouvé **cette révélation** maladroite. Le professeur remonterait à la surface et reprendrait ses distances.

5. La conversation est revenue sur la chanson congolaise. Franceschini en possédait une connaissance étonnante. Il avait dû déjà séjourner en Afrique. À deux reprises, il s'est proclamé congolais. Avec **cette peau** ? Sans doute un fils de colon qui avait joué avec les indigènes et appris nos langues.
6. Youlou fut renversé. Par qui ? La réponse varie suivant vos lunettes politiques : pour les uns la Révolution est l'œuvre d'intrépides syndicalistes et étudiants appuyés par le peuple, pour d'autres on doit son triomphe à la glorieuse armée congolaise, pour d'autres encore rien n'aurait été possible sans l'action de Tante Yvonne, la femme de Papa de Gaulle, à qui le nom de Youlou, sa liberté de moeurs, ses soutanes en soie de chez Dior, ses maîtresses, ses enfants... donnaient l'urticaire. PotoPoto avait un faible pour **cette version**.
7. Quant à nous, les adolescents de Dipanda, nous n'étions pas mieux lotis. Nos condisciples emboîtaient le pas au mouvement général et, la nuit venue, endossaient la tenue vert olive pour « vigiler ». Quelques-uns par conviction, beaucoup par lâcheté. Je date de cette époque mon besoin d'écrire.  
Suivaient, dans une prose phonétique, des nouvelles de Papa dont elle brossait un portrait affectueux, sans manquer l'occasion, au détour d'une phrase, d'évoquer ses manies qui ajoutaient à l'affection que je lui portais. Elle narrait la chronique de la famille et du quartier, campait un personnage typique de Poto-Poto, rapportait la une de radio-trottoir qu'elle commentait d'une saillie dont elle avait le secret.  
Je ne me suis pas débarrassée de **cette correspondance** transcrise tantôt par Papa, tantôt par ces écrivains publics de quartier qui, je crois, ont aujourd'hui disparu.
8. Surtout **cette phrase** : « Il est plus facile à un Africain de s'intégrer en Europe, ou en Amérique, que dans un autre pays d'Afrique ».
9. Après la signature de quelques livres, il y a eu un temps mort. Ni mon visage ni le titre de mes livres n'attiraient le public. Peut-être aurais-je dû, afin de mieux racoler, m'habiller d'un pagne ?  
J'étais habituée à **cette situation**. Je ne suis pas un auteur de best-seller. Mon voisin, militant francophone endurci, m'a gentiment reproché mon franglais.
10. Pélagie avait secrètement donné consigne aux musiciens de ne pas jouer Floretta, ma Floretta. Une romance des années soixante où l'identité de Floretta est un secret de polichinelle. Un musicien, flirt d'adolescence de Pélagie, avait composé **cette rumba** à l'époque où il l'avait surprise dans les bras d'un autre.
11. C'était bon de cesser d'être intello. Parfois, je me laissais porter par le charme et le tourbillon du flot de ses paroles, parfois j'étais à

bout de souffle, je me maîtrisais et me demandais comment Franceschini supportait **cette logorrhée**.

12. Il était heureux que je lui parle en anglais. Il a sauté sur l'occasion pour utiliser **cette langue**.
13. Franceschini a retrouvé sa verve. Il allait et venait du lingala au français. Il s'est redressé et, pour bien appuyer son propos, il s'est exprimé avec de grands gestes du bras en faisant parler ses mains, à l'africaine. Cela a débuté, je crois, par une remarque sur un événement qu'il avait, de son lit d'hôpital, suivi sur l'écran de télévision. Il l'analysait avec **cette lucidité** et **cette pénétration** qui nous fascinaient quand il nous faisait cours.
14. Oyé ! Qui donc avait lancé la mode de **cette interjection** stupide ? Depuis quelque temps, elle s'était substituée à bravo, ou à vivat.

## **FACTSAND POLITICAL REALISM IN CHINUA ACHEBE'S ANTHILLS OF THE SAVANNAH.**

Mexan Serge EPOUNDA  
(Université Marien Ngouabi)  
&  
Zéphirin BOKOTIABATO MOKOGNA  
(Université Marien Ngouabi)

### **ABSTRACT:**

The present article aims at evidencing facts and some aspects of realism in Chinua Achebe's *Anthills of the Savannah*. In fact, Chinua Achebe has proven his worth among English-speaking African novelists by representing the African social and political environment in a thoroughly realistic way. This appears true since his novels depict life within a particular historical background and convey a sense of growing disgust and unrest within Nigerian society. In *Anthills of the Savannah*, Achebe details the societal and individual turbulence within a fictional late 20<sup>th</sup> century African country named Kanga, which is actually Nigeria.

**Key words:** Facts, realism, post-colonialism, evils, power, politician.

### **RESUME :**

Le présent article vise à démontrer les faits et quelques aspects de réalisme dans le roman *Anthills of the Savannah* de Chinua Achebe. En effet, Chinua Achebe a prouvé son mérite parmi les romanciers africains anglophones en représentant l'environnement socio-politique africain d'une façon réaliste complète. Ceci, apparaît vrai puisque ses romans décrivent la vie dans un contexte historique particulier et transmettent un sentiment de dégoût croissant et d'agitation dans la société nigériane. Dans *Anthills of the Savannah*, Achebe détaille la turbulence sociale et individuelle dans un pays fictif africain du 20<sup>eme</sup> siècle nommé Kanga, qui est en réalité le Nigeria.

**Mots clés :** Faits, réalisme, post-colonialisme, maux, pouvoir, politicien.

## INTRODUCTION

In the 1950s the African politician was a hero. He was fighting to bring an end to European colonial rule; leading his nation to independence, and was the voice and symbol of African aspirations for a glorious future. When independence was achieved, his people hailed him as father of the nation, paramount chief, redeemer, and living god. However, by the mid-1960s the African politician had fallen from grace and in many parts of the continent turned into a villain. Otherwise, the coming of the black rule has been viewed by Africans as the end of the white man's power and the beginning of a new social order. Unfortunately with regard to the evil practices of the ruling class this expectation has turned into a lure and as a result the Africans feel disillusioned.

The aim of this study is to analyze some of the aspects of facts and political realism in Chinua Achebe's *Anthills of the Savannah*. However, before dealing with the subject-matter, it would be opportune to clarify the notions of fact and political realism. Oxford Advanced Learner's Dictionary (1995:893) defines a fact as a thing that is known or can be proved to have happened, to be true or to exist; a situation or set of circumstances that exists. Whereas, politics as the science of governing public affairs. Therefore, politics is what concerns the governing of public affairs. This concept of politics has been enlightened by Clement Mbom (1986:113) in an article devoted to Frantz Fanon's work. He certifies that :

« Il ne s'agit pas de la politique politicienne, encore moins de la ligne d'action d'un parti défendant à tort ou à raison, librement ou à baïonnettes certains intérêts souvent mal définis, parce qu'obscurs et ignobles selon une idéologie ou sans elle. Politique ici a son sens étymologique *politikos*, lui-même issu de 'polis' qui veut dire cité, politique signifie dans cette phrase qui a rapport à la cité, c'est-à-dire à un groupe d'hommes vivant sous les mêmes lois et partageant en général le même destin. »

The word realism however can be defined as the picturing in art and literature of people and things, as they really appear to be without any attempt at idealization; with a purpose of creating a picture of a world that closely resembles our own. Hence, by political realism, we allude to a social satire or criticism. In literary works produced by African writers in the fifties and sixties, one frequently finds sketches and sometimes full-length portraits of real or fictional African politicians, and these representations, whether drawn from real life or imagination, are worth studying as reflections of popular attitudes towards politicians in Africa. Generally, English-language fiction falls into the categories of romance or realism. Romances tend to represent life as one might think it to be, and create a relatively heroic, adventurous, or picturesque world. In contrast, works of realism portray the world as it really appears. Books by realists such as

Defoe tend to use a reportorial manner, presenting material in a circumstantial, matter-of-fact kind of way, and create for the reader an illusion of actual experience. Abrams (1971: 141) noted that the term ‘realistic novel’ “is more usefully applied to works which are realistic both in subject and manner ... throughout the whole rather than in parts ....” Additionally, Gray (1992: 241) has noted that realism “is best used for writers who show explicit concern to convey an authentic impression of actuality, either in their narrative style, or by their serious approach to their subject matter”.

Among English-speaking African novelists, Chinua Achebe has been particularly successful in creating a realistic representation of an African environment. He is one of the major writers from the African subcontinent who have given a new direction to English-language African literature by representing, realistically an African environment and giving expression to a sense of increasing disgust and unrest within its population. In connection with his writings, a great number of African and non-African critics come about them. Few among the well-known are G. D. Killam, David Carroll, Simon Gikandi, Nnyagu Emmanuel Uche, WurrotaA'yunin, Norah MbaloseMumba, Isaac Nuokyaa Ire Mwinlaaru. Thus, in order to achieve the expected results, we intend to work through six sections known as violence, terror, arbitraries, assassination, tribalism, and snobbery and megalomania resorting to the sociological and psychological approaches.

## I- VIOLENCE.

Considered as one of the main features of a dictatorial regime, violence is established in Africa as well as beyond. *Oxford Advanced Learner's Dictionary* defines it as a violent behavior intended to hurt or kill somebody. Most of African novelists' works devoted to post-colonial period make mention of violence and Chinua Achebe's *Anthills of the Savannah* is not an exception for in it he unveils some manifestations of violence.

Ikem, the editor of the ‘NationalGazette’ is for instance victim of violence for daring criticized the evils of the government as the following passage better illustrates :

*“There were two jeeps standing in the yard and that time the people were banding on our neighbour’s front door. Then after some time we could hear the door open (...). They were here exactly one fifteen or so (...). And they left at around two-thirty. That was when they came out with our neighbor. Ikem’s hand has been inside handcuff”* (1967:165).

Truly, the above passage demonstrates the brutality, the abuse of power and the intolerance which characterized African politicians. Ikem embodies a sense and justice and his arrest is linked to his burning desire to reform the society. Many other forms of violence have also been

reported. Because they wanted to know the truth about Ikem's death, a group of students were ill-treated and beaten by the police. They require a judicial inquiry and the dismissal of Colonel Ossaf who is, according to them responsible for the murder of Ikem. The testimony below gives evidence:

*"With Koboko and truncheons they fell upon their feeling victims chasing them into classrooms, the library, and the chapel and into dormitories. In the women's hostel, which some of the attackers had originally gained in the blind accident of hot pursuit they all finally congregated and settled into a fearful orgy of revenge compounding an ancient sex-feud with today's war of the classes".* (1967:173).

Assuredly, human beings were born free and equal and even need to live in peace everywhere. However, the above passage unveils the brutality of the police who refuse the masses the right to be informed about some political exactions. As ambulances screamed in later to collect the wounded and move them to hospital an announcement was made on the radio closing the university indefinitely and ordering all students out of the campus by six o'clock that every evening. This climate also denotes the disorder caused by the police. The above passage also denounces the obscurantism politicians busy themselves to put the masses in. As a result of this repressive campaign, many students are wounded and taken to hospital and the university closed. It matters to notice that the scenes of violence reach their peak when Christ Orikoescapes after he has also been charged of involvement in the recent coup. Additionally, the soldiers sent to investigate Beatrice's house resorting to threats so as to intimidate her and Elewa, Ikem's girlfriend, saying:

*"Miss Okoh. This is the State Security. Open up at once! She put on her dressing gown, helped Elewa into hers and ordered her back into the spare bedroom with hand-and head gestures. Miss Okoh. This is the last warning. Open the door now. State Security."* (1967:175-176).

The implication at this stage is that if you do not obey, you will jeopardize your life. And as it was to be expected, on the same page the narrator adds:

*"Then a huge soldier rushed in pushing the two women aside so powerfully to his right and left in a dry breast-stroke movement that sent Elewa, slight as a reed, down on the floor on her bottom. 'Easy, Sergeant!' This from an officer who followed less dramatically. Three soldiers came in after the officer while the rest stayed at the door. Miss Okoh? Yes! I am sorry to disturb you at this hour. But I have instructions to search your flat. May I*

*proceed? ‘Anything in particular you are looking for? ‘What kind nonsense question be dat’. ‘Ok, Sergeant. I will do the talking. So keep quiet! Well, yes, Miss Okoh, there are certain things we are looking for but it is not our practice to discuss them first. Incidentally I advice that anybody in the flat should come out right away. All the exists are guarded and anyone trying to escape will be shot. Is that clear?...he deployed his men to different locations in the flat with the silent gestures of a field commander. Thereafter, he went from one sector to another supervising the operations”.*

Violence is also experienced in Achebe's *A Man of the People* where the author stigmatizes this practice through the existence of Nangavanga, a private organization created by Chief Nanga's fans, with the sole aim to secure their leader and eliminate any opponent likely to oppose his ideology. No wonder in this novel, Odili and his friends who are pictured as Chief Nanga's challengers are constantly victim of repression. The following testimony made by Odili serves as evidence:

*“He slapped me again and again. The roar of the crowd was now like a thick forest all around. By this time blows were falling as fast as rain on my head and body until something heavier than the rest seemed to split my kuli”.(1966:140).*

As it can be seen, this above passage reveals the atmosphere of violence prevailing during the election campaign in Nigeria and elsewhere in Africa. As a result, Odili has been taken to hospital to be cured; his car, it is reported, has been burnt out by Chief Nanga's thugs. On top of this, he has been charged of a so-called conspiracy in order to prevent him from running for election as stipulated by this excerpt:

*“The thugs had ransacked my car, overturned it and set it on fire, then after I had been brought to hospital I was placed under arrest ostensibly for having weapons in my car but really to prevent me from signing my nomination paper” (1966:141).*

In the light of what has been stated above, we confess that violence prevails in Achebe's *Anthills of the Savannah*. As we earlier recognized it, this is one the characteristics of African novelists' works set in pre-colonial and post-colonial periods.

Additionally, the exploration of African fiction reveals the existence of some acts of violence. Thus, in *Devil on the Cross* for instance, the Kenyan writer NgugiWaThiong'o denounces this evil of practice through the character of KihaahuWaGatheeca. As a matter of fact, like chief Nanga, this bourgeois comprador doesn't hesitate to eliminate his opponents; to achieve his purpose he usually hires a group of thugs to threaten them

during the canvass as evidenced in the following passage: *I employed a youth wing, whose task was to destroy the property of my opponents and beat those who murmured complaints about me.* (1978:114). In *Le Cercle de Tropiques*, AlioumFantouré also stigmatizes the manipulation of the police by political leaders to perpetuate uncontrolled exactions against peasant masses. This can be understood through the excerpt below:

*« Sans aucune explication précise, nous fumes transférés à la prison par des militaires de la gendarmerie territoriale. Contrairement au juge d'instructions, les enquêtes exigeaient des aveux de Manchon pendant que Halouma et ses acolytes continuaient à l'accuser comme le seul chef responsable des incidents sanglants de la ‘folie des marches’ ».* (1972:168).

Moreover, talking about the African politician's changing image, LindforsBernth (1994:107-108) sees something different. Thus, he contends:

*“Turning now to the literature produced by African writers in west and central Africa since independence, we see an entirely different image of the African politician. He is no longer a hero but instead a rogue. He gives and takes bribes, siphons off government funds for his own personal use, rigs elections, imprisons his opponents, and does everything he can, legal and illegal, to ensure that he retains or improves his position. He is an elected representative of the people who is concerned almost exclusively with his own welfare. Such an image of the African politician is found in writings from Sierra Leone, Ghana, Malawi, and notably, Nigeria”.*

It is, of course, tempting to regard every politician in African fiction as a real person masked and to search for the faces that best fit the masks, but such lines of inquiry seldom lead very far. It would be more profitable to think of the fictional politician as representing not a particular person but a particular type of person, and to search not for individual correspondences with reality but for typological differences in the images presented. In African literature written before independence, it happens that he is usually pictured as a leading nationalist, a man of courage, integrity, and high moral character. Since then, violence appears to be for a great many politicians a weapon for the conquest of power using terror to achieve their aim.

## II- TERROR

The term terror can grant more than one meaning. *Oxford Advanced Learner's Dictionary* (1995:1233) defines terror as an extreme fear or the use of illegal force and brutality to frighten. Put another way, it

is the quality of causing fear in the perspective of silencing people. Accordingly, CharlesTilly(on line) considers terror as

*"A political strategy defined as "asymmetrical deployment of threats and violence against enemies using means that fall outside the forms of political struggle routinely operating within some current regime," and therefore ranges from".*

Indeed, regarding these acceptations on terror, we can assert that all along *Anthills of the Savannah*, cases of terror are perpetuated. The military junta in power resorts to terror as means of preserving their social position. This practice is here led by Sam, His Excellency. The novel reveals that he is intolerant and has no patience with the members of his cabinet. This accounts for his fury and brutality against any sort of insubordination. As evidence, he loses his temper in his relationship with Chris Oriko, the Commissioner for Information when the latter declines his order to go to Abazon in order to persuade his people to vote for the referendum:

*"ut me nobuts, MrOriko! The matter is closed, I said. How many times, for God sake, am I expected to repeat it? Why do you find it so difficult to swallow my ruling on anything?" (1967:1).*

Obviously, this excerpt unveils the president's dictatorial attitude where his orders had to be executed. Oriko, being wize, his reaction didn't delay when he said: *'I'm sorry, Your Excellency. But I have no difficulty swallowing and digesting your rulings.'* Assuredly, Oriko's answer appears like a challenge, a revolt against His Excellency Sam's behavior. According to the narrator, this attitude justifies Sam's fury against Oriko when he(1967:1) explains: *'For a few minute or so the fury of his eyes lay on me. Briefly our eyes had been locked in combat then I lowered mine to the shiny table-top in ceremonial capitulation long silence'*.

From this passage one can read Sam's state of mind with regard to what he considers as a case of humiliation perpetuated by one of the members of his cabinet. His Excellency, through this behavior threatens or frightens the other members of the cabinet who would be tempted to behave like Oriko. MrOriko, is taken as a symbol of resistance against oppression as he could say 'no' where everybody would say 'yes'. It is this behavior that altered his relation with His Excellency. Thus, this attitude considered as revolutionary brings about his destruction.

Another instance of terror is experienced by Ikem. In fact, after being arrested by Sam, he had been killed for denouncing the ruling class evil practices. Furthermore, in search of Chris Oriko known as inopportune for Sam's power, BeatriceOkoh's house was investigated by the police. It happens to believe that *Anthills of the Savannah* is characterized by violence and terror but some cases of arbitraries are also perpetuated.

### III- ARBITRARIES

If we have defined violence as a behavior related to hurt somebody, arbitrary is not so far from it. Indeed, arbitrary is the fact of using power without restriction and without considering others. *Anthills of the savannah* is also a sphere where prevails the state of arbitrariness. Here again this practice is embodied by Sam, His Excellency. The vivid case is where he ordered to prevent Abazon from water despite the drought severing in the country since the village refused to participate to the national referendum he organized in the perspective of making him a president - of - life. The reason for this arbitrariness is given by himself as the narrator puts:

*"Because you said no to the Big Chief he is very angry and has ordered all the water bores-holes they are digging in your area to be closed so that you will know what it means to offend the sun. you will suffer so much that in your next reincarnation you will need no one to tell you to say yes whether the matter is clear to you or not."* (1967:127)

As a matter of fact, this passage expresses Sam's angriness vis-à-vis the people of Abazon. In so doing, Sam His Excellency is leading himself to a destruction. IkemOsodi, the editor of the Government Controlled Newspaper 'The National Gazette' also experiences a case of arbitrariness as he denounces the evils of the ruling class in his different issues. Consequently, he was arrested and killed afterwards because of his subversive attitude revealed through his meetings and lectures at the University of Bassa. We may be tempted to say that IkemOsodi is victim of political intolerance in Africa where such cases of matters are notified. Being aware of his incompetence, His Excellency is suspicious about all the people he considers as a threat for his power. That is why he resorts to arrests and repression so as to silence them. Students of Bassa University were not an exception. Since they protested against the assassination of IkemOsodi, their representatives were victim as evidenced by the following passage:

*"Two jeeploads of mobile police sent to apprehend the President and Secretary of the Union of bungled the arrest; the young men gave them the slip. As if that was not dangerous enough other students began to taunt them as brainless morons". (p.173)*

One can notice the real image of dictatorial regime embodied by the junta in power. And the rage that characterizes the President grows up when Chris Oriko has unveiled through an interview on B.B.C, the government's conspiracy about Ikem's death. The probing of this novel reveals that Chris Oriko was involved in Ikem's regicide and for that he is

wanted. It is that accusation that led him to leave Bassa. Sam, being obsessed by power expresses the desire to eliminate all his opponents and then become alone in the political scene in Bassa. It appears now obvious that such practices in Africa and even elsewhere usually end in assassination.

In front of such circumstances voices are raised in order to smooth the pains of victims under suffering. Like Achebe, Ngugi also sorts out from his silence. Indeed, the situation on the abuse of human rights is well illustrated by Matigari's experience at the prison cells where we are given series of reports of oppression of human freedom. Among the inmates is a student who has also been arrested for asking the provincial commissioner about the running of the country since independence while a teacher is accused of teaching maxism in school. The drunkard has also been arrested for simply being drunk; and of course Matigari has been incarcerated for his search of truth and justice. Indeed all the prison inmates have a common disgust for the situation in which they find themselves and they blame no one but their African leaders. According to them: *Our leaders have hearts as cold as that of pharaoh or even colder than those of the colonialists. They cannot hear the cry of the people* (p.53). The peasant farmer agrees with all these and also says: *It is true that our present leaders have no mercy. First they arrest us for no reason at all, then they bring us to a cell with no toilet facilities* (p.55).

As such, for an African identity, the African intellectuals should align themselves with the struggle of the African masses for a meaningful national ideal, striving for a form of societal organization that will free the manacled spirit and energy of Africans in order to build a new country and sing a new song.

#### IV- ASSASSINATION

The term assassination can be conceived as a murder of any citizen be him a civilian, a military, or a leader. This evil practice can be considered as politicians' cup of tea aiming unquestionably to silence opponents and other citizens in order to maintain or assure the stability of their power. This practice is widely noticed in Chinua Achebe's works in general and in *Anthills of the Savannah* in particular where Ikem Osodi serves as an example.

In fact, as an intellectual Ikem fights to bring change in the country but unfortunately this wasn't appreciated by some other people. That is why he has been assassinated; information reported by Chris Oriko, Commissioner for Information through an interview in B.B.C with their Bassa correspondent as this passage better illustrates:

*"By the third morning the B.B.C which had already broadcast news of Ikem's death carried an interview between their Bassa correspondent and Chris who was described as a key member of the Kangan government*

*and friend of the highly admired and talented poet, IkemOsodi, whose reported death while in police custody had plunged the Military Government of this troubled West African State into deep crisis. In a voice full of emotion but steady and without shrillness Chris had described the official account of Ikem's death as 'patiently false'. How could he be sure of that? Because Ikem was taken from his flat in handcuffs and couldn't have wrenched a gun from his captors. So, you are saying in effect that he was murdered? I am saying that IkemOsodi was brutally murdered in a cold blood by the security officers of this government." (1987:172-173)*

As a matter of fact, this revelation of truth about Ikem's death couldn't be without consequences. It naturally jeopardized his life as the narrator affirms in the following lines:

*"Chris could no longer move freely from one hide out to another because of a large number of army and police road-blocks springing up all over the city.' Furthermore, on page 189 he adds: '... the need for him to move out of Bassa entirely became suddenly urgent." (1967:174)*

Obviously, the dictatorial regime is to eliminate Chris Oriko as the police statement illustrates:

*"Then at six o'clock came a police statement declaring Mr Christopher Oriko, Commissioner for Information wanted by the security officers in connection with the recent coup plot and calling on anyone who had information concerning his whereabouts to contact the nearest police station and warned citizens that concealing information about a coup plotter as serious as failing to report a coup plot or taking part of in a coup plot; and the penalty for each was death."*

We can see from the above passage how Nigerian ruling class manages its conspiracy and intimidates the masses not to hide the wanted. But, as political tensions still grow up in the country, President Sam, like all the dictators will be overthrown by a military coup. He is first kidnapped and killed afterwards. The passage below serves as evidence:

*Anyways, the President done disappear. They no fit find am again. They say unknown persons enter the palace and kidnap Sam (...). Except it appears his Excellency was kidnapped last night and the Chief of Staff has sworn to find him but as meanwhile taken over the reins of the government. (P. 213.)*

Truly, Sam pays the price of the anti-social regime. And the analysis of Nigerian history reveals cases of military as well as civilian regimes overthrown as a result of a coup d'Etat. As an example, the case of General President Murtala Mohamed is enlightening. However, when Chris is informed about the death of His Excellency Sam, he decides to go back to Bassa. Unfortunately, he will be shot and killed while defending a girl ill-treated by a soldier as the following extract tells:

*"Na you de craze,' said Chris. A police officer stealing a lorry-load of bear and then abducting a school girl: 'You are a disgrace to the force'. The other said nothing more. He unsung his gun cocked it, narrowed his eyes while confused voices went up all around some asking Chris to run, others the policeman to put gun away. Chris stood his ground looking straight into man's face daring him to shoot. And he did, point-blank into the chest presented to him. My friend, do you realize you have just shot the Commissioner for Information? Asked a man unsteady on his feet." (P. 215.)*

Actually, with the death of Chris, Sam's vision is fulfilled. Thus, *Anthills of the Savannah* is such a novel rich in cases of assassinations as we have just demonstrated. Above all, there exists also some anti-values such as tribalism that needs to be examined soon.

## V- TRIBALISM

Tribalism has a very adaptive effect in human evolution. Humans are social animals and ill-equipped to live on their own. Thus, tribalism and social bonding help to keep individuals committed to the group, even when personal relations may fray. Socially, divisions between groups fosters specialized interactions with others, based on association: altruism (positive interactions with unrelated members), kin-selectivity (positive interactions with related members) and violence (negative interactions). Thus, groups with a strong sense of unity and identity can benefit from kin selection behaviour such as common property and shared resources. In this connection, the term tribalism can admit several connotations depending on the context.

While some scholars define tribalism as an attitude of associating the members of one's ethnic group and rejecting the members of the other groups, the others believe it to be the state of being organized by, or advocating for, tribes or tribal lifestyles; an extended kin group or clan with a common ancestor, or can also be described as a group with shared interests, lifestyles and habits. The proverb "birds of a feather flock together" describes homophily, the human tendency to form friendship networks with people of similar occupations, interests, and habits.

This practice is frequent in Africa and often viewed as a real scourge, a tool politicians use for the conquest and the consolidation of power. In

Achebe's novels this practice is widely noticed. So, how is tribalism experienced in *Anthills of the Savannah*?

The author denounces the tribal instinct which affects professor Okong, chiefly through the hatred he feels for the members of the delegation of Abazon who want to meet Excellency Sam in order to seek for reconciliation after he has decided to cut water supply in that part of the country. The following passagemakes no secret of Okong's tribal attitude:

*"But your Excellency, you are too generous (...). Too generous by half! Why does every bad thing in this country start in Abazon province? The rebellion was there. They were the only ones whose Leaders of Thought failed to return a clear mandate to your Excellency. I don't want to be seen as tribalist but MrIkemOsodi is causing all this trouble because he is a typical Abazonian". (P. 18.)*

Truly, the above extract unveils Okong's tribal instinct. Through this behavior, Okong wants to gain Sam's sympathy, so that only his people may benefit from Sam's privileges. Furthermore, we come to understand that the people of Abazon's refusal to vote Sam the president-for-life is due to a tribal reason, that is Sam is not a son of Abazon as the following passage illustrates:

*"When we were told two years ago that all kinds of people we had never seen before came running in and out of our villages asking us to say yes. I told my people: we have Osodi in Bassa. If he comes home and tells us that we would say yes, we will do so because he is there as our eye and hear. I said: if what these strange people are telling us is true, Osodi will come or he will write in his paper and our sons will read it and know that it is true. But he did not come to tell us and he did not write in his paper. So we knew that cunning had entered that talk." (1987:126).*

In the above passage Chinua Achebe denounces the election process which according to him, is rooted in tribalism. In the end, Sam his Excellency was not elected president-for-life by Abazonians because tribalism has become a widely spread practice not only in Nigeria but also in other African countries.Moreover, the practice of tribalism is apparent in Chinua Achebe's *A Man of the People* where political leaders do not hesitate to resort to their respective tribes to retrace historical events opposing two different villages or tribes in the perspective of winning elections. After all, the orientations given by Chief Nanga to his constituents during the vote, in this respect, confirm our statement:

*"The elders and councilors of Uria and the whole people, he said, had decided that in the present political fight ranging in the land, they should make it know that they knew one man and one man alone – Chief Nanga. Every man and every woman in Uria and every adult would throw his or her paper for him on the day of election."* (1966:134).

As a matter of fact, the tribal orientation reflected by the above passage ratifies the intensification, by political leaders, of tribalism doubled with hatred in the collective conscience of the citizens. No wonder, the thousands of people lost their lives during the civilian war in Biafra; this even accounts for the tribal antagonism existing between the Ibo, the Haoussa and the Yoruba. There is no doubt that the practice of tribalism has become a continental scourge for it is mentioned here and there. In Petals of Blood for instance, NgugiWaThiong'o also stigmatizes this corrosive practice in Kenya through the character of NderiWa Reina and his managing consortium of German and Greek proprietors. In fact, it is established that these politicians encourage tribalism in order to prevent the other members of different ethnic groups from getting jobs as the following passage better portrays:

*"He observed how the workers disunited: in their talk he could see that they were proud of their linguistic enclaves and clans and regions and tended to see any emergent leadership in terms of how it would help or hinder the allocation of jobs to people of their own clan and language".* (1977:304).

It is proved true that many African leaders resort to tribalism as the best way to preserve power and therefore to enrich themselves, what leads them to snobbery and megalomania, our next concern in this part of work.

## VI- SNOBBERY AND MEGALOMANIA

The term snobbery comes from snob, meaning a person who pays too much respect to social status and wealth, or who shows contempt for people of lower social position. Snobbery is therefore the attitudes or behavior that are characteristic of a snob; that is attitudes of a person who pays too much respect to social position and wealth, admires and initiates blindly overseas' way of living, eating, to distinguish himself from those he considers inferior. On the other word, 'megalomania' can be conceived as a mental disorder, characterized by delusion of grandeur, power and so forth. These evil practices are experienced in African countries and therefore widely criticized by the Achebe in his novels, mainly *Anthills of the Savannah*. We can read it through the character of Sam His Excellency when orders the Central Bank of Kangan to put his image on the nation's

currency: '*The Bank of Kanga was completing plans to put the president's image on the nation's currency*'. This leads us to think that Sam was not at the service of his people helping himself and running after honours.

Additionally, we learn from the novel that he was enchanted by the British style as the following passage confirms: '*he was fascinated by the customs of the English, especially their well-to-do and enjoyed playing at their foibles*'. It is unquestionably true that this extract denotes the snobbery, an attitude mostly found in political leaders. His Excellency Sam busies himself to refurbish his retreat in Abichi since he cherishes living like white men. This can be read from the observation puts by Beatrice in these terms:

*"We got to Abichi village and then the lake at about seven-thirty. Although I had been to the Presidential Retreat twice before it was both in daytime. Going up to it now with the great shimmering expanse of the artificial lake waters stretching eastwards into the advancing darkness on your left and the brightly lit avenue taking you slowly skywards in gigantic circles round and up the ill, on top of which the Presidential Retreat perches like a lighthouse, was a movingly beautiful experience even to a mood as frayed and soured as mine that evening. The rumoured twenty million spent on its refurbishment by the present administration since the overthrow of the civilians who had built it at a cost of forty-five million may still be considered irresponsibly extravagant in our circumstances but..."* (1987:73)

Although called Excellency, this pseudonym was highly contested by many people qualifying him 'arrogant'. Among them we note John Kent and Mad Medico, a white man who finds Sam ridiculous in his behavior when he writes:

*"Yes and I'll be damned if I should ever join your ridiculous Excellency charade. I would sooner be deported!*  
*Sam is even more ridiculous, you know. It's a name that no longer fits the object. But then you have never been a good judge of what fits or doesn't ... which is your great attraction"* (1987:59).

Chinua Achebe is not the only African writer to espouse this notion of snobbery in his literary work. Next to him we can count the Kenyan writer NgugiWaThiog'o who snipes the ethos of ruling class in his country. Indeed, in *Devil on the Cross*, Ngugi (1978:100) evidences this attitude through the character of GitutuWaGataanguru in the following witness:

*"As far as my address, my real home (...) is here at the Gojden Heights, Limorog. I call it my real home (...). It's like my H.Q. but I've got many other houses in Nairobi, Nakuru and Mambassa (...). And as for my car, I normally go about in a chauffeur driven Mercedes Benz 280. But in addition I have a Peugeot 604 and a Range Rover."*

Otherfashion practices exercised by African political leaders are corruption, financial embezzlement, moral depravation and so forth. The probing of *Anthills of the Savannah* reveals the existence of these evils. Financial embezzlement for instance which refers to the money of the state placed in care of an individual, wrongly used to his benefit is largely spread in Nigeria. In *Anthills of the Savannah* Chinua Achebe denounces this practice through the character of His Excellency who wrongly uses the national funds to refurbish his retreat in Abichi village. On page seventy-three the author unfolds the unconcern of Sam to the real problems of the people, he rather prefer to grant important sums of money for the refurbishment of his retreat than solve the problem of water in Abazon province.

Moreover, in *A Man of the People*, the narrator reports the being of this practice through the cabinet members and denounces a financial scandal in these terms:

*"The first thing critics tell you about our ministers' official residences is that each has seven bedrooms and seven bathrooms for every day of the week. All I can say is that on that first night there was no room in my mind for criticism. I was simply hypnotized by the luxury of the great suit assigned to me." (p. 36-37.)*

Corruption on its side stands for a dishonest practice and a willing to use his position of power to his own advantage. It is also a bribery which derives from bribe, meaning anything, especially money given to a person or a group of persons in order to get a favour in return. Talking of Nigeria, Oladele Taiwo (1967:141) contends: *'bribery takes different forms ranging from a cigarette to hundreds of pounds, depending on what is wanted. The servant is involved in it as his master.'* In Nigeria, political leaders resort to corruption since they have a slogan that *this practice is not only the apanage of Africans*. This leads Professor Thomas Melone to write:

*« La corruption dissent-ils, ce ne sont pas les africains qui l'ont inventée. Elle est aussi vieille que l'administration coloniale. C'est désormais aux africains de se servir à ceux qui sont au pouvoir d'abord ; à chacun son tour ». (1973 :296)*

The ruling class uses this practice in order to perpetuate their power and keep the masses under their control. Chinua Achebe denounces another practice known as moral depravation. In *Anthills of the Savannah*,

it is practiced by intellectual elite as well as the military junta. The vivid case is that of DrOfe who conditions his surgical intervention on a sick family as the following passage stipulates:

*"All witnesses spoke of the man's screams which filled the men's ward and could be heard as far as away as the Emergency Room at the hospital gate. They spoke of the nurses unable to shut him up and leaving the ward for hours on end to get a little peace somewhere else. Three nurses spoke of their efforts to call DrOfe on the telephone and his threats of disciplinary action against them if they continued disturbing him at home and of his instructions to give the man yet another shot of morphia."*  
(1987:51)

This extract truly unveils the moral depravation doctors bathe in, in Nigeria and elsewhere as *Anthills of the Savannah* is about post-colonial Africa. DrOfe's attitude resembles the behavior doctors and nurses show in today African hospital institutes. Indeed, DrOfe epitomizes sadism since he threatens the three nurses who call him of disciplinary sanctions. Indeed, this practice has been the common point of many characters all along *Anthills of the Savannah*. His Excellency is counted among them and this appetite is noticed when he expresses the longing to go to bed with Beatrice, the Commissioner of Information's girlfriend as she herself puts:

*"Then suddenly I hear my name. Beatrice, come and sit here by me, he ordered patting the sofa on the other side of him. African Chiefs are always polygamists. Naturally, this was greeted with an explosion of laughter. He seemed a little tipsy to me. Polygamy is for Africa what monotony is for Europe."* (1987:79).

Arguably, post-colonialism is sometimes assumed to refer to "after colonialism" or "after-independence" describing the wide range of social, cultural and political events arising specifically from the decline or fall of European colonialism that took place after World War II. It expresses the opposite idea of colonialism. Hence, post-colonial literature is a consequence of literature, and post-colonial writers usually write about how their rich native cultures were destroyed under the power of imperialism. Chinua Achebe's *Anthills of the Savannah* is not an exception. As a matter of fact, this analysis has revealed that Achebe is talking about the issue of power in the novel. And it should be noted that power without a responsibility is an abuse of power. It is this abuse of power Achebe is much concerned about.

## CONCLUSION

It would make sense to confess that *Anthills of the Savannah* is a chronicle of continuous struggle by the people to overcome a history of suffering brought about by bad government. A typical confirmation of this fact is that the novel begins with a coup and ends with another coup. However, the sad reality is that every regime in Africa, military or civilian comes with its own oppressive mechanism and the people continue to suffer. Therefore the struggle to overcome a history of suffering is a continuous process.

Definitely, the deaths of Major Sam, Ikem and Chris in *Anthills of the Savannah* will not change anything. From this, we can also deduce that the death or exit of one oppressive military dictator in Africa does not in any way eradicate or assuage suffering but rather, it is an entrance of another dictator who comes with his cohorts to perpetrate more sufferings. And, the exploration of this novel through dictatorship and ethos of the ruling class has unveiled the evils committed by leaders in the exercise of their power.

## REFERENCES

- Abrams, M. H. 1971. *A Glossary of Literature Terms*. Macmillan, New-York.  
Achebe, Chinua. 1958. *Things Fall Apart*. Heinemann, London.  
- 1960. *No Longer at Ease*. Heinemann Educational, London.  
- 1964. *Arrow of God*. Anchor Books, New-York.  
- 1967. *A Man of the People*. Anchor Pub, New-York.  
- 1987. *Anthills of the Savannah*. Doubleday, New-York  
Alioun, Fantouré. 1972. *Cercle de tropiques*. Présence africaine.  
Crowther, Jonathan. 1995. *Oxford Advanced Learner's Dictionary*. Oxford: Oxford University Press.  
Lindfors, Bernth. 1994. *Comparative Approaches to African Literature*. Amsterdam, Atlanta, GA.  
Melone, Thomas. 1973. *Chinua Achebe et la tragédie de l'histoire*. Paris, Présenceafricaine.  
NgugiWaThiong'o. 1977. *Petals of Blood*. London, Heinemann.  
- 1987. *Matigari*. London, Heinemann.  
- 1998. *Devil on the Cross*. London, Heinemann.  
Oladele, Taiwo. 1967. *An Introduction to West African Literature*. London, Thomas Nelson.  
Tilly, Charles. 2004. Social Boundary Mechanisms. (on line)  
Ulogu, Ngozi Dora. "Conflict of interests: Beatrice playing the role of a mediator in Chinua Achebe's *Anthills of the Savannah*". Vol.8 No.1, April 2018; p.44 – 51, (ISSN: 2276-8645).

## **Psychologie**

---

## ETUDE DES FACTEURS DE STRESS EN INSTITUTION HOSPITALIERE ET LEURS EFFETS SUR LA MOTIVATION AU TRAVAIL DU PERSONNEL

Jean-Baptiste BOULINGUI,

Maitre de Recherche au Département  
de Sociologie-Anthropologie-Psychologie  
Institut de Recherche en Sciences Humaines  
(IRSH)/Cenarest/Libreville-Gabon

### RESUME

Cette étude se situe dans le prolongement des travaux menés sur le stress, en milieu médical, notamment chez les infirmiers (Verquerre & Rusinek-Nisot, 1998) et chez les médecins généralistes (Van Daele, 2000 ; Vidal, Gleizes & Rasavet, 2000) et s'appuie sur la problématique suivant laquelle les personnels de santé en milieu hospitalier, notamment les personnels soignants, dans l'exercice de leur fonction, sont confrontés souvent à de contraintes multiples dans leur lutte sans répit contre la souffrance et la maladie chez les patients dont ils ont la charge.

L'objectif ici est donc de montrer que le stress ressenti, en milieu hospitalier, est susceptible d'influencer négativement l'organisation de la vie hors travail du personnel féminin, notamment les sages-femmes ( $n= 36$ ), exerçant dans les hôpitaux publics. Les résultats obtenus grâce aux diverses techniques statistiques utilisées (statistique descriptive, analyse corrélationnelle, régression multiple), indiquent que ces dernières, dans leur vie hors travail, focalisent leur satisfaction principalement autour des relations amicales. Par contre, elles paraissent très stressées, dans le cadre de leur travail. Mais, cet état de stress a peu d'influence sur le déroulement des activités extra-professionnelles. Cela peut s'expliquer par l'organisation sociale de notre environnement basée sur la solidarité, l'entraide, l'esprit de communauté, etc. ; ce qui peut avoir pour conséquence, l'atténuation du stress ressenti au travail.

En définitive, cette étude suggère que, dans sa prévention ou sa thérapie, le stress ne peut être traité de manière isolée et que c'est l'ensemble de la personnalité de l'individu qu'il faut prendre en compte et préconise ainsi la nécessité de mêler des méthodes cliniques d'intervention orientées vers des individus, avec des mesures ergonomiques et organisationnelles orientées vers la situation de travail où l'hôpital est vu comme un système.

**Mots-clés :** stress professionnel, vie hors travail, sages-femmes, hôpitaux publics.

### ABSTRACT

This study is an extension of the work done on stress, in medical settings, particularly among nurses (Verquerre & Rusinek-Nisot, 1998) and for general practitioners (Van Daele, 2000; Vidal, Gleizes & Rasavet, 2000) and relies on the following issues which hospital health workers, including health care workers, in the exercise of their function, are often faced with many constraints in their constant struggle against suffering and disease in patients they are responsible.

The aim here is therefore to show that the perceived stress, hospital, is likely to affect the organization of life outside work of female staff, including midwives ( $n = 36$ ), working in hospitals public. The results achieved through the various techniques used statistics (descriptive statistics, correlational analysis, multiple regression) indicate that these, in their lives outside work, focus their satisfaction mainly around friendly relations. By cons,

they seem very stressed, as part of their work. But this state of stress has little influence on the conduct of non-work activities. This can be explained by the social organization of our environment based on solidarity, mutual aid, community spirit, etc. ; which may result in the attenuation of stress experienced at work.

Ultimately, this study suggests that in its prevention or its therapy, stress can not be treated in isolation and that's the whole personality of the individual to be taken into account and thus advocates need to mix clinical intervention methods geared towards individuals, with ergonomic and organizational measures oriented work situation where the hospital is seen as a system.

**Keywords:** work stress, life outside work, midwives, public hospitals

## INTRODUCTION

L'étude du stress professionnel et son incidence sur la vie des employés suscite un intérêt particulier dans le domaine des sciences sociales. Dans cette optique, notons que si en psychologie, le stress est utilisé pour évoquer les multiples difficultés auxquelles l'individu a du mal à faire face et les moyens dont il dispose pour gérer ses problèmes, il semble par contre que le stress au travail désigne le stress provoqué par des agents stressants qui appartiennent au monde du travail (Kahn & Byosiere, 1992 ; Ponnelle & Vaxvanoghou, 2000).

En effet, le stress au travail est reconnu partout dans le monde comme un problème majeur pour la santé des travailleurs et celle de l'organisation qui les emploie. De ce fait, il est indéniable que les travailleurs stressés sont plus exposés que d'autres aux risques d'être en mauvaise santé, peu motivés, moins productifs, etc. (Gaussin, Karnas & Sporcq, 1998). Les employeurs ne peuvent généralement pas protéger les travailleurs contre le stress extra-professionnel, mais ils peuvent les protéger contre le stress qui survient au travail.

Dans cet ordre d'idées, Renaud (1996, cité par Lancry & Ponnelle, 2004, p. 285), insiste sur l'idée qu'on croit généralement que le travail ne présente pas de danger pour la santé de l'homme, à l'exception évidemment de l'exposition à des agents pathogènes, aux cadences excessives ou encore aux accidents. C'est ce qui, du reste, justifie ce proverbe : « le travail, c'est la santé ». Mais, avec l'avancement de la recherche on commence à introduire des nuances. Car, d'après cet auteur, nous pouvons saisir aujourd'hui des problèmes de santé au travail qui ne se posent plus seulement en termes d'accidents ou d'expositions aux agents pathogènes mettant en danger la santé physique de l'opérateur, mais plutôt en termes de maux psychologiques. Notons que par maux psychologiques, il faut entendre toute maladie occasionnée par la situation de travail susceptible d'affecter la santé mentale et physique de l'employé à court ou long terme. Partant de cette définition, il est donc possible d'envisager le stress professionnel comme l'un de ces maux (Loiselle, Roger, Dussault & Deaudelin, 2000).

Pour leur part, des auteurs tels que Selye (1979), Lazarus et Folkman (1984), Thoits (1991) considèrent le stress comme un processus d'adaptation tant biologique que psychologique de l'individu à son environnement, quand ce dernier devient contraignant. De ce point de vue, le stress serait une réaction de l'organisme en vue de s'adapter aux menaces et aux contraintes de notre environnement. A cet égard, il importe de noter toutefois que le stress peut devenir nocif, s'il est activé à un niveau très élevé et aussi s'il est répété sans possibilité de récupération. Cet aspect de réaction de stress provoque un épuisement professionnel ou *burn-out* chez l'individu (Canoui, 1996).

En considérant ce qui précède, nous étudions ce phénomène de stress chez les sages-femmes gabonaises des hôpitaux publics qui sont soumises à un travail assez délicat : celui de prendre en charge les femmes enceintes jusqu'à leur accouchement. Cela, bien-entendu, entraîne une charge de travail très élevée.

L'objectif de cette étude est donc de montrer que le stress ressenti, en milieu hospitalier par les sages-femmes, affecte la motivation au travail et peuvent également altérer la santé des travailleurs à travers les maladies professionnelles. Nous avons pu observer chez ce personnel des symptômes de pathologie organique (fatigue, les troubles du sommeil, une perte de concentration, les douleurs de dos et une faible implication dans leur travail). Ensuite, les conséquences du stress peuvent aussi agir sur l'organisation de l'Institution, puisqu'on a également observé chez le même personnel, une élévation du taux d'absentéisme, des demandes d'affectation, une augmentation du taux d'accident, des plaintes des patients, une mauvaise image de l'Institution, une dégradation de la qualité de la prise en charge et du travail en général.

De ce fait, il revient aux responsables de l'Institution hospitalière de mettre un accent sur l'étude de la problématique du stress au travail et d'élaborer des stratégies de prévention des risques psychosociaux, des risques physiques, chimiques et biologiques qui peuvent avoir un effet sur la santé et le bien-être du personnel. La prévention du stress ne peut se réaliser sans faire au préalable un état des lieux au niveau de l'institution, afin d'identifier les facteurs susceptibles de générer le stress.

Notre étude s'inscrit dans ce contexte. L'objectif ici sera donc d'identifier et de décrire les facteurs générateurs de stress, de manière à voir si leurs effets sont susceptibles d'influencer significativement la motivation du personnel du Centre National de Gérontologie/Gériatrie (CNGG).

Dans cette optique, soulignons que le stress a fait l'objet de plusieurs études, à l'instar de celle réalisée par El Hassan Belarif (2004) qui se propose de faire un état des lieux des facteurs organisationnels du stress professionnel des infirmiers et infirmières du Centre Hospitalier Provincial de Béni Mellal, au Maroc. Ainsi, une enquête menée par questionnaire auto-administré, auprès de 105 infirmières et infirmiers au niveau des services cliniques dudit Centre Hospitalier, a été élaboré. Le taux de

réponses est de 70%. Un entretien a également eu lieu avec 14 personnes impliquées dans la gestion au niveau de ce centre comme complément à cette enquête. 65% des infirmiers(ères) ont déclaré qu'ils sont stressés par leur travail. Les résultats de cette étude ont confirmé l'existence, à des proportions variables, des facteurs de stress professionnel chez les infirmières et infirmiers. La plupart de ces facteurs sont liés au management. On peut citer entre autres : les mauvaises conditions de travail, l'insuffisance de matériel, La surcharge de travail, la mauvaise répartition des tâches, l'insuffisance d'autonomie dans le travail, la faible implication des infirmiers (ères) à la prise de décision, l'inexistence de formation continue au niveau de l'hôpital, le climat social tendu, le faible soutien de la part de la hiérarchie.

Au regard de cette étude, il est sans contexte que le stress professionnel en milieu médical est une réalité ; le malaise ressenti et exprimé par les professionnels de santé suscite l'intérêt de mener nécessairement des études épidémiologiques dans ce domaine et d'institutionnaliser une stratégie nationale de prévention.

En considérant ce qui précède, le but de notre travail est d'étudier le lien entre les facteurs de stress et la motivation au travail. Nous allons ainsi de l'hypothèse générale selon laquelle *les facteurs de stress vont varier en fonction des différentes formes de motivation au travail*.

Cette étude se situe donc dans le prolongement des travaux menés sur le stress, en milieu médical, notamment chez les infirmiers (Verquerre & Rusinek-Nisot, 1998) et chez les médecins généralistes (Van Daele, 2000 ; Vidal, Gleizes & Rasavet, 2000). Quant à sa structuration, nous allons d'abord présenter la revue de la littérature et la problématique. Ensuite, nous indiquerons la méthodologie, les résultats et une discussion de notre analyse, avant de conclure.

## I- REVUE DE LA LITTERATURE

Le stress a d'abord été considéré comme une réponse physiologique de l'organisme à divers agents stressants (Selye, 1974 ; 1979) ; mais, ce modèle mécaniste et linéaire du stress est apparu rapidement insuffisant pour expliquer l'ensemble des phénomènes observés. Progressivement, les processus mis en jeu dans le stress sont apparus comporter non seulement des aspects physiologiques, mais aussi des aspects affectifs et cognitifs (Boussougou-Moussavou, 1997 ; Hellemans & Karnas, 2000). En effet, le stress est aujourd'hui défini comme une transaction individu-environnement dans laquelle l'activité du sujet dans le domaine perceptivo-cognitif devient essentielle (Lazarus & Folkman, 1984 ; Peltezer, 1997). Envisagé dans les premières définitions du stress comme l'objet passif d'une agression, l'individu est aujourd'hui considéré comme un sujet actif qui joue un rôle dans l'évaluation cognitive de la situation génératrice de stress tout comme les stratégies qu'il va mettre en œuvre pour s'adapter à la situation rencontrée (Dianne-Proulx & Boulard, 1998).

A ce titre, il est important de noter que l'approche du thème stress a fait l'objet d'un nombre impressionnant de textes dans la littérature qui ont permis de le cerner sous ses multiples facettes (cf. par exemple Gaussion, Karnas & Sporcq, 1998 ; Caruso, 2000 ; Davezies, 2001 ; De Keyser & Hansez, 2002). Mais, nous nous plaçons ici du point de vue de stress au travail ou stress professionnel. Pour ce faire, nous partons de l'idée qu'il est généralement admis que l'activité professionnelle et le monde du travail peuvent être générateurs de stress et il existe probablement des professions qui, plus que d'autres, le suscitent. Le stress professionnel est donc une réalité à laquelle les travailleurs sont de plus en plus souvent confrontés (cf. par exemple Vallée, 2003). Le milieu médical n'échappe pas à ce constat. Ainsi, dans ce milieu qui intéresse la présente étude, de nombreux travaux ont souligné l'existence de différentes sources de stress : la surcharge de travail, les relations avec les patients, la confrontation à la mort et à la souffrance, les prises de décision sous incertitude, etc. (Gadbois, 1981 ; Orozco, 1993 ; Van Daele, 2000). Il faut, par ailleurs, signaler que la plupart des études se focalisent surtout sur les causes du stress dans la pratique médicale, parfois sur les conséquences : irritabilité, dépression, consommation d'alcool et de drogue, suicide, etc. (Ponnelle & Vaxvanogh, 2000 ; Van Daele, 2000). Les variables qui médiatisent la relation entre le personnel médical et les situations génératrices de stress, ont été moins souvent abordées (Myerson, 1990 ; Hobbs, 1994). Or, nous savons aujourd'hui que le stress ne peut être dissocié de ces variables.

Par ailleurs, il faut noter que la relation patient-malade et la responsabilité du personnel soignant face aux malades, l'incertitude des situations à affronter et leur caractère imprévisible sont évidemment des sources de stress (Stora, 1991 ; Verquerre & Rusinek-Nisot, 1998). D'autre part, la nature des horaires peut accentuer l'influence de ces éléments, tout comme la surcharge de travail. De ce point de vue, il semble qu'en milieu hospitalier, la prédisposition du personnel soignant et des autres professionnels au stress est omniprésente du fait de la spécificité de l'organisation hospitalière, notamment : l'existence de plusieurs intervenants dans la mission de soins (médecins, infirmiers, techniciens, etc.) obligés de travailler en équipe, afin d'accomplir convenablement ladite mission ; l'imprévisibilité : on ne peut pas prédire le genre de patients qu'on va recevoir et peut-être même l'évolution de leur état (le risque zéro n'existe pas) ; l'obligation d'assurer la permanence 24 heures sur 24 ; la responsabilité des vies humaines nécessitant toujours un esprit éveillé, une concentration et une parfaite maîtrise des actes techniques ; la confrontation avec la souffrance et la mort et ce qu'elles posent comme difficultés de réponses psychologiques chez les soignants (Dionne-Proulx & Boulard, 1998)

Donc, dans la genèse du stress, l'activité professionnelle peut jouer un rôle important et c'est la raison pour laquelle cette étude se réalise sur des sages-femmes qui exercent une profession considérée comme exposée au stress. En effet, le contact permanent avec la souffrance, la maladie, la

mort des mères et nouveaux-nés pendant ou après l'accouchement, etc. constituent le plus grand facteur de stress pour ces sages-femmes.

Etant donné que cette étude s'inscrit dans le prolongement des recherches réalisées en milieu médical, comme nous l'avons souligné plus haut, nous allons de ce fait résumer l'essentiel de quelques-unes de ces recherches.

C'est ainsi que Verquerre et Rusinek-Nisot (1998) ont mené une étude sur le stress chez les infirmiers, en France. L'hypothèse générale qui a guidé la réalisation de cette étude est que les individus éprouvent le besoin de contrôler leur environnement et l'absence de ce contrôle provoquent des conséquences néfastes pour le sujet dans la transaction individu-environnement et peut être génératrice de stress. Donc, la perception de perdre le contrôle de son environnement est fortement associée au stress. La population était composée de 97 sujets : 81 infirmières et 16 infirmiers appartenant à différents services du Centre Hospitalier universitaire de Lille. Deux mesures du stress ont été effectuées : une mesure des manifestations physiologiques du stress comportant 13 énoncés notés en quatre points (*alpha de Cronbach= 0,78*) et une mesure du stress perçu (Echelle de stress perçu de Cohen, Kamarket & Mermelstein, 1983, cité par Verquerre et Rusinek-Nisot, 1998, p. 63) concernant 10 énoncés évalués sur une échelle en cinq points. Deux mesures en rapport avec le sentiment de contrôle ont été réalisées, l'une concernant la dimension externalité-internalité (Echelle française de locus de contrôle de Dubois, 1985 cité par Verquerre et Rusinek-Nisot, 1998, p. 64) avec 28 énoncés et l'autre la perception du contrôle des situations professionnelles (Questionnaire de Perception de Contrôle en Situation de Travail de Pittersen, 1980 cité par Verquerre et Rusinek-Nisot, 1998, p. 64) avec 27 énoncés ; le format des réponses est en cinq points. Deux autres mesures concernent l'estime de soi (Echelle de Hartley, 1980 cité par Verquerre et Rusinek-Nisot, 1998, p. 66) avec 50 énoncés et la satisfaction au travail (*Minnesota Questionnaire Satisfaction*) comportant 20 aspects de l'emploi. Les résultats auxquels sont parvenus les auteurs confirment les hypothèses opérationnelles émises. En effet, les manifestations physiologiques du stress et le stress subjectif (ou perçu) sont liés de manière négative à l'internalité, tout comme les manifestations physiologiques du stress au sentiment de contrôler son environnement professionnel. La satisfaction au travail est fortement liée au sentiment de contrôler son environnement de travail. L'estime de soi est fortement associée aux manifestations physiologiques du stress, au stress subjectif, à l'internalité et de manière plus faible à la satisfaction au travail.

Donc, conformément à la problématique générale de cette étude, le sentiment de ne pouvoir contrôler son environnement est associé au stress. Cependant, les auteurs font observer, à cet égard, que les résultats ne peuvent pourtant être généralisés à d'autres professions et des études comparatives paraissent nécessaires. Car, selon eux, même si l'hypothèse d'une somatisation des difficultés rencontrées dans le monde du travail peut être formulée, le stress psychologique des sujets ne semble pas lié de

manière majeure aux événements de la vie professionnelle. Néanmoins dans les résultats observés, le caractère particulier de la profession d'infirmier est peut-être à prendre en compte, car elle implique de manière particulière l'engagement personnel des sujets et favorise peut-être ainsi le rôle des variables psychologiques dans la genèse du stress. Autrement dit, le stress, aussi bien en ce qui concerne ses manifestations physiologiques que sa perception psychologique, serait surtout lié à des variables psychologiques comme l'internalité et l'estime de soi. Ce phénomène peut être lié à la nature de l'activité professionnelle de l'infirmier qui oblige à une forte implication et à un engagement personnel important mobilisant l'ensemble de la personnalité du sujet. Il peut être aussi causé par la mesure du stress réalisée qui envisagerait le stress sur un plan général et non pas le stress lié de manière directe à l'activité professionnelle. Rien n'indique que les processus soient identiques d'une profession à l'autre et les résultats observés seront comparés avec ceux observés auprès d'autres professions.

Dans le même esprit, Van Daele (2000) a, pour sa part, utilisé l'approche transactionnelle de Lazarus et Folkman (1984) pour étudier le stress dans le contexte médical. Dans ce modèle, le stress apparaît comme le résultat de la relation entre l'individu et l'environnement. Deux médiateurs interviennent dans cette relation : le processus d'évaluation cognitive (perception) et les stratégies d'ajustement. En adoptant ce modèle, Van Daele a étudié le stress chez les médecins généralistes. Deux questions principales ont sous-tendues cette étude : quelles sont les variables issues du modèle qui président le mieux au niveau de stress des médecins généralistes ? Et quelles sont les relations entre ces variables ? Les objectifs visés dans cette étude consistent à scruter chez les médecins généralistes l'influence des caractéristiques des situations et des perceptions individuelles qui y sont attachées sur la mise en œuvre des différentes stratégies d'ajustement et finalement, sur le niveau de stress ressenti. Plusieurs questions ont orienté cette étude : les médecins généralistes sont-ils stressés ? De quelle manière ? Quelles sont les situations qu'ils perçoivent comme stressantes ? Quelles sont les variables qui président le mieux au niveau de stress ressenti chez les médecins généralistes issues du modèle transactionnel ? Quelles sont les relations que ces variables entretiennent entre elles ? Le recueil des données s'est effectué à l'aide d'un questionnaire auprès de 500 médecins généralistes dont 110 hommes et 32 femmes. La moyenne d'âge est de 42 ans. Le questionnaire a été envoyé à 500 médecins généralistes : 172 renvoyés, 142 exploitables dont 110 hommes et 32 femmes, d'une moyenne d'âge de 42 ans. Les résultats auxquels est parvenu l'auteur montrent clairement une configuration des variables différentes pour les hauts et bas niveaux de stress. En d'autres termes, il semble exister des profils particuliers des médecins, selon le niveau de stress qui les caractérise. Par ailleurs, sur la base des notes brutes obtenues au Ministère de la santé publique (M.S.P.), on constate une grande variabilité interindividuelle. Autrement dit, certains médecins s'auto-évaluent comme très stressés, les situations que les

médecins généralistes considèrent comme stressantes sont également très variées.

En conclusion, cette étude a montré qu'il existe dans l'échantillon des profils particuliers des médecins, selon le niveau de stress qui les caractérise. Ces profils sont liés à des variables personnelles et environnementales différentes, ainsi qu'à un processus d'évaluation cognitive et à des stratégies d'ajustements différentes. Les médecins les plus stressés sont ceux qui font le plus des gardes. Les raisons pour lesquelles les gardes contribuent à éléver le niveau de stress, c'est le fait qu'ils se confrontent avec des patients exigeants et agressifs. Par ailleurs, les femmes sont plus stressées que les hommes. Elles sont plus jeunes et donc moins expérimentées et vivent plus seules (en dehors du couple). Ceci peut engendrer une plus grande vulnérabilité aux situations stressantes.

L'étude réalisée par Vidal, Gleizes et Rasavet (2000) s'inscrit dans le même registre. En effet, **cette étude a pour objectif de faire le point sur les sources de stress professionnel du médecin généraliste français et de dégager quelques pistes de réflexion pour y faire face. Du point de vue méthodologique**, l'étude s'appuie sur une revue de la littérature étrangère et sur le travail de thèse entrepris sous la direction de Vidal, Gleizes et Rasavet, cherchant à évaluer le stress professionnel perçu chez le médecin généraliste et d'en préciser les causes, en Haute Garonne et à Paris, au printemps (2000).

**Les résultats de cette étude montrent que** 10% des médecins rapportent un stress important, 50% notent des réactions de stress fréquentes ou très fréquentes liées au travail. Le score moyen de stress des médecins généralistes, que ce soit en France ou à l'étranger est significativement plus important que celui de la population générale. **Trois causes essentielles ont été identifiées à cet effet :** 1) la perturbation de la vie privée par le travail est la première cause de stress. La surcharge de travail ne peut se faire qu'au détriment de la vie personnelle du médecin. La disponibilité permanente attendue du médecin peut amener à un sentiment de culpabilité à "dire non". Refuser des demandes cependant excessives ou mal venues, est vécu comme un échec. Ce sentiment de culpabilité peut s'étendre à la famille et en particulier aux enfants dont les demandes sont parfois, sinon souvent, négligées au détriment de l'action professionnelle ; 2) les contraintes administratives et financières en deuxième lieu, sont des notions peu abordées au cours des études médicales : les médecins ont mal intégré ces aspects dans leur bagage professionnel. Ces contraintes sont vécues comme très perturbatrices de la vie professionnelle ; ce que corroborent les études étrangères. Les médecins sont mal préparés et peu disposés vis-à-vis de la gestion administrative, perçue comme trop consommatrice d'un temps qui serait mieux utilisé au soin et à la disponibilité due aux patients. Dans ce domaine, l'arrivée de l'informatique ne semble pas avoir allégé la charge administrative et paperassière de l'entreprise médicale. De même, le niveau faible de rémunération comparé aux autres professions libérales,

l'augmentation des charges d'exploitation des cabinets médicaux, la stagnation des rémunérations et donc la baisse des revenus des médecins, sont une source de préoccupation, en particulier pour les médecins les plus anciens. La rémunération du médecin est symbolique de sa valorisation par la société, mais le lien entre l'argent et la pratique médicale est parfois vécu comme problématique ; 3) les demandes de l'entourage du patient viennent en troisième position dans les causes de stress alléguées par les médecins généralistes. Intervient aussi la notion de temps consacré à d'autres personnes qu'au malade lui-même, avec la crainte de trahir le secret professionnel, alors que des explications sont légitimes pour la prise en charge par l'entourage proche des patients. Cette contrainte n'est pas retrouvée dans la littérature étrangère et peut sembler spécifique à la médecine française.

Selon ces auteurs, sur le plan familial, 19% des médecins déclarent des désordres dans leur couple et 18% des perturbations émotionnelles. Il y a peu d'études portant sur la répercussion du stress sur les enfants des médecins, mais elle n'est pas négligeable. Sur le plan individuel, nous avons les conséquences pathologiques du stress qui sont connues : suicides, perturbations mentales, utilisation de drogue, d'alcool, mais aussi fatigue importante, irritabilité, colère, sentiment d'être débordé ou accablé, manque de concentration et de résistance aux changements. Près de la moitié des médecins souffrent d'anxiété modérée ou sévère. Le niveau de stress est peu différent, selon les régions d'exercice bien que les conditions de travail soient très dissemblables. Les causes de stress apparaissent comparables.

## II- PROBLEMATIQUE

La revue de la littérature qui vient d'être présentée montre que les personnels de santé en milieu hospitalier, notamment les personnels soignants, sont confrontés souvent à de contraintes multiples dans leur lutte sans répit contre la souffrance et la maladie chez les patients dont ils ont la charge. Ils peuvent ainsi être soumis à des contraintes physiques de travail importantes et aussi à des contraintes mentales croissantes dans l'exercice de leur fonction. Toutes ces contraintes peuvent entraîner une atteinte à leur santé physique et mentale, lorsque les conditions de travail sont défavorables et mener au stress au travail dont la manifestation extrême est le syndrome d'épuisement professionnel ou *Burn-out* (Canoui, 1996 ; Dionne-Proulx & Boulard, 1998 ; Verquerre & Rusinek-Nisot, 1998 ; Van Daele, 2000 ; Vidal, Gleizes & Rasavet, 2000 ; Lancry & Ponnelle, 2004).

Outre les conséquences sur la santé des individus, le stress en milieu de travail entraînerait aussi des conséquences sur l'organisation des activités liées à la vie hors travail (tâches ménagères, soins et éducation des enfants, vie de couple, affiliation à des associations diverses, fréquentations familiales et amicales, loisirs, etc.). Une évaluation a d'ailleurs été faite par Gadbois (1981) dans une étude sur le travail de nuit

et les modes de gestion des contraintes de ce travail au plan de la famille chez le personnel soignant féminin des hôpitaux. En effet, l'analyse de qui est vécu par ce personnel, en dehors du temps de travail, montre que les exigences sociales des activités extra-professionnelles tendent à prendre partiellement le pas sur les conditions optimales de récupération du déficit du sommeil ; le sommeil diurne qui suit la nuit de travail est comprimé (4 heures 30 en moyenne dans un système de nuit de travail, 6 heures 20 dans un système de 4 nuits de repos). Ce sommeil est quelque fois pris en deux fois, afin de permettre à la femme de faire face à certaines contraintes familiales (repas de midi, par exemple) ; son début est pour les mêmes raisons retardé : la femme rentrée à 7 heures 30 chez elle, se couche seulement à 8 heures 30, une fois ses enfants partis à l'école.

L'étude montre également que la vie sociale de ces femmes (invitations familiales ou amicales, vie associative, sorties...) est plus restreinte si on la compare à un groupe de référence du personnel de jour. Les effets du travail de nuit se répercutent, par ailleurs, sur les autres membres de la cellule familiale : « le père, obligé d'assumer un certain nombre de fonctions classiquement remplies par la mère (repas du soir, coucher des enfants) voit aussi sa vie sociale diminuée (p. 451) ». Il y a aussi le fait que les travailleurs de nuit tendent à solliciter de leurs enfants un apprentissage plus précoce de l'autonomie, amenés à supporter les effets des contraintes qui empêchent leurs mères de leur fournir certains types d'aide habituellement reçus par les enfants de leur âge.

La présente étude s'inscrit dans ce contexte et se propose, dans une optique de relation vie au travail-vie hors travail, de mettre en exergue l'influence du stress professionnel sur l'organisation des activités extra-professionnelles, chez les sages-femmes au niveau des hôpitaux publics, étant donné qu'au Gabon aucune recherche n'a été jusqu'à présent effectuée sur cette thématique. En d'autres termes, il s'agit de comprendre le risque qu'induit le stress professionnel des sages-femmes des hôpitaux publics, quant à l'organisation de leur vie hors travail.

En effet, nous pensons que la profession de sage-femme est particulièrement exposée au stress. Bien entendu cette profession recouvre des réalités diverses, mais il semble néanmoins possible de recenser un certain nombre de facteurs qui la caractérisent et qui sont susceptibles de générer le stress. La sage-femme prescrit et effectue les examens nécessaires à la surveillance de la grossesse normale. Elle anime des séances de préparation à la naissance : relaxation, sophrologie, yoga. Responsable du déroulement de l'accouchement, elle pose le diagnostic du début du travail, dont elle suit l'évolution, et aide la future mère jusqu'à sa délivrance. Son activité ne se limite pas à des gestes techniques, son rôle est également d'ordre relationnel. Elle doit savoir expliquer ce qui va se passer, rassurer la mère, associer le père à ce moment important ; aidée des technologies de pointe (monitoring, échographies), elle assure toute seule les trois quarts des accouchements. Lorsque des complications surviennent, elle doit savoir apprécier la situation et agir très vite, en faisant appel au gynécologue obstétricien ou au chirurgien. Après

l'accouchement, la sage-femme s'occupe du nouveau-né, vérifie qu'il est en bonne santé et accomplit des gestes de réanimation si nécessaire. Elle surveille également le rétablissement de la mère et lui donne des indications sur l'allaitement et l'hygiène du bébé. Il s'agit d'une profession médicale à part entière, qui comporte de lourdes responsabilités. Les conditions de travail sont souvent très dures : horaires irréguliers, gardes de nuit, stress, etc. Une grande résistance à la fatigue physique et nerveuse est nécessaire pour exercer ce métier.

Soulignons par ailleurs que la plupart des sages-femmes travaillent dans les hôpitaux ou les cliniques privées. Quelques-unes d'entre elles exercent en libéral, ou bien dans des centres de protection maternelle et infantile (PMI) ou des centres de planification familiale ; elles ont alors un rôle axé davantage sur la prévention et la pédagogie.

Au terme de l'énoncé de cette problématique, on peut retenir que le risque de stress professionnel chez les infirmiers résulte de la combinaison de multiples facteurs défavorables dont les conditions de travail. Quels peuvent alors être les répercussions de ce stress professionnel sur la leur motivation au travail ? Aussi, le stress généré par les contraintes du travail hospitalier n'affecte-t-il pas négativement la motivation au travail du personnel hospitalier ?

Dans cette optique, étant donné que notre étude porte sur les sages-femmes qui ont un double statut, celui d'être à la fois salariées et femmes au foyer, il est indéniable qu'elles aient parfois du mal à gérer ce double statut (Boussougou-Moussavou, 2004) ; ce qui peut déboucher sur le conflit travail-famille (Cinamon et Rich, 2002 ; Duxbury et Higgins, 2003). Rappelons à cet effet qu'autrefois, un homme pouvait essentiellement compter sur la présence de sa femme à la maison pour prendre soin des enfants, des personnes malades ou âgées et, lui, évitait toutes les préoccupations domestiques. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, car les femmes peuvent maintenant travailler et même occuper des postes de responsabilités importants. C'est l'addition des charges professionnelles aux charges extra-professionnelles qui rend difficile la conciliation entre le travail et la famille. Plus la femme a des responsabilités à son travail, plus elle a des difficultés familiales ; d'où le problème du stress au travail et dans la vie privée.

Ainsi, conformément à la problématique développée, nous nous proposons de tester les hypothèses suivantes :

- *H.1 : le niveau de latitude décisionnelle perçu va influencer différemment les formes de motivation au travail. Ainsi, lorsque ce niveau est fort, on s'attend à ce que la latitude décisionnelle soit plus en corrélation positive avec la motivation intrinsèque à la connaissance, la motivation intrinsèque à l'accomplissement et la motivation extrinsèque - régulation externe qu'avec la motivation extrinsèque introjectée, et vice-versa.*

- *H.2 : le niveau de la demande psychologique perçue va influencer différemment les formes de motivation au travail. Ainsi, lorsque ce niveau est élevé, on s'attend à ce que la demande psychologique soit en*

*corrélation négative avec toutes les formes de motivation au travail (motivation intrinsèque à la connaissance, motivation intrinsèque à l'accomplissement, motivation extrinsèque - régulation externe, motivation extrinsèque introjectée), et vice-versa.*

*- H.3 : le niveau de soutien social perçu va influencer différemment les formes de motivation au travail. Ainsi, lorsque ce niveau est élevé, on s'attend à ce que le soutien social soit en corrélation positive avec toutes les formes de motivation au travail (motivation intrinsèque à la connaissance, motivation intrinsèque à l'accomplissement, motivation extrinsèque - régulation externe, motivation extrinsèque introjectée), et vice-versa.*

*- H.4 : le niveau de reconnaissance perçue va influencer différemment les formes de motivation au travail. Ainsi, lorsque ce niveau est fort, on s'attend à ce que la reconnaissance soit en corrélation positive avec toutes les formes de motivation au travail (motivation intrinsèque à la connaissance, motivation intrinsèque à l'accomplissement, motivation extrinsèque - régulation externe, motivation extrinsèque introjectée), et vice-versa.*

L'idée directrice qui sous-tend ces hypothèses est que *les indicateurs de stress perçus* (*latitude décisionnelle, demande psychologique, soutien social, reconnaissance au travail*) vont *influencer différemment les formes de motivation au travail* (*motivation intrinsèque à la connaissance, motivation intrinsèque à l'accomplissement, motivation extrinsèque introjectée, motivation extrinsèque - régulation externe*).

### **III- METHODOLOGIE**

#### **2- Sujets**

L'enquête a été réalisée au Gabon au Centre National de Gérontologie / Gériatrie situé à l'Hôpital Régional de l'Estuaire Mélen. Ce service fonctionne 24/24 h et 7/7 jours grâce à des rotations entre les sages-femmes qui assurent les gardes.

Les données ont été recueillies sur le lieu de travail auprès de 31 infirmiers qui, en fonction de leur disponibilité, ont accepté de participer à notre enquête ; c'est donc un échantillon tout-venant. Ils sont âgés de 30 à 56 ans, soit une moyenne de 41,93 ans et leur ancienneté est comprise entre 1 et 34 ans, soit une moyenne de 5,41 ans.

#### **3- Instruments de collecte de données**

Pour évaluer le stress professionnel, nous avons eu recours à un questionnaire de type Likert sur la mesure du stress professionnel du sociologue et psychologue américain Robert Karasek qui a été conçu en 1979. Ce questionnaire est devenu le principal outil d'évaluation des facteurs psychosociaux au travail, considérés comme des facteurs de risque reconnus pour la santé. La version du questionnaire utilisé dans l'enquête Sumer en 2003 comporte 26 questions qui évaluent l'intensité de la demande psychologique à laquelle est soumis un salarié, la latitude décisionnelle qui lui est accordée et le soutien social qu'il reçoit et 6

questions supplémentaires issues du questionnaire de Siegrest (2000) peuvent le compléter pour explorer la reconnaissance au travail.

De même, une étude a évalué les qualités psychométriques de cette version française du questionnaire et l'a validée d'un point de vue statistique. En 2006, une étude qui s'est appuyée sur l'enquête SUMER a validé les propriétés psychométriques du questionnaire de Karasek, de nombreuses études internationales témoignent de la validité prédictive du modèle de Karasek pour les maladies cardio-vasculaires, les pathologies mentales, mais également les indicateurs globaux de santé, tels que la santé, la qualité de vie ou l'absentéisme pour raison de santé.

Pour apprécier le phénomène de la motivation au travail, nous avons une échelle de type Likert, mise au point par Blais, Lachance, Vallerand, Brière et Riddle, (1993). Le questionnaire EMT-31 comprend 31 items. On demande aux sujets d'indiquer dans quelle mesure chacun des énoncés correspond actuellement à l'une des raisons pour lesquelles ils font ce genre de travail. Le questionnaire comporte 7 modalités de réponses : « Ne correspond pas du tout » (1) ; « Correspond très peu » (2) ; « Correspond peu » (3) ; « Correspond moyennement » (4) ; « Correspond assez » (5) ; « Correspond fortement » (6) et « Correspond très fortement » (7).

Le questionnaire comprend trois principaux cadrants : la motivation intrinsèque (composée de la motivation intrinsèque à la connaissance, à l'accomplissement et à la stimulation), la motivation extrinsèque (motivation extrinsèque - identifiée, motivation extrinsèque - introjectée, motivation extrinsèque - régulation externe), et l'amotivation (amotivation externe et amotivation interne).

Les items 7, 14, 22, et 29 correspondent au cadran motivation intrinsèque à la connaissance, les items 4, 12, 19, et 27 correspondent au cadran motivation intrinsèque à l'accomplissement et les items 1, 9, 16 et 24 correspondent au cadran motivation intrinsèque à la stimulation. Les items 3, 11, 18, et 26 correspondent à la motivation extrinsèque – identifiée, les items 8, 15, 23 et 30 à la motivation extrinsèque - introjectée et les items 5, 13, 20 et 28 à la motivation extrinsèque – régulation externe. Le cadran amotivation est composé des items 2, 6 et 25 et l'amotivation interne est composée des items 10, 17, 21, et 31. Mais, nous n'allons pas nous intéresser à ces dernières dimensions.

Soulignons ici que nous n'avons utilisé que quatre niveaux de motivation : Motivation intrinsèque à la connaissance ; motivation intrinsèque à l'accomplissement ; motivation extrinsèque-introjectée ; et la motivation extrinsèque-régulation externe.

#### **IV- RESULTATS**

Les données recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel *STATISTICA* grâce auquel nous avons réalisé les analyses suivantes : la statistique descriptive, l'analyse corrélationnelle et la régression multiple.

## 1- Statistique descriptive

La statistique descriptive qui a été effectuée, nous a permis de comparer les scores moyens des différentes variables mesurées, afin d'évaluer leur contribution dans la variance expliquée, par rapport à la problématique développée. Le tableau 1 donne un aperçu des résultats obtenus à cet égard.

**Tableau 1: Moyenne et Ecart-type ainsi que les valeurs moyennes des variables mesurées (n= 31)**

Variables	Moyenne	Ecart-type	Valeur minimum	Valeur maximum
1- Latitude décisionnelle	23,41	4,80	12,00	32,00
2- Demande psychologique	23,58	4,52	12,00	32,00
3- Soutien social	23,61	4,77	18,00	32,00
4- Reconnaissance au travail	13,80	4,31	8,00	20,00
5- Motivation int.* connaissance	- 10,74	5,07	4,00	16,00
6- Motivation int.* accomplissement	- 10,25	4,83	4,00	16,00
7- Motivation ext.*- introjectée	12,51	2,58	6,00	16,00
8- Motivation ext.* - régulation externe	9,45	4,66	4,00	16,00

### Légende :

Motivation int\*. - connaissance : Motivation intrinsèque à la connaissance;

Motivation int\*. - accomplissement : Motivation intrinsèque à l'accomplissement;

Motivation ext\*. - introjectée : Motivation extrinsèque introjectée;

Motivation ext\*. – régulation externe : Motivation extrinsèque - régulation externe.

Le tableau 1 portant sur la statistique descriptive présente les scores moyens des variables mesurées. Ainsi, sur quatre indicateurs de stress professionnel évaluées, on observe que la distribution des cotations sur ces indicateurs semble presque homogène, notamment en ce qui concerne les trois premiers ; par ordre d'importance, nous avons : le *soutien social* (moyenne= 23,61 et écart-type= 4,77 ; valeur minimum= 18,00 et valeur maximum= 32,00), la *demande psychologique* (moyenne= 23,58 et écart-type= 4,52 ; valeur minimum= 12,00 et valeur maximum= 32,00) et la *latitude décisionnelle* (moyenne= 23,41 et écart-type= 4,80 ; valeur minimum= 12,00 et valeur maximum= 32,00). Par contre, la *reconnaissance au travail* a le score le plus bas (moyenne= 12,80 et écart-type= 4,31 ; valeur minimum= 8,00 et valeur maximum= 20,00).

Le même constat a été fait au sujet des mesures en rapport avec la motivation. En effet, sur les quatre dimensions mesurées, il ressort qu'il y a très peu de variations de scores au niveau des trois premières mesures, il s'agit de : la *motivation extrinsèque introjectée* (moyenne= 12,51 et écart-type= 2,58 ; valeur minimum= 6,00 et valeur maximum= 16,00), la *motivation intrinsèque à la connaissance* (moyenne= 10,74 et écart-type= 5,07 ; valeur minimum= 4,00 et valeur maximum= 16,00) et la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* (moyenne= 10,25 et écart-type= 4,83 ; valeur minimum= 4,00 et valeur maximum= 16,00). En revanche, la *motivation extrinsèque – régulation externe* enregistre le score moyen le plus faible (moyenne= 9,45 et écart-type= 4,66 ; valeur minimum= 4,00 et valeur maximum= 16,00).

## 2- Analyse corrélationnelle

Dans cette analyse, nous avons, d'abord, testé en termes de corrélations les liens que les différents indicateurs de stress professionnel (variable indépendante) et les mesures en rapport avec la motivation (variable indépendante) entretiennent entre eux (*matrice d'intercorrélations*). Ensuite, il a été question d'apprecier les relations que ces indicateurs ont avec les mesures de la motivation (*matrice de corrélations*). Les tableaux 2 (*matrice d'intercorrélations des indicateurs de stress*), 3 (*matrice d'intercorrélations des mesures de la motivation*) et 4 (*matrice de corrélations entre les indicateurs de stress et les mesures de la motivation*) donnent un aperçu des résultats obtenus dans ce sens.

**Tableau 2 : Matrice d'intercorrélations des indicateurs de stress (n= 31)**

Indicateurs de stress	1	2	3	4
1- Latitude décisionnelle	1,00			
2- Demande psychologique	-0,11	1,00		
3- Soutien social	<b>0,44*</b>	0,03	1,00	
4- Reconnaissance au travail	0,34	0,34	<b>0,61*</b>	1,00

**\*Corrélation significative à p<0,05.**

Ce tableau 2 synthétise les intercorrélations entre les indicateurs de stress : sur 6 corrélations testées, 2 présentent des saturations significatives. Les autres sont, soit faibles, soit nulles et rendent, de ce fait, leur interprétation difficile. Il est intéressant de constater que toutes ces corrélations sont positives et assez élevées. A cet égard, on note que le *soutien social* est corrélée de manière positive avec, d'une part, la *latitude décisionnelle* ( $r= 0,44$ ,  $p<0,05$ ) et, d'autre part, la *reconnaissance au travail* ( $r= 0,44$ ,  $p<0,05$ ).

**Tableau 3 : Matrice d'intercorrélations des mesures de la motivation (n= 31)**

Mesures de la motivation	1	2	3	4
1- Motivation int. - connaissance	1,00			
2- Motivation int. - accomplissement	<b>0,99*</b>	1,00		
3- Motivation ext.- introjectée	<b>0,80*</b>	<b>0,84*</b>	1,00	
4- Motivation ext. – régulation externe	<b>0,80*</b>	<b>0,82*</b>	<b>0,68*</b>	1,00

\*Corrélation significative à  $p<0,05$ .

De ce tableau 3 portant sur les mesures de la motivation, il ressort que sur 6 corrélations testées, toutes présentent des valeurs positives et élevées. Ainsi, la *motivation intrinsèque à la connaissance* est très fortement reliée aux autres mesures de la motivation, à savoir : la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,99$ ,  $p<0,05$ ), la *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,80$ ,  $p<0,05$ ) et la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,80$ ,  $p<0,05$ ).

Dans le même ordre d'idées, la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* est en très forte corrélation positive avec la *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,84$ ,  $p<0,05$ ) et la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,82$ ,  $p<0,05$ ). Alors que la *motivation extrinsèque introjectée* et la *motivation extrinsèque - régulation externe* présentent également une corrélation positive assez élevée ( $r= 0,68$ ,  $p<0,05$ ).

Nous avons, par la suite testé, les liens entre *les indicateurs de stress* et *les mesures de la motivation*. Les résultats auxquels nous avons abouti sont résumés dans le tableau 5.

**Tableau 4 : Corrélations entre les indicateurs de stress (VI) et les mesures de la motivation (V.D.)**

	Mesures de la motivation (VD)			
Indicateurs de stress (VI)	Motivation int. - connaissance	Motivation int. - accomplissement	Motivation ext. - introjectée	Motivation ext. - régulation externe
1-Latitude décisionnelle	<b>0,64*</b>	<b>0,62*</b>	0,33	<b>0,49*</b>
2-Demande psychologique	-0,12	-0,10	-0,29	-0,04
3-Soutien social	<b>0,63*</b>	<b>0,64*</b>	<b>0,58*</b>	<b>0,65*</b>
4-Reconnaissance au travail	<b>0,67*</b>	<b>0,68*</b>	<b>0,45*</b>	<b>0,68*</b>

\*Corrélation significative à  $p<0,05$ .

De ce tableau 5 relatif aux corrélations entre les indicateurs de stress (VI) et les mesures de la motivation au travail (VD), il apparaît que la *latitude décisionnelle* est corrélée positivement avec trois mesures de la motivation, à savoir : la *motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,64$ ,  $p<0,05$ ), la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,62$ ,  $p<0,05$ ) et de la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,49$ ,  $p<0,05$ ). Ceci valide notre hypothèse opérationnelle 1, d'après laquelle *le niveau de latitude décisionnelle perçu va influencer différemment les formes de motivation au travail*. Ainsi, lorsque ce niveau est fort, on s'attend à ce que la *latitude décisionnelle soit plus en corrélation positive avec la motivation intrinsèque à la connaissance, la motivation intrinsèque à l'accomplissement et la motivation extrinsèque - régulation externe qu'avec la motivation extrinsèque introjectée, et vice-versa*.

Quant à la *demande psychologique*, les résultats obtenus montrent qu'elle n'a aucune corrélation significative avec les quatre formes de motivation mesurées ; c'est ce qui contredit notre hypothèse 2 opérationnelle, à savoir que *le niveau de la demande psychologique perçu va influencer différemment les formes de motivation au travail*. Ainsi, lorsque ce niveau est élevé, on s'attend à ce que la *demande psychologique soit en corrélation négative avec toutes les formes de motivation au travail (motivation intrinsèque à la connaissance, motivation intrinsèque à l'accomplissement, motivation extrinsèque - régulation externe, motivation extrinsèque introjectée), et vice-versa*. En effet, on remarque ici que toutes les formes de motivation testées n'ont pas de liens significatifs avec la *demande psychologique*.

Par ailleurs, le *soutien social* perçu est en corrélation positive avec les quatre formes de motivation, à savoir : *motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,63$ ,  $p<0,05$ ), *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,64$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,58$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,65$ ,  $p<0,05$ ). Ce résultat conforte donc l'orientation de notre hypothèse 3, selon laquelle *le niveau de soutien social perçu va influencer différemment les formes de motivation au travail*. Ainsi, lorsque ce niveau est élevé, on s'attend à ce que le *soutien social soit en corrélation positive avec toutes les formes de motivation au travail (motivation intrinsèque à la connaissance, motivation intrinsèque à l'accomplissement, motivation extrinsèque - régulation externe, motivation extrinsèque introjectée), et vice-versa*.

Le même constat est fait avec la *reconnaissance au travail* qui est reliée positivement à toutes les formes de motivation : *motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,67$ ,  $p<0,05$ ), *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,68$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,45$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,68$ ,  $p<0,05$ ). C'est ce qui permet de valider notre hypothèse opérationnelle 2, à savoir que *le niveau de reconnaissance perçu va influencer différemment les formes de motivation au travail*. Ainsi, lorsque ce niveau est fort, on s'attend à ce que la *reconnaissance soit en corrélation positive avec toutes*

*les formes de motivation au travail (motivation intrinsèque à la connaissance, motivation intrinsèque à l'accomplissement, motivation extrinsèque - régulation externe, motivation extrinsèque introjectée), et vice-versa.*

### 3- Analyse de la régression multiple

L'analyse de la régression multiple que nous avons réalisée, nous a permis de tester l'effet des variables individuelles (*âge* et *statut marital*) sur la relation entre les indicateurs de stress professionnel (VI) et les mesures de la motivation au travail (VD). Autrement dit, nous avons voulu savoir si la prise en compte de ces variables individuelles pouvait moduler de façon significative l'influence que les indicateurs de stress professionnel exercent sur la motivation au travail. Pour ce faire, nous avons calculé un indice de motivation au travail. Au niveau de l'âge, nous avons utilisé la moyenne arithmétique (moy.= 41,93). Les résultats de cette analyse sont résumés dans les tableaux 5 (*âge*) et 6 (*statut marital*).

**Tableau 5: Relations entre les indicateurs de stress et l'indice de motivation en prenant en compte l'effet de la moyenne d'âge**

	Indice de motivation			Indice de motivation		
	<u>Age :</u> -41 ans (n= 17)			<u>Age :</u> 41 ans et + (n= 14)		
<b>Indicateurs de stress</b>	Valeur statistique			Valeur statistique		
	<b>Bêta</b>	F(1,15)	P<	Bêta	F(1,12)	P<
1- Latitude décisionnelle	0,59*	8,21	0,01	0,56*	5,53	0,03
2- Demande psychologique	-0,52*	5,57	0,03	0,29 ns	1,14	0,30
3- Soutien social	0,65*	11,25	0,00	0,66*	9,42	0,00
4- Reconnaissance au travail	0,71*	15,69	0,00	0,58*	6,32	0,02

*ns : valeur Bêta non significative*

*\*Valeur Bêta significative*

De ce tableau 4, il ressort que l'*âge* a un effet assez considérable sur la relation entre les quatre indicateurs de stress et l'indice de motivation au travail, à savoir : *latitude décisionnelle* (Bêta= 0,59, f(1,15)= 8,21, p<0,01), *demande psychologique* (Bêta= -0,52, f(1,15)= 5,57, p<0,03), *soutien social* (Bêta= 0,65, f(1,15)= 11,25, p<0,00) et *reconnaissance au travail* (Bêta= 0,71, f(1,15)= 15,69, p<0,00), chez le personnel le personnel du Centre National de Gérontologie/Gériatrie de l'hôpital de Mélen ayant en moyenne moins de 41 ans (-41 ans).

En revanche, lorsqu'on a en moyenne 41 ans et plus d'âge, on a tendance à avoir une perception positive de la *latitude décisionnelle* (Bêta= 0,56, f(1,12)= 5,53, p<0,03), du *soutien social* (Bêta= 0,66, f(1,12)= 9,42, p<0,00) et de la *reconnaissance au travail* (Bêta= 0,58, f(1,12)= 6,32,

$p<0,02$ ) ; ce qui permet de réduire le stress au travail et de développer ainsi la motivation. *A contrario*, lorsque la *demande psychologique* est d'un niveau faible, la relation entre le stress et la motivation paraît moins importante ( $Bêta= 0,29$ ,  $f(1,12)= 1,14$ ,  $p>0,30$ ).

**Tableau 6: Relations entre les indicateurs de stress et l'indice de motivation en prenant en compte l'effet de la moyenne du statut marital**

Indicateurs de stress	Indice de motivation			Indice de motivation					
	<u>Célibataires</u> (n= 20)		<u>Mariés</u> (n= 11)						
	Valeur statistique		Valeur statistique						
	<b>Bêta</b>	F(1,18)	P<	Bêta	F(1,9)	P<			
1- Latitude décisionnelle	0,30 ns	1,81	0,19	0,81*	18,22	0,00			
2- Demande psychologique	-0,15 ns	0,41	0,52	-0,10 ns	0,09	0,76			
3- Soutien social	0,58*	9,22	0,00	0,94*	70,41	0,00			
4- Reconnaissance au travail	0,35 ns	2,57	0,12	0,98*	369,41	0,00			

*ns : valeur Bêta non significative*

*\*Valeur Bêta significative*

La synthèse de la régression multiple relative au *statut marital*, du tableau 6, fait apparaître les résultats suivants : lorsqu'on est célibataire, on perçoit le *soutien social* comme facteur de réduction de stress et cela influence positivement la motivation au travail ( $Bêta= 0,58$ ,  $f(1,18)= 9,22$ ,  $p<0,00$ ).

En revanche, lorsqu'on est marié, la motivation est influencée fortement et de manière positive par la perception qu'on a de la *latitude décisionnelle* ( $Bêta= 0,81$ ,  $f(1,9)= 18,22$ ,  $p<0,00$ ), du *soutien social* ( $Bêta= 0,94$ ,  $f(1,9)= 70,41$ ,  $p<0,00$ ) et de la *reconnaissance au travail* ( $Bêta= 0,98$ ,  $f(1,9)= 369,41$ ,  $p<0,00$ ) ; ce qui agit sur la réduction du stress au travail. En d'autres termes, chez le personnel marié, les niveaux de perception très élevés qu'il a du contrôle sur son travail (*latitude décisionnelle*), du *soutien social* et de la *reconnaissance au travail* réduisent considérablement le stress et influent fortement sur la motivation au travail.

## V- DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats obtenus dans cette recherche amènent plusieurs éléments de discussion. Une première série de commentaires peut être faite en rapport avec l'analyse descriptive réalisée. Tout d'abord en ce qui concerne les indicateurs de stress, nos résultats montrent que le personnel du Centre National de Gérontologie /Gériatrie de l'hôpital de Mélen a une perception positive du *soutien social* (moyenne= 23,61 ; écart-type= 4,77), de la *demande psychologique* (moyenne= 23,58 ; écart-type= 4,52) et de la *latitude décisionnelle* (moyenne= 23,41 ; écart-type= 4,80).

Cela signifie que le soutien social apporté par les collègues et la hiérarchie, la demande psychologique moins contraignante, notamment en ce qui concerne l'organisation des horaires de travail et la possibilité qu'a ce personnel d'apprendre et de participer aux décisions, contribuent à atténuer le stress au travail. Néanmoins, il a le sentiment de ne pas être reconnu. Or, nous savons, comme l'ont souligné bon nombre d'auteurs (Bruns & Dugos, 2002), que la reconnaissance est un levier fort de l'engagement au travail. *A contrario*, la faible reconnaissance des efforts, le déni des difficultés, sont autant de causes de démotivation, de mal-être, et de contre-performance productive. Des atteintes à la santé sont même possibles. Donc, la question de la reconnaissance au travail est importante, notamment en milieu hospitalier, chez le personnel soignant. Car, dans ce milieu, la surcharge de travail, les relations avec les patients, la confrontation à la mort et à la souffrance, les prises de décision sous incertitude, etc. sont considérées comme des sources de stress (Gadbois, 1981 ; Orozco, 1993 ; Van Daele, 2000).

Donc, le manque d'appréciation des efforts au travail peut conduire à des frustrations, à une faible implication dans l'exécution des tâches, d'autant plus que l'hôpital est vu comme un lieu de contrainte et de souffrance (Abord de Chatillon, 2004).

L'analyse descriptive a ensuite révélé, en ce qui concerne la motivation, que parmi les quatre dimensions mesurées, trois bénéficient d'une bonne perception de la part du personnel du Centre National de Gérontologie / Gériatrie de l'hôpital de Mélen ; il s'agit en l'occurrence de : la *motivation extrinsèque introjectée* (moyenne= 12,51 ; écart-type= 2,58), la *motivation intrinsèque à la connaissance* (moyenne= 10,74 ; écart-type= 5,07) et la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* (moyenne= 10,25 ; écart-type= 4,83). Par contre, la *motivation extrinsèque – régulation externe* est faiblement perçue (moyenne= 9,45 ; écart-type= 4,66).

Ces résultats laissent à penser que bien que ce personnel travaille dans un lieu de contrainte et de souffrance (*motivation extrinsèque introjectée*), il développe tout de même un sentiment de plaisir d'accomplir des tâches dont l'objectif est d'apprendre des choses nouvelles (*motivation intrinsèque à la connaissance*), en vue d'être efficace et compétent (*motivation intrinsèque à l'accomplissement*). Ces derniers résultats s'inscrivent dans la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (1985) qui stipule que la motivation intrinsèque serait suscitée par des besoins que chaque individu a plus ou moins, ceux de se sentir compétent et autodéterminé. Soulignons qu'on parle de motivation intrinsèque lorsqu'une activité est réalisée uniquement pour le plaisir et pour la satisfaction. Elle est associée au plaisir, à la stimulation, et à l'accomplissement de l'activité.

Cependant, nous devons faire remarquer que ce personnel a le sentiment que ses efforts ne sont pas récompensés, dans le cadre du travail (*motivation extrinsèque - régulation externe*).

Une deuxième série de commentaires concerne l'analyse corrélationnelle réalisée, en vue de tester les liens entre les différentes

variables mesurées. Concernant tout d'abord les indicateurs de stress, les résultats de cette analyse ont permis de mettre en évidence une corrélation significative et positive entre le *soutien social* avec, d'une part, la *latitude décisionnelle* ( $r= 0,44$ ,  $p<0,05$ ) et, d'autre part, la *reconnaissance au travail* ( $r= 0,44$ ,  $p<0,05$ ).

Cela laisse à penser que le contrôle que l'on a sur son travail, grâce à l'utilisation de ses compétences nécessite un soutien social aussi bien de la part des collègues que des chefs hiérarchiques. Autrement dit, lorsqu'on bénéficie d'un soutien social, on a tendance à avoir plus de contrôle sur son travail et mieux on utilise ses compétences. Par ailleurs, la reconnaissance au travail peut être interprétée comme une conséquence de soutien social. En d'autres termes, la reconnaissance au travail est une forme de soutien social. Ainsi, plus on est reconnu à son travail comme faisant un travail de qualité, plus on se sent soutenu par ses collègues et ses supérieurs hiérarchiques.

Soulignons par ailleurs, avec des auteurs tels que Brun, Dugas et Tison (2002), et Brun et Dugas (2005), que la reconnaissance au travail est fondée sur l'appréciation de la personne comme un être authentique qui mérite respect et qui possède des besoins ainsi qu'une expertise unique. Il s'agit en fait d'une considération de l'être humain dans sa globalité en milieu de travail, et elle constitue un jugement posé sur la contribution du travailleur, tant en ce qui touche le procédé de travail que l'investissement personnel et l'engagement. Elle consiste aussi à évaluer les résultats de ce travail et à les souligner.

En définitive, au regard de ces résultats, on note qu'une grande autonomie dont dispose le personnel du Centre National de Gérontologie /Gériatrie de l'hôpital de Mélen dans l'organisation des tâches et la participation aux décisions, l'utilisation de ses compétences, ainsi que la reconnaissance au travail dont on lui manifeste sont perçus comme un fort soutien social, chez ce personnel, qui atténue le stress au travail.

Dans le même ordre d'idées, l'analyse des intercorrélations des mesures de la motivation a fait apparaître que la *motivation intrinsèque à la connaissance* est très fortement reliée et de manière positive aux autres mesures de la motivation, à savoir : la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,99$ ,  $p<0,05$ ), la *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,80$ ,  $p<0,05$ ) et la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,80$ ,  $p<0,05$ ).

Il est donc visible, eu égard à ces résultats, que le personnel du Centre National de Gérontologie /Gériatrie de l'hôpital de Mélen manifeste un grand engouement pour apprendre des choses nouvelles dans le métier, afin de se parfaire, d'être efficace et compétent. L'objectif visé, c'est d'arriver à obtenir des récompenses de toutes sortes (promotions, primes, postes de responsabilité, etc.). C'est ce qui les motive.

Dans le même registre, la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* est en très forte corrélation positive avec la *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,84$ ,  $p<0,05$ ) et la *motivation extrinsèque - régulation*

*externe* ( $r= 0,82$ ,  $p<0,05$ ). Il en est de même pour ce qui est de la *motivation extrinsèque introjectée* et la *motivation extrinsèque - régulation externe*. En effet, ces deux mesures présentent une corrélation positive assez élevée ( $r= 0,68$ ,  $p<0,05$ ).

Ces résultats indiquent que lorsqu'on fait montre de son efficacité et de sa compétence dans l'exécution d'une tâche, c'est parce qu'on s'attend à être récompensé. D'autre part, la récompense attendue peut être interprétée comme une source de motivation.

Ensuite, l'analyse des liens entre *les indicateurs de stress* et *les mesures de la motivation* a montré que la *latitude décisionnelle* est corrélée positivement avec trois mesures de la motivation, à savoir : la *motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,64$ ,  $p<0,05$ ), la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,62$ ,  $p<0,05$ ) et la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,49$ ,  $p<0,05$ ).

Ces résultats indiquent que la perception que le personnel du Centre National de Gérontologie /Gériatrie de l'hôpital de Mélen a de l'autonomie dans l'organisation des tâches et sa participation aux décisions, d'une part, ainsi que l'utilisation de ses compétences dans l'exécution de ces tâches, d'autre part, affecte positivement le sentiment de plaisir qu'il éprouve en effectuant ces tâches, en vue d'apprendre des choses nouvelles (*motivation intrinsèque à la connaissance*) dont le but visé est d'être efficace et compétent (*motivation intrinsèque à l'accomplissement*), afin d'aboutir finalement à des récompenses dans le cadre du travail (*motivation extrinsèque - régulation externe*).

Quant à la *demande psychologique*, les résultats obtenus montrent qu'elle n'a aucune corrélation significative avec les quatre formes de motivation mesurées. Par contre, le *soutien social* perçu est en corrélation positive avec les quatre formes de motivation, à savoir : *motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,63$ ,  $p<0,05$ ), *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,64$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,58$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,65$ ,  $p<0,05$ ).

En considérant, ces résultats, il est possible de penser que le soutien social demeure un bon prédicteur de la motivation au travail. En effet, lorsque l'individu bénéficie d'un soutien social de la part de ses supérieurs et de ses collègues, il aura tendance à être plus impliqué dans son travail et, donc, plus motivé dans l'accomplissement de ses tâches. Le soutien social est, de ce fait, un facteur de prévention important de la motivation au travail. En effet, selon le modèle de Karasek (1980) le soutien social au travail (soutien socio-émotionnel et technique) de la part des collègues et des supérieurs hiérarchiques, le travail surchargé est mieux supporté si la personne est soutenue par son entourage professionnel.

Le soutien social peut donc conduire l'individu à se sentir compétent, capable d'arriver à ses fins et de se sentir autonome, selon Déci et Ryan (1985).

La même observation est faite au niveau de la *reconnaissance au travail* qui est reliée positivement à toutes les formes de motivation :

*motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,67$ ,  $p<0,05$ ), *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,68$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,45$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,68$ ,  $p<0,05$ ).

Ces résultats nous amènent à constater que la reconnaissance au travail est perçue par les sujets de notre échantillon comme un facteur de motivation très puissant. Car, il ne suffit pas que l'employé soit rémunéré, il doit aussi être reconnu d'autres manières pour sa contribution aux objectifs de l'organisation.

En somme, la reconnaissance, comme le soulignent Bourcier et Palobart (1997), s'intéresse à la contribution unique de chaque travailleur, et valorise son expertise et son expérience professionnelles. Elle s'exprime dans les rapports humains et elle se pratique sur une base quotidienne, régulière ou ponctuelle. Par ailleurs, elle est de préférence personnalisée et spécifique, et doit être à l'image de la personne à qui elle s'adresse et porteuse de sens pour celle-ci. La reconnaissance en milieu de travail peut donc prendre plusieurs formes : la parole, l'écrit, l'objet ou le symbole.

Enfin, une troisième série de commentaires est en rapport avec les analyses de régression effectuées sur la base de la prise en compte des variables individuelles, à savoir : l'âge et le statut marital. De ces analyses, il ressort que l'âge a un effet très net sur la relation entre les quatre indicateurs de stress et l'indice de motivation au travail, à savoir : *latitude décisionnelle* ( $B\hat{\eta}ta= 0,59$ ,  $f(1,15)= 8,21$ ,  $p<0,01$ ), *demande psychologique* ( $B\hat{\eta}ta= -0,52$ ,  $f(1,15)= 5,57$ ,  $p<0,03$ ), *soutien social* ( $B\hat{\eta}ta= 0,65$ ,  $f(1,15)= 11,25$ ,  $p<0,00$ ) et *reconnaissance au travail* ( $B\hat{\eta}ta= 0,71$ ,  $f(1,15)= 15,69$ ,  $p<0,00$ ), chez le personnel du Centre National de Gérontologie /Gériatrie de l'hôpital de Mélen ayant en moyenne moins de 41 ans (-41 ans).

Ces résultats montrent que lorsqu'on a en moyenne moins de 41 ans, la perception qu'on a de l'autonomie dont on dispose dans l'organisation des tâches, l'utilisation de ses compétences et la participation aux décisions (*latitude décisionnelle*) régule favorablement le stress au travail et affecte, par conséquent, positivement la motivation. Il en est de même en ce qui concerne le *soutien social* et la *reconnaissance au travail*. En effet, lorsqu'on bénéficie d'un fort soutien social de la part des collègues et de la hiérarchie et d'une reconnaissance au travail avérée, on arrive à apaiser son stress et cela a des répercussions positives sur la motivation au travail. Par contre, lorsque les contraintes liées à l'exécution de la tâche sont perçues comme élevées (*demande psychologique*), cela expose le personnel au stress et affecte négativement la motivation au travail.

En revanche, lorsqu'on a en moyenne 41 ans et plus d'âge, on a tendance à avoir une perception positive de la *latitude décisionnelle* ( $B\hat{\eta}ta= 0,56$ ,  $f(1,12)= 5,53$ ,  $p<0,03$ ), du *soutien social* ( $B\hat{\eta}ta= 0,66$ ,  $f(1,12)= 9,42$ ,  $p<0,00$ ) et de la *reconnaissance au travail* ( $B\hat{\eta}ta= 0,58$ ,  $f(1,12)= 6,32$ ,  $p<0,02$ ) ; ce qui permet de réduire le stress au travail et de développer ainsi la motivation. Par contre, lorsque la *demande psychologique* est d'un niveau faible, la relation entre le stress et la motivation paraît moins importante ( $B\hat{\eta}ta= 0,29$ ,  $f(1,12)= 1,14$ ,  $p>0,30$ ).

D'autre part, concernant le *statut marital*, les résultats font apparaître que lorsqu'on est célibataire, on perçoit le *soutien social* comme un facteur de réduction de stress et cela influence positivement la motivation au travail ( $B\hat{\eta}ta= 0,58$ ,  $f(1,18)= 9,22$ ,  $p<0,00$ ). En revanche, lorsqu'on est marié, la motivation est influencée fortement et de manière positive par la perception qu'on a de la *latitude décisionnelle* ( $B\hat{\eta}ta= 0,81$ ,  $f(1,9)= 18,22$ ,  $p<0,00$ ), du *soutien social* ( $B\hat{\eta}ta= 0,94$ ,  $f(1,9)= 70,41$ ,  $p<0,00$ ) et de la *reconnaissance au travail* ( $B\hat{\eta}ta= 0,98$ ,  $f(1,9)= 369,41$ ,  $p<0,00$ ) ; ce qui agit sur la réduction du stress au travail. En d'autres termes, chez le personnel marié, les niveaux de perception très élevés qu'il a du contrôle sur son travail (*latitude décisionnelle*), du *soutien social* et de la *reconnaissance au travail* réduisent considérablement le stress et influent fortement sur la motivation au travail.

## CONCLUSION

Au terme de cette enquête, nous sommes parvenue au constat selon lequel le personnel du Centre National de Gérontologie /Gériatrie de l'hôpital de (qui nous a servie de cadre de recherche), a une perception positive du *soutien social*, de la *demande psychologique* et de la *latitude décisionnelle*. Cela signifie que le soutien social apporté par les collègues et la hiérarchie, la demande psychologique moins contraignante, notamment en ce qui concerne l'organisation des horaires de travail et la possibilité qu'a ce personnel d'apprendre et de participer aux décisions, contribuent à atténuer le stress au travail. Néanmoins, ce personnel a le sentiment de ne pas être reconnu dans le cadre du travail.

En outre, les résultats de l'analyse descriptive ont révélé, du point de vue de la motivation, que le personnel du Centre National de Gérontologie / Gériatrie de l'hôpital de Mélen avait une perception positive de la *motivation extrinsèque introjectée*, de la *motivation intrinsèque à la connaissance* et de la *motivation intrinsèque à l'accomplissement*. Ce qui amène à penser que ce personnel, bien que travaillant dans un lieu de contrainte et de souffrance (*motivation extrinsèque introjectée*), il développe tout de même un sentiment de plaisir d'accomplir des tâches dont l'objectif est d'apprendre des choses nouvelles (*motivation intrinsèque à la connaissance*), en vue d'être efficace et compétent (*motivation intrinsèque à l'accomplissement*).

Par ailleurs, l'étude des liens réalisée entre les différentes variables mesurées, à l'aide de l'analyse corrélationnelle, a montré, au niveau des indicateurs de stress, que le *soutien social* était en corrélation positive avec, d'une part, la *latitude décisionnelle* et, d'autre part, la *reconnaissance au travail*. Cela signifie que le contrôle que l'on a sur son travail, grâce à l'utilisation de ses compétences nécessite un soutien social aussi bien de la part des collègues que des chefs hiérarchiques. Autrement dit, lorsqu'on bénéficie d'un soutien social, on a tendance à avoir plus de contrôle sur son travail et mieux on utilise ses compétences. Dans le même ordre

d'idées, la reconnaissance au travail peut être interprétée comme une conséquence de soutien social. En d'autres termes, la reconnaissance au travail est une forme de soutien social. Ainsi, plus on est reconnu dans son travail, plus on se sent soutenu par ses collègues et ses supérieurs hiérarchiques.

En définitive, on note qu'une grande autonomie dont dispose le personnel du Centre National de Gérontologie / Gériatrie de l'hôpital de Mélen dans l'organisation des tâches et la participation aux décisions, l'utilisation de ses compétences, ainsi que la reconnaissance au travail dont on lui manifeste sont perçus comme un fort soutien social, chez ce personnel ; ce qui atténue le stress au travail.

Quant aux liens entre les mesures de la motivation, les résultats ont fait apparaître que la *motivation intrinsèque à la connaissance* était très fortement reliée et de manière positive aux autres mesures de la motivation, à savoir : la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,99, p<0,05$ ), la *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,80, p<0,05$ ) et la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,80, p<0,05$ ). Ainsi, on peut penser que le personnel du Centre National de Gérontologie /Gériatrie de l'hôpital de Mélen manifeste un grand engouement pour apprendre des choses nouvelles dans le métier, afin de se parfaire, d'être efficace et compétent. L'objectif visé, c'est d'arriver à obtenir des récompenses de toutes sortes (promotions, primes, postes de responsabilité, etc.). C'est ce qui, semble-t-il, les motive.

Dans ce même registre, la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* est en très forte corrélation positive avec la *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,84, p<0,05$ ) et la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,82, p<0,05$ ). Il en est de même pour ce qui est de la *motivation extrinsèque introjectée* et la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,68, p<0,05$ ). Cela signifie que lorsqu'on fait montre de son efficacité et de sa compétence dans l'exécution d'une tâche, c'est parce qu'on s'attend à être récompensé. D'autre part, la récompense attendue peut être interprétée comme une source de motivation.

Ensuite, l'analyse des liens entre *les indicateurs de stress* et *les mesures de la motivation* a montré que la *latitude décisionnelle* est corrélée positivement avec trois mesures de la motivation, à savoir : la *motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,64, p<0,05$ ), la *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,62, p<0,05$ ) et la *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,49, p<0,05$ ). Donc, la perception que le personnel du Centre National de Gérontologie /Gériatrie de l'hôpital de Mélen a de l'autonomie dans l'organisation des tâches et sa participation aux décisions, d'une part, ainsi que l'utilisation de ses compétences dans l'exécution de ces tâches, d'autre part, affecte positivement le sentiment de plaisir qu'il éprouve en effectuant ces tâches, en vue d'apprendre des choses nouvelles (*motivation intrinsèque à la connaissance*) dont le but visé est d'être efficace et compétent (*motivation intrinsèque à l'accomplissement*), afin d'aboutir au bout du compte à des récompenses dans le travail (*motivation extrinsèque - régulation externe*).

Quant à la *demande psychologique*, les résultats obtenus montrent qu'elle n'a aucun lien significatif avec les quatre formes de motivation mesurées. En revanche, le *soutien social* perçu est en corrélation positive avec les quatre formes de motivation, à savoir : *motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,63$ ,  $p<0,05$ ), *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,64$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,58$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,65$ ,  $p<0,05$ ). Il est donc possible de penser ici que le soutien social constitue un bon prédicteur de la motivation au travail. En ce sens que, lorsque l'individu bénéficie d'un soutien social de la part de ses supérieurs et de ses collègues, il aura tendance à être plus impliqué dans son travail et, donc, plus motivé dans l'accomplissement de ses tâches. Le soutien social est, de ce fait, un facteur de prévention important de la motivation au travail.

Le même constat a été fait au niveau de la *reconnaissance au travail* qui est reliée positivement à toutes les formes de motivation : *motivation intrinsèque à la connaissance* ( $r= 0,67$ ,  $p<0,05$ ), *motivation intrinsèque à l'accomplissement* ( $r= 0,68$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque introjectée* ( $r= 0,45$ ,  $p<0,05$ ), *motivation extrinsèque - régulation externe* ( $r= 0,68$ ,  $p<0,05$ ). A ce titre, la reconnaissance au travail est perçue par nos sujets comme un facteur de motivation très puissant. Car, il ne suffit pas que l'employé soit rémunéré, il doit aussi être reconnu d'autres manières pour sa contribution aux objectifs de l'organisation.

En outre, l'analyse de la régression multiple effectuée en vue de tester l'effet des variables individuelles (*âge* et *statut marital*) sur les indicateurs de stress et l'indice de motivation, a révélé que lorsqu'on a en moyenne moins de 41 ans, la perception qu'on a de l'autonomie dont on dispose dans l'organisation des tâches, l'utilisation de ses compétences et la participation aux décisions (*latitude décisionnelle*) régule favorablement le stress au travail et affecte, par conséquent, positivement la motivation. Il en est de même en ce qui concerne le *soutien social* et la *reconnaissance au travail*. En effet, lorsqu'on bénéficie d'un fort soutien social de la part des collègues et de la hiérarchie et d'une reconnaissance au travail avérée, on arrive à atténuer son stress et cela se répercute positivement sur la motivation au travail. En revanche, lorsque les contraintes liées à l'exécution de la tâche sont perçues comme élevées (*demande psychologique*), cela expose le personnel au stress et affecte négativement la motivation au travail.

Par contre, lorsqu'on a en moyenne 41 ans et plus d'âge, on a tendance à avoir une perception positive de la *latitude décisionnelle*, du *soutien social* et de la *reconnaissance au travail* ; ce qui permet de réduire le stress au travail et de développer ainsi la motivation. Par contre, lorsque la *demande psychologique* est d'un niveau faible, la relation entre le stress et la motivation paraît moins importante.

D'autre part, concernant le *statut marital*, les résultats font apparaître que lorsqu'on est célibataire, on perçoit le *soutien social* comme un facteur de réduction de stress et cela influence positivement la motivation au travail. En revanche, lorsqu'on est marié, la motivation est

influencée fortement et de manière positive par la perception qu'on a de la *latitude décisionnelle*, du *soutien social* et de la *reconnaissance au travail*; ce qui agit sur la réduction du stress au travail. En d'autres termes, chez le personnel marié, les niveaux de perception très élevés qu'il a du contrôle sur son travail (*latitude décisionnelle*), du *soutien social* et de la *reconnaissance au travail* réduisent considérablement le stress et influent fortement sur la motivation au travail.

Pour ce qui est des limites de cette étude, il importe de souligner que la taille de l'échantillon réduite à 31 sujets limite quelque peu la portée de nos résultats. En outre, il aurait été plus intéressant, pour une richesse d'informations, de combiner les questionnaires avec les entretiens individuels.

Quant aux perspectives de la recherche, nous pensons qu'il serait judicieux dans ce genre d'étude de prendre en compte les référents culturels de notre société (organisation sociale basée sur l'esprit communautaire, l'entraide, la solidarité, l'appartenance au groupe, la famille, etc.) qui peuvent atténuer l'influence du stress professionnel sur la motivation au travail. En effet, comme l'a souligné Boussougou-Moussavou (2004), c'est à travers la réalité sociale et culturelle que l'homme va attribuer une signification à la relation travail/hors travail, aux éléments de son environnement.

## BIBLIOGRAPHIE

- Blais, M.R., Lachance, L., Vallerand, R.J., Brière, N.M. & Riddle, A. (1993). Echelle de motivation au travail (EMT-31). *Revue Québécoise de psychologie* 14(3), 185-215.
- Bourcier, C. & Palobart, Y. (1997). *La reconnaissance: Un outil de motivation pour vos salariés*. Paris : Les Editions d'Organisation.
- Boussougou-Moussavou, J.A. (2004). *Analyse socio-affective du travail, conséquences et concomitants hors de la vie de travail*. Habilitation à diriger des recherches (H.D.R.) : Université de Rouen.
- Brun, J.P. & Dugas, N. & Tison, M. (2002). La reconnaissance au travail : Une pratique riche de sens. *Centre d'expertise en Gestion des Ressources Humaines*, p. 20.
- Brun, J.P. & Dugas, N. (2005). La reconnaissance au travail : Analyse d'un concept riche de Sens. *Revue de Gestion*, Vol., N°2, 79-88.
- Deci, E.L. & Ryan, R.M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. New York: Plenum Press.
- Deci, E.L. & Ryan, R.M. (2000). The what and why of goals pursuits: human needs and the self-determination of behavior. *Psychological inquiry*, vol. 11, n°4, 227-268.

- Dolan, S.L., Gosselin, E., Carrière, J., Lamoureux, G. (2002). *Psychologie du travail et comportement organisationnel*. Québec : Gaëtan Morin Editeur.
- Dionne-Proulx, J. & Boulard, R. (1998). Les stratégies de gestion du stress, niveaux de stress et leurs conséquences : résultats d'une enquête menée auprès de personnes âgées du réseau de la santé. In R. Jacob & R. Laflamme (Eds.), *Stress, santé et intervention au travail* (33-40). Québec : Presses Inter Universitaires.
- El Hassan Belarif. (2004). *Facteurs liés au stress professionnel en milieu hospitalier (le cas des infirmiers du Centre Hospitalier Provincial de BENI MELLA)*. Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de Maîtrise en Administration Sanitaire et Santé Publique.
- Gadbois, C. (1981). *Aides-soignantes et infirmières de nuit, conditions de travail et vie quotidienne*. Paris : Etudes et Recherches.
- Hobbs, R. (1994). General practitioners' changes to practice due to aggressions at work. *Family Practice*, 11, 1, 75-79.
- Karasek R.A. (1979). Job demands, job latitude, and mental strain: Implication for job Redesign. *Administrative Science Quarterly*, Vol. 24, p. 285-308.
- Kahn, R.L. & Byosiere, P. (1992). Stress in organizations. In M. Dunnette, et L. Hough (Eds.). *Handbook of industrial and organizational Psychology* (571-650). Palo Alto, CA : Consulting Psychologist Press.
- Légeron, P. (2008). *Le stress au travail*. Paris: Odile Jacob.
- Lemoine, C. (2004). Motivation, satisfaction au travail et implication au travail. In E. Brangier, A. Lancry & C. Louche (Eds.), *Les dimensions humaines du travail : Théories et pratiques de la psychologie du travail et des organisations* (389-414). Paris : Presses universitaires de Nancy.
- Lemoine, C. (2012). *Psychologie du travail et des organisations : domaines de recherches et d'intervention*. Paris : Dunod.
- Maslow, A.M. (1964). *Motivation and Personality*. New York: Harper and Row.
- Myerson, S. (1990). Under stress? *The practitioner*, 234, 973-976.
- Orozco, M. (1993). The influence of workload on the mental state of the primary health care physician. *Family Practice*, 10, 3, 277-282.
- Ponnelle, S. & Vaxvanoghou, X. (2000). Ajustement au stress et usure au travail : le cas des sapeurs-pompiers. *Psychologie du travail et des organisations*, vol. 9, n°3 /4, 107-127.
- Selye, H. (1979). The stress concept and some of its implications. In V. Hamilton & D.M. Warburton (Eds.), *Human stress and cognition in an information processing approach* (11-32). New-York: Wiley.
- Stora, J.B. (1991). *Le stress*. Que sais-je ? Paris: PUF.

- Vallerand, R.J & Thill, E.E. (1993). *Introduction à la psychologie de la motivation*. Laval : Editions Etudes vivantes.
- Van Daele, A. (2000). Le stress chez les médecins généralistes : une approche transactionnelle. In B. Gangloff (Ed.). *Satisfactions et Souffrances au travail* (60-67). Paris : L'Harmattan.
- Verquerre, R., & Rusinek-Nisot (1998). Etude du stress chez des infirmiers. In R. Jacob & R. Laflamme (Eds.). *Stress, santé et intervention au travail* (61-71). Québec : Presses Inter Universitaires.

### **Sources orales**

Madame Annette PRADEAU, Neuropsychologue Clinicienne au Centre National de Gérontologie/ Gériatrie de Melen ;  
Melle Paulette Marcelle MOUVANGUI, Psychologue du Développement au Centre National de Gérontologie/ Gériatrie.

## ETUDE DE L'EFFET DE L'INIQUE PERÇUE DANS LE TRAVAIL ET DU PLAN DE CARRIERE SUR L'ABSENTEISME PROFESSIONNEL CHEZ LES FONCTIONNAIRES D'ABIDJAN

Elisabeth YEO  
Maître-Assistante  
Département de Psychologie  
Université Félix Houphouët-Boigny  
(Abidjan-Côte d'Ivoire)  
BPV 34 Abidjan  
[ellisa@yahoo.fr](mailto:ellisa@yahoo.fr)

### Résumé

La présente étude vise à expliquer l'absentéisme chez les fonctionnaires d'Abidjan à partir de l'iniquité perçue dans le traitement reçu au travail et du profil de carrière. Elle porte sur un échantillon de 352 agents du service public dont l'âge moyen est de 37 ans, du genre masculin, de 6 ans d'ancienneté, mariés et de niveau d'études supérieures. Les sujets sont soumis à un questionnaire. Les données collectées sont traitées à l'aide du test du Khi-carré.

Deux résultats se dégagent de l'étude. L'un indique que l'absentéisme est plus fréquent chez les fonctionnaires qui perçoivent une iniquité de traitement dans leur travail que chez leurs collègues qui éprouvent un sentiment d'équité. L'autre établit que les fonctionnaires qui ne disposent pas, dans leur fonction, d'un profil de carrière ou qui perçoivent celui qui existe comme étant non satisfaisant s'absentent plus fréquemment que leurs collègues chez qui un profil de carrière est vu ou perçu comme étant satisfaisant.

**Mots clés :** Absentéisme, iniquité, profil de carrière, fonctionnaires.

### Abstract

This study aims at explaining absenteeism among Abidjan civil servants based on the perceived inequity in treatment at work and career profile. It involved a sample of 352 public service workers with an average age of 37, males, with 6 years of seniority, married and with a higher education level. The subjects are submitted to a questionnaire. The collected data are processed using the Chi-square test.

Two results emerge from the study. One indicates that absenteeism is more common among civil servants who perceive inequity in their treatment at work than among their colleagues who have a feeling of equity. The other states that civil servants who do not have a career profile in their occupation or who consider the existing one unsatisfactory are absent more frequently than their colleagues among whom a career profile is seen or considered as satisfactory.

**Keywords:** Absenteeism, inequity, career profile, civil servants.

## **INTRODUCTION**

L'absentéisme professionnel est un phénomène connu dans le monde du travail. Il constitue une préoccupation pour les gouvernants, les gestionnaires des organisations et les chercheurs.

Les études relatives à l'examen des facteurs de l'absentéisme indiquent que celui-ci est souvent lié aux facteurs individuels tels que l'âge, le sexe, la satisfaction au travail (Jardillier, 1962 ; Steers et Rhodes, 1978) et organisationnels comme le salaire, les conditions de travail, le profil de carrière (Black, 1970 ; Herzberg, John 1997). Ces études rapportent que l'absentéisme est présent dans toutes les Administrations. Comment peut-on expliquer ce comportement de plus en plus manifeste qui n'est pas sans conséquence néfaste sur le fonctionnement de l'Administration Publique ivoirienne ?

Aussi, importe-t-il d'examiner quelques uns des facteurs qui pourraient déterminer l'absentéisme des fonctionnaires de l'Administration ivoirienne.

A cet effet, seront successivement envisagés le problème à l'étude, la méthodologie employée pour le recueil d'informations de terrain, l'analyse et la discussion des résultats obtenus.

### **I- PROBLEMATIQUE**

L'absentéisme au travail connaît une augmentation inquiétante dans les Administrations Africaines en général et, en particulier, dans l'Administration ivoirienne. Une enquête de Pognon (2008) révèle que, sur 38,5% des fonctionnaires ivoiriens qui abandonnent leur poste de travail une fois sur les lieux de service, 2,8% retournent travailler. La persistance de ce phénomène est à l'origine de nombreux problèmes dans la Fonction Publique ivoirienne. Ceux-ci sont de deux ordres. Certains sont relatifs au fonctionnement des services publics et d'autres font référence aux coûts humains.

Au niveau des services publics, l'absentéisme provoque des désagréments tels que la perturbation du travail, les dysfonctionnements des services, l'allongement du délai de traitement des dossiers ou la lenteur dans la délivrance des documents administratifs.

L'absentéisme coûte cher à l'Etat. Celui-ci verse régulièrement les salaires des fonctionnaires qui ne font pas convenablement le travail. Amankou (1993) rapporte que la perte financière est de l'ordre de 530 440 000 FCFA par an.

Sur le plan du coût humain, le stress est l'un des problèmes psychologiques causés par l'absentéisme chez les fonctionnaires en ce sens que l'absence de certains agents de l'Etat occasionne une surcharge de travail pour leurs collègues. Le stress vécu par les fonctionnaires modifie profondément leur personnalité. Kouamé (2008) soutient que les ouvriers vivent régulièrement un stress professionnel dont les signes manifestes sont la fatigue chronique, l'anxiété, la perte de confiance en soi et des difficultés de concentration.

Témoin de l'ampleur du phénomène dans l'Administration, le Ministre de la Fonction Publique en 2012 instaure, selon les autorités administratives, le pointage à l'arrivée le matin et à la descente. Cependant, cette mesure est sans effet déterminant à cause de la solidarité et la complicité entre les fonctionnaires. Quoi qu'arrivant largement en retard au service, les fonctionnaires indélicats astucieux ajustent leur heure d'arrivée par rapport à celle de leur prédécesseur sur la liste de pointage.

Malgré les nombreuses tentatives de solutions apportées, l'absentéisme professionnel persiste et même gagne du terrain surtout avec le développement des loisirs. Cet état de faits laisse entrevoir la complexité du phénomène dont la recherche des déterminants est indispensable pour le réduire.

La présente recherche s'inscrit dans cette perspective. Elle entend l'expliquer à partir de la perception de l'iniquité dans le traitement reçu au travail et du profil de carrière.

En effet, dans l'Administration ivoirienne, la perception d'iniquité dans le traitement reçu au travail nous semble jouer un rôle non négligeable dans l'absentéisme chez les fonctionnaires. Ceux-ci ne sont pas équitablement traités par rapport à d'autres agents de l'Etat ayant un régime particulier. Par exemple, les enseignants sont relativement mieux rémunérés que les autres corps. Les seconds perçoivent des salaires inférieurs à ceux des premiers à diplôme égal. Le tableau ci-dessous s'avère instructif à cet égard.

**Tableau I : Comparaison des salaires d'enseignants et d'autres agents de l'Administration**

Catégorie	Enseignants	Autres fonctionnaires	Différence
A3	285 976 F CFA	165 176 F CFA	120800 F CFA
A4	310 485 F CFA	176 254 F CFA	134231 F CFA
B	232 080 F CFA	126 063 F CFA	106017 F CFA

L'analyse de ce tableau indique que l'enseignant est mieux rétribué que d'autres agents de l'Etat. De même, depuis plusieurs années, les agents des services administratifs n'ont pas connu d'augmentation de leurs traitements salariaux. Le blocage volontaire décidé par l'Etat à cause des différentes crises économiques et financières est une injustice de plus à leur égard. Dès lors, ces travailleurs considèrent le rapport entre efforts consentis (contribution) et leurs salaires (rétribution) comme injuste.

Plus grave, les agents estiment que leur employeur leur verse de faibles salaires et bloque leur avancement financier pendant que le secteur privé consent de gros salaires avec des avantages conséquents à son personnel.

A partir de cette comparaison sociale, ils se sentent marginalisés et considèrent défavorablement leur rétribution. En ce sens, dans la Fonction

Publique ivoirienne, la perception d'iniquité dans le traitement reçu au travail pourrait être l'un des facteurs susceptibles d'expliquer l'absentéisme des agents du service public.

Si l'on se réfère à la théorie des deux facteurs de Herzberg (1971), l'emploi englobe deux séries de facteurs. La première fait référence aux facteurs intrinsèques : promotion, intérêt du travail proprement dit, sentiment de s'accomplir dans le travail, reconnaissance accordée par le supérieur, possibilité d'avoir des responsabilités. La seconde, quant à elle, a trait aux facteurs extrinsèques liés à l'environnement du travail : politique administrative, conditions de travail, rémunération, relations entre les personnes, relations avec le supérieur hiérarchique.

L'analyse d'un élément de la première série de facteurs, le profil de carrière, nous renseigne qu'il joue un rôle primordial dans l'élaboration et le développement de l'absentéisme chez des agents du service public. Le choix de ce facteur se justifie par le fait que, depuis des années, les fonctionnaires ivoiriens revendentiquent la mise en place d'un profil de carrière incitatif dans tous les emplois. Le caractère démotivant de celui qui existe, d'une part, et, d'autre part, l'absence de celui-ci dans certains emplois est l'objet de conflits permanents entre l'Etat et ses agents. Ces derniers manifestent leur mécontentement à travers des arrêts de travail, voyant leur avenir incertain. N'est-ce pas ce qui fait dire à Herzberg (1971) que la promotion fait partie des facteurs de satisfaction au travail ? Si les Administrations ne créent pas en leur sein les conditions de sa réalisation, ne préparent-elles pas leurs agents à des réactions négatives (grèves, retraite psychologique de travail) à leur égard ?

La théorie de la justice organisationnelle initiée par Greenberg (1987) conforte aussi notre analyse. En nous nous y référent, nous pouvons supposer que l'absentéisme des fonctionnaires ivoiriens dépend de l'iniquité perçue dans le traitement reçu au travail. D'après cette théorie, l'individu tend donc à évaluer ses contributions en faveur de son organisation de travail (performance, niveau de formation, de compétence, ancienneté, efforts, etc.). Il évalue aussi les avantages qu'il retire de son emploi (salaire, promotion, etc.) puis, il compare les deux séries d'éléments : « avantages tirés de l'emploi (Ap) » sur « contributions en faveur de l'entreprise (Cp) ». Si à l'issue de cette comparaison, le fonctionnaire a le sentiment qu'il apporte à son entreprise (son diplôme, son ancienneté, sa compétence...) plus qu'il n'en reçoit (salaire, promotion, autonomie...), il peut éprouver une iniquité consécutive à ce décalage. L'injustice ainsi perçue est susceptible de le frustrer ; elle sera d'autant plus forte que le déséquilibre résultant du ratio est très marqué.

Outre la dimension distributive de la justice organisationnelle axée sur le sentiment d'équité, Greenberg (1987) propose de joindre à ce construit, la justice procédurale. Celle-ci concerne les processus mis en place pour prendre les décisions d'attribution de récompenses tels que le système d'évaluation des performances, les processus d'avancement, les processus d'appel des décisions et de participations aux prises de décisions. Selon la place réservée à l'individu dans le processus, il se sentira

équitablement ou inéquitablement traité. Les processus dans lesquels l'individu est associé à la prise de décisions, bénéficie des informations, peut se justifier, donner ses opinions, faire des réclamations, influencerait positivement l'équité, d'une part. La façon dont les processus sont mis en œuvre (l'arbitraire, la morale et l'éthique) peut impacter le sentiment d'équité, d'autre part.

Ainsi, le sujet peut considérer que les décisions :

- s'appliquent à tous de la même façon ;
- n'ont pas recours à des préjugés ou à des buts personnels ;
- sont basées sur des informations exactes ;
- peuvent être corrigées en fonction de nouvelles informations ;
- prennent en compte tous les critères pertinents basés sur l'éthique d'étude de la société.

Dans ces conditions, lorsque le sujet a le sentiment qu'il est en présence de procédures justes, c'est-à-dire que les règles sont respectées, il éprouvera un sentiment d'équité.

A l'opposé, le sujet sera animé d'un sentiment d'iniquité si les décisions prises sont violées.

La théorie de l'équité procédurale est aussi d'un intérêt capital pour notre travail. Elle rend compte de la réaction professionnelle des agents du service public. Si nous nous y référons, nous dirons que les agents de l'Etat évaluent la manière dont les procédures sont mises en place pour leur ascension professionnelle. Ils peuvent parvenir à la conclusion que les procédures sont injustes puisque ne s'appliquant pas à tous de la même façon car certains ne disposent pas, dans leur fonction, d'un profil de carrière ou jugent celui qui existe comme étant démotivant alors que d'autres jouissent d'un profil de carrière satisfaisant.

En s'appuyant sur cette théorie, nous pouvons soutenir que le niveau d'absentéisme peut résulter du résultat du processus de comparaison par rapport au traitement reçu et au profil de carrière. Aussi, sommes nous conduit à formuler les deux hypothèses de travail suivantes :

- a. Les fonctionnaires qui perçoivent une iniquité dans le traitement reçu au travail s'absentent plus fréquemment que ceux qui éprouvent un sentiment d'équité.
- b. Les fonctionnaires qui ne disposent pas, dans leur fonction, d'un profil de carrière ou qui perçoivent celui qui existe comme étant non satisfaisant s'absentent plus fréquemment que ceux qui bénéficient d'un profil de carrière satisfaisant.

La vérification de ces hypothèses implique la collecte des données. Une telle option repose sur une démarche méthodologique appropriée.

## **II- METHODOLOGIE**

Les procédures employées pour la collecte des données sont de divers types. Elles concernent la définition opérationnelle des variables en jeu, la constitution de l'échantillon d'étude, l'élaboration et l'administration du matériel utilisé sur le terrain.

## **1- Description des variables**

Les hypothèses précédemment émises mettent en évidence deux types de variables. Il s'agit, d'une part, de deux variables indépendantes, l'iniquité perçue dans le traitement reçu au travail et le profil de carrière, d'une variable dépendante, l'absentéisme professionnelle, d'autre part.

La perception d'iniquité dans le traitement reçu au travail fait référence au processus par lequel les fonctionnaires se comparent aux travailleurs du secteur privé ou à leurs homologues des autres ministères tels que le ministère de l'économie et des finances. Cette variable est de nature qualitative avec deux modalités :

- les fonctionnaires qui se considèrent injustement traités par rapport aux salariés du secteur privé ou à leurs homologues du service public ;
- les fonctionnaires qui s'estiment mieux ou équitablement traités comparés à leurs collègues du privé ou du public.

La deuxième variable indépendante de cette étude est le profil de carrière. Celui-ci fait référence au dispositif technique mis en place par l'entreprise pour assurer en son sein la mobilité professionnelle de ses fonctionnaires relativement à leur ascension dans la hiérarchie socioprofessionnelle de l'entreprise. Il précise les différentes positions qu'un fonctionnaire occupe. Il définit les règles et les procédures de passage d'un niveau hiérarchique à l'autre.

Cette variable est envisagée sous une forme qualitative revêtant deux modalités :

- l'absence d'un profil de carrière ou le fait, pour le fonctionnaire, de percevoir celui qui existe comme étant non satisfaisant, parce que trop exigeant en raison de ses critères hyper-sélectifs, de ses conditions extrêmement difficiles à remplir, de ses principes arbitraires ;
- la présence d'un plan de carrière satisfaisant en ce sens qu'il fixe des conditions acceptables, des principes clairs, des règles objectives et équitables de promotion.

La variable dépendante de cette recherche est l'absentéisme. Celui-ci est défini comme étant la tendance du fonctionnaire à s'absenter de son poste sans raison valable et, ce, avec une certaine fréquence. Il correspond aux absences imprévisibles et injustifiées. Et, il est évalué par sa fréquence. C'est une variable de nature qualitative. Elle admet deux modalités :

- un absentéisme moins fréquent, occasionnel ou rare, ici, le sujet ne s'absente jamais ou s'absente exceptionnellement ;
- un absentéisme fréquent qui est le fait, pour le sujet, de se livrer aux absences injustifiées d'une manière répétitive.

## **2- Échantillon**

Pour vérifier l'influence de l'iniquité perçue dans le traitement reçu au travail et du profil de carrière sur l'absentéisme, nous avons choisi les

fonctionnaires d'Abidjan. Le manque de base de sondage dans les structures chargées de la question nous constraint à abandonner la méthode d'échantillonnage probabiliste pour recourir à une technique des méthodes d'échantillonnages quasi-expérimentaux, le plan factoriel. Celui-ci consiste à faire ressortir toutes les combinaisons des modalités des variables indépendantes pour aboutir aux quatre groupes expérimentaux consignés dans le tableau suivant.

**Tableau II** : Définition des groupes expérimentaux de l'échantillon

Perception d'iniquité	Profil de carrière disponible ou insatisfaisant	Profil de carrière absent ou présent mais non satisfaisant	Total
<b>Iniquité perçue</b>	G <sub>1</sub> N <sub>1</sub> =88	G <sub>2</sub> N <sub>2</sub> =88	176
<b>Non perception d'iniquité</b>	G <sub>3</sub> N <sub>3</sub> =88	G <sub>4</sub> N <sub>4</sub> =88	176
<b>Total</b>	176	176	352

Les groupes du tableau sont ainsi caractérisés :

G<sub>1</sub> : fonctionnaires percevant une iniquité dans le traitement reçu au travail et bénéficiant d'un profil de carrière ou jugeant celui comme étant satisfaisant.

G<sub>2</sub> : fonctionnaires percevant une iniquité dans le traitement reçu au travail et ne bénéficiant pas de profil de carrière ou qui perçoivent celui qui existe comme étant non satisfaisant.

G<sub>3</sub> : fonctionnaires ne percevant pas une iniquité dans le traitement reçu au travail et jouissant d'un profil de carrière ou pour qui celui-ci est satisfaisant.

G<sub>4</sub> : fonctionnaires ne percevant pas une iniquité dans le traitement reçu au travail et ne disposant pas de profil de carrière ou considérant celui qui existe comme étant non satisfaisant.

L'échantillon est composé de 352 sujets repartis en 4 groupes équivalents deux à deux par rapport à l'âge, au sexe, à l'ancienneté, à la catégorie socio – professionnelle et au niveau d'études. Les sujets de chaque groupe sont au nombre de 88, âgés d'environ 37 ans, du genre masculin, mariés, ayant 6 ans d'ancienneté et de niveau d'études supérieures.

### 3- Questionnaire

L'évaluation des variables impliquées dans cette recherche s'est faite au moyen d'un questionnaire. Celui-ci a été conçu sur la base de plusieurs informations recueillies lors d'un entretien non dirigé dans l'Administration Publique. Il a porté sur les déterminants qui peuvent

expliquer le désintérêt, la démotivation, les retards de plus de dix (10) minutes au travail. Il a été soumis à un pré-test auprès de 30 travailleurs présentant les mêmes caractéristiques que les unités de la population.

Cette épreuve a permis d'obtenir la version finale de l'instrument qui comporte au total 33 items. Celui-ci s'articule autour de 3 axes. Le premier axe récence des données individuelles (âge, ancienneté, situation familiale, catégorie socio- professionnelle...) destinées, les unes, à caractériser l'échantillon du sujet retenu, les autres, à contrôler les variables parasites de l'étude. Le second axe se rapporte aux items relatifs aux variables indépendantes : l'iniquité perçue dans le traitement reçu au travail et le profil de carrière dont les modalités de réponse sont « oui » et « non ». Le troisième axe concerne la variable dépendante, l'absentéisme compressible. Il propose, pour chaque item, les quatre modalités de réponses suivantes : très fréquemment, fréquemment, occasionnellement, jamais.

Le questionnaire est soumis à un échantillon de 352 fonctionnaires de l'Administration Publique d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Chaque enquêté reçoit un exemplaire du questionnaire qu'il remplit sur place pour nous le remettre aussitôt.

Les données recueillies sont dépouillées afin d'en tirer les enseignements.

### **III- RESULTATS**

La technique du Khi carré est utilisée pour le traitement des données recueillies. Elle permet d'obtenir deux types de résultats : l'iniquité perçue dans le traitement reçu au travail et l'absentéisme, le profil de carrière et ce phénomène.

#### **1- Absentéisme au travail et iniquité de traitement.**

L'effet de la perception de l'iniquité de traitement sur l'absentéisme chez les fonctionnaires d'Abidjan est testé à l'aide de l'épreuve statistique du Khi-carré. Ce test statistique est employé sur les données condensées dans ce tableau :

**Tableau III : Distribution des fréquences d'agents de l'Etat en fonction de l'iniquité ressentie et de l'absentéisme.**

Perception d'iniquité dans le traitement reçu	Absentéisme fréquent	Absentéisme occasionnel ou inexistant	Total
Sujets percevant une iniquité	164	12	176
Sujets ne percevant pas d'iniquité	47	129	176
<b>Total</b>	<b>211</b>	<b>141</b>	<b>352</b>

La valeur du Khi-carré calculée s'établit à 192,39. Elle est significative au seuil de probabilité .01. Elle traduit une différence significative entre les fréquences comparées.

Le tableau précédent indique que, parmi les agents du service public percevant une iniquité dans le traitement reçu, une majorité se caractérise par un absentéisme élevé (164 agents sur 176 soit 93,19%) alors qu'une minorité éprouvant une équité de traitement ne s'absente qu'occasionnellement (12 sujets sur 176 soit 6,81%).

En revanche, chez les fonctionnaires vivant un sentiment d'équité, les proportions s'inversent. Une majorité d'entre eux manifeste un absentéisme occasionnel ou inexistant (129 sujets sur 176 soit 76,30%) contre une qui développe un absentéisme élevé (47 sujets sur 176 soit 26,70%).

Par conséquent, notre première hypothèse de travail qui soutient que les fonctionnaires qui perçoivent une iniquité dans le traitement reçu au travail s'absentent plus fréquemment que ceux percevant un traitement équitable est confirmée.

D'après le modèle de la justice distributive, le fonctionnaire qui a le sentiment d'apporter à son Administration (son diplôme, sa qualification, son ancienneté, son temps ...) plus qu'il n'en reçoit (salaire, promotion, avantages sociaux, autonomie ...) éprouve une iniquité. Dès lors, il n'hésite pas à quitter momentanément son poste de travail pour ses propres activités (absentéisme). Et, pour cause, c'est un fait unanimement admis en Côte d'Ivoire que la Fonction Publique octroie de faibles salaires. A titre illustratif, un adjoint administratif, un chef de service et un directeur de service reçoivent un salaire nominal respectivement de 126 065 F, 165 080 F et 176 254 F. Or, ces agents savent quels efforts ils déploient pour se rendre à leur travail (transport en commun ou dépenses en carburant) dans des rues généralement embouteillées. Ils évaluent quel temps ils consacrent à leur tâche (7h30 à 16h30 soit 8 heures au quotidien), quels sacrifices ils consentent (humeur d'un chef au management autoritaire, désagréments causés par des usagers du système public). Il s'en suit qu'une injustice vécue peut les conduire à la révolte au point de pencher pour l'absentéisme dans leur travail.

L'injustice ressentie peut également résulter d'un schéma de comparaison sociale mis en œuvre par ces fonctionnaires. Ici, ils ne se comparent plus à eux-mêmes mais à autrui pris comme référence. Ils établissent un rapport entre leurs apports (ancienneté, temps, compétence ...) à leur Organisation et les récompenses reçues de celle-ci (salaire, prestige, autonomie ...), d'une part, aux contributions qu'autrui exerçant dans le secteur privé à son organisation (sur les mêmes qualités) et aux récompenses reçues par celui-là de la part de celle-ci (sur les mêmes plans), d'autre part. S'ils constatent un déséquilibre de traitement à leur détriment, ils en seront frustrés au point de s'absenter sans retenue.

Dans ces conditions, certains fonctionnaires se sentent lésés. Ils ne « récoltent » de leur travail que frustration et révolte intérieure.

L'absentéisme se présente alors à eux comme un moyen de réduire leur dissonance et d'exprimer à leur hiérarchie leur mécontentement.

Il n'en va pas ainsi des fonctionnaires qui considèrent comme équitable le traitement dont ils sont l'objet de la part de l'Etat de Côte d'Ivoire. Le sentiment d'équité qui anime certains d'entre eux notamment ceux des régies financières résulte du fait qu'ils bénéficient de primes faramineuses contrairement à leurs homologues des autres ministères.

Les seules primes perçues par les uns sont supérieures aux salaires mensuels reçus par les autres. Aussi, les agents de l'Etat des ministères techniques vivent-ils un sentiment d'iniquité intense qu'ils peuvent traduire dans leur comportement professionnel par un absentéisme fréquent à leur poste de travail. Leurs pairs mieux traités financièrement ressentiraient une équité due au fait que les récompenses sont à la hauteur des sacrifices consentis à celui-ci.

Ainsi, les agents de l'Etat qui se sentent équitablement traités s'engagent pleinement dans leur travail et éviteront de s'absenter d'une manière injustifiée.

## **2- Absentéisme au travail et profil de carrière**

L'évaluation de l'influence du profil de carrière sur l'absentéisme professionnel chez les fonctionnaires d'Abidjan s'effectue au moyen de l'épreuve statistique du Khi carré. L'application de ce test a abouti au tableau ci-dessous :

**Tableau IV : Fréquences d'agents de l'Etat selon le profil de carrière et l'absentéisme**

Profil de carrière	Absentéisme fréquent	Absentéisme rare ou inexistant	Total
Inexistant ou non satisfaisant	149	27	176
Disponible ou satisfaisant	39	137	176
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>164</b>	<b>352</b>

Le test statistique du Khi carré indique une valeur de 138,14. Ce résultat est significatif au seuil de probabilité .01.

Chez les sujets ne disposant pas d'un profil de carrière ou pour qui ce système est non satisfaisant, une forte proportion (149 sujets sur 176 soit 84,66%) s'absente régulièrement de leur service contre un petit nombre (27 fonctionnaires sur 176 soit 15,34%) qui le fait rarement ou jamais. A l'inverse, chez les fonctionnaires jouissant d'un plan de carrière ou qui le considèrent comme étant satisfaisant, la majorité des sujets (137 sujets sur 176 soit 77,85%) enregistre un niveau d'absentéisme insignifiant contre une minorité (39 agents sur 176 soit 22,15%) qui s'absente fréquemment de leur service..

Ce résultat vérifie notre deuxième hypothèse de recherche qui postule que l'absentéisme est fréquent chez les fonctionnaires sans profil de carrière ou considérant celui-ci comme non satisfaisant mais occasionnel ou inexistant chez ceux disposant d'un profil de carrière satisfaisant.

La théorie de la justice organisationnelle de Greenberg (1987) éclaire cette conclusion. En nous appuyant sur cette théorie, nous pouvons soutenir que les fonctionnaires qui ne bénéficient pas dans l'exercice de leur fonction, d'un profil de carrière ou qui le jugent non satisfaisant sont enclins à un absentéisme fréquent. Sans doute, éprouvent-ils une injustice à l'idée que leurs efforts au service de l'Etat ne sont pas récompensés à leur juste mesure. Ils peuvent même ressentir l'absence d'un système de promotion ou le caractère inadéquat de celui qui s'applique à eux comme une ingratitudo de la part de leur employeur. Ils se convainquent que leur investissement à leur poste n'a pas de contrepartie satisfaisante puisque l'Etat s'occupe peu de leur carrière. Ce sentiment d'iniquité peut susciter chez eux une révolte si le système de promotion existant leur paraît subjectif puisque fondé sur des critères dont la pertinence et le caractère impartial sont sujets à caution.

Plusieurs cas d'injustice illustrent notre analyse. Par exemple, les fonctionnaires occupant les emplois tels que magistrats, impôts, trésor, le corps préfectoral...bénéficient d'un profil de carrière souple, clair, objectif et incitatif. En effet, dans ces corps, les agents de l'Etat évoluent soit par nomination sur proposition du ministre, soit après 5 ou 10 ans de service sans aucun test.

A l'opposé, certains emplois tels que secrétaire de direction, ingénieur pour qui il n'est aucun profil de carrière. Les fonctionnaires de ces professions rentrent entant que secrétaire, ingénieur et partent à la retraite sans changer de grade. D'autres corps comme adjoint administratif, Administrateur civil bénéficient d'un profil de carrière mais celui-ci est opaque, arbitraire, hyper-sélectif en ce sens qu'il se fait par voie de concours. Or, en Côte d'Ivoire, le nombre de places réservé à ces tests est très limité. De plus, les concours sont très coûteux et selon ces agents, ils peuvent passer 3, 4, 5 fois voire plus le même test sans succès. Cet état de faits les décourage à aller compétir. Alors, se sentant marginalisés, ces agents sont en colère contre leur supérieur hiérarchique.

Cet état psychologique négatif qui habite ces fonctionnaires est susceptible de les incliner à des absences fréquentes de leur poste de travail. Les absences apparaissent, alors, comme les manifestations de leur frustration.

Vues sous cet angle, les absences apparaissent comme des conduites pernicieuses dont le but est de les rendre peu efficace au travail. Elles participent à baisser le rendement du personnel qui leur rend en monnaie de singe leur plein engagement à son service. En agissant de la sorte, ils se convainquent probablement qu'il s'agit là de la seule manière de traduire à leur supérieur hiérarchique l'iniquité au travail afin de

susciter chez ces derniers une prise de conscience destinée à obtenir réparation.

A l'opposé, leurs homologues disposant d'un système de promotion ou étant satisfait de celui qui existe s'absentent rarement ou pas du tout.

Ces derniers sont motivés à travailler puisque la possibilité leur est offerte de s'élever dans leur hiérarchie professionnelle. Ils perçoivent leur plan de carrière comme un moyen d'améliorer continuellement leur position et de s'épanouir professionnellement. Ils se savent prise en compte par leur hiérarchie à laquelle ils manifestent subtilement leur gratitude en étant toujours présent à leur poste de travail. En se comparant à leurs homologues ne bénéficiant pas d'un tel avantage dans leur fonction, ils ont l'impression d'être les privilégiés car mieux traités dans leur fonction qu'eux. Pour maintenir leur avantage envié, ils n'adoptent pas de comportements de retrait momentanés du travail. Ceci est d'autant plus probable qu'ils savent qu'ils risquent de perdre une telle position avantageuse s'ils étaient éconduits de leur poste actuel pour fait d'absentéisme.

En somme, le système ou profil de carrière agit comme un déterminant majeur de l'absentéisme professionnel chez les agents de l'Etat d'Abidjan. Selon qu'il existe ou non, perçu comme étant convenable ou non, il incitera le fonctionnaire à être constamment à son poste de travail ou à amoindrir son enthousiasme au travail avec son corolaire, une baisse de la présence au travail pouvant apparaître comme une réaction soumise d'hostilité à sa condition de travail.

#### **IV- DISCUSSION**

Le premier résultat de notre étude établit l'effet significatif de la perception d'iniquité dans le travail sur l'absentéisme professionnel. Il indique que les fonctionnaires qui se sentent injustement traités dans leur fonction développent des absences fréquentes tandis que leurs homologues qui n'ont pas une telle perception manifestent des absences occasionnelles ou rares.

Cette conclusion rejoue celle de Patchen (1960). Examinant l'effet du niveau de salaire perçu sur le taux d'absentéisme des travailleurs dans une entreprise américaine, l'auteur conclut que les salariés qui se perçoivent inéquitablement payés optent davantage pour un comportement d'absence que ceux qui au contraire bénéficient d'un traitement équitable.

Klaric (1982) ne s'éloigne pas de ce point de vue. Pour lui, si l'individu a le sentiment d'être mal payé (insuffisamment payé) comparativement aux autres, il aura tendance à s'absenter fréquemment du travail pour chercher des compensations ailleurs. Cette réaction devient, pour le sujet, un mécanisme pour rééquilibrer l'injustice perçue. Cela permet de soutenir, qu'en s'absentant, les individus qui souffrent d'un état de dissonance dû à l'iniquité perçue restaurent systématiquement leur consonance.

Toutefois, notre résultat sur l'impact significatif de la perception d'iniquité dans le travail sur l'absentéisme professionnel est à relativiser. Si, cet effet est une réalité indéniable, il ne s'exerce pas toujours dans le même sens que celui que nous soutenons. Manon (2005) rapporte que l'iniquité distributive n'influence pas le niveau d'absentéisme des travailleurs d'une entreprise privée au Canada. Selon l'auteur, l'hypothèse qui stipule que l'équité distributive a un effet direct et négatif sur l'absentéisme n'est pas toujours confirmée. Autrement dit, les employés qui se savent équitablement traités et ceux percevant l'iniquité dans le traitement reçu au travail enregistrent parfois le même taux d'absence. Ce résultat indique que l'évaluation des contributions apportées par le salarié et des rétributions accordées en retour par l'entreprise repose, bien entendu, sur une part subjective. Chaque salarié n'a pas la même perception des retours qui lui sont alloués. Certains seront plus sensibles à une prime tandis que d'autres seront plus attachés aux responsabilités qui leur seront confiées.

Comme on le voit, l'évaluation du ratio rétribution et contribution est subjective et teintée de biais égocentriques, c'est-à-dire que des travailleurs d'une même entreprise peuvent apprécier différemment le même ratio. Cette différence individuelle peut être à l'origine des comportements inattendus chez les salariés surpayés, payés normalement et sous-payés.

Le deuxième résultat de notre étude indique que les fonctionnaires qui ne disposent pas dans leur fonction, d'un profil de carrière ou qui perçoivent celui qui existe comme étant non satisfaisant s'absentent plus fréquemment que ceux qui bénéficient d'un profil de carrière satisfaisant.

Bouville (2006) constate que les éboueurs de l'Administration Publique française jugent leur profil de carrière difficile et très sélectif parce qu'il les empêche d'achever leur carrière en tant que chef sont favorables à l'absentéisme que ceux percevant ce système comme étant satisfaisant.

Au cours de notre enquête, nous avons été confronté à un arrêt de travail chez des agents du service public dont l'un des motifs est l'absence d'un profil de carrière incitatif. Ce fait est confirmé par l'étude de Loba (2007). Ce dernier indique que les sujets exerçant dans les entreprises où existe un plan de carrière sont moins favorables à la grève que ceux qui ne jouissent pas d'un tel dispositif dans leur fonction. C'est l'explication de l'auteur quand il soutient que tout travailleur aspire à gravir des échelons de la hiérarchie professionnelle. Le refus de répondre à cette aspiration peut conduire l'employé à la grève et à l'absentéisme.

Dans une étude antérieure, M'bala (1984) montre que l'ambition professionnelle récurrente est présente chez les cadres ivoiriens de l'Administration. Celle-ci est source d'instabilité dans l'emploi chez les cadres. Le fait, pour ces derniers, d'éprouver des difficultés dans leur ascension professionnelle est susceptible de les porter vers des comportements négatifs dont l'absentéisme. En clair, toute Administration ou Organisation qui ne met pas en place un plan de carrière pour

l'ascension professionnelle des salariés, expose ceux-ci à une profonde insatisfaction pouvant se traduire par des absences fréquentes. La quasi certitude qu'ils n'ont pas de possibilité de gravir les échelons finit par les démotiver et occasionner des conduites professionnelles négatives comme l'absentéisme.

L'insatisfaction ressentie peut s'approfondir à l'idée qu'ils plafonnent. Le plafonnement, écrivent Roger et Tremblay (2004) est le fait qu'un individu considère être arrivé à un niveau où ses chances d'évolution professionnelle future sont inexistantes. Alors, un autre collègue d'une autre entreprise auquel il se compare passe d'un échelon à un autre quand bien même il a la même qualité que lui (même niveau d'instruction, même catégorie professionnelle, même ancienneté).

Il résulte, de ce qui précède, qu'un emploi bien aménagé, et harmonisé assure l'épanouissement des salariés en garantissant la prospérité économique à leur entreprise. A l'opposé, si le travailleur exerce dans des conditions épouvantables, il peut développer des comportements comme le retrait psychologique momentané du poste de travail dont nul n'ignore qu'il affecte négativement les projets financiers de l'entreprise.

## **CONCLUSION**

Les conséquences néfastes de l'absentéisme dans l'Administration Publique ivoirienne ont motivé cette étude. Celle-ci vise à montrer que les absences injustifiées des agents du service public sont déterminées par l'iniquité perçue dans le traitement reçu au travail et le profil de carrière en vigueur.

Les hypothèses découlant de cet objectif sont toutes confirmées. Les conclusions de notre étude suggèrent quelques propositions en vue de réduire l'absentéisme dans l'Administration. Pour atteindre cet objectif, l'Etat doit procéder à l'application de l'équité organisationnelle introduite par Adam (1965). Cette équité se subdivise en deux sous-catégories : la justice distributive et procédurale. Dans la justice distributive, l'Etat doit traiter équitablement ses fonctionnaires. Par exemple, à diplôme égal ou à catégorie égale, traitement égal (salaire, avantages sociaux). Dans cette justice, l'Etat doit se conformer à la transaction de référence, c'est-à-dire les salaires fixés par le marché de travail. En versant aux fonctionnaires les salaires fixés par le marché, ceux-ci seront animés par des sentiments d'équité. Ils éviteront de former des jugements d'iniquité car la transaction de référence est plus proche de ce qui est normal que de ce qui est juste. Pour mettre en exergue le caractère équitable de cette transaction de référence, Kanheman, Kactsch et Tilaler (1989) indiquent que le marché est le garant de l'équité des grilles de classification. L'Etat doit aussi mettre en place dans l'Administration de justice procédurale ou d'équité de processus ou de décisions pour les promotions, les récompenses des fonctionnaires.

Par ailleurs, l'Etat doit réduire l'iniquité présente dans l'Administration actuellement, l'iniquité perçue dans les avantages notamment. Par exemple, selon les fonctionnaires, les agents du ministère de l'économie et des finances perçoivent de grosses primes, ce qui n'est pas le cas des agents des autres ministères où certains perçoivent des primes insignifiantes, d'autres pas du tout (fonction publique, ministère de la construction, du commerce etc.). Il doit donc rééquilibrer ou réduire la disparité des avantages sociaux dans les services publics.

En outre, les gouvernants doivent octroyer des primes à tous les fonctionnaires en fixant un même taux selon les grades tout en réduisant l'écart entre les différents Ministères.

Au niveau du profil de carrière, les autorités doivent élaborer une politique qui permettrait aux fonctionnaires de gravir les échelons de la hiérarchie socioprofessionnelle. Par exemple, cela peut être expérimenté chez les secrétaires qui jusque-là ne bénéficient pas de profil de carrière. L'Etat doit fixer des conditions acceptables, des principes clairs, des règles objectives en adéquation avec le plan de carrière. Les gouvernants doivent aussi favoriser les promotions internes de façon à motiver les fonctionnaires en leur offrant des passerelles professionnelles motivantes. Par exemple, après 5 ans de service, un agent du service public doit être promu..

De toute évidence, des règles de gestion claires et transparentes pour tous sont nécessaires. La valorisation des salaires, la réduction de l'iniquité dans le traitement reçu au travail et la mise en place d'un profil de carrière motivant constituent des critères de mobilisation au travail pour une bonne exécution du contrat moral. Prioritairement, le respect des textes régissant le fonctionnement de l'Administration et des contrats de travail s'imposent entre l'Administration Publique et ses fonctionnaires.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adams, J. S. (1965). Inequity in social exchange, in *Advances Experimental Social Psychology*, 2, 267-299.
- Amankou, K. G. (1993). Bilan et perspective de l'opération de contrôle de présence dans l'administration publique. *Mémoire de fin de cycle, ENA*. Abidjan (Côte d'Ivoire).
- Black, J. M. (1970). *Positive discipline*. New-York, AMA.
- Bouville, G. (2006). Absentéisme. Age et manque d'implication au travail : l'exemple des Eboueurs. *Article*, Rennes, Université Rennes I.
- Greenberg, J. (1987). A Taxonomy of Organizational Justice Theories. *Academy of Management Review*, 12, 9-22.
- Herzberg, F. (1971). *Le travail et la nature de l'homme*. Paris, E.M.E.
- Jardillier,P. (1962). Etudes de 14 facteurs influant sur l'absentéisme industriel. *Le travail Humain*, XXV, 1-2, 107,116.

- Johns, G. (1997). Contemporary Research on absence from work correlates, causes and consequences. *International Review of Industrial and Organizational Psychology*, 12, 115-173.
- Kanheman, D., Knetsch, J., & Thaler, R. (1989). Les observations empiriques sur les rôles dumarché dans l'identification de l'équité, in Reynaud, B. (1993). Les théories de l'équité, fondements d'une approche cognitive du salaire d'efficience. *Revue économique*, 1, 5-22.
- Klarie, D. (1982). *Les raisons de l'absentéisme dans l'industrie*. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- Kouamé, K. F. (2008). Type de tâche, responsabilités familiales, pressions sociales et stress au travail chez des ouvriers des entreprises industrielles abidjanaises. *Thèse de Doctorat Unique*, Université Cocody-Abidjan, Département de Psychologie.
- Loba, S. B. (2007). Système de promotion et implication dans le travail comme déterminant d'attitude des salariés à l'égard de conflits de travail. *Mémoire de Maîtrise de psychopathologie de la vie sociale*, Université de Cocody-Abidjan, Département de psychologie.
- Manon, A. (2005). Absentéisme au travail : l'absence comme moyen de rétablir l'équité au travail lors d'iniquités perçues. *Mémoire de Maîtrise en sciences de gestion*, Université du Québec Achicoutimi.
- Mbra, K. F. (1984). Satisfaction de l'emploi, ambition professionnelle et mobilité en cours de carrière chez les cadres ivoiriens de l'Administration d'Abidjan. *Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle*, Université Paris X- Nanterre.
- Patchen, M. (1960). Théorie de l'équité d'Adams, in Pognon, L.A. (2008). *Valeur du travail et Absentéisme en Afrique*. Paris, L'Harmattan.
- Rhodes, S. & Steers, R.M. (1978). Major Influences on employee attendance: A process model. *Journal of Applied psychology*. 66, 391-407.
- Roger, A. & Tremblay, M.(2004). Le plafonnement des carrières, in Guerrero, S., Cerdin, J. L. & Roger, A. (2004). *La gestion des carrières : enjeux et perspectives*. Paris, Vuibert.

## Théâtre

---

## LA PLACE DU PERSONNAGE FEMININ DANS LE THEATRE DE GIRAUDOUX : CAS DE *JUDITH*, *ELECTRE* ET *POUR LUCRECE*

Assey Félicie KOUA  
Enseignant-chercheur  
au Département de Lettres Modernes  
de l'Université Félix Houphouët-Boigny

### RESUME

Le personnage féminin, très représenté dans la dramaturgie giralducienne, reste incontournable, vu les rôles éminemment essentiels qu'il tient. Femme d'abord, la figure féminine assume aussi la non moins difficile fonction maternelle qui lui vaut d'être non seulement au cœur de l'évolution sociale mais d'être l'agent salvateur de l'humanité.

**Mots-clés :** maternité, fémininité, humanité, héroïsme, libération.

### ABSTRACT

The female character, very represented in the dramaturgy giralducian, remains impossible to circumvent, considering the eminently essential roles that it holds. Woman initially, the female figure takes up also the not less difficult maternal duty which is worth to him to be not only in the heart of the social evolution but to be the saving agent of humanity.

**Key words:** maternity, femininity, humanity, heroism, release.

### INTRODUCTION

Le théâtre giralducien est l'un des théâtres où la femme est fortement représentée. Antérieurement traitée et présentée comme le sexe faible, inférieur à l'homme elle découvre peu à peu son importance et se bat pour trouver la place qui lui sied dans la société pour accomplir ses tâches aussi bien que le font les hommes.

Giraudoux, féministe affirmé, fustige la société et les institutions qui la régentent, mais surtout les hommes par qui tous les maux arrivent. Condamnant la suprématie masculine il donne une place de choix à la femme dans ses œuvres théâtrales où il en fait le centre autour duquel gravite la société des hommes. Tout en remettant en question l'ordre du monde traduit par la gestion masculine, Giraudoux célèbre la modernité à travers les mutations sociales profondes. Par la dénonciation de l'humanité mâle, il s'attelle dans ses pièces, à montrer des personnages féminins qui s'affirment et se valorisent aux yeux du sexe opposé. Il reconnaît l'utilité de

la femme, ses capacités intellectuelles, physiques et morales. Giraudoux se révolte contre l'enfermement idéal imposé à la créature féminine, la conception impérialiste de la société par l'homme et veut rompre, selon l'expression de Pierre-louis Rey « *la routine d'une histoire par le patriarcat* »<sup>11</sup>. Il prend conscience du rôle des femmes dans la société et proclame leur engagement. Aussi, peint-il l'image de la femme profondément évoluée, des figures féminines exceptionnelles, des modèles.

Mais comment envisage – t-il le rôle des femmes dans le monde à travers ses œuvres dramatiques ? L'analyse qui suivra sera le lieu de montrer la fonction féminine, la fonction maternelle et la fonction sociale de la femme dans le théâtre de Giraudoux.

## I- LA FONCTION FEMININE

La féminité, qualité propre à la femme est beaucoup présente dans le théâtre giralducien. Elle se voit sous plusieurs aspects. La femme se montre à la fois pleine d'assurance, froide, fidèle, habile, ce qui fait d'elle un être aux nombreuses contradictions.

Dans les pièces giralduciennes la femme ne manque pas d'assurance. Ce trait caractéristique pousse Electre à mener une véritable enquête policière en ce qui concerne la mort tragique de son père. La certitude avec laquelle elle vit, la conviction qui l'habite conduit ses pas à la vérité. C'est cette conviction, cette assurance qui fait douter la jeune fille de la transfiguration, de la conversion d'Egisthe le fourbe en un roi patriotique désireux de sauver sa ville de l'invasion étrangère. En effet, la fille d'Agamemnon pressent une trahison chez le nouvel Egisthe qui pour elle n'est point digne de confiance du moment où il a trahi son cousin pour être avec son épouse et s'emparer du trône. Electre n'a aucune foi en sa surprenante conversion.

L'assurance qu'a la femme dans le théâtre de Giraudoux la rend indifférente, froide et dure. Ces traits se découvrent dans le comportement d'Electre. Dure et froide, elle refuse de pardonner à sa mère et encore moins à Egisthe avec lequel elle ne veut conclure aucun marché. C'est d'ailleurs cette indifférence, cette froideur qui amène le mendiant à dire d'elle qu'elle est cette fleur qui ne croit pas au soleil.

Ce sentiment est propre à Clytemnestre aussi la reine éprouve à l'égard de son mari beaucoup de ressentiment, du dégoût puisque lui ayant été imposé. Clytemnestre animée de ressentiment a commis le meurtre de son époux par le dépit certes, mais surtout avec froideur, rigidité.

En dehors de Clytemnestre et de sa fille, la froideur est remarquable chez Paola et Lucile dans *Pour Lucrèce*, et Judith, dans la pièce éponyme. Paola manifeste énormément de froideur dans l'ardeur avec laquelle elle se venge de Lucile qui pourtant ne lui a fait aucun mal physiquement. C'est sans pitié, sans compassion, sans regret et remords mais bien au contraire

---

<sup>11</sup> Pierre-Louis Rey, *la femme : de la belle Hélène au mouvement de libération des femmes*, Paris-Bruxelles – Montréal, Bordas 1972, P.148.

avec plaisir et délectation que la belle Paola cherche à nuire à la procureuse, à détruire sa quiétude, à briser son couple, à gâcher son bonheur. Mais il faut le dire, "cette intention criminelle" comme le dit Charles Mauron n'est rien d'autre que la réponse sinon la réaction à l'attitude méprisante de Lucile Blanchard ayant coûté à Paola la rupture de son couple. Ici, se perçoit l'application de la loi du Talion. Les deux femmes se rendent coup pour coup même si leurs manières diffèrent. On le voit, Paola se montre beaucoup plus habile et intelligente que Lucile son adversaire. Elle la frappe là où elle aura le plus mal. En fait, elle décide de toucher sa pureté, ce qui fait sa fierté et l'amène à montrer peu d'égard à ses semblables sur le visage desquels elle découvre la fausseté.

La froideur et l'indifférence du personnage féminin sont accentuées par un autre sentiment émotionnel semblable : l'endurcissement. Il conduit Judith l'héroïne à commettre le meurtre d'Holopherne son amant d'une nuit. Ce sentiment est éprouvé par Lucile aussi dont le silence affiché en présence des êtres coupables fait d'elle un personnage hostile. Ce trait de caractère entraîne la femme dans une sorte de persécution des autres, en raison de ce qu'elle les fait passer en jugement. Par son durcissement, sa raideur, la femme fait découvrir sans doute aux autres leurs erreurs, leurs fautes et les transforme parfois. Cela transparaît dans *Electre* aussi bien que dans *Pour Lucrèce*. La première pièce donne au lecteur-spectateur de voir un Egisthe si dur, si imbu de lui-même, un régent sans pitié « *si les dieux depuis dix ans, n'arrivent point à se mêler de notre vie, c'est que j'ai veillé à ce que les promontoires soient vides et les champs de foire combles... pas d'exil. Je tue....moi je crucifie au fond des vallées....* » (*Electre*, I, III, P59) devenir tendre du coup, par l'action, le comportement d'Electre dont l'indifférence, la froideur et l'inflexibilité parviennent à métamorphoser. Le manque de pitié de la jeune fille a fini par faire du régent criminel du début de l'œuvre un véritable roi, soucieux du bien-être, du devenir de son peuple. Cette subite métamorphose de l'assassin d'Agamemnon est sans nul doute l'effet de l'inflexibilité d'Electre. La seconde pièce nous donne aussi de voir que par l'action de Lucile, Armand apprend l'adultère de sa femme. L'ignorant d'autrefois dont les yeux s'ouvrent par la procureuse impériale met fin à sa relation avec son épouse.

Outre Lucile, Judith, Electre qui sont l'incarnation de la rigidité, Paola n'est pas à négliger. Cette femme adultère, par son durcissement arrive également à culpabiliser Lucile la vertueuse, à la convaincre d'un péché non commis. Ici, la figure féminine semble sans cœur, animé de mauvais sentiments. Elle agit avec exaltation. Qu'il s'agisse de Judith, d'Electre, de Clytemnestre, de Lucile, de Paola, de Suzanne, une curieuse et certaine exaltation enveloppe leurs actions. La femme apparaît certes rigide et froide mais elle est animée de fidélité. S'il y a dans le théâtre de Giraudoux un être fidèle, c'est évidemment le personnage féminin. En effet, la femme manifeste de la haine, de la répugnance face aux laideurs, aux lourdeurs, aux méchancetés humaines pour prôner le bien, la justice, la vérité qui représente des données imprescriptibles. Judith, par fidélité à son peuple

revient vers lui avec la tête d'Holopherne malgré le sentiment d'amour éprouvé pour ce dernier. Paola qui ne veut rompre avec le mal reste égale à elle-même et assouvit sa vengeance contre la procureuse impériale en l'induisant en erreur. En planifiant le viol de Lucile, en le mettant en scène, Paola respecte son engagement de faire subir la déchéance à celle qui s'est déclarée comme sa rivale. S'étant jurée de faire payer à Lucile la rupture de son couple, elle y est parvenue. Et l'humiliation infligée à la procureuse est l'expression de la fidélité dans les actes et la parole chez Paola.

Hormis la fidélité à soi, celle de l'être aimé reste un principe chez la figure féminine giralducienne qui y reste attachée dans Pour Lucrèce, Lucile est une épouse fidèle jouissant d'un bonheur, d'une paix conjugale, d'un équilibre.

Par ailleurs, la malice, la ruse, l'habileté et la subtilité caractérisent le personnage féminin. Ces traits marquants de la féminité connaissent un développement chez les personnages giralduciens qui s'en servent pour atteindre leurs objectifs.

Judith, très habile et subtile use de charme, de séduction pour parvenir à ses fins. Comme on peut le comprendre, dans *Judith*, c'est par pure habileté que la jeune juive séduit le général Holopherne et tranche sa tête non sans avoir partagé son lit et être entrée dans ses grâces. Certes, Judith a perdu sa virginité qui est à l'origine de son élection par Dieu, mais elle a accompli la mission pour laquelle elle s'est rendue au camp ennemi : vaincre l'Holopherne le persécuteur de son peuple. Pour aller en guerre contre Holopherne, Judith a fait montre d'intelligence et de ruse. Ainsi elle a pu tromper son oncle Joseph réticent parce qu'inquiet quant au succès de sa nièce là où la véritable armée a essuyé un cuisant échec. Electre, de son côté, a su arracher des aveux à sa mère par ruse par finesse d'esprit, la fille d'Agamemnon a pu découvrir le mobile de l'assassinat de son père, le meurtre et les meurtriers. Par habileté et finesse, Paola a précipité Lucile dans les abîmes. Elle a amené la procureuse à douter de soi, à croire au mensonge c'est-à-dire au supposé viol dont elle serait victime pour tout simplement bafouer son orgueil de femme pure, de femme fidèle et incorruptible, de femme modèle de la société.

L'habileté, la finesse et la ruse, mais surtout le charme, l'attrait physique, la beauté don de la nature reste un atout considérable pour la femme et constitue une véritable arme susceptible de lui assurer bien de succès. La femme possède le pouvoir de la beauté qui lui donne une force certaine face aux événements et même de la considération, faisant d'elle une sorte d'élite. C'est sous le charme de Judith qu'Holopherne est tombé pour perdre sa vie après. La beauté demeure une parfaite arme. Et Judith qui en était certaine a su en profiter, car sachant d'avance ce qu'elle en ferait. Ne dit-elle pas : « *toutes les armes découvertes et cachées je les aurai. La plus dangereuse pour Holopherne, je l'ai déjà* » faisant allusion à sa voix, à son sourire ? (*Judith*, I, VIII, P217). Sa beauté a été une précieuse aide dans l'accomplissement du meurtre d'Holopherne, le principal adjuant.

## II- LA FONCTION MATERNELLE

La fonction maternelle est un rôle difficile qui vise à protéger et à faire évoluer. Elle est empreinte de sagesse, de bon sens et d'intuition. Dans le théâtre giralducien, les actions de la femme sont guidées par ces qualités et concepts.

Dans *Electre* la fonction maternelle est assurée par Clytemnestre qui montre sa maternité dans le refus de la mésalliance voulue et décidée par Egisthe. Bien que consentante à l'idée de marier sa fille à un homme de condition inférieure à la sienne, au départ ; Clytemnestre se ressaisit et s'oppose. Ce revirement d'opinion marque sans aucun doute l'amour certain de la reine pour sa fille. Celle qui pour des raisons strictement personnelles, pour son propre bonheur, pour des projets mesquins a accepté l'union d'Electre au jardinier revient sur sa position par amour pour elle. Clytemnestre veut sauver sa fille de l'indigence matérielle et protéger en même temps son rang social. Elle se sent le devoir moral de protéger sa fille et de vouloir son bonheur. Par sagesse et bon sens, la reine s'oppose au mariage de son sang à un être sans classe, un pauvre.

Agissant ainsi, Clytemnestre veut éviter à sa fille de mener une vie faite de mensonge comme la sienne. Elle sait qu'une union sans amour « *étouffe la vie personnelle, coupe la femme du monde et l'enferme dans une solitude complète* »<sup>1</sup> ayant pour conséquence l'adultère.

La maternité implique une intuition raisonnable. Et c'est guidée par cette intuition , ce grand pouvoir du pressentiment que la reine se rend compte de la bêtise qu'elle commet en suivant Egisthe dans sa volonté coûte que coûte de marier Electre au-dessous de son rang. La reine réalise la souffrance de sa fille dans un foyer fondé sans amour, un foyer imposé, un mariage sans consentement mutuel à l'image du sien dont la résultante est l'adultère et le meurtre. Clytemnestre cherche à éviter la répétition de l'histoire. Alors elle se montre soucieuse du destin de sa fille.

Outre Clytemnestre qui traduit son amour pour sa fille en dépit de leur confrontation, il y a la femme Narses qui se comporte comme une véritable mère pour Electre. Douce et tendre avec la fille d'Agamemnon, la femme Narsès devient pour la fille d'Agamemnon, une mère, qu'elle n'a jamais eue. En effet la femme Narsès, une pauvre mendiane aime Electre comme sa propre fille. L'amour éprouvé pour la jeune fille la pousse à secourir Electre et son frère lorsqu'ils seront liés par Euménides : « *nous arrivons tous, les mendians, pour sauver Electre et son frère, les infirmes, les aveugles, les boiteux* » (*Electre*, II, IX, P. 662) et à appeler affectueusement Electre "ma fille". L'attitude de la femme Narsès est tout empreinte de maternité dans la mesure où aucune mère ne peut laisser ou voir son enfant souffrir et être indifférente lorsqu'elle à la possibilité de lui venir en aide.

La maternité vue sous l'angle de la protection est traduite par ailleurs par le comportement d'Electre se substituant à sa mère. La fille d'Agamemnon demandant à son frère de prendre d'elle sa vie et non de sa

---

<sup>1</sup> Franck Evrard, *Electre de Sophocle à Giraudoux*, Paris Bertrand Lacoste

mère veut le façonneur à sa guise. Elle veut laver, selon les termes de Pierre d'Almeida, « *Oreste de l'empreinte maternelle* »<sup>1</sup>. Electre n'a eu de cesse de « *l'enchaîner à elle, et de s'enchaîner à lui* »<sup>2</sup>.

La jeune fille veut libérer Oreste de Clytemnestre. Le faisant, elle agit comme une mère, elle s'identifie à la figure maternelle. Electre agit en protectrice de son frère comme si le prince courait un danger avec sa mère. En fait, la fille d'Agamemnon agit ainsi puisqu'elle juge sa mère d'indigne, incapable de sentiment de tendresse et d'amour, insensible, se souvenant de la chute d'Oreste petit, mais aussi parce qu'elle la soupçonne d'être coupable de la mort de leur géniteur. Electre voudrait être la mère de son frère pour qu'il ne doive rien à Clytemnestre.

La maternité est vécue également dans *Pour Lucrèce*. Ici c'est Barbette la ventouseuse qui assume la fonction maternelle. La vieille maquerelle, complice de Paola dans le préteudu viol de Lucile admire la procureuse et s'inquiète de ce qui lui est arrivé. Prise de compassion et regrettant d'avoir participé à un tel crime, Barbette s'exclame : « Qu'est ce qui t'a pris, ma fille ! Tu ne risquais rien des hommes, Je t'ai vue !...» (*Pour Lucrèce*, III, VI, P.1076), après sa consommation de poison pour mettre fin à sa vie. Elle va même jusqu'à faire une confession, à dire la vérité sur le viol de Lucile quand bien même il soit trop tard : « *tu as bien été violée .Pas par Marcellus, cela on en guérit ... Mais par la bêtise des hommes, la grossièreté des hommes, la méchanceté des hommes...* » (*Pour Lucrèce*, III, VI, P.1076) et à décider de la venger. Barbette s'engage à venger Lucile, mais sa vengeance sera dirigée contre les hommes pour lesquels elle réserve un châtiment infernal. D'où cette expression : « *Dis-lui... qu'elle s'engage , elle et ses sœurs de ville , à ne laisser de répit aux hommes... pour te venger , mon petit ange , et les mener tout droit à la damnation éternelle* » dans l'oraison qu'elle fait à Lucile. Comme une mère qui vient de perdre son enfant, Barbette se veut la vengeresse de la procureuse pour qui elle éprouve une affection sans contexte réelle. Elle sait que Lucile est victime de sa pureté et est morte aussi par la faute des hommes, principalement de son époux qui n'a pas su lui être attentif.

On peut se rendre compte de la fonction maternelle aussi dans *Judith* où dans le camp ennemi, Daria la sourde-muette tombe en admiration devant la jeune juive et devient sa mère de circonstance. Sans parent, sans ami, seule sous la tente d'Holopherne, Judith se confie à la femme pour qui elle ressent de la compassion et en fait sa mère. Daria répond favorablement à la demande de Judith dans la mesure où elle va lui prodiguer des conseils. Judith : ... pauvre Daria.... Donne-moi encore tes conseils muets... (*Judith*, II, VIII, P.244).

---

<sup>1</sup> Pierre d'Almeida, *Lire Electre de Giraudoux*, paris, dunod, 1994, P.68

<sup>2</sup> Ibidem

### III- LA FONCTION SOCIALE

Le théâtre giraldien offre des personnages féminins qui se distinguent de bien d'autres par leur manière d'agir, par la mission noble qu'ils accomplissent. Actant social, le personnage féminin bien souvent élu par un ordre supérieur joue plusieurs rôles. Il a une fonction sociale multiple.

Dans le théâtre de Giraudoux, la femme assume un rôle de restauration sociale et d'éclairage. Dans *Electre*, Electre dont le nom même la prédestine à la recherche de la vérité, à la mise en lumière, à l'éclairage de choses obscures s'engage à faire la lumière sur la mort de son père Agamemnon mort dans des conditions non élucidées. Mue par son désir de vérité, la fille d'Agamemnon s'employerà à traquer sa propre mère comme un chasseur traque un gibier ou comme un policier le fait avec les malfaiteurs. Dans le cas d'Electre, elle agit à l'image du policier dont la mission est de protéger la cité. Electre en justicière, développe dans la société l'esprit de vérité, de justice et veille au respect de la morale. Ses préoccupations dominantes d'ordre social, rejoint Lucile Blanchard dans *Pour Lucrèce*. Cette dernière, tout comme Electre assure la correction de déviations sociales par le respect des valeurs morales et sociales. Face à une crise civilisationnelle, le personnage féminin dont la visée est révolutionnaire s'élève contre l'indifférence caractérisée des hommes qui font planer sur l'humanité de réels dangers. Protectrice et gardienne de la morale, avocate de la justice, la femme cherche le mieux-être collectif. Elle corrige les dysfonctionnements sociaux, redresseur sans conteste de la sphère humanitaire.

Conscience morale de la société, la femme est l'agent restaurateur de la valeur de l'être humain. Dans le théâtre giraldien, les femmes jouent un rôle essentiel. Gardiennes de la moralité et de la vérité, elles dominent toute l'humanité. C'est sans doute ce qui explique l'expression de Franck Evrard pour qui elles « *réveillent les hommes assoupis, aveugles, enfermés passivement dans la torpeur d'une réalité...* »<sup>1</sup>. À travers leurs exigences morales et spirituelles, les personnages de Lucile et d'Electre préfèrent la mort au déshonneur et à la résorption des crimes, au mensonge, au camouflage qui sapent la vie. Et les mots d'Electre : « *Il est des regards de peuple mort qui pour toujours étincellent...* » (*Electre*, II, VIII, P 657) qu'elle prononce fièrement lorsqu'Egisthe la supplie de surseoir à sa lutte qui risque de mettre Argos en péril sont révélateurs. Si Lucile préfère la mort à la vie, c'est parce qu'elle refuse le vice, le mal. Amoureux de la vertu, la jeune femme met un terme à sa vie pour se tenir loin de la perversité bien qu'elle soit victime des machinations du libertin Comte Marcellus et de la belle frivole Paola, une amoureuse insatiable. La mort de la procureuse dans *Pour Lucrèce* est chargée de signification. Elle se comprend comme le fait que les véritables âmes pures sont incorruptibles et que la mort elle-même ne peut rien contre elles. Elle peut se comprendre également comme le fait que la vie ne vaut rien et ne mérite pas d'être vécue si l'on venait à perdre à son âme. Ici, dans la pièce giraldienne l'âme est

<sup>1</sup> Franck Evrard, *Electre de Sophocle à Giraudoux*, Paris Bertrand Lacoste, 1997, P.45

représentée par la morale, la vertu, le bien. La mort de Lucile semble sanctifiante. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle même mourante, la procureuse impériale dira à Paola qu'elle a gagné la bataille vaincu le mal incarné par la femme d'Armand quand cette dernière lui fera savoir ceci, la narguant « *la lutte est finie... Il n'y a au monde qu'une vertu, la victoire...* » en ces termes : « *le monde est pur, Paola, le monde est beauté et lumière !...* ». (*Pour Lucrèce*, III, VII, P.1075)

Sa mort est une manière d'échapper au mal. Comme le dit Charles Mauron : « *Ce suicide a pour elle et pour Giraudoux, le sens d'une affirmation suprême de pureté, d'une grâce de martyre* »<sup>1</sup>.

A Lucile et Electre qui sont à première vue les personnages par qui éclate la vérité, les gens qui mettent à jour ou à découvert ce qui est caché, il faut ajouter Agathe. La femme du président du tribunal, dans *Electre*, d'une certaine manière est ménagère de la vérité car c'est par elle que la jeune princesse Electre découvre l'infidélité de sa mère, « à la lampe d'Agathe » selon ses propres termes. Et en décidant de quitter sa vie faite de mensonges, de tromperie, de trahison par l'aveu de son fidélité opte pour une vie de vérité.

La conversion à la vérité d'Agathe la conduit à la pureté aussi, à l'attachement à la morale. Elle se range désormais du côté de la vérité en s'affranchissant définitivement de la confrérie des femmes.

Electre, par son obstination, libère tout son entourage du mensonge et fait éclore la vérité. Agathe est libérée la première, Egisthe et Clytemnestre ensuite et enfin tout Argos qui va certainement renaître de ses cendres après la destruction. Par la justice qu'elle veut intégrale, Electre a projeté la lumière sur sa patrie. L'incendie d'Argos est une destruction lumineuse. C'est un sacrifice expiatoire. Electre est devenue le soleil qui donne de son éclat au peuple dont elle est issue. La clarté du personnage d'Electre, la lumière qu'elle projette se voit aussi chez la procureuse. Dans *Pour Lucrèce*, Lucile « ouvre les yeux des aveuglés par la sentence du silence, de l'indifférence qu'elle inflige autour d'elle. Par elle Armand découvre que son épouse est adultère et rompt avec elle. Et Charles Mauron d'affirmer qu'avec Lucile « *le mari dont les yeux se dessillent, est doté, à son tour, de seconde vue* »<sup>2</sup> »

Lucile et Electre sont l'incarnation de la vérité, de la pureté, de l'absolu avec tous les risques d'intransigeance et de rigidité. Leur action est marquée par une exaltation certaine et curieuse. Ces personnages exaltés, dans la rigueur et la sévérité parviennent à mettre fin à la complaisance, à la légèreté. Par leur intransigeance, leur désir d'absolu en toute chose Electre et Lucile combattent efficacement l'injustice, l'immoralité, les maux sociaux sans parti-pris. C'est avec impartialité que la fille d'Agamemnon traque le mal, et punit les coupables du meurtre de son père. Elle châtie celle qui lui a donné la vie sans regret par attachement à ses principes

<sup>1</sup> Charles Mauron, *Le théâtre de Giraudoux : étude psychocritique*, Paris, l'Harmattan, 2002, P. 231

<sup>2</sup> Charles Mauron, *le théâtre de Giraudoux : étude psychocritique*, Paris l'Harmattan, 2002, P.235

moraux. Et bien avant que Oreste passe à l'action, Electre demande à Egisthe de tuer Clytemnestre s'il souhaite être pardonné : Electre : Tuez-la, Egisthe. Et je vous pardonne. (*Electre*, II, VUI, P.661).

Lucile lisant la fausseté et l'adultère sur le visage des personnages et refusant de leur adresser la parole, révèle comme Electre, la vérité. A l'instar de la fille d'Agamemnon, elle dévoile le crime et force l'aveu du coupable. Du coup elle devient la vérité, la pureté et la justice comme Electre. La femme du procureur, en brisant l'union de Paola et Armand par la révélation de la vraie nature de son épouse, une femme adultère à Armand, se montre justicière à l'image de la fille d'Agamemnon. Elle rend justice à Armand le mari cocu qui a pourtant toujours eu confiance en sa femme et cru en sa fidélité.

Outre la protection de la pureté, de la lumière la femme, chez Giraudoux, a une mission rédemptrice. En effet, le salut vient par elle. Son sacerdoce de libération de l'humanité est perceptible dans *Judith* par l'acte héroïque qu'a posé Judith tuant l'ennemi redoutable de son peuple, donc de Dieu. Dans cette œuvre où le sort de tout un peuple dépend de la jeune vierge, car à elle confié, Judith prend la résolution d'aller se risquer dans le camp ennemi après la défaite soldatesque juive. Mesurant à cet instant l'importance de la mission qui lui est assignée. La jeune juive, toute confiante part en guerre sans préparation et sans arme Judith compte certainement sur les armes naturelles en sa possession, à savoir le charme, le sourire, le langage, la ruse, en un mot sa fémininité. D'ailleurs, elle le dira à Sarah inquiète de l'horreur qui l'attend au camp d'Holopherne :

*Judith : Ne croyez pas que j'irai là-bas en victime consentante ... Toutes les armes découvertes et cachées, je les aurai. La plus dangereuse pour Holopherne, je l'ai déjà... Mon langage... je ne me suis guère préparée à une offre de mon corps, mais à une espèce de concours d'éloquence... »* (*Judith*, I, VIII, PP.216-217).

Le salut du peuple, sa rédemption se voit dans le théâtre giraldien à travers la décapitation d'Holopherne par Judith, mais se manifeste aussi par l'attitude intransigeante de la fille d'Agamemnon dans *Electre*, qui exposant sa patrie à l'invasion corinthienne la fait renaître. Son attitude est, à première vue, jugée absurde, mais au-delà de cette vision, il faut comprendre le changement positif que connaîtra la ville, dépouillée du mal coupé à la racine, car dans les flammes d'Argos brûlent à jamais les auteurs des crimes.

La rédemption par la créature féminine se dessine sous l'attitude d'Agathe Théocatholés également qui, par l'aveu inattendu de son péché d'infidélité la sauve, mais sauve aussi la reine Clytemnestre qui, en se confessant se sauve, libérant son esprit alourdi par le crime crapuleux de son époux.

Electre, Judith, Agathe et Clytemnestre, d'une manière ou d'une autre, libèrent le peuple par leur propre rachat aspirent à une vie nouvelle. De par leurs différents actes, le bien est sorti. Judith est parvenue à ramener la paix dans sa cité, elle a réussi à redonner espoir à son peuple déçu, abattu

qui a mis tout son espoir et toute sa confiance en elle. La jeune fille sauve da la fatalité, de la douleur, de la souffrance morale le peuple sien.

Agathe, elle, en prenant la résolution de confesser son inconstance se rachète non seulement, mais affranchit aussi Clytemnestre qu'elle ramène au bien. La jeune épouse Théocathoclès, sans le vouloir, inconsciemment donne le nœud du problème d'Electre, le mobile de sa haine viscérale pour sa mère. Là aussi, il y a rédemption, car la jeune Electre torturée par la mort de son père dont elle n'arrive pas à trouver l'explication, va tout comprendre. Son acte de vengeance marquant le triomphe de la vérité et l'instauration de la justice sans compromis ni partialité sera un acte libérateur.

Ces femmes sans puissance militaire, sans pouvoir politique, mais à travers leur langage, leur finesse d'esprit, leur habileté, leurs actes bouleversent la société, modifient le monde de l'intérieur et transforment même les cœurs en y introduisant de nouvelles valeurs.

Le personnage féminin dans le théâtre giralducien est la clé de voûte de la société. C'est lui qui donne autorité ou puissance à ou sur l'évolution, la marche du monde. La femme agit sur le cours des évènements. Si Argos doit brûler, c'est parce que Electre a influé les faits. Par son insoumission accentuée par sa quête effrénée de la vérité, elle ne se laisse pas agir. La fille d'Agamemnon n'écouterait pas Egisthe, bien que ce dernier soit transfiguré. Et les propos de sa mère, ceux des Euménides qui essaient de la dissuader en prenant son frère en otage n'auront pas d'écho favorable auprès d'elle.

La femme, chez Giraudoux, est une combattante, une missionnaire en accord avec les forces profondes de la vie et de la nature, selon Alain Dureau.

## CONCLUSION

Giraudoux, dans son théâtre, octroie au personnage féminin une place de choix. Jouant des rôles manifestement essentiels dans l'évolution de l'humanité, la figure féminine giralducienne est d'abord marquée par sa féminité qui fait d'elle un individu aux caractéristiques multiples et contradictoires. La féminité laisse voir ensuite sa maternité qu'elle assume pleinement bien que difficile. Enfin la femme assure une fonction sociale qui englobe toutes les autres. Elle mène des actions allant dans les sens de la révolution des mentalités. Gardienne de la pureté et de la morale, son combat politique et social interpelle les humains sur le fait que la force physique ne suffit pas à résoudre les problèmes de société. Giraudoux, plaçant le personnage féminin au cœur des actions salvatrices de l'humanité, traduit son utilité absolue dans son devenir. La femme, connaissant nul doute mieux le monde dans lequel elle évolue du fait de sa féminité et de sa maternité, demeure le moteur incontesté et incontestable du développement social. Le monde ne peut pas ne pas compter avec elle.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALMEIDA Pierre, *Lire Electre de Giraudoux*, Paris Dunod, 1994.
- EVRARD Franck, *Electre de Sophacle à Giraudoux*, Paris, Bertrand Lacoste, 1997.
- JACQUOT Jean, *Le théâtre moderne : Hommes et tendances*, Paris, Centre National de la recherche scientifique, 1978.
- MAURON Charles, *Le théâtre de Giraudoux : Etude psychocritique*, Paris, L' Harmattan, 2002.
- REY Pierre- Louis, *la femme : de la belle Hélène au mouvement de libération des femmes*, Paris- Bruxelles-Montréal, Bordas, 1972.

## **Sciences du langage**

---

## ANALYSE DU DERIVE NOMINAL PARASYNTHETIQUE DANDJI

Assouan Pierre **ANDREDOU**

Enseignant-chercheur,

Département des Sciences du Langage,

UFR LLC de Université Félix Houphouët-Boigny

Côte d'Ivoire

E-mail : [pierreandredou@yahoo.fr](mailto:pierreandredou@yahoo.fr)

&

Serge Yannick **ALLOU**

Enseignant-chercheur,

Département des Sciences du Langage,

UFR LLC de Université Félix Houphouët-Boigny

Côte d'Ivoire

E-mail : [allousy@yahoo.f](mailto:allousy@yahoo.f)

### **RESUME :**

Cet article explique le processus de formation du dérivé nominal et les différents changements morphophonologiques. Dans ce parler<sup>1</sup>, il est établi que tout nom dérivé de verbe est une base parasynthétique obéissant à la forme suivante : [pre + X + Suf].

Pour former un nom à partir d'un verbe, nous devons donc nous conformer à la règle qui suit : /V/ → [N] / [Pre + V + Suf].

Cette règle signifie que c'est le préfixe et le suffixe entourant le verbe qui permettent au verbe de changer de catégorie syntaxique. Autrement dire, pour la formation d'un nom déverbal, il faut nécessairement la présence conjointe d'un préfixe et d'un suffixe. Les affixes entrant dans la dérivation parasynthétique entraînent des changements de la base verbale au niveau segmental et supra- segmental.

**Mots clés :** parasynthétique, segmental, suprasegmental, lénition et spirantisation.

### **ABSTRACT:**

This article attempts to explain the formation process of the parasitic derivative and the different morphophonological changes. This type of derivation proceeds by the simultaneous attachment of a prefix and a suffix to the base thus giving a form as follows: [pre + X + Suf].

In dandji, it is clearly established that any name derived from the verb is a parasitic basis insofar as this name obeys the aforementioned form. To form a noun derived from verb we must therefore comply with the following rule:

/V/ → [N] / [Pre + V + Suf].

---

<sup>1</sup> Le dandji est un parler sanwi pratiqué à l'Est du pays, plus précisément dans la zone forestière qui s'étend tout au long de la rive ouest du fleuve Bia à partir du Nord d'Aboisso, dans les Sous-préfectures d'Ayamé et de Bianouan.

This rule means that it is the prefix and the suffix surrounding the verb that allows the verb to change syntactic category. Thus, for the formation of a deverbal name, it is necessary to have the joint presence of a prefix and a suffix. Affixes entering the parasitic derivation cause changes from the verbal base to the supra segmental and segmental level.

**Keywords :** parasitic, segmental, suprasegmental, lenition et spirantization.

## INTRODUCTION

Parmi les procédés morphologiques permettant la formation des nominaux en dandji figure la dérivation parasyntétique. Ce procédé de création lexicale est une opération qui permet la création d'une nouvelle unité linguistique, et ce, par l'attachement simultané d'un affixe à gauche (un préfixe) et d'un affixe à droite (un suffixe) de la base. « Les affixes sont des morphèmes qui n'ont pas d'existence en tant que termes libres dans la langue et ne peuvent constituer une expansion. » (Kossonou 2007 :276). Ce type de dérivation est un moyen de changement de catégorie grammaticale « qui contribue à l'enrichissement du vocabulaire » soutiennent, Alberti et Lavoine (2012 :20). Sur le plan morphophonologique, les morphèmes affixaux, au contact de la base verbale, engendrent des variations consonantiques, vocaliques et tonales intéressantes à analyser. Ce travail s'inscrit dans le domaine de la morphologie lexicale. Notre préoccupation majeure, en épousant ce sujet, est de mettre en évidence le processus de création lexicale en dandji, principalement la dérivation parasyntétique, et les modifications morphophonologiques par le biais de la théorie de Kaye , Lowenstamm et VERGNAUD ou KLV (1985 et 1988). À cet effet, les interrogations qui découlent de cette analyse sont : quelles sont les couples affixaux intervenant dans la dérivation parasyntétique en dandji ? Quelles sont les transformations morphophonologiques qui s'y déroulent?

### I- LES DIFFERENTES FORMATIONS PARASYNTETIQUES

Il n'y a qu'à constater les constructions qui vont suivre pour se rendre compte de la manifestation de la dérivation parasyntétiques dans ce parler agni sanwi.

#### 1- Adjonction du morphème couplé E ... ton [B]

Le préfixe E renvoie soit à la voyelle [e], soit à la voyelle [E]. Il porte le ton bas. Le choix de l'une ou l'autre des formes est fait en fonction de l'harmonie [+/- ATR] de la voyelle de la base verbale. Ainsi, le préfixe [e] apparaît lorsque la / les voyelles sont de types [+ATR]. Le préfixe [E] intervient dans le contexte opposé, c'est- à-dire avec la / les voyelles [-ATR]. La présence de l'une dans un contexte et l'absence de l'autre s'explique par l'effet de l'harmonie vocalique en vigueur dans la langue.

L'affixation conjointe du préfixe [E] et du suffixe de ton [B] aux différentes structures verbales se manifeste par les constructions que voici :

(1)

Verbe	Préf.	Verbe suf.	Déverbatif	Glose
a.				
dé	→	è + dé + B =	è-lê	« le fait de récupérer »
/ récupérer /				
dá	→	è + dá + B =	è-lâ	« le fait de dormir »
/ dormir /				
b.				
cé	→	è + cé + B =	è-Σê	« le fait de partager »
/ partager /				
cE≡	→	è + cE + B =	è-ΣE	« le fait de durer »
/ durer /				
c.				
kùló	→	è + kùló + B =	è-hùlô	« le fait d'aimer »
/ aimer /				
kìlé		è + kìlé + B =	è-hìlê	« le fait de montrer »
/ montrer /				
kàlá	→	è + kàlá + B =	è-hàlâ	« le fait de couvrir »
/ couvrir /				
d				
bèté	→	è + bèté + B =	è-bètê	« le fait d'écraser »
/ écraser /				
jòjó		è + jòjó + B =	è-jòjô	« le fait de parler »
/ parler /				

L'observation de ce corpus met en évidence l'apparition de divers changements phonologiques au niveau consonantique et tonal :

(i) Au niveau consonantique, l'on constate une mutation des consonnes [d], [k] et [c] au contact du préfixe [e / è]. En effet, l'adjonction du préfixe [E] aux structures syllabiques CV<sub>[d; c; k]</sub> met ces consonnes en position intervocalique. Cet environnement favorise la lénition ou adoucissement

(modification phonétique qui consiste en un affaiblissement de l'articulation des consonnes, à savoir le passage d'une série dite « forte » à une série dite « douce ») de ces consonnes. Ainsi,

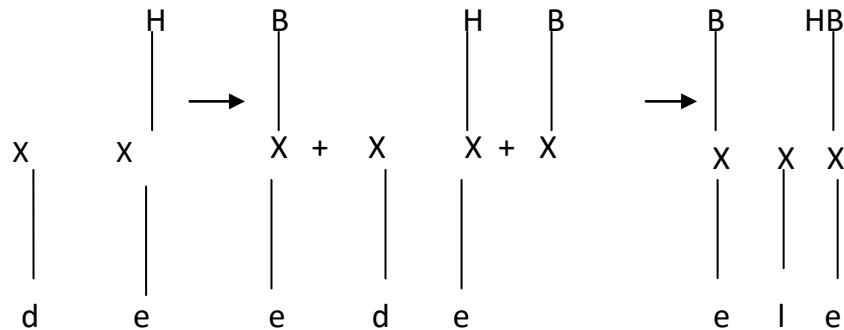
- la consonne occlusive [d] change de forme et devient la latérale [l] concernant les monosyllabiques dont les voyelles sont [ e, a ] (cf, 7a0) ;

-la consonne [c] à l'initiale d'un monosyllabique se transforme en la fricative palatale [χ] lorsque celle-ci précède les voyelles [ e,E] (cf. 7b)

- et la consonne occlusive [k] à l'initial du verbe dissyllabique alterne avec la consonne fricative vélaire [h]. La spirantisation a lieu lorsque l'occlusive précède les voyelles[E,o,a0, u ] (cf. 7c et 7d). Cette alternance se fait aussi avec les verbes dissyllabiques ayant la consonne latérale [l] en position C<sub>2</sub>;

(ii) Le ton bas B suffixé au ton haut de la voyelle finale de la base verbale transforme cette dernière en une modulation tonale HB représentée comme suit :

(2)



Le cas de dérivation analysé en 2.1 obéit à la structuration suivante :

(3)

$$[E \text{ } [\text{Pre}(e; E)] + [v] + [\text{Suf } B]]$$

Un autre suffixe peut s'associer au préfixe E dans le cas de la dérivation parasyntétique : le suffixe E

## 2- La dérivation en E ... E

Le morphème suffixal E obéit au même critère d'harmonie énoncé en 2.1 concernant le préfixe vocalique. Cela peut être élucidé par les exemples qui suivent :

(4)

Verbe	Pref.	Verbe suff.	Nominalisation	Glose
a. dù	→é	+ dù + è	= èlwê	« le fait de noircir » / noircir /
b. bùtú	→è	+ bùtú + è	= bùtwê	« le fait de percer » / percer /
c. sí	→è	+ sí + è	= è-s—ê	« le fait de savoir » / savoir /
d. nàdí	→è	+ nàdí+è	= ènàd—ê	« le fait de marcher »

- / marcher /  
e. kvtv → è kvtv + è = è kvtwè « le fait de s'agenouiller »
- / s'agenouiller /  
f. sí → é + sí + è = è-s-ê « le fait de savoir »

Le suffixe dérivationnel E est à l'origine de plusieurs transformations phonologiques répertoriées comme suit :

(i) Le suffixe vocalique E, au contact de la voyelle finale, déclenche un phénomène de palatalisation ou de labialisation dans les contextes suivants :

- les voyelles antérieures fermées [i ; ɪ] se palatalisent en [—] lorsqu'elles précèdent le suffixe [e] (cf. 4c et 4f) ;
- en revanche, les voyelles finales postérieures fermées (u ; ʊ) du verbe suivies du suffixe [ɛ] se muent systématiquement en la semi-voyelle [w] (cf. 4b et 4e).

La transformation de ces voyelles se résume en ceci :

(5)

a.

$$[i ; ɪ] \longrightarrow [—] - e$$

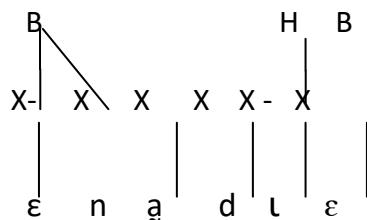
$$b. [u ; ʊ] \longrightarrow [w] - \epsilon$$

Ce processus soulève l'interrogation suivante : comment élucider ce phénomène de palatalisation ou de labialisation ?

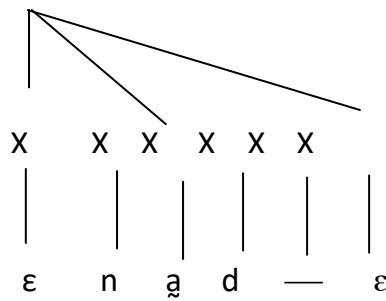
A priori, il est facile de répondre à cette interrogation en ayant recours à la phonologie non linéaire. Pour une explication claire de ce phénomène, focalisons-nous sur l'exemple ènàd—è « le fait de marcher » en (4d). La suite [d—è] peut être analysée comme étant un élément dissyllabique à l'intérieur de la suite nominale dérivée. Le dilemme qui se situait au niveau de la morphologie se transforme ainsi en un problème phonologique illustré en (6) :

(6)

a. Représentation lexicale

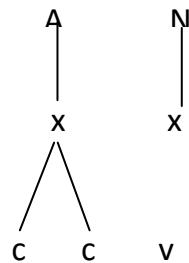


b. palatalisation de [i] en [—]



Le sanwi fait partie des langues kwa admettant l'existence des diphongues légères. C'est certainement cette théorie qui est à l'origine de l'acceptation de la séquence de segments [CC] comme associés à un même point de squelette. Dans le cas échéant, le cluster [CC] serait inadmissible en attaque branchante. En voici l'illustration :

(7)

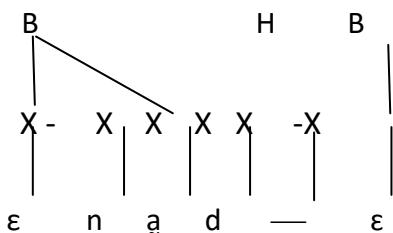


La structure en (6) peut être reconstruite comme suit :

(8)

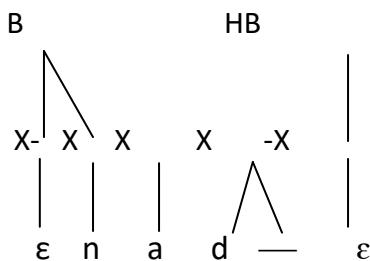
a.

\*



L'item *ɛñg̃d—ɛ* est rejeté par la langue compte tenu du flottement du ton H. Il est donc indispensable de le réassocier à un phonème porteur de ton en l'occurrence l'élément se situant le plus à droite.

b



### 3- La dérivation en E ... à

Le dérivateif *E ... à* se greffe aux verbes ayant les voyelles fermées nasales [u0, i0 ,o 0, ɔ0] en finale. Les exemples en (9) obéissent à ce cas de figure.

(9)

Verbe	Préf.	Verbe suf.	Nominalisation	Glose
a. fí	→	+ fí + à = èf—â		« le fait de taper »
/ taper /				
b. sú	→	+ sú + à = èswâ		« le fait de pleurer »
/ pleurer /				
c. tó0	→	+ tó0 + à = ètwâ		« le fait de préparer »
/ préparer /				
d. bí	→	+ bí + à = èb—â		« le fait de cuire »
/ cuire /				

La voyelle nasale suffixée au verbe favorise la palatalisation en [—] ou la labialisation en [w] en fonction de l'antériorité ou à la postériorité de la voyelle finale du verbe.

### 4- La dérivation en è ... lè

Le couple *è ... lè* est capable de s'adjointre à la racine verbale CV pour favoriser la création nominale. Voici les données qui entérinent la possibilité d'obtenir des noms en joignant le dérivateif *è ... lè* :

(10)

Verbe	Préf.	Verbe suf.	Nominalisation	Glose
-------	-------	------------	----------------	-------

- a. kó → + kó + lè = è-hó-lè « le fait de départ »  
/ partir /
- b. bá → + bá + lè = è-wá-lè « le fait de venir »  
/ venir /

La consonne [b] sous l'influence du préfixe [è] subit une transformation et devient la semi-voyelle [w] dans un déverbatif si et seulement si cette consonne est [+lenis]. Seuls les verbes traduisant un déplacement font appel aux affixes è ... lè. La représentation dérivationnelle de ces verbes se présente comme suit :

(11)

[N [è] + [v] + [lè]]

Les diverses transformations provoquées par la présence du préfixe [E] permettent d'établir les règles qui suivent :

### 5- Adjonction du morphème couplé N... E

Voici les données justificatives de l'obtention des noms par adjonction du dérivatif *N...E* aux verbes :

(12)

Verbe	Préf.	Verbe suf.	Nominalisation	Glose
-------	-------	------------	----------------	-------

a. kàcí → N + kàcí + è = ñ-gàc—ê « le fait d'échanger »  
/ changer /

b. kàcí → N + kàcí + è = ñ-gàc—ê « souvenir »  
/ se souvenir /

c. kpací → N + kpací + è = ñ-gbàc—ê « le fait de fendre »  
/ fendre /

Le dérivatif *N...E* semble faire appel de façon spécifique aux items ayant pour base dissyllabique les structures de type  $C_{[k; kp]} V_{[a]} C_{[c]} V_{[i; u]}$ . Les consonnes occlusives sourdes [k] et [kp], lorsqu'elles sont positionnées à l'initiale de mot, se sonorisent quand elles sont précédées d'une nasale syllabique qui leur est homorganique dans un contexte de préfixation.

### 1.6. La dérivation en à ... B

S'agissant de la dérivation en *à ... B*, la mise en pratique de ce mécanisme génère les déverbaux ci-dessous :

(13)

Verbe	Préf.	Verbe suf.	Déverbatif	Glose
-------	-------	------------	------------	-------

a. já → à + já + B = à-jâ « mariage »  
/ marier /

b. Já → à + —á + B = à-nâ « réunion »  
/ se réunir /

c. tó → à + tó + B = à-tô « achat »  
/ acheter /

Le préfixe *à* entraîne une nasalisation de la palatale J en ñ et peut être représentée comme suit :

(14)

/ J / → [ñ] / à -

Le couple *à ... ton B* semble préférer les verbes monosyllabiques CV. En d'autres termes, il sert essentiellement à la construction des déverbatifs dissyllabiques VCV.

## II- DISCUSSION

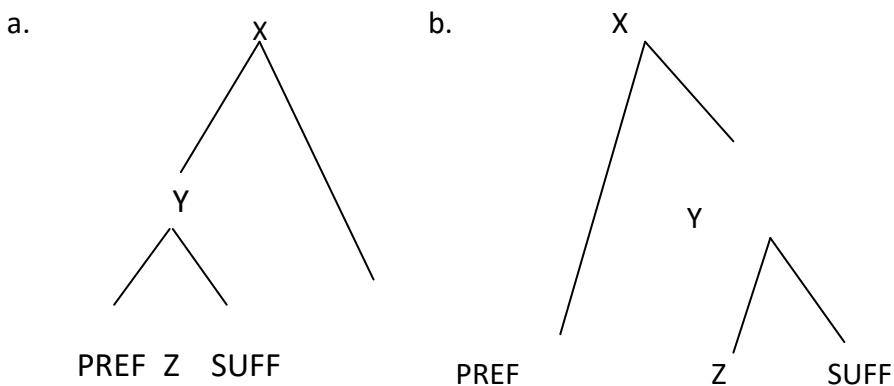
Dans la perspective du traitement de la formation de chaque mot par le moyen de règles morphologiques agissant à l'intérieur de la composante morphologique, Scalise (1984) s'intéresse aux règles de formation de mots à partir de la dérivation couplée ou la double adjonction, la double postposition et la double antéposition.

Cette démarche est empruntée de la morphologie lexicaliste de Halle (1973). Le principe de base est que si une grammaire est une représentation formelle de la connaissance de la langue par un locuteur natif, il doit alors y avoir une place dans la grammaire qui prend en compte la connaissance lexicale de ce dernier. L'analyse de la structure interne du dérivé par adjonction couplée telle que décrite par Scalise (1984) est rendue possible grâce à deux hypothèses :

- la première stipule que les mots dérivés sont formés par l'adjonction successive du préfixe et du suffixe. Le suffixe est donc rattaché directement au nœud principal ;
- et dans la deuxième, le verbe et le suffixe constituent le noyau, c'est-à-dire la tête nominale ; tandis que le préfixe apparaît en position de complément.

Ces deux hypothèses peuvent être schématisées comme suit :

(15)



La figure (15a) « Prédit que si un couple de morphèmes PREF (préfixe)... SUFF (suffixe) est affixé à un radical Z, la tête du dérivé généré est l'élément Y à gauche, dominant la position PREF et la position Z » E. Kouame (2004 :22).

Dans la deuxième hypothèse représentée par la figure (15b.), la tête du mot dérivé incombe à l'élément positionné à droite (Y) qui domine à la fois la position Z et la position SUFF.

Décrivant la structure interne des dérivés, la proposition de Scalise prédit que si un suffixe et un préfixe sont joints simultanément à une base verbale pour former un nom, la forme nominale se crée originellement, par

l'effet conjugué du verbe et du suffixe avant que ne soit ajouté le préfixe. Ce mode de formation morphologique est envisagé par l'exemple qui suit:

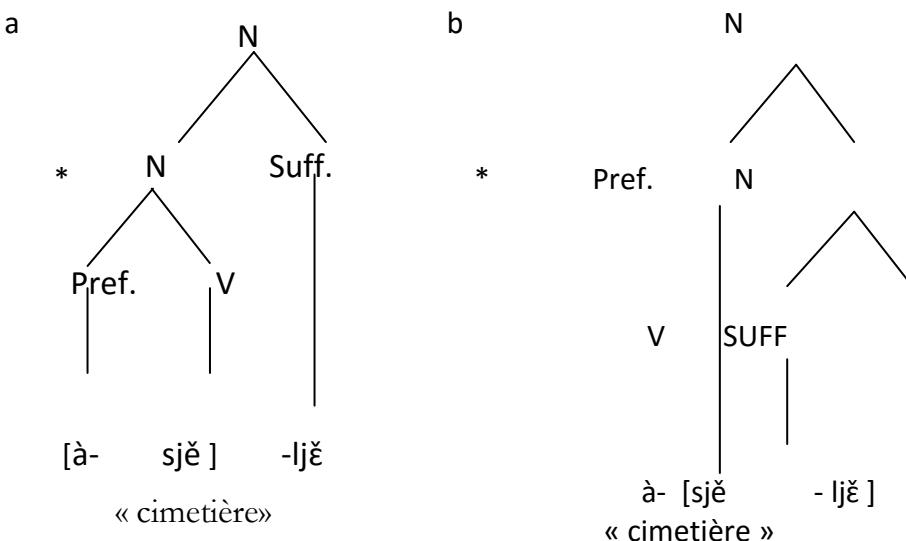
(16)

à-        s—ě        -|—ě  
/ Préf. / enterrer / Suff. /

« cimetière »

Ce déverbatif met en exergue deux hypothèses (cf.17). Laquelle de ces deux hypothèses est idéale pour décrire la structure interne de ce mot ?

(17)



Les graphes (17a) et (17b) inspirés de la proposition de Scalise (opt.cit) indiquent que les items \**àsjě* et \**sjěljě* sont agrammaticaux. Par conséquent, la proposition de Scalise est battue en brèche par la langue danji. Nous postulons plutôt pour les bases parasynthétiques.

Ce type de dérivé consiste à créer un nom à partir d'une base (le plus souvent on a affaire à une base verbale) à laquelle l'on ajoute deux éléments affixaux à savoir un préfixe et un suffixe de façon concomitante formant ainsi un mot parasynthétique. C'est à juste titre qu'Ehire (2009 :146) écrit ceci : « La base parasynthétique est définie comme un mot complexe dérivé par l'attachement simultané d'un préfixe et d'un suffixe à la base. »

## CONCLUSION

Cette étude portant sur la dérivation parasynthétique permet d'affirmer sans ambiguïté que le dandji a un système dérivationnel parasynthétique productif. Les couples dérivatifs (*E... ton B*, *E ... E*, *E... à*, *E... lè*, *Ñ...E*, *à... l—ě*, *B... a*) répertoriés apparaissent comme des morphèmes d'adjonction. Ils se présentent sous une forme discontinue. L'élément de gauche est un préfixe et celui de droite est un suffixe. Le modèle dérivationnel analysé dans cet article est « exocentrique », car

l'affixation change la catégorie grammaticale de l'élément de départ. Les affixes ont une valeur grammaticale qui détermine la classe morphologique du mot dérivé. En outre, ils ont une fonction sémantique parce qu'ils permettent un changement de sens.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alberti, M. et Lavoine, E., 2012. *Les Amifixes création d'un matériel orthophonique visant l'enrichissement lexical grâce à la morphologie dérivationnelle pour les retards de langage ou leurs séquelles à l'école élémentaire*. Mémoire en vue de l'obtention du certificat de capacité d'orthophonie, ,Dainville, Université de Lille 2, 116 p.
- ANDREDOU Assouan Pierre, 2008, *Morphologie nominale et verbale du dàjí : parler sanwi de la Sous-préfecture de Bianouan*, Mémoire de maîtrise, Université de Cocody, 132 p.
- BACH Emmon, 1983, « A Framework for Syntax and Semantics», in *Developments in Semantics*, Haven, p. 2-166.
- CHOMSKY Noam, 1970, « Remark on Nominalization », In A. Jacobs and P.S. Rosembaum (eds.) *Readings in english transformational grammar*, Ginn and Co, Waltham (Mass.), p.184-221.
- EHIRE Laurent, 2009, *L'aʃfɔ̄...ma≈ (parler agni de la S/P de Maféré) : étude phonologique et grammaticale*, Thèse de doctorat, Université de Cocody, 432p.
- HALLE Morris, 1973, « Prologomena to a Theory of Word Formation », In *Linguistic Inquiry* 4, p.3-18.
- KAYE, Jonathan., LOWENSTAMM, Jean. et VERGNAUD, Jean-Roger. 1988. « Constituent structure and government in phonology ». *Phonology* 7. pp193-231.
- KAYE, Jonathan., LOWENSTAMM, Jean., et VERGNAUD, Jean-Roger.1985. «The Internal Structure of Phonological Element; A theory of Charm and Government». *Phonology Yearbook* 2. pp 305-328.
- KOSSONOU, Kouabéna Théodore. 2007. *Description systématique d'un parler kwa : abron mérêzo*. Thèse de doctorat, Université de Cocody, 395p.
- KOUAME Yao Emmanuel, 2004, *Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler baoule de la sous-prefecture de Didievi*, Thèse de doctorat, Université de Cocody, 414p.
- SCALISE Sergio, 1986, *Generative morphology*, Foris Publication, Dordrecht Holland/Riverton-USA, 237p.
- SELKIRK Elisabeth, 1982, *The syntax of words*, Cambridge Mass, MIT Press, 148p.
- TROUBETZKOY et Cantineau. 1949 Principes de Phonologie (Tradition de L'Humanisme) Paris, Klincksieck, Volume 7, 394p.

## REFLECTIVE TEACHING: A STRATEGY FOR THE IMPROVEMENT OF ENGLISH TEACHERS' PROFESSIONAL DEVELOPMENT

Paulin **SOME**,  
Ecole Normale Supérieure,  
Université Norbert Zongo de Koudougou,  
P.O. Box 376 Koudougou, Burkina Faso

Pascaline **BAMOGO**,  
trainee inspector at Ecole Normale Supérieure,  
Université Norbert Zongo de Koudougou,  
P.O. Box 376 Koudougou, Burkina Faso  
E-mail: [paulinsome@yahoo.fr](mailto:paulinsome@yahoo.fr)

### ABSTRACT

This study explores reflective teaching as a strategy to help teachers of English as a Foreign Language (EFL) move toward professional development. The main goal of this exploratory work is to contribute to the improvement of the teaching and learning of English. The study is carried out in the Region of "Centre-Ouest". Data are collected through questionnaire, interviews and classroom observations. The study involves ninety-six (96) teachers (the teachers observed also received the questionnaire). Eight (8) pedagogic supervisors from the region and two (2) teacher trainers from the Teacher Training College have been interviewed.

The findings reveal that EFL teachers are willing to grow professionally and strive to reach this goal. The majority of the teachers involved assert that they reflect on their classroom practices. But the findings from the post-observation conferences and interviews reveal that the teachers do not reflect systematically on their classroom practices, that is, they do not display critical assessment skills.

**Key words:** professional development, reflective teaching, teaching practices, classroom practices, self-assessment.

### RESUME

Cette étude explore l'enseignement réfléchissant comme une stratégie visant à aider les enseignants d'Anglais, langue étrangère à se développer professionnellement. Le but principal de ce travail exploratoire de type qualitatif est de contribuer à l'amélioration de l'enseignement/apprentissage de l'Anglais. L'enquête terrain a été conduite dans la direction régionale du Centre-Ouest à travers des questionnaires, des entretiens et des observations de classe. L'étude a concerné 96 enseignants (les enseignants observés ont aussi reçu les questionnaires). Des entretiens ont été menés avec 8 encadreurs pédagogiques de la Direction Régionale et 2 enseignants formateurs de l'Ecole normale supérieure de l'Université Norbert Zongo.

Les résultats révèlent que la majorité des enseignants impliqués dans l'étude réfléchissent à leurs pratiques d'enseignement. Toutefois, les résultats des entretiens et des sessions de remédiation révèlent que ces enseignants ne réfléchissent pas systématiquement à leurs pratiques de classe. Quand bien même ils le feraient, ils n'ont pas la capacité d'apprécier de façon critique leurs enseignements.

**Mots clés:** développement professionnel, enseignement réfléchissant, pratiques d'enseignement, pratiques de classe, auto-évaluation.

## **INTRODUCTION**

Teaching is a noble job which permits to help learners acquire the necessary knowledge for them to be good citizens. English is taught in Burkina Faso as a foreign language. The objectives of its teaching and learning are as stated in the circular letter n°105/MENA/ICESD to enable learners to use the language to communicate and learn the culture of the nations where English is spoken. To achieve these objectives, teachers in Burkina Faso need to be well trained which action is mainly the responsibility of the state. This state of affairs brings Kaboré (2015) to contend that achieving the goal of education in Burkina Faso is demanding because it requires the state to offer the educational system qualified teaching staff and better working and success conditions. Better teaching staff means teachers who are well-trained to cope with the job they have to do. But training cannot be done once for all. Teachers themselves can and must contribute to their professional development as it is a long-life enterprise.

The main objective of this study on "*reflective teaching: a strategy for the improvement of English teachers' professional development*" is to draw teachers' awareness on their own responsibility for their professional development. This responsibility is expressed through helping them be reflective so as to anticipate problems and find solutions to them.

The study is carried out in a context where students see little interest in learning English. It aims at contributing to help teachers improve their teaching practices and make learning more accessible for students.

### **I- STATEMENT OF THE PROBLEM**

Teachers' continuous professional development is an imperative for the improvement of the quality of teaching. There are various ways for professional development to take place. Teachers themselves can contribute to this development if they are able to assess their teaching practices. During my career as a teacher supervisor however, I noticed that most of the teachers I have observed had serious difficulties to analyze their lessons for their self-assessment. The fact is that many of them were generally unable to point out significant strengths and weaknesses of their lessons during the feedback conferences. Most of the aspects they point out are related to the learners' participation without being able to justify their good or poor performances. This situation may be due to their ignorance of reflecting on their lessons with the view of improving their classroom practices. Yet, as Savolainen (2009: 16) notes, teachers play an essential role in quality education. He quotes McKinsey and Company who say: "*the quality of an education system cannot exceed the quality of its teachers.*"

But, what I observed is that teachers generally complain about the students' level despite the great efforts they undertake to teach them. Teachers rarely try to see if the learners have actually understood their

lessons. Yet as Dewey (1993) argues, operating reflectively could prevent teachers from basing their practices on prejudice and uninformed or outdated thinking. And Larrivee highlights the importance of reflection and believes that:

*"when teachers become reflective practitioners, they move beyond a knowledge base of discrete skills to a stage where they integrate and modify skills to fit specific contexts and eventually to a point where the skills are internalized enabling them to invent new strategies."* (2000: 294)

This means that the lack of reflection on teaching practices affects the quality of the teaching and in turn the quality of the learning. Thus, teachers need to reflect on their classroom practices in order to improve their teaching practices and reach better learning outcomes.

### **1- Objectives**

The main objective of this study is to help EFL teachers for their professional development. Thus, the following objectives have guided this study:

- to explore strategies EFL teachers use for their professional development;
- to identify the difficulties EFL teachers encounter in their professional development;
- to suggest effective reflection strategies that can help teachers improve their teaching practices.

### **2- Research questions**

To achieve these objectives I set the following questions:

- Are EFL teachers concerned with their professional development?
- Do EFL teachers face difficulties when reflecting on their teaching practices?
- Can any suggestions help for the teachers' professional development?

### **3- Hypotheses**

To explain the facts and answer the above questions, I have designed the following main and secondary hypotheses. These hypotheses will be checked through the data I will collect on the field:

- EFL teachers are not concerned with their professional development.
- EFL teachers face some difficulties to assess their classroom practices.
- Proposing reflection strategies can help EFL teachers grow professionally.

## **II- THEORETICAL PERSPECTIVE**

I have conducted this study under the perspective of the theory of constructivism, the teacher change theory and the reflective teaching theory.

### **1- The theory of Constructivism,**

Constructivism as an educational theory develops approaches to thinking about teaching and learning. For Taber (2011), constructivism can offer a basis for learner-centered teaching. The constructivist approach to teaching and learning encourages metacognition and self-evaluation instead of the rote memorization of facts.

The term constructivism has been defined differently according to the authors, thus it means many things to many people (Taber, 2011). It has philosophical and psychological origins (Jia, 2010). Constructivism is a learning theory but I link it to my study because, teachers can construct their knowledge by reflecting upon their experience, and this reflecting practice leads to an improvement of their classroom practices. This reflective practice eventually contributes to the teacher's professional development.

### **2- The theory of teacher change**

The notion of teacher change includes personal factors and the professional contexts in which they work. For Evans (2002), teacher change has become an area of study very recently. It has various definitions but it is obvious that it nourishes the discussions about the future of the teaching profession. One definition we can give to teacher change is to consider it as all that is undertaken to bring something new to the teacher's knowledge, teaching skills and practices. Teacher change can be motivated by various factors. Bailey identifies six catalysts including:

*"dissatisfaction with the current situation; the connection of a new idea with the teacher's own situation; a change in the teaching context; life changes and personal growth which led to professional development; a realization of something based on his/her experience as a learner; a conflict between the teachers' new beliefs and their practices." (1992: 271)*

One or more than one of these reasons can lead the teacher to undertake initiatives for change in his/her teaching practices.

We can therefore assume that reflection is an important step for teacher professional development since it permits to go ahead by learning through your experience. Schön (1983) suggested that the capacity to reflect on action so as to engage in a process of continuous learning was one of the defining characteristics of professional practice. And according to Somé (2015: 51). *"The function of teacher reflection is to ensure the processing of any input, regardless of where it comes from, by the individual teacher, so that the knowledge becomes personally significant to him or her."* Therefore, reflective teaching can be considered as

fundamental for teachers' professional development. A teacher who wants to grow professionally must be aware of this practice and try to practice it systematically.

## **2. Methodological approach**

We used a mixed methods approach, that is, both qualitative and quantitative methods. The reason for this choice is motivated by what Johnson & al. (2007:123) said: "*Mixed methods research is the type of research in which a researcher or team of researchers combines elements of qualitative and quantitative research approaches (e.g., use of qualitative and quantitative viewpoints, data collection, analysis, inference techniques) for the broad purposes of breadth and depth of understanding and corroboration.*" Thus, using a mixed methods design permits to use data collected by one method to complete those collected by the other method.

The qualitative method deals with meaning in context. For Willig (2001), cited by Hossain (2011: 145), "*Qualitative researchers are interested in how people make sense of the world and how they experience events.*" And paraphrasing Creswell (1998), Hossain (2011) describes it as a process that permits to build a holistic complex picture, analyze words and report detailed views of information. This approach has the advantage of giving richer answers to questions. The interviews conducted after the class visits allowed to collect qualitative data about the teachers' reflection abilities. In addition, interviews conducted with teacher-trainers provided important information regarding the issue of reflecting on teaching practices.

The quantitative research is described by Creswell (1994) as "*a type of research that is explaining phenomena by collecting numerical data that are analyzed using mathematically based methods.*" This approach has some advantages: it provides estimates of population at large, results which can be condensed to statistics, and allows for statistic comparison between various groups. In this purpose, I used a questionnaire addressed to teachers to get the numerical data on teachers who know about reflection and its importance for the improvement of their teaching practices.

### **2.1. Research site**

One Regional Directorate is concerned by this study: the "Centre-Ouest". It takes into account both the urban and rural areas. We carried out the study in this region because we have worked for twelve years as an EFL teacher and three years as a supervisor. We know the region and many of the teachers. In addition, it is the place where our training takes place and it is easier to get into touch with the teacher-trainers and teachers. We also limit ourselves to one region because of time constrains; and we think that teachers' reflection ability does not vary according to the regions, but may depend on the teachers' profiles and/or experiences. The region of 'Centre-Ouest' has many schools and a lot of teachers, and we are sure to

reach teachers with all the possible profiles, beginners as well as very experienced ones.

## **2.2. Research population**

The research population is made of EFL teachers, pedagogic supervisors and teacher-trainers.

- **EFL teachers:**

In order to be able to help the teachers in the framework of their professional development, it is important to involve them in the process. In other words, the research will be incomplete if teachers themselves do not express their views, and if I do not seek information from them and understand what is the current situation as far as their training is concerned. It is also important to know what their needs are in terms of their professional development. The focus is to help them be autonomous, acquire systematic reflection abilities for a better teaching/learning outcome. So, I need to know how they are concerned with their professional development, and how they know about the strategies to be used to grow professionally.

- **Pedagogic supervisors:**

For the improvement of teaching, the government recruits every year, among certified teachers, pedagogic supervisors through competitive tests for two years training at ENS/UK. Their role is to bring support to the teachers for the improvement of teaching and learning quality. They participate in the teachers' pre-service and in-service training through class visits and the planning and implementation of workshops and seminars for teachers. This is why their contribution is very important. They have a sum of experience on classroom practices and also the class visits they conduct are followed by feedback conferences during which teachers are required to reflect on their classroom practices for their self-assessment.

- **Teacher-trainers of ENS/UK:**

ENS/UK is the Teacher Training College in which English teachers receive their pre-service training. The trainers know exactly what is taught to the trainees and they also have the opportunity during class visits to see how former trainees conduct their lessons on the field. Involving them in my study, helps get more insight about the issue of reflection. In effect, they can help understand how they expect the trainee-teachers to conduct and assess their practices basing themselves on the main aspects of a lesson.

## **2.3. Sampling procedure**

There are nine pedagogic supervisors in the region concerned with my study, but I interviewed those with at least two years of supervisory experience. The reason that accounts for this choice is that, for the supervisor to be objective in his/her analysis of teachers' reflection

abilities, it is necessary to have observed a certain number of teachers. As for the teacher-trainers, I involved two of them who are posted at the training college.

In order to collect qualitative data about teachers' reflection abilities, I observed lessons with five teachers and held post observation interviews with them. The choice of these teachers took into account their profile and teaching experience. The rationale behind this is to check if experience or pre-service training has an impact on the teacher's reflection ability. Each teacher was observed twice. This is to allow more objectivity in my conclusions about the teachers' ways of analyzing their lessons.

#### **2.4. Data collection instruments**

To collect data, I used three instruments. The use of multiple sources is, according to Somé (2012:60) explained by the fact that each method has its strengths and limitations that might affect the quality of the data collected. So, combining these three instruments permits to minimize the limitations and increases the validity of the data collected.

##### **2.4.1. Classroom observations**

A classroom observation can comprise two stages. First, attend the class and collect data, then meet the teacher to analyze with him/her the data collected. A researcher can limit the classroom observation to the first stage if his objective is to see what occurs in the classroom. But as I wanted to see how teachers reflect on their classroom practices, I had to include the second stage. I observed lessons presented by EFL teachers and then had interviews with them.

##### **2.4.2. The interviews**

The interview is a data collection instrument that permits to have a direct contact with the person concerned, and talking to people allows to get a great deal of qualitative data for analysis. The interviews, according to Patton (2002), cited by Somé (2012: 57-58) permit "*the observer to go beyond the external behavior to explore the internal state of persons who have been observed.*" With this instrument, I collected data with teacher-trainers at ENS/UK and supervisors at the Regional Directorate.

##### **2.4.3. The questionnaire**

The questionnaire is a data collection instrument which consists of a series of questions and other prompts for the purpose of gathering information from respondents. The questionnaire permits to reach a great number of people at the same time. Filling in questionnaires is less demanding for the respondents. In addition, for Marshall and Rossman (2006), it increases respondents' availability to answer the questions because it allows anonymity.

#### **2.4.4. Research procedure**

To make sure the teachers have a clear understanding of the questions and what is expected from them, the questionnaire was pre-tested with five teachers. This pre-testing allowed me to reformulate some questions and propose options for others to facilitate the completion. The interview protocols with pedagogic supervisors and teacher-trainers were also pre-tested and corrections were made.

#### **2.5. The field work**

The field work started with the classroom observations in order not to let the teachers discover in advance what I was expecting from them during the interview. I supposed that if they read my questionnaires, they would be influenced and it would bias the interviews conducted after the classroom observations. I observed the lessons with five teachers and twice with each teacher. The teachers were selected according to their profile and teaching experience. The observations went from the 6<sup>th</sup> to the 24<sup>th</sup> February, 2017. All the teachers I contacted for the observations gave their consent. I observed three teachers with pre-service training and two teachers without pre-service training. The teachers' teaching experiences vary from two (2) to ten (10) years. After the observation of each lesson, I had a post observation interview with the teacher. I also invited two teachers from the same place to observe their colleague's lessons and make the analysis. Because of time constraints, one of the teachers was observed once. To allow confidentiality the teachers are referred to by numbers.

One hundred and ten (110) questionnaires were sent to EFL teachers without any distinction of profile and teaching experience. The reason is that the study concerns all the EFL teachers whatever their profile. Ninety-eight (98) questionnaires were returned and ninety-six were analysed.

### **III- DISCUSSION AND CONCLUSION**

As a reminder, I set the following hypotheses to conduct the study:

**hypothesis 1:** EFL teachers are not concerned with their professional development.

To assess this hypothesis, I asked questions about whether teachers try to improve their teaching practices. From the teachers' questionnaire, 98.95% of the respondents recognized that they do something to update their knowledge and improve their teaching, hence think in terms of professional development.

All the supervisors interviewed admitted that the teachers somehow try to grow professionally either by collaborating with peers, reading pedagogical documents or attending seminars or workshops. Some teachers also said that they meet pedagogic supervisors to discuss their profession. Even if this rarely occurs according to the supervisors, some do consult them to talk about their profession.

On the basis of these results, I can say that teachers are willing to improve their teaching practices, thus the hypothesis n°1 is confirmed.

**Hypothesis n°2:** EFL teachers face some difficulties to assess their classroom practices.

For the assessment of this hypothesis, I mainly relied on classroom observations and the questions asked to pedagogic supervisors and teacher trainers. During the post-observations, the aspects which were mentioned by the teachers were aspects about the lesson content, time management and the achievement of objectives. When teachers were asked to point out the positive aspects and aspects to be improved, they say “as positive I have the lesson content”, “time management”, “the methodology” or “students’ participation”. They cannot say in what these aspects were positive or weak. Yet, being able to assess one’s practices refers to the capability of pointing out the aspects and measuring their effectiveness.

Supervisors and teacher trainers also recognized that from what they have observed during feedback conferences, most teachers have serious difficulties to assess their performances. I can infer that Hypothesis n°2 is then confirmed.

**Hypothesis n°3** Proposing reflection strategies help EFL teachers grow professionally.

**Do you think reflecting on your teaching can help you grow professionally?**

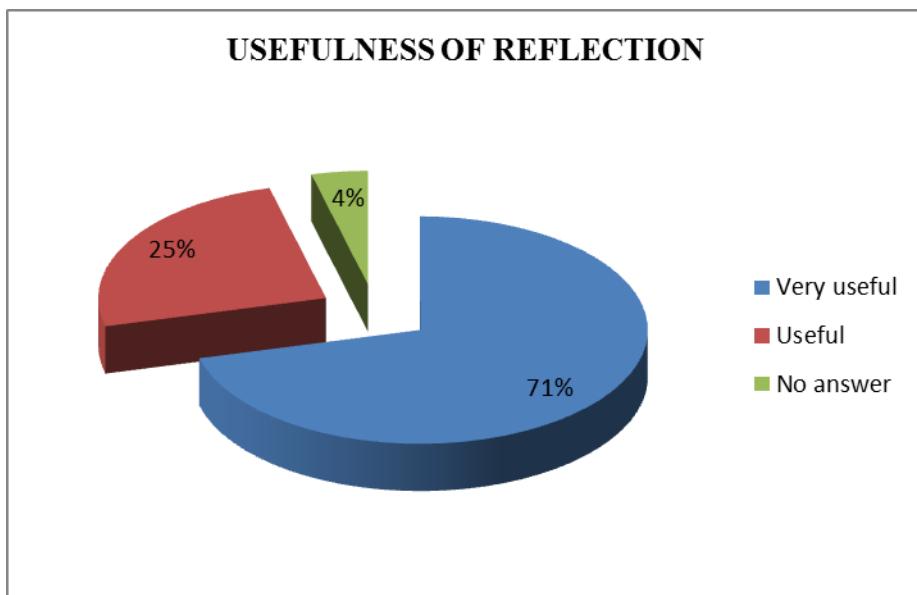
A total of 94 respondents acknowledged that reflection can help them improve their teaching practices. This figure shows that teachers are aware that reflection on classroom practices is an important step in the teaching process. The same question was asked to supervisors and teacher trainers. They all recognized that if a teacher is able to reflect on his/her classroom practices, he/she will be able to improve his/her teaching. Supervisor B even said that *“during pre-service training, they must know that good teaching should be based on reflection.”* The main reason is that when teachers are able to identify by themselves the strengths and weaknesses of their lessons, they can find ways to improve professionally.

#### **Reflection and professional development**

Reflection is another stage in teaching. Teachers need to know the techniques, the aspects on which to reflect and what sources to use for an efficient reflection. Teachers were asked if they think reflection can help them improve their teaching practices. A percentage of 96.87% answered positively. This answer means that teachers know the importance of reflection on teaching.

#### **How useful is reflection on teaching practices**

**Graph 11: The usefulness of reflection on teaching practices**



In fact, 70.83% said that it is very useful, 25% said it is useful and only 4.17% did not give any answer.

When the same question was asked to pedagogic supervisors and teacher trainers, they unanimously said that reflection is very important for the quality of teaching. Supervisor B insisted on the fact that reflection is a must to be a good teacher. If you cannot identify your strengths and weaknesses, it will be difficult to think of improving your teaching. This is why some teachers keep on teaching in the same way for years.

## **CONCLUSION**

By the time of writing the conclusion of this study, I realized how ambitious I have been in addressing the issue of reflective teaching. The feeling I have is that I have not explored the concept enough. This is why I would invite the readers of this document to consider just as an invitation to investigate on the issue and find out how it addressed in order to help teachers in their professional development.

The present study was meant to examine EFL teachers' professional development strategies and encourage reflection as a strategy. We wanted to answer the following questions: Are EFL teachers concerned with their professional development? Do EFL teachers face some difficulties when reflecting on their teaching practices? Can the proposal of reflection strategies help EFL teachers grow professionally?

Data were collected through different instruments which are: questionnaire for teachers, interviews with pedagogic supervisors and teacher trainers, and classroom observations followed by post-observation conferences. The data were analyzed and interesting results were generated.

The research findings revealed that EFL teachers are concerned with their professional development and despite the lack of learning opportunities and the limited resources, they try as much as they can to improve their teaching practices. It also appeared that they try to reflect on their classroom practices but face some difficulties to assess themselves appropriately.

The study makes suggestions mainly to the Teacher Training College (ENS/UK) to consider giving an entire course on reflective teaching so as to prepare the trainees to be able to reflect and assess efficiently their teaching practices. Pedagogic supervisors are also required to plan and execute workshops and regular class visits in order to train teachers on how to reflect and assess their practices for a better teaching. Teachers are also encouraged to devote time to reflect on their practices in order to develop their self-awareness and autonomy.

The scope of the study is limited to teachers reflecting on their own practices and does not take into account making students reflect on their learning. In addition, it is limited to one regional directorate. I do acknowledge that some other aspects of reflective practice have not been dealt with. For example, I only focused the research on reflecting upon the lessons instead of the whole teaching process. I dare hope that my work will contribute to draw teachers and trainers' awareness on the importance of reflection for professional development and that further studies could help come over these shortcomings.

## REFERENCES

- Bailey, K.M. (1992). The processes of innovation in language teacher development. Hong Kong: city polytechnic of Hong Kong
- Creswell, J. W. (1998). Qualitative Inquiry and Research Design. Choosing among Five Traditions. Sage publications, London.
- Creswell, J.W. (1994). *Research Design: Qualitative and quantitative Approaches*. SAGE Publications. London.
- Dewey, J. (1993). *How we think: a restatement of the relation of reflective thinking to the educative process*. Chicago IL: Henry Regney Co.
- Evans, L. (2002 in the document). Examining Teacher Development: University of Warwick
- Hossain, D. M. (2011). Qualitative Research Process. Postmodern Openings year2 vol. 7 Sept. 2011 pp: 143 - 156
- Jia, Q. (2010). A brief study: International Education vol.3 N°2
- Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A.J., & Turner, L.A. (2007). *Toward a Definition of Mixed Methods Research*. doi1177/1558689806298224:10. Journal of Mixed Methods Research. Vol. 1/2. PP. 112-133.

- Kaboré, E. (2015). *Classroom interaction in a context of English as a Foreign Language: An analysis of teaching practices in secondary schools in the district of Koudougou*.
- Larrivee, B. (2000). *Transforming training practice: Becoming the critical reflective teacher – reflective practice (a completer)*
- Marshall, C. & Rossman, G. B., (2006). Designing Qualitative Research. 4<sup>th</sup> edition. California: Sage Publications.
- Savolainen, H., (2009). Responding to diversity & striving for excellence: The case for Finland. In acedo C. (ed.). Quarterly Review of Comparative Education, 39 (3) September 2009.
- Schön, D. (1983). *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*. Basic Books
- Schön, D. (1987). *Educating the Reflective Practitioner: Toward a New Design for Teaching and Learning in the Professions*. London, Jossey-Bass Publishers
- Somé, P. (2015). *English didactics in initial teacher training with a particular reference to Communicative Language Teaching*. (Thesis submitted in partial fulfillment of the requirements for the Doctor of Philosophy degree in English Didactics). University of Koudougou
- Somé-Guiébré, W.-Y. E. (2012). Mainstreaming Second Language Learners: Teachers' Instructional Strategies in the Classroom. Urbana
- Taber, K.S. (2011). Constructivism as educational theory: contingency in learning and optimally guided instruction. *Educational Theory*, pp. 39 – 61.
- Willig, C. (2001). *Introducing qualitative Research in Psychology*, Open University Press. Buckingham.

## **Anthropologie**

---

## **ESCLAVAGE ET MOBILITE SOCIALE AU MALI : L'EXEMPLE DE LA COMMUNE RURALE DE SOKOLO AU MALI**

Kawélé **TOGOLA**,  
Maître-Assistant-

Université des Lettres et des Sciences Humaines  
de Bamako (ULSHB).

### **RESUME**

L'esclavage est un phénomène universel, mais les mécanismes sociaux d'asservissement se sont révélés multiples et divers. Cet article a traité des mécanismes spécifiques qui ont prévalu dans la commune rurale de Sokolo. Ainsi, le don de personne humaine en contrepartie de prestations magico-maraboutiques ou animistes, le mariage avec une descendante d'esclave et l'achat sont apparus comme les principaux canaux conduisant dans les liens d'asservissement.

A travers l'école et le commerce, les descendants d'esclaves sont parvenus à conquérir des positions sociales dominantes. Ils exercent dans la haute administration d'Etat, ou sont fortunés. Il en résulte de plus en plus un changement de regard, d'attitude et de discours, donc une déconstruction des représentations dont ils faisaient l'objet auprès de leurs maîtres dans la communauté.

**Mots-clés :** Esclavage, Mobilite Sociale, Deconstruction

## INTRODUCTION

Comme les différentes catégories du genre, à savoir l'homme et la femme, l'esclave est une catégorie sociale. A ce titre, il renvoie à une identité sociale. Comme phénomène social investi de représentations sociales et auquel s'attachent des usages sociaux, l'esclavage semble plonger ses racines dans un passé lointain, notamment dans la période antique.

L'histoire de l'esclavage s'entend comme l'histoire des différentes formes de privation de toutes libertés et de stigmatisation de certains individus par d'autres pour des motifs et justifications divers. En tout état de cause, le phénomène de l'esclavage est induit de la mise en œuvre de mécanismes et de principes variant selon les sociétés et les époques.

L'esclavage est une histoire de la condition humaine. La stigmatisation sociale, à travers la définition d'un statut d'esclave auquel correspondent des rôles sociaux spécifiques, offre à l'anthropologie un angle d'analyse du phénomène de l'esclavage. D'où la justification de cette recherche et son intérêt dans la compréhension de l'esclavage comme un phénomène social qui défie le droit.

Institution commune d'envergure dans l'antiquité, l'esclavage n'a été pour autant que peu évoqué par les historiens. Les premières civilisations écrites ne manquent pas de le signaler sans toutefois en livrer les conditions d'apparition. Tel ne semble pas avoir été le cas de la Grèce antique. Les philosophes grecs de l'antiquité ont en effet tenté de fournir une explication en ce qui concerne les conditions de l'avènement de l'esclavage. Ainsi, ont-ils construit et développé une théorie de l'esclavage naturel. L'esclave porterait donc en lui-même les conditions de son asservissement.

Les discours des philosophes grecs de l'antiquité portant sur la structure sociale et les normes et règles de circulation du pouvoir, dans la Grèce de l'époque, restent largement emprunts d'usages généralisés et récurrents du concept d'esclave.

De ce fait, l'esclavage y acquérait déjà de fait le statut de concept d'analyse central. Platon et Aristote constituent deux figures emblématiques de ces philosophes, qui, pour élaborer leurs conceptions sociales et politiques, ont surtout recouru à ce concept, lui conférant ainsi toute sa centralité en matière d'analyse sociale.

On peut dès lors penser que la société grecque de cette époque est bien celle qui a connu une pratique de l'esclavage relativement documentée ou mieux documentée tant les conditions de l'émergence de l'esclavage y ont soulignées. Ce serait donc par emprunt à la philosophie grecque que les multiples et diverses disciplines des sciences sociales et humaines se sont aujourd'hui approprié le concept d'esclave. Aussi, serait-ce par métastase que la pratique de l'esclavage, entant que mode d'organisation sociale, s'est trouvée largement répandue au sein de bien d'autres sociétés aux différentes époques historiques.

En Grèce comme ailleurs, la question de l'origine et de la justification de l'esclavage a été posée à un moment donné de l'histoire. Les réponses formulées par les philosophes de ce pays, bien qu'empruntes d'idéologie de classe, sont, à bien des égards, riches d'informations. Parmi les réponses que la littérature philosophique a relayées le plus, on peut noter celles formulées par Platon et son disciple Aristote.

D'une manière ou d'une autre, tous les deux évoquent la nature comme l'origine de l'esclavage. Ainsi, l'esclave est esclave rien que par la qualité et la nature de son âme (Platon) ou simplement par la volonté de la nature (Aristote).

En réalité, sans production matérielle, aucune société ne peut exister. Et tout indique que dans le cas de la Grèce antique, les esclaves constituaient les « outils » de cette production. L'analyse du rôle et de la place des esclaves dans le procès de production matérielle dans la société grecque permet de penser que ce sont les besoins sociaux de production qui justifient la pratique de l'esclavage.

La conception qu'ont Platon et Aristote de l'esclave n'est pas sans susciter des interrogations. L'une des questions sous-jacentes à une telle approche de l'esclavage et qui semble a priori trouver sa réponse est bien de savoir si on naît esclave, ou si plutôt on le devient. Selon les anciens grecs, on naît esclave.

Cette perception de l'esclavage n'exclut pas pour autant l'existence de mesures d'affranchissement. Tocqueville rappelle à ce propos l'exemple d'Esopé, célèbre artiste grec et d'Epictète, célèbre philosophe grec, des exemples d'esclaves supérieurs en éducation et en lumière à leurs maîtres, qui ont été affranchis. Les recherches actuelles, menées sur la question dans le cadre des sciences sociales comme l'histoire, l'anthropologie et la sociologie, ont contribué à identifier et à décrire les mécanismes sociaux de l'esclavage et à en apprécier les motifs, les justifications et les raisons de sa perdurance dans certaines sociétés, en dépit de la modernité.

Toutefois, ni l'usage du concept, ni les attributs de position comme les assignations statutaires et identitaires qu'il recouvre, ne sauraient être tenus pour propres qu'à la société grecque antique et à ses penseurs, encore moins à la période antique.

## I- CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

En écrivant que «l'esclavage est la pratique la mieux partagée de la planète, c'est un fait humain universel» (Chebel 2007 : avant-propos), Chebel affirme clairement deux choses. La première est la nature de l'esclavage, et la deuxième, son rapport à l'espace. Ainsi, les travaux de Kéita (2012) signalent la pratique de l'esclavage dans tout le Sahel Occidental malien. « *Toutes les sociétés du Sahel Occidental malien ont connu ou vécu l'esclavage avec des particularismes dus aux spécificités socioculturelles (organisation sociopolitique, formes et pratiques du commerce et de l'islam entre autres)* » (Keita, 2012 : 32).

Comme dans les sociétés grecque et romaine, Chebel décrit les mécanismes courants par lesquels l'on devient esclave dans les sociétés musulmanes. Habituellement, les esclaves sont des prises de guerre, lors de razzias, de l'arrasonnement des navires, ou de victoires militaires. Comme moyens d'acquisition courants des esclaves dans le Sahel Occidental malien, Keita (*ibidem* 2012) évoque, à l'instar de Chebel, la razzia, l'enlèvement fréquent, mais en plus le troc. Bonifacio et al (1963) ont identifié l'achat de prisonniers de guerre au marché et la dette comme principes d'asservissement. Autant, le prisonnier de guerre devenait l'esclave de celui qui l'achetait, autant « *le débiteur devenait l'esclave du créancier* » (Bonifacio et al 1963 : 123).

Chebel montre comment l'esclavage est devenu un fait central dans les sociétés musulmanes, et pointe du doigt la stratégie que continuent d'adopter certaines sociétés en cette ère d'abolition officielle de l'esclavage pour perpétuer ce phénomène : l'esclavage de « traine ». L'esclavage de « traine » affecte, dit-il, les descendants, qui, obligés de porter le fardeau de leur hérédité, sont de ce fait, disqualifiés pour épouser une femme de classe supérieure : une noble. L'esclave est alors porteur de patrimoine social, qu'il transmettra à ses descendants. Ce dispositif d'asservissement par transfert mécanique à la fois de statut social et de condition, que l'on peut qualifier d'hérédité sociale, est à la base de l'avènement d'esclaves coutumiers dans toutes les sociétés où la pratique de l'esclavage est encore d'actualité.

Tout le sens d'une telle mesure de censure sociale est de rappeler à l'esclave son ascendance, tout est conçu et mis en œuvre pour le dépersonnaliser (Keita, *ibidem* : 42). Toutefois, comme l'a souligné un interlocuteur, vu qu' « *aujourd'hui tout le monde se prend en charge, que l'on soit noble (au sens de maître) ou esclave donc dans cet état de fait personne ne peut imposer quoi que ce soit à personne, même si certaines pratiques existent jusqu' à présent et celles-ci ont cours pendant les différentes cérémonies sociales(...)* » (Keita, *ibidem* : 42).

Perçu comme aliénant, dégradant et surtout contraire aux droits de l'homme, c'est à coups de lois que l'on a assisté à l'élaboration et à l'application de dispositifs juridiques, notamment les décrets abolissant l'esclavage.

Le 19<sup>ème</sup> siècle apparaît surtout comme une période de la généralisation de l'abolition de l'esclavage en Europe et en Amérique, même si le 18<sup>ème</sup> siècle peut-être cité comme une période pionnière en la matière. Le cas de la France est à cet égard intéressant. L'esclavage, après avoir y été aboli dans les colonies françaises par le Vote de la Convention le 4 février 1794, a été rétabli en 1802 avant d'être définitivement aboli le 27 avril 1848 par Napoléon 1<sup>er</sup>.

L'antinomie de l'esclavage et des droits de l'homme n'échappait peut-être pas déjà à Aristote lorsqu'il affirmait que l'esclavage est un mal nécessaire, mais qu'il faille une évolution technique pour remplacer les esclaves dans les champs et espérer se passer ainsi d'esclaves. Cette boutade d'Aristote est à ce titre assez significative. En effet, en écrivant

que : « *le jour où les navettes marcheront seules, on pourrait se passer d'esclaves* » (Aristote -325), Aristote semble annoncer deux millénaires en avant sur l'évolution technique contemporaine. L'état de l'évolution technique du monde après la fin de l'esclavage, autorise à dire que ce phénomène empêchait l'éclosion du génie humain, spécifiquement grec. Une sorte de rapport de contradiction, du moins d'incompatibilité s'appréhende entre l'esclavage et le développement technique.

En dépit de son abolition et de l'avènement de machines presque substituables aux esclaves aujourd'hui dans le procès de production, comment comprendre et expliquer le maintien de l'esclavage encore ?

Dans une perspective de construction des identités sociales, il faut dire que notre milieu d'enquêtes : Sokolo, à l'instar de bien d'autres sociétés maliennes, a également eu recours à l'esclave, mais à la différence de la plupart d'entre elles, continue de le pratiquer de nos jours. Les esclaves y forment une catégorie sociale s'astreignent à un certain nombre d'attitudes et de comportements typiques en regard de leur statut d'esclaves. L'exercice de rôles et de tâches sociaux spécifiques leur est légitimement requis. C'est ainsi qu'ils vivent leur condition d'esclaves.

Le présent article entend rendre compte d'un certain nombre de faits historiques. Il s'agit de l'avènement de l'esclavage, de ses modalités pratiques d'expression sur le terrain et aussi des raisons de sa persistance à Sokolo.

Dans cette perspective, les approches théoriques que nous avons adoptées sont l'explication et l'herméneutique. Ainsi, avons-nous réalisé des enquêtes qualitatives en septembre 2017 à Sokolo auprès d'interlocuteurs concernés directement par le phénomène de l'esclavage, y compris ceux qui luttent contre l'esclavage. Ce sont les magistrats, les associations de lutte contre l'esclavage, les maîtres d'esclaves, les esclaves et autres personnes ressources, en l'occurrence les « *djélis* », reconnus pour être la mémoire vivante des événements sociaux. Vu qu'il s'agit d'une recherche qualitative, la technique d'analyse utilisée a été l'analyse de contenu.

Comme tout autre phénomène social, l'esclavage se rattache à un contexte macro social, relève d'un système d'action, et revêt un sens du point de vue des acteurs qui le portent comme ceux qui le subissent. Afin de rétablir le lien entre l'esclavage et la structure dont il dérive, et aussi d'en dégager les motifs et le sens par interprétation, nous avons adopté comme approches théoriques l'explication et l'herméneutique.

Cet article décrit les différents mécanismes d'asservissement qui ont prévalu ailleurs et à Sokolo, il tente d'appréhender les raisons et les motifs de la persistance du phénomène de l'esclavage. Enfin, s'attache-t-il à identifier les conditions d'une fin réelle de l'esclavage dans notre milieu d'enquêtes.

L'intérêt d'une attention accordée aux mécanismes d'asservissement tient à l'idée que l'analyse de ces processus permettra de saisir le fondement et le point de départ des rapports inégalitaires entre les maîtres et les esclaves.

L'esclavage semble toujours rimer avec le déracinement. Il s'accomplit par un processus psychologique de dépossession de la personne de tout ce qui fait son humanité, au premier chef la liberté : son essence d'homme. Telle est la dimension psychologique du déracinement que nous avons évoqué. Une autre dimension de ce déracinement est la dimension géographique. Celle-ci s'exprime par le déplacement forcé, en tout cas pas consenti des personnes en vue d'être asservies ailleurs sur un territoire qui n'est pas le leur.

On voit bien que cette dernière dimension offre les conditions idéales d'une aliénation, d'une déshumanisation, bref d'une réduction à l'esclavage. Il est clair que ces esclaves primaires qu'on peut aussi appeler esclaves de la première génération, par le principe de l'esclavage par ascendance, transmettront leur statut et leur condition d'esclaves à leurs progénitures pour prolonger et perpétuer le phénomène de même que l'identité sociale qu'il incarne.

La profondeur et l'ancienneté de l'institution d'une culture et d'une idéologie esclavagistes qu'esclaves primaires, esclaves par ascendance ont fini par s'approprier, semblent avoir tué en eux tout désir de combat pour la liberté. D'où l'état de passivité des esclaves dont certains disent qu'ils s'y complaisent. Ces interprétations font penser très rapidement à la théorie de la domination de Bourdieu, qui affirme en substance que par leur manque d'action, les dominés participent à la reproduction des conditions de leur domination. L'homme qui se définit par la liberté, peut-il préférer la domination à la liberté ?

Si un individu reste maintenu dans un état de privation de liberté, c'est qu'il n'y peut rien contre. L'individu est un élément d'un système de quelque ordre ou de quelque nature dans la société. Et comme le dit Spinoza, il n'est pas un empire dans un empire. Par conséquent, il subit l'empire-nature, ou l'empire-société dont il n'est en réalité qu'une des multiples déterminations concrètes, un élément du système. Tout ça pour dire que si l'esclave n'envisage pas de se battre pour recouvrer sa liberté, ce n'est guère faute de volonté, mais simplement du fait de la puissance du système qui le soumet.

Dans certaines sociétés, comme en Mauritanie l'esclave qui exprime des velléités de libération est d'abord battu par son maître et ensuite par le quartier, voire tout le village. Chacun croit agir pour que force reste à la parole, aux injonctions de Dieu et s'attirer ainsi la grâce divine. Un esclave en quête de liberté est un individu égaré qu'il faille ramener sur le droit chemin, et rien de tel que le fouet pour cela.

Le combat pour la libération est le fait non pas des esclaves primaires, vu qu'il n'en existe presque plus, mais des esclaves coutumiers, ceux auxquels les parents ont transmis leur patrimoine social (statut et condition d'esclave). Ces derniers n'ont jamais connu la liberté, alors peuvent-ils savoir réellement ce que c'est la liberté. Kant ne disait-il pas que pour être libre, encore faut-il être mis en liberté ?

## II- DE LA NOBLESSE A L'ESCLAVAGE

L'esclavage est reconnu comme un phénomène universel. Les mécanismes par lesquels des personnes sont transformées en esclaves ne le sont pas moins. Il n'en demeure pas moins vrai que dans les faits, certaines sociétés ont pu adopter des processus de transformation spécifiques, corrélativement à leur mode de vie culturelle. Ainsi, à Sokolo, comme dans la plupart des sociétés qui ont connu l'esclavage, la guerre et l'achat de personnes sont constitutifs des modalités courantes d'asservissement.

Toutefois, d'autres formes d'asservissement ont de toute évidence prévalu à Sokolo. Il s'agit du don de personne humaine en contre partie des prestations occultes d'ordre magico-religieux, précisément maraboutique et animiste. A ce principe s'ajoute un troisième, cette fois plus sournois et dissimulé tant il ressemble à un piège tendu par un tuteur à son étranger, venu au village pour des raisons diverses.

En effet, Sokolo est réputé pour être un haut lieu d'érudits et de grands marabouts à la maîtrise du Coran avérée et indiscutée. Fort de cette connaissance du Coran, et en vue de répandre davantage la culture et les idées islamiques, de sorte à contribuer au rayonnement de l'Islam, ceux-ci sont amenés à recruter et à former des jeunes disciples. Des individus, de leur propre chef, ou à la demande de leurs parents, sont alors amenés à être placés auprès de ces maîtres (Dembélé 2014) coraniques pour bénéficier de leur enseignement.

Une fois la formation terminée et que le disciple envisage de se marier, il peut, à cet effet solliciter l'implication du maître. Au regard des logiques sociales, celui-ci ne peut que lui proposer la main d'une fille de ses esclaves prioritairement, à défaut celle d'autres propriétaires d'esclaves du village. Généralement, l'intéressé n'est prévenu de rien en ce qui concerne le statut ou la condition de sa future épouse. Il ne le découvre que dans le foyer et parfois après qu'il est père. Les occasions pour ce faire sont surtout les cérémonies sociales et les disputes impliquant ses enfants et ceux de familles nobles.

Cet exemple se rapportant aux disputes entre enfants, que nous a raconté M.T., un chef griot de Sokolo, un sexagénaire, installé dans un quartier périphérique de Bamako, est à ce propos intéressant. Selon lui :

*« lorsqu'un Monsieur Samaké, venu de Dioïla, pour suivre la formation auprès d'un maître coranique à Sokolo, a décidé de s'installer dans le village à la fin de sa formation. A sa demande, son maître lui a proposé une fille de ses esclaves en mariage. A l'occasion d'une dispute entre son fils et celui d'un autre, il avait entendu des propos qu'il n'a pas pu supporter. On reprochait à son fils, un fils d'esclave d'avoir levé la main sur le fils d'un noble, et lui de demander, en quoi mon fils est-il un fils d'esclave. La réponse qu'il avait reçue, le lui avait appris. Pas lui, mais c'est sa femme qui était une fille d'esclave. Par ce seul fait, elle ne mettra au monde que*

*des enfants esclaves. Déçu d'apprendre cela surtout après avoir fait un enfant, qui plus est un garçon, il s'est séparé définitivement de sa famille et est parti du village sans jamais y revenir».*

Cette règle qui encadre la circulation des femmes prévaut toujours à Sokolo. Elle s'applique non pas seulement aux disciples en fin de formation, mais à tout autre étranger célibataire qui, après un séjour, sous la tutelle d'un maître, décide d'y prendre femme et d'y s'installer. Elle s'inscrit en droite ligne de la logique de pensée selon laquelle personne, dans le village d'accueil, ne saurait être suffisamment informé pour savoir le statut de l'étranger qui arrive célibataire. Pour éviter tout quiproquo, donc par mesure de prudence, on lui attribue un statut : celui de l'esclave, et on lui trouve une femme en regard de ce statut. Toutefois, dans le cas où l'étranger arrive déjà en couple, la règle ne s'applique pas, même en cas de seconde noce.

En plus de l'achat et de la guerre comme moyens de transformation des personnes en esclaves, ces formes d'asservissement, pratiquées dans notre milieu d'enquêtes peuvent être qualifiées d'« esclavage de contrepartie » et d'« esclavage de correspondance de statuts ».

Le recours aux esclaves coutumiers constitue aujourd'hui le principal mécanisme par lequel l'esclavage se perpétue dans les sociétés qui vivent encore ce phénomène, à l'instar de notre milieu d'enquêtes. La pratique semble avoir des vertus, elle s'avère encore tout autant utile aux maîtres qu'aux esclaves. C'est cette utilité, qui se pose en termes de services et prestations en faveur du maître et de libéralités au profit de l'esclave, qui motive les différents acteurs et alimente la pratique à Sokolo.

### **III- LE STATUT ET LA CONDITION D'ESCLAVE : LES CADRES SOCIAUX D'EXPRESSION DE L'ESCLAVAGE**

Les cérémonies sociales, notamment les événements heureux ou malheureux, comme les mariages, baptêmes ou enterrements, constituent également pour les esclaves les cadres de l'expression de leur statut. C'est en pareilles occasions que ceux-ci vivent véritablement la condition d'esclave.

D'abord, pour s'asseoir dans un groupe où les nobles sont présents, ils se doivent d'avoir les jambes allongées, mais jamais croisées, car cette position est réservée aux nobles, leurs maîtres. Avoir les jambes allongées est une déclaration de disponibilité et de corvéabilité à tout moment. Cette position assure à l'esclave une facilité de mouvement pour se lever très rapidement et exécuter au plus vite au profit du maître une tâche qui le requiert. Avoir les jambes croisées, dénote d'une attitude de maître. L'on restera assis tout le temps qu'on voudra, par conséquent point besoin de prendre les dispositions en vue d'un quelconque mouvement de sursaut. Telle est la signification qui s'attache à cette position assise.

S'agissant des activités proprement dites, il faut remarquer que les tâches du genre abattre un animal, le dépecer, creuser une tombe,

transporter les charges (sacs de riz et de mil), ou toutes autres formes d'organisation matérielle des cérémonies, sont celles qui incombent aux esclaves. Ne pas les y commettre et le faire soi-même, peut se révéler un réel motif de plainte des esclaves contre le maître.

Cette plainte est d'autant plus fondée que le comportement dont aura fait preuve le maître, s'apparente à un déni de statut et de condition de l'esclave. Aussi, peut-il s'interpréter comme une stratégie du maître, qui, dans une sorte de fuite en avant, vise à se dérober de l'obligation de contrepartie de la prestation des esclaves: les libéralités dont il doit témoigner au quotidien vis-à-vis de ses esclaves.

En tout état de cause, cela n'est guère à son honneur, cependant préjudiciable à l'intérêt des esclaves. Ces libéralités concernent le financement de mariage, de baptême et autres évènements sociaux, voire le don de vivres aux familles des esclaves. Sans doute, ces différents cas de figure tels que décrits ici, constituent des cadres d'interactions aux allures, selon les catégories de Caillé, de don et de contre don (Caillé 2007).

Ces interactions sociales, selon notre interlocuteur : S.M.T., membre d'une famille maraboutique de Sokolo, propriétaire d'esclaves, un trentenaire, maçon de profession, domicilié à Yirimadio, en périphérie de Bamako « *empêchent les uns et les autres de s'oublier d'une part. D'autre part, elles permettent de préserver la cohésion sociale, de cultiver des valeurs comme l'entraide et la compassion, toutes choses qui rendent la vie d'une communauté agréable* ».

Le salut de l'humanité serait-il dans l'esclavage dont les vertus sont ici dépeintes par notre interlocuteur ? Faut-il en conclure que l'esclavage, à travers les pratiques sociales qu'il a inspirées, s'est révélé un espace d'humanités, porteur de modèle social, tel que posé en objectif de toutes les transformations sociales et politiques de nos jours ?

Les danses auxquelles les esclaves se livrent au cours des cérémonies sociales permettent elles aussi de renseigner sur leur statut d'esclave et leur degré d'asservissement.

La condition des esclaves qui ont été achetés ou donnés en contrepartie de prestations magico-religieuses est d'autant plus rigoureuse, du moins moralement, que tous leurs descendants seront frappés de leur statut et de leur condition de manière "éternelle". Car, ceux-ci constitueront le lot de ce que Chebel (2007) appelle les esclaves coutumiers. Quand bien même qu'ils parviennent à réussir économiquement et qu'ils veuillent s'affranchir, en rachetant leur liberté, le prix de cette reconversion est toujours fixé par le maître. Dans la conscience collective, l'importance économique d'un esclave ne lui confère pas davantage de valeur sociale au point de provoquer une inversion de positions sociales, où le maître s'en trouvera déclassé.

En tout état de cause, celui-là n'en demeure pas moins, en dépit de sa faible importance économique, celui dont la propriété est toujours établie sur le riche esclave et qui, en dernière instance, est socialement qualifié pour fixer le prix du rachat de sa liberté.

De génération en génération, les captifs de guerre voient leur statut évoluer et leur condition s'adoucir. La génération de parents en ligne directe constitue en quelque sorte les esclaves primaires. Lors des danses cérémoniales, ces esclaves primaires et ceux achetés ou donnés en contrepartie, ainsi que leurs descendants, doivent lever les deux bras au ciel, ce qui permet de déterminer leur statut. La deuxième génération d'esclaves captifs de guerre forme un sous-groupe social d'esclaves que la sémiologie locale désigne par le terme de « **Wolosso** ». Lever un bras au ciel en dansant en est le signe de reconnaissance. La troisième génération est consacrée, toujours selon la sémiologie locale, par le vocable : « **Tinkérékègnèn** ». Ceux-ci sont des esclaves affranchis.

Ailleurs, cela leur vaut de ne pas vivre la condition d'esclave, ce qui n'est pas le cas de ceux de Sokolo. En effet, à Sokolo, les esclaves affranchis, alors même qu'ils n'y sont en rien contraints, lors des cérémonies sociales, ne manquent pas l'occasion de replonger et de vivre la condition d'esclave. Pour dévoiler leur statut d'esclaves affranchis, contrairement aux esclaves primaires et aux « **Wolosso** », ces « **Tinkérékègnèn** », esclaves affranchis grâce à l'effet du temps et à la succession des générations, ne font aucun signe de bras vers le ciel en dansant.

On peut observer l'existence d'une échelle de statuts des esclaves. Tous les esclaves ne sont pas esclaves du même ordre, ni du même degré. Ils n'occupent pas dans la conscience collective exactement le même statut. Selon le principe d'asservissement qui a prévalu, les esclaves ont un statut plus ou moins rigide ou solide, les conditions de leur libération plus ou moins accessibles. Ces différences de statut n'engendrent guère de différences de traitement, en termes de libéralités de la part du maître. Dans les faits, les esclaves de tout degré, de tout ordre et même les affranchis, reçoivent des maîtres des libéralités lorsqu'ils ont à affronter des charges liées à des événements majeurs de la vie sociale du genre : mariage, baptême, funérailles, fêtes religieuses.

Le chapitre suivant décrira les canaux et dynamiques sociales à partir desquelles les acteurs, en dépit et à partir de leur état de captivité, s'emploient à s'arracher à leur condition et statut d'esclave.

#### IV- EN FINIR AVEC L'ESCLAVAGE

Il convient de souligner qu'au fil du temps et de la domination subie, l'esclave a fini par acquérir des réflexes de subordination et se dispenser de toute réflexion autonome et individuelle. C'est désormais par le maître qu'il réfléchit. Ce qui a contribué à plonger, tout en l'y maintenant, l'esclave dans une sorte de minorité intellectuelle. Il est clair que cette minorité intellectuelle ne découle guère d'une incapacité intellectuelle intrinsèque qui caractériserait le patrimoine génétique d'un groupe social. Entant qu'effet d'une action sociale et d'un système social, cette minorité intellectuelle est de l'ordre de l'historique. La lutte contre l'esclavage, qui passe par la sortie de cet état d'incapacité intellectuelle,

trouve ses origines intellectuelles précisément philosophiques chez Emmanuel Kant. Kant à l'époque des lumières écrivait ceci : Sapere Aude, ce qui est une invite pour les hommes à avoir le courage de penser par eux-mêmes.

Cette approche de la conquête ou reconquête de la liberté humaine implique nécessairement un rapport à soi et aux autres. C'est que la liberté de l'individu passe par un investissement individuel. Les autres ne sont pas au premier chef l'outil de ma liberté. Voilà une approche de la liberté qui convient dans le cas de la lutte contre l'esclavage de nos jours. Processus de désaliénation, cette lutte vise à une déconstruction des effets résultatifs de la domination établie sur les esclaves sur les plans culturel, psychologique et intellectuel.

Sur un tout autre plan, l'évolution du monde qui a vu certaines pratiques s'introduire dans les sociétés esclavagistes, n'a pas manqué de provoquer des bouleversements tout aussi multiples que profonds dans le fonctionnement habituel de ces sociétés. Au cœur de ces pratiques l'école française et le commerce.

L'école principalement a permis aux fils d'esclaves de conquérir de nouvelles positions sociales, ce qui a entraîné à titre d'exemple un infléchissement des règles et logiques en matière de circulation de femmes à Sokolo. Contre l'avis de ses parents au départ, une fille de maître d'esclave épouse de nos jours un descendant d'esclave. Les choses finissent toujours par s'arranger.

En effet, la réussite scolaire qu'ont connue les fils d'esclaves, inscrits prioritairement et de force à l'école française comme pour s'en débarrasser ou les aliéner, et l'esprit critique qui en a résulté ont placé ceux-ci dans une posture de mise en cause et de rejet des logiques sociales qui avaient toujours prévalu.

Du fait de leurs positions dans l'appareil d'Etat, des fonctions qu'ils exercent et des responsabilités qu'ils assument, comme nous l'a confié M.T. « *les fils d'esclaves ont pris du pouvoir de nos jours. Et cela y est pour beaucoup dans l'affaiblissement de l'esclavage chez nous. Les mentalités des fils d'esclaves comme des maîtres ont, de nos jours, profondément changé. Ces fils d'esclaves instruits à l'école française ne se disposent plus à exécuter les rôles sociaux ou à observer les interdictions qui s'associent à leur statut* ». Il faut également souligner, ainsi que cela est ressorti de nos entretiens, la richesse comme un facteur de déstructuration de la société. Car, en dehors de l'école, nombre de fils d'esclaves ont pu bâtir une fortune, surtout par le truchement du commerce.

Ces deux facteurs relativement plus récents de déstructuration de la société que constituent l'école et la richesse s'ajoutent au processus naturel d'affranchissement d'esclaves descendants de captifs de guerre. L'ensemble de ces facteurs joue pour davantage éprouver les logiques sociales esclavagistes d'essence inégalitaire.

Le droit a codifié l'abolition de la pratique de l'esclavage dans certains pays africains, comme la Mauritanie, sans jamais parvenir à l'enrayer de fait. Cela pose clairement les limites du droit dans la lutte

contre un phénomène d'envergure aussi longtemps et si profondément ancré dans le subconscient collectif comme l'esclavage au point d'en oublier l'historicité. L'acquis paraît si bien intériorisé qu'il prend des allures de naturel.

En effet, le droit est un outil de lutte contre l'esclavage qui s'énonce sous la forme d'un texte. Il y a certes le texte, mais aussi et surtout le contexte. Ce contexte revêt plusieurs dimensions. Il est surtout d'ordre d'esprit, mais également de logiques sociales, culturelles, économiques et mêmes politiques. Toute lutte contre l'esclavage, pour se réserver des chances d'aboutir, doit intégrer cet environnement social dans lequel existe ou survit l'esclavage. C'est bien aussi dans cet esprit que Montesquieu a écrit "L'esprit des lois". Il s'agit de faire que l'outil de lutte contre le phénomène, au regard de sa nature, se conçoive, s'élabore, se formule et s'énonce à partir de l'intérieur. Et l'intérieur ici c'est moins l'Etat entant que tel que le corps social, où se nouent et se jouent les rapports sociaux d'asservissement.

Cela requiert un travail de préparation des esprits auquel la société civile principalement doit s'employer. Les organisations de la société civile, en l'occurrence celles vouées à assister les esclaves et à lutter contre l'esclavage, qui disposent d'expertise avérée en la matière, doivent inscrire leurs actions dans ce sens. Au sein de ces organisations militent esclaves de statut et de condition et esclaves de statut mais pas de condition. Ceci est le signe de l'attachement des esclaves à la liberté.

Une telle stratégie de lutte contre l'esclavage ne s'accepte certes pas comme lettre à la poste. Les explications existent. Il faut remarquer que dans la plupart des cas, l'Etat auquel on demande de prendre des textes pour condamner, voire criminaliser l'esclavage, est lui-même, dans l'esprit et de fait, un Etat esclavagiste. Il s'agit d'un Etat entant qu'émanation d'esclavagistes ou tout au moins acquis et inféodés aux esclavagistes desquels il tient ses ordres. Ce qui ne garantit aucun aboutissement d'actions de justice, du point de vue des textes légaux, le système judiciaire subissant à son tour l'entendement et la volonté de l'Etat esclavagiste. Cette interconnexion rend complexe toute initiative de lutte de la société civile contre le phénomène de l'esclavage. Le combat contre l'esclavage est d'autant plus complexe que l'esclavage est érigé en système social et économique.

Esclavagistes et esclaves ont en effet besoin de s'approprier l'antinomie de la pratique de l'esclavage avec l'édification d'une société juste, démocratique, véritablement humaniste et avec les droits naturels inaliénables de la personne humaine, dont les plus fondamentaux sont la liberté et la disposition par l'individu de sa personne.

La prise de conscience mutuelle des méfaits et surtout des risques d'instabilité et d'insécurité chroniques que la pratique de l'esclavage fait courir à la société, milite en faveur d'un rejet du phénomène par les consciences individuelles et la conscience collective.

Avec le principe d'affranchissement qui s'applique aux descendants des captifs de guerre, l'esclavage semble renfermer les germes de sa propre

disparition. Les dysfonctionnements induits par l'école française et la réussite économique des esclaves aujourd'hui ne militent guère en faveur d'une restauration du phénomène.

Au regard des dynamiques sociales en cours à Sokolo, dont les effets de déstructuration de système sont déjà observables, on peut faire l'hypothèse suivante : à un moment donné, ni les maîtres, ni les esclaves ne percevront plus aucun besoin d'entretenir ou de se faire entretenir. Ce faisant, les consciences s'épureront, en éjectant un phénomène devenu aussi inutile que l'esclavage.

## CONCLUSION

Toutes les sociétés ont connu le phénomène de l'esclavage. L'esclavage est un principe de privation de libertés, de déshumanisation et d'exploitation de certains individus par d'autres. Les situations sociales dans lesquelles ce phénomène advient et s'accomplit sont diverses et les arguments tendant à le justifier et à le légitimer multiples.

En tout état de cause, les nombreuses et profondes transformations auxquelles toutes les sociétés sont aujourd'hui de fait confrontées, militent en faveur d'un affaiblissement de l'esclavage. L'école et le commerce, ainsi que la lutte en vue du respect des droits de l'homme et de la dignité humaine participent des mécanismes de ces transformations. Comme tels, ils jouent comme de véritables outils de conquête de positions sociales pour les descendants d'esclaves. Aussi, sont-ils constitutifs des facteurs de déconstruction des mentalités et des représentations sociales liées à l'origine sociale des acteurs.

A terme, ces transformations établiront l'inutilité de l'esclavage et, par là même, contribueront à l'extirper de la conscience collective et des consciences individuelles.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aristote (vers-325). *La Politique*. Trad. Paris, Vrin(1982).
- Bonifacio A. et al (1963). *Histoire Orient-Grèce*, Paris Classiques Hachettes.
- Caillé A. (2007). *Anthropologie du don*, Paris, La Découverte.
- Chebel M. (2007). *L'esclavage en terre d'Islam*, Paris, Fayard.
- Dembélé M. (2014). *Placement et devenir social à l'âge adulte : analyse des trajectoires de réinsertion sociale des jeunes dans la région de Dakar et district de Bamako*, Thèse de doctorat-UCAD.
- Keita N. (dr). (2012). *L'esclavage au Mali*, Bamako, L'Harmattan-Mali.
- Platon (vers-347). *La République*. Trad. Paris.

## **Culture et documentation**

---

## REFERENCEMENT DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES PUBLIQUES DANS LES DECRETS DE CREATION DES UNIVERSITES DE COTE D'IVOIRE

**COULIBALY** Amadou Nanguin,  
Enseignant à l'école Supérieure  
de Tourisme d'Artisanat et  
d'Action Culturelle (ESTAAC) de  
l'INSAAC,  
Département des Sciences de  
l'Information Documentaire

### RÉSUMÉ :

Une analyse des décrets de création des universités de Côte d'Ivoire a permis de mettre en évidence la controverse sur la notion de bibliothèque universitaire. Il s'avère ainsi que l'institutionnalisation des bibliothèques universitaires reste confus et sa matérialisation dans l'espace universitaire est laborieuse. Pour pallier cette confusion, il incombe aux autorités exécutives d'ôter dans les écrits statutaires cette ambiguïté dont fait montre la notion de bibliothèque universitaire dans les décrets de création des universités.

**Mots-clés** : Bibliothèque-Bibliothèque universitaire-Décrets de création.

### ABSTRACT:

An analysis of the decrees creation of the universities of Côte d'Ivoire has made it possible to highlight the controversy over the notion of university library. It thus appears that the institutionalization of university libraries remains confused and its materialization in the university space is laborious. To compensate for this confusion, it is incumbent on the executive authorities to remove from the statutory writings this ambiguity which the notion of the university library shows in the decrees establishing universities.

**Keywords**: Library- University Library- Decrees of creation.

## INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, à l'image de tous les pays de l'espace ouest africain appartenant au Réseau d'Excellence de l'Enseignement Supérieur d'Afrique de l'Ouest (REESAO), va prendre des dispositions juridiques pour faciliter le basculement de l'ancien Système d'Enseignement Supérieur au Système Licence Master Doctorat. Le décret de 2009 : décret n° 2009 du 30 octobre 2009, institue l'organisation du système LMD en trois (03) grades,

signifiés en son article 2 du même décret à savoir : Licence trois(03) ans, Master cinq(05) ans et Doctorat huit (08) ans.

L'architecture du Système d'Enseignement Supérieur se trouve repensée et subdivise l'application du système LMD en trois (03) portions qui se tiennent les unes les autres et dont le défaut de l'un provoque une conséquence dramatique sur l'évolution des autres. Ainsi, la structure du système LMD prend trois (03) volets en compte : enseigner et évaluer autrement, étudier autrement, gérer autrement.

En ce qui concerne la dimension « étudier autrement » les dispositions réglementaires du décret de 2009, l'étudiant devient un apprenant actif. Les TIC, le travail personnel de l'apprenant est valorisé. Il s'agit de sa participation active et continue à la recherche documentaire et à l'investigation scientifique en bibliothèque numérique et virtuelle. Il ressort que l'époque du « super enseignant » est révolue. L'enseignant n'est plus le seul à détenir la connaissance. Il est perçu désormais comme un animateur du groupe classe.

Pour assurer la réalité de ce deuxième volet, les bibliothèques universitaires constituent le socle de cette approche. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, vu les constats observés au niveau des bibliothèques universitaires publiques. En effet, le travail de terrain a montré que les bibliothèques universitaires ont du mal à remplir correctement cette fonction d'accompagnement de la recherche universitaire. Le Décret de 2009, concernant le Système LMD, demande l'usage des bibliothèques numériques. C'est-à-dire des bibliothèques faisant usage de dispositifs télématiques attelés à des dispositifs de télécommunication. En d'autres termes l'usage de l'outil informatique dans la gestion de ces bibliothèques universitaires. Cependant, le constat montre que les bibliothèques universitaires sont encore à la gestion manuelle. L'outil informatique est absent de la gestion de ces bibliothèques universitaires.

Il est donc rationnel de se poser la question de savoir pourquoi les bibliothèques universitaires nommément citées dans le décret de 2009, instaurant le système LMD, manque d'outil informatique pour jouer pleinement leur partition dans la mise en œuvre du système LMD.

Pour répondre à cette question, nous estimons que les dispositions réglementaires des universités publiques ne favorisent pas une gestion rationnelle des bibliothèques universitaires en Côte d'Ivoire par ce que ces bibliothèques sont en déphasage avec l'environnement universitaire. Ainsi selon Jacques VERGES :

*« Chaque époque a dû résoudre le dilemme renaisant de la préservation du savoir passé et de l'intégration de l'innovation, de l'évaluation des compétences et du changement des critères d'appréciation ... Les universités ont du faire face depuis le Moyen-âge. La loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités (LRU) du 1er août 2007 renouvelle ce dilemme en introduisant également une vision spécifique de l'université fondée sur la performance. Elle constitue ainsi une nouvelle inflexion dans l'histoire de*

*l'université française* » (CHARLE, Christophe, VERGER, Jacques ; 2007, P 5).

Ainsi, selon VERGES, l'innovation et la performance doivent être de mise dans la gestion d'une université. L'objectif est ainsi de faire un diagnostic de cet environnement réglementaire, matérialisé par les décrets de créations, afin d'établir les raisons expliquant la gestion manuelle observée au niveau des bibliothèques universitaires.

Les Résultats sur le référencement des bibliothèques universitaires publiques, dans une démarche de constructivisme et d'analyse de contenu, des décrets de création des universités, pourraient aider à comprendre le délaissé des bibliothèques universitaires, et surtout de créer les conditions favorables à l'informatisation pour mieux accompagner la recherche scientifique dans les universités.

« *Les bibliothèques sont en effet amenées à s'adapter à un cadre universitaire en pleine reconfiguration tout en intégrant de nombreuses modifications organisationnelles* » (Isabelle Gras ; 2010, p12.)

Pour mieux appréhender la rationalité de la démarche, une analyse du titre concerné des décrets est un impératif, suivi d'un diagnostic et enfin une proposition de solution se fera forte d'achever la présente réflexion.

## I- ANALYSE DES DECRETS DE CREATION DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES PUBLIQUES

Pour procéder au diagnostic des bibliothèques universitaires des universités publiques, une analyse des articles de leur décret de création, surtout les articles relatifs aux bibliothèques universitaires s'imposent.

L'analyse des décrets de création, en leur titre trois ne mettent en évidence que des similitudes à l'exception du décret de création de l'Université de Man qui date du 09 décembre 2015. Ces similitudes résident dans les aspects suivants :

- la date de signature des décrets<sup>1</sup> ;
- le titre et les articles concernés dans les décrets.

### 1- La date de signature

La date de signature concernant les cinq décrets de création des universités de Côte d'Ivoire se libelle comme suit : « décret n° 2012-982 DU 10 OCTOBRE 2012 » pour l'Université Félix Houphouët Boigny ; pour l'Université Nangui ABROGOUA on a : « décret n° 2012-983 DU 10 OCTOBRE 2012 » ; le décret de création de l'université Alassane Ouattara : « décret n° 2012-984 du 10 octobre 2012 »; le décret de création de l'université Péléforo Gon Coulibaly : « décret n° 2012-985 du 10 octobre 2012 » ; le décret de création de l'université Jean Lorougnon Guédé : « décret n° 2012-986 du 10 octobre 2012 ».

Les Universités de Côte d'Ivoire citées ci-dessus (05), à l'exception de l'Université de Man, qui est plus récente (décembre 2015) ont donc été créées le même jour, le 10 octobre de l'année 2012. Les destins des

---

<sup>1</sup> Cf les décrets de création des universités de Côte d'Ivoire.

universités publiques de Côte d'Ivoire semblent être liés aux lendemains d'une crise poste électorale qui a endeuillé profondément la Côte d'Ivoire. En outre, dans le programme présidentiel d'urgence, les universités sont la cheville ouvrière de la république au lendemain de la crise. Toute l'attention est portée sur les universités pour témoigner d'une normalité de la situation sociopolitique de ce pays majeur pour la région ouest-africaine. Les universités bénéficient ainsi de l'attention particulière de la présidence. Tout est mis en place pour une reprise universitaire plausible avec le slogan « départ nouveau ». C'est ainsi que mus par cette volonté, les nouveaux dirigeants de la Côte d'Ivoire lient l'acte à la réalité en signant le même jour les décrets de création qui vont déclencher un ordre institutionnel dans le fonctionnement des cinq (05) universités de Côte d'Ivoire. Cette volonté d'un départ nouveau au sein des universités de Côte d'Ivoire ne laisse pas en reste les bibliothèques universitaires. Un titre des décrets de création sera constitué dans les décrets de création pour le renouvellement et les attributions des bibliothèques universitaires publiques. Le titre qui sera consacré aux bibliothèques universitaires, dans leurs nouvelles attributions fait l'objet du point suivant de notre analyse.

## **2- Le titre et les articles concernés dans les décrets**

Le titre concerné dans les différents décrets de création des cinq (05) universités de Côte d'Ivoire, est le titre 3 de chaque décret, en son article 15 pour les universités Félix Houphouët Boigny, Nangui Abrogoua, Alassane Ouattara et Jean Lorougnon Guédé. Pour l'université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, il s'agit du titre 3 de l'article 16 et pour l'Université de Man, il s'agit du titre 3 de l'article 22. Ce titre 3, uniforme aux six (06), met en évidence l'administration des Universités en ce qui concerne : la Présidence, le Secrétariat Général, la Direction du Contrôle des Gestions des Gouvernances, la Direction des Affaires Financières et des Moyens Généraux, la Direction des Ressources Humaines, la Direction de la Scolarité Centrale et le Conseil d'Université.

De toute cette organisation, les bibliothèques universitaires sont rattachées à la présidence des universités, dont la tutelle administrative incombe au vice-président chargé de la pédagogie, de la recherche et de l'innovation technologique. Sous la coordination de ce vice-président, les Services de la Documentation de l'Information Scientifique et Technique sont chargés de :

- la coordination des bibliothèques et des centres de documentation ;
- l'organisation de la formation du personnel des bibliothèques et des centres documentaires ;
- l'accès à la documentation nécessaire aux activités pédagogiques et scientifiques des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des étudiants ;
- la veille scientifique en s'appuyant sur différentes ressources telles que les revues scientifiques, les ouvrages, les bases de données bibliographiques et les sites Internet ;

- la diffusion de l'information scientifique et technique auprès de la communauté universitaire et de la société.

Le premier constat, au regard du contenu de cet article 15 ou 16 ou encore 22, selon les universités, du titre 3 des décrets, les bibliothèques universitaires sont des entités qui font partie d'un service. Autrement dit, les bibliothèques universitaires ne sont pas des services encore moins des directions, ce ne sont que des outils dont le fonctionnement est tributaire d'un service qui a plusieurs autres entités à gérer. Les bibliothèques universitaires, de par cette position, dans l'organigramme de l'administration universitaire, sont reléguées au second plan et ne peuvent en aucun cas être une priorité pour les autorités universitaires. Sur le terrain cette réalité est dépeinte et laisse désolant le constat. Les bibliothèques universitaires fonctionnent de façon rudimentaire, faisant avec les moyens de bord.

Le deuxième constat qui ressort de l'analyse de ces décrets en leur titre 3 articles 15 ou 16 ou 22, selon les dispositions des différents décrets de création des universités publiques, les différentes attributions du Service de la Documentation de l'Information Scientifique et Technique, sont en réalité, les attributions d'une bibliothèque universitaire. Autrement dit, le Service de la Documentation de l'Information Scientifique et Technique, est en réalité la bibliothèque universitaire. En effet, selon Le Métier de Bibliothécaire (1994) les bibliothèques universitaires se définissent désormais, dans un contexte marqué par l'inflation documentaire et par des changements technologiques considérables, comme un service public qui prend une double forme : celle d'un système d'information qui permet à chacun de ses utilisateurs d'accéder depuis n'importe quel poste de travail à l'ensemble des ressources électroniques produites et sélectionnées par l'établissement et celle d'un espace dédié à la documentation, qui permet de proposer à tous les membres de l'université, quels que soient leur statut ou leur discipline, des fonctions de consultation, de conservation et de formation à la recherche documentaire. Cette conception de la bibliothèque universitaire, à la fois réseau d'information et espace de consultation, amène à considérer que l'on doit définir désormais deux niveaux de service distincts : d'une part, des services « de masse » destinés notamment aux étudiants de premier et deuxième cycles, pour lesquels les prestations doivent reposer sur des horaires élargis, des documents acquis en nombreux exemplaires, un libre accès aux collections et un système développé de prêts à domicile ; d'autre part, des services dédiés à la recherche universitaire, pour laquelle les prestations doivent reposer sur l'exhaustivité des documents plus que sur le nombre des exemplaires, sur des collections complètes de périodiques, sur des services d'aide à la recherche documentaire, sur des bases de données en accès direct et sur des prêts entre bibliothèques. La distinction entre ces deux approches implique par ailleurs des modalités différentes d'organisation : la première ne peut en effet être menée que par un service public de proximité, ce qui n'est pas le cas de la seconde qui peut être assurée par des prestations à distance. Une bonne gestion suppose dans le

premier cas, afin de diminuer les coûts, une intégration maximale des bibliothèques des composantes universitaires dans les services communs de documentation, et dans le deuxième cas un développement des organismes publics qui relient d'ores et déjà les bibliothèques universitaires.

Qu'en est-il du diagnostic des titres et des articles concernés dans ces décrets ?

## **II- DIAGNOSTIC DES DECRETS DE CREATION DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES PUBLIQUES**

L'analyse des décrets de création en ce qui concerne les six (06) universités de Côte d'Ivoire, a montré une uniformisation des écrits au niveau de la conception des titres et des articles, à quelques nuances près. En effet, les six (06) décrets consacrant la création des six (06) universités en 2012 et en 2015 comportent les mêmes titres et les mêmes articles. C'est une mutualisation des missions et cela est de même pour la vision que ces décrets préétablissent sur la notion de bibliothèque universitaire. La notion de bibliothèque universitaire est perçue comme un Service de la Documentation et de l'Information Scientifique et Technique (SDIST). C'est un service qui est rattaché à la présidence dont la responsabilité administrative incombe au vice-président chargé de la Pédagogie, de la Recherche et de l'Innovation. Ce vice-président a en charge les services suivants :

- le Service de la Pédagogie et de la vie universitaire;
- le Service de la Recherche;
- le Service de la Valorisation de la recherche et de l'Innovation Technologique ;
- le Service de la Documentation et de l'Information Scientifique et Technique.

Il ressort clairement que l'article 15 du titre 3, l'article 16 du titre 3 et l'article 22 du titre 3, selon les différents décrets mettent en évidence la position administrative des bibliothèques universitaires et la notion de bibliothèque universitaire au sein des décrets. La bibliothèque universitaire est ainsi perçue comme l'un des services dont le vice-président chargé de la Pédagogie, de la Recherche et de l'Innovation coordonne les activités. Mais en quoi consistent la mission du Service de la Documentation et de l'Information Scientifique et Technique ?

Selon toujours les décrets de création des six (06) universités publiques de Côte d'Ivoire, le Service de la Documentation et de l'Information Scientifique et Technique est chargé de la conduite de la politique documentaire. Il assure à cet effet :

- la coordination des bibliothèques et des centres de documentation;
- l'organisation de la formation du personnel des bibliothèques et des centres documentaires ;
- l'accès à la documentation nécessaire aux activités pédagogiques et scientifiques, des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des étudiants ;

- la veille scientifique en s'appuyant sur différentes ressources telles que les revues scientifiques, les ouvrages, les bases de données bibliographiques et les sites Internet ;
- la diffusion de l'information scientifique et technique auprès de la communauté universitaire et de la société.

L'analyse de contenu de ces alinéas, concernant les missions du Service de la Documentation de l'Information Scientifique et Technique, donne une certaine assurance quant à la présence de la notion de bibliothèque universitaire dans ces différents décrets de création. Mais selon la bibliothéconomie, les missions qui se dégagent à travers ces alinéas, sont les missions dévolues à une bibliothèque universitaire. Il ressort également de l'analyse de contenu de ces décrets que l'une des missions du Service de la Documentation de l'Information Scientifiques et Technique est la coordination des bibliothèques et des centres de documentation sur l'espace universitaire. En d'autre terme les autres missions du Service de la Documentation de l'Information Scientifiques et Technique ne sont nullement les missions des bibliothèques et centre de documentation présents sur l'espace universitaire. C'est donc une disposition qui laisse planer un doute et qui crée la confusion lorsqu'il s'agit de l'appliqué. Cela est d'autant plus clair que les responsables des bibliothèques universitaires ne se comportent pas comme s'ils sont sous la coupole administrative du SDIST. Mais ils se considèrent comme étant les seuls et uniques responsables du SDIST, qu'ils confondent à la bibliothèque universitaire. Or dans l'entendement du législateur, il doit exister un service dont le rôle est de prendre en compte un certain nombre d'élément concernant la documentation, y compris la coordination des activités des bibliothèques et centre de documentation de l'université. Une telle incompréhension s'installe et constitue une réelle entrave à l'action documentaire, que les responsables des bibliothèques universitaires procèdent à la gestion des bibliothèques sans véritablement un plan d'action managériale requis.

En effet, la réalité du terrain démontre clairement que le Service de la Documentation et de l'Information Scientifique et Technique, n'existe pas, tel que prévu par la réalité institutionnelle du législateur. Les observations sur le terrain ont démontré qu'en réalité, le Service de la Documentation et de l'Information Scientifique et Technique (SDIST) et la bibliothèque universitaire ne font qu'une seule et unique entité. En d'autres termes, toutes les missions attribuées au SDIST dans les décrets de création des universités, sont en réalité, selon les données du terrain, censées être exercées par les bibliothèques universitaires. Les responsables des bibliothèques universitaires ignorent parfois qu'ils sont en réalité une entité d'un service nommé SDIST selon les décrets de création. Or selon les décrets de création, le Service de la Documentation et de l'Information Scientifique et Technique, est l'entité institutionnalisée qui abrite les bibliothèques et les centres de documentations présents sur le site des universités.

La bibliothèque universitaire est donc le Service de la Documentation de l'Information Scientifique et de Technique. A ce niveau de compréhension du décret, une contradiction semble s'être infiltrée dans les écrits des auteurs, car le SDIST est la bibliothèque universitaire et le SDIST doit gérer les bibliothèques et les centres de documentation sur l'espace universitaire... Cette contradiction impacte négativement le fonctionnement et la gestion des bibliothèques universitaires publiques.

### **III-PROPOSITIONS DE SOLUTION AUX DÉFAILLANCES DES DÉCRETS**

La proposition de solution est axée sur le réaménagement des décrets portant fonctionnement organisation et attribution des institutions universitaires qui hébergent les bibliothèques universitaires publiques de Côte d'Ivoire.

Pourquoi faut-il réaménager les décrets de création en leur titre III, article 15 ou 16, ou encore 22, selon les différents décrets des institutions universitaires enquêtées pour que les bibliothèques qu'elles hébergent puissent être légales et statutaires vis-à-vis des autorités en charge de ces institutions ?

Dans une république, une institution ne peut avoir de la valeur, ou encore ne peut être prise en compte dans les projets de développement que si elle est légalement établie et reconnue par le législatif, le judiciaire et l'exécutif. Pour obtenir ce statut légal, l'exécutif, sous le regard du législatif et du judiciaire, fait usage d'outils juridiques tels que la loi fondamentale, l'ordonnance, le décret, les arrêtés et les circulaires. En effet, pour une cohésion sociale politique et économique, les outils judiciaires jouent un grand rôle dans la réglementation et dans la création d'institutions fortes pour le bien-être des citoyens. Dans le cadre de notre esquisse de solution, l'outil judiciaire qui sied est le décret.

L'analyse et le diagnostic des décrets de création des bibliothèques universitaires publiques ont montré que la notion de bibliothèque universitaire est controversée. Au vu de cette défaillance, nous proposons que les décrets de toutes les entités que nous avons enquêtées, soient élaborés selon le modèle de celui de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro. Ce modèle est le suivant :

*«Le décret concernant l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny est libellé comme suit : DECRET n° 96-678 du 04 septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut. Ce décret comporte les visas, 06 titres et 69 articles. Le décret de l'INP-HB reste le plus explicite concernant la présence de la notion de Bibliothèque universitaire dans son décret de création. Cela est explicitement mentionné dans les articles 16, 17 et 23. En effet, le titre 3 portant sur l'administration de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny en son article 16 dit ceci :*

*Le directeur dispose des directions et des sous directions suivantes :*

- la direction des finances ;
- la direction des ressources humaines ;

- *la sous-direction du patrimoine et de la maintenance ;*
- *la sous-direction de l'informatique ;*
- *la sous-direction de la documentation, de l'information scientifique et de l'édition ;*
- *la sous-direction de la scolarité, de l'accueil et de l'information ;*
- *la sous-direction de l'extrascolaire ;*
- *la sous-direction des relations extérieures et de l'antenne d'Abidjan ».*

Cet article est très explicite, il fait de la bibliothèque une sous-direction, sous la dénomination de sous-direction de la documentation, de l'information scientifique et de l'édition.

*L'article 17 dit ceci :*

- « *Le Directeur adjoint coordonne les activités des sous directions suivantes :*
- *la sous-direction de l'informatique ;*
  - *la sous-direction de la documentation, de l'information scientifique et de l'édition ».*

*Pour terminer, l'article 23 dit ceci :*

« *La sous-direction de la documentation, de l'information scientifique et de l'édition offre aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants, l'accès à la documentation nécessaire à leur activités pédagogiques et scientifiques, de favoriser le bon déroulement des actions menées par les structures de formation et de recherche. Elle assure notamment :*

- *la gestion des bibliothèques et des centres de documentation ;*
- *l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de l'information ;*
- *la gestion des équipements audio-visuels ;*
- *la reprographie ;*
- *l'édition ».*

*Au regard de ces trois articles, la notion de bibliothèque est une réalité dans le dispositif de formation de l'INP-HB. C'est une sous-direction, donc bien positionné dans l'organigramme de l'INP-HB. Une sous-direction qui est sous la responsabilité administrative du directeur adjoint de l'Institut. Les articles sont très explicites et ne prêtent pas à interprétation. Ce décret de création en ces articles 16, 17 et 23, traduisent exactement la notion de bibliothèque universitaire avec des missions clairement définies qui sont en conformité avec les réalités de la Science Bibliothéconomique»<sup>1</sup>.*

Nous proposons comme solution le contenu de ce décret par ce qu'il institutionnalise clairement la notion de bibliothèques universitaire. A cet effet, il est légal que les ressources des bibliothèques soit légalement constituées et vues comme une priorité pour les institutions universitaires. L'institutionnalisation statutaire des bibliothèques universitaires est ainsi la clef d'une gestion managériale rationalisée, comme le dit clairement

« *La gestion des ressources humaines est désormais recentrée autour du président de l'université. Dans ce nouveau contexte, le rôle du directeur de la bibliothèque, est amené à devenir d'autant plus stratégique notamment lors des négociations budgétaires. Il lui appartiendra également de*

---

<sup>1</sup>Voir le décret de l'INP-HB.

*veiller à ce que l'intégration des bibliothèques résulte d'une association plus étroite entre la politique documentaire et le projet de l'établissement. Par ailleurs, la mise en place d'un nouvel organigramme au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche traduit la redéfinition des rapports unissant les bibliothèques à l'administration centrale C'est donc dans cet environnement rénové que les bibliothèques universitaires devront affirmer leur place et leur rôle au sein de l'université. » ((Isabelle Gras ; 2010, p12.).*

## **CONCLUSION**

Selon le métier de bibliothécaire de l'Association des Bibliothécaires Français (ABF ; 1996), les missions d'une bibliothèque universitaire sont d'accompagner les activités pédagogiques et scientifiques d'une institution universitaire. Il s'agit d'apporter aide et assistance au monde universitaire sur le plan informationnel, en organisant des activités d'animation culturelle en vue d'une exploitation efficiente des données scientifiques. Le système LMD demande à ce que les bibliothèques universitaires soient sous la forme numérique et virtuelle, facilitant ainsi l'accès des ressources documentaires, aux usagers du monde universitaire. Cependant, le constat fait sur le terrain montre que les bibliothèques universitaires publiques de Côte d'Ivoire fonctionnent de façon rudimentaire, se trouvant ainsi dans l'incapacité d'assurer correctement la mission qui leur est dévolue. En quête de solution pour remédier à cet état de fait, une analyse des décrets de création de ces institutions universitaires a permis de mettre en évidence la controverse sur la notion de bibliothèque universitaire dans ces décrets de création. Il s'avère ainsi que l'institutionnalisation des bibliothèques universitaires reste confus et sa matérialisation dans l'espace universitaire est laborieuse. Pour pallier cette confusion, il incombe aux autorités exécutives d'ôter dans les écrits statutaires cette ambiguïté dont fait montre la notion de bibliothèque universitaire dans les décrets de création des universités. Comme modèle d'écrit pour clarifier les articles 15, 16 ou 22 selon les différents décrets, nous proposons les écrits issues du décret de création de l'Institut National Poly Technique Houphouët Boigny de Yamoussoukro. Les écrits de ce décret explicitent clairement la notion de bibliothèque universitaire. Une fois la notion de bibliothèque universitaire institutionnalisée de façon explicite, les bibliothèques universitaires pourront fonctionner correctement et être en phase avec l'usage de l'outil informatique. Ainsi, leur mission de soutien et d'accompagnement de la recherche universitaire sera pleinement une réalité dans nos universités publiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- AFDBS, 1983 : *L'informatisation documentaire*, Paris, ADBS, 143p.
- AFNOR, 2007 : *Management par la valeur, Expression Fonctionnelle du Besoin et cahier des charges fonctionnel : Exigences pour l'expression et la validation du besoin à satisfaire dans le processus d'acquisition ou d'obtention*, Paris, La Défense, AFNOR, 35 p.
- BERTRAND A. M, 1999 *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider*, Paris, Cercle de la Librairie, 130p.
- BERTRAND A. M., 1996 : *Bibliothécaires face au public*, Paris, BPI, 127p.
- BERTRAND A. M., 2002 : *Les bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Cercle de la librairie, 127p.
- BERTRAND A. M., 2008 : *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 125p.
- BERTRAND A. M., 2010 : *Bibliothèque publique et Public Library. Essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 129p.
- BERTRAND, A. M., 1998 : *Les bibliothèques*, Paris, La découverte, 132p.
- BRIGITTE G., 2000 :*Les dynamiques informationnelles*, Paris, INTD/CNAM, 123p.
- CHARLE, Christophe, VERGER, Jacques, 2007 *Histoire des universités*. Paris : Presses universitaires de France, 352p.
- COHEN-ADAD F., 2006 : « *Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés : logiciel de gestion bibliographique* », Disponible sur <http://www.enssib.fr/bibliothequenumerique/notice-1664>, consulté le 25 mars 2016 à 10h.
- DA SYLVA L., 2004 : « *Les traitements documentaires automatiques et le passage du temps* », Document disponible sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>, consulté le 16 avril 2015 à 16h30.
- Décret n° 2012-982 du 10 octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'université de Cocody dénommée Université Félix Houphouët Boigny (UFHB).
- Décret n° 2012-983 du 10 octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'université d'Abobo-Adjame dénommée Université Nangui Abrogoua (UNA).
- Décret n° 2012-984 du 10 octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'université de Daloa dénommée Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG).
- Décret n° 2012-985 du 10 octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'université de

Korhogo dénommée Université Péléforo Gon Coulibaly (UPGC).

Décret n° 2012-986 du 10 octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'université de Bouaké dénommée université Alassane Ouattara (UAO).

Décret n°2009-164 du 30 AVRIL 2009 Portant adoption, application et organisation du système Licence, Master, Doctorat (LMD).

FAYET-SCRIBE S., 1999 : « *Chronologie des supports, des dispositifs spatiaux, des outils de repérage de l'information* », disponible sur [http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d04/4fayet\\_Ointro.html](http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d04/4fayet_Ointro.html), consulté le 29 juillet 2015 à 15h.

GHEERAERT M.-A.; BILLOUD B., 2012 : « *Le travail de recherche documentaire : Un guide pour la documentation scientifique* », Disponible sur <http://webdoc.snv.jussieu.fr>, consulté le 15 juin 2015 à 16h.

GRAS Isabelle, 2010, *La loi LRU et les bibliothèques universitaires*, Lyon ENSIB, 112p.

LE COADIC Y., 2004 : *Usages et usagers de l'information. Nouvelle impression* Paris, ADBS, Armand Colin, 127 p.

POISSENOT C., 2009 : *La nouvelle bibliothèque : Contribution pour la bibliothèquedemain*, Paris, Territorial éditions, 140p.